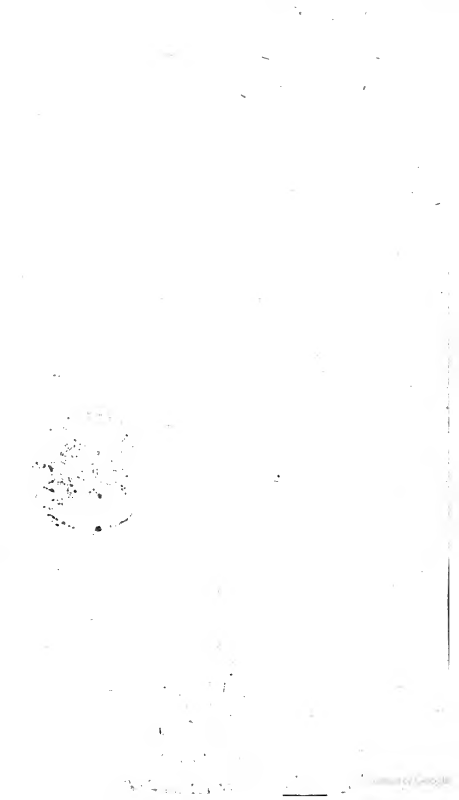




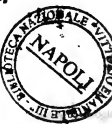
OBSERVATIONS
SUR LES
ECRITS MODERNES.

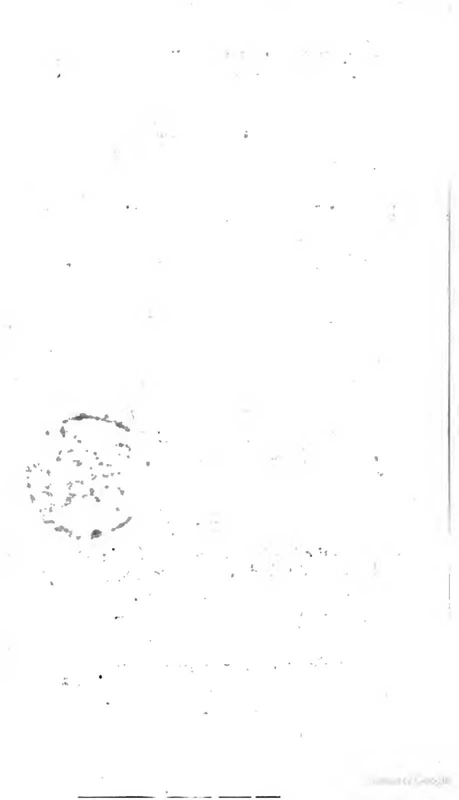
TOME VINGT-SEPTIEME.



A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XLI.
Avec Privilege & Approbation.







OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES

LETTRE CCCXCI.



ES quatre premiers Livres des Principes ſur le Mouvement & l'Equilibre, ont paru, Monſieur, au mois de Mars dernier. Cet Ouvrage étant diviſé en ſix Livres, il reſtoit encore le cinquiéme & le ſixiéme, pour rendre le Volume complet; ils viennent d'être imprimés: l'un traite de l'Hydroſtatique, & l'autre de l'Hydraulique. Ils ſont accompagnés d'une Préface & d'un Diſcours ſur le Mouvement, en forme de Diſſertation, qui doivent être mis à la tête de tout l'Ouvrage. Dans la Préface l'on donne une idée des differentes manieres dont les Philoſophes s'y ſont

Suite des Principes ſur le Mouvement & l'Equilibre.

pris pour cultiver la Physique, & étudier la Nature ; & l'on y observe que ceux qui ont allié la Géométrie avec les spéculations de la Physique, ont fait dans cette Science des progrès surprenans, & que le bon usage qu'ils ont sçu faire de la connoissance des nombres & des rapports, a merveilleusement contribué à enrichir la Physique Mathematique, qui est l'objet principal du Traité que l'on présente ici. La Physique considerée sous ce point de vûë offre à l'esprit des verités certaines, agréables, utiles & même nécessaires pour la perfection des arts. Leur utilité paroîtra principalement dans l'application que l'Auteur se propose d'en faire à des sujets intéressans ; pour cet effet il médite un second Volume, qu'il destine tout entier à expliquer les choses qui sont d'usage dans la societé, supposé que le Public ne désaprouve point ce premier essai. Il est néanmoins bon d'avertir que ce premier Volume est complet dans son genre, & que rien n'oblige d'y joindre le second. Pour faciliter aux jeunes gens la lecture du Livre des Principes, & pour la commodité de ceux qui ne veulent pas ou qui n'ont pas le tems d'embrasser toutes les matieres qu'il contient, on

à mis un Avertiſſement, qui indique celles auſquelles on peut s'arrêter pour une premiere fois. C'eſt pour ſuppléer, en attendant, à un abregé, que l'Auteur offre, au cas qu'on le trouve utile. Le Diſcours ſur le Mouvement eſt pour prévenir certaines difficultés, qui peuvent ſe préſenter & faire de la peine à ceux qui veulent entamer la matiere du Mouvement ; elles roulent pour la plûpart ſur ſa nature, ſur celle du lieu où il ſe fait, & ſur celle de la cauſe qui le produit : Mais quelques grandes que ces difficultés ſoient, elles n'ôtent rien à la certitude des principes que l'on établit ſur cette matiere, ni à la verité des conſéquences que l'on en déduit.

Le but de l'Hydroſtatique eſt de déterminer les rapports des preſſions, que les liqueurs exercent les unes ſur les autres, & contre les corps fermes dans le cas de l'équilibre. Certains fluides, comme l'air, preſſent non-ſeulement par leur peſanteur, mais encore par leur reſſort. Or cette ſorte de preſſion peut auſſi être conſiderée comme appartenant à l'Hydroſtatique. Tous les fluides ont une propriété admirable, qui eſt comme la ſource de toutes les merveilles que l'experience fait découvrir dans l'équilibre des liqueurs : elle conſiſte

en ce que ſi on foule une liqueur enfermée dans un vaiſſeau, la preſſion ſe tranſmet également en tout ſens. Cette propriété étant une fois bien établie, on conçoit ſans peine que les liqueurs qui ſont abandonnées à elles-mêmes, doivent ſe mettre de niveau, & avoir toutes leurs colomnes verticales d'égale hauteur, lorſque leurs baſes ſont ſur un même plan horizontal ; enſorte que ſi une de ces colomnes devient plus haute que les autres, elle s'enfonce auſſi-tôt qu'elle en a la liberté, & la partie haute qui excede le niveau, ſe répand & fluë ſur les colomnes laterales environnantes. L'on apperçoit encore clairement, que ſi l'on verſe d'une liqueur, par exemple de l'eau, dans un ſiphon ou tuyau recourbé, dont les jambes ſoient très-inégales en groſſeur, elle doit s'y mettre auſſi de niveau, lorſqu'elle eſt en repos (car les efforts contraires par leſquels les colomnes de l'une & l'autre jambe réagiſſent, ne peuvent être parfaitement égaux) & ſe contrebalancer, ſi ces deux colomnes ne ſont d'égale hauteur. Il ne faut pas pour cet effet que la branche la plus étroite du ſiphon ſoit capillaire, c'eſt-à-dire, trop déliée, comme peut être un cheveu ; ſi cela étoit, la liqueur monteroit dans la pe-

tite branche au-dessus du niveau de celui de la grande, au cas qu'elle fût de nature à s'attacher aux parois interieures du tuyau, comme l'eau, l'huile, le vin, &c. Le contraire arriveroit, si la liqueur versée dans le siphon étoit du vif-argent ; car ce mineral ne s'attache point au verre, qui est la matiere ordinaire des siphons ; ainsi le vif-argent en cette occasion monteroit plus haut dans la grosse branche. M. Carré de l'Académie Royale des Sciences avoit donné une explication très-plausible de cette exception à la loy générale ; mais M. Petit le Médecin, de la même Académie, a fait depuis des expériences qui montrent évidemment qu'elle est insuffisante, & qu'on ne peut point l'adopter pour tous les cas semblables. Lors donc qu'on dit que la liqueur contenuë dans un vaisseau ou dans le siphon doit dans le cas de l'équilibre se mettre de niveau, on suppose qu'elle est de même pesanteur spécifique ; car si on verse de l'eau dans une des branches du siphon, & du vif-argent dans l'autre, le vif-argent étant 14 fois plus pesant que l'eau, doit occuper dans la branche qui le contient une hauteur 14 fois moindre, c'est-à-dire, que les hauteurs des deux colomnes

d'eau & de vif-argent, qui se contrebalancent, doivent être dans la raison réciproque des pesanteurs spécifiques de ces deux liqueurs ; la grandeur des bases ou la difference des grosseurs de ces colonnes n'entrant pour rien dans cet effet.

Le principe de la pression égale en tout sens étant toujours supposé, on prouve aussi avec une extrême facilité, que si plusieurs vaisseaux de bases & de hauteurs égales, quoique de differentes capacités, sont remplis d'une même liqueur, leurs fonds sont également pressés. Que l'un contienne cent fois, mille fois, plus de liqueur, son fond supposé égal à celui des autres vaisseaux, n'en sera pas pour cela plus chargé ; car quelle que soit la grosseur & la figure particuliere de chacune des colonnes de la liqueur, elles produiront des pressions égales, si les fonds des vaisseaux qui leur servent de bases étant égaux, les hauteurs verticales sont aussi égales : en un mot, pour calculer l'effort que peut produire une liqueur sur le fond horizontal du vaisseau qui la contient, il faut multiplier ce fond par la hauteur verticale que la liqueur y occupe, & l'on aura, selon les régles de la Géométrie, une colomne

de la liqueur contenuë, dont le poids sera égal à la pression supportée par le fond, sans qu'il soit pour cela nécessaire de faire attention à la grosseur de la colomne qui pése sur le fond. Suivant cette régle on peut fabriquer un vaisseau de telle figure, qu'une quantité médiocre d'eau suffise pour faire équilibre avec un poids de plusieurs milliers. Donnez au vaisseau une hauteur très-petite, comme d'un pouce, & un fond de 2 ou 3 pieds en quarré, qui soit mobile, c'est-à-dire, qui puisse aller & venir librement, comme le piston d'une seringue : au couvercle qui doit tenir au vaisseau, soudez un tuyau assez étroit & fort long, par exemple de 20 pieds; attachez le vaisseau fermement contre un mur, & suspendez le fond mobile avec une corde à l'un des bras d'une balance : il est évident que peu de pintes d'eau suffiront pour remplir le vaisseau & le tuyau qui lui est adopté. Si le fond a trois pieds en quarré, il sera chargé comme s'il portoit un poids de 60 pieds cubes d'eau, produit de 3 par 20 : en sorte que pour empêcher ce fond mobile de descendre, il faudra appliquer à l'autre bras, à la même distance de l'appui, un poids de 4200 livres, qui est le nombre de livres

que péſent 60 pieds cubes d'eau.

La régle qu'on vient de donner eſt ſeulement pour les fonds horizontaux ; mais comme la preſſion cauſée ſur un fond qui ne ſeroit pas horizontal, & celle que les parois du vaiſſeau ſupportent, ne ſont pas égales par tout, il faut avoir recours à une autre méthode pour déterminer la preſſion totale. Celle que l'on preſcrit, conſiſte à former, par les régles de la Géométrie, des ſolides de la liqueur contenuë, dont les peſanteurs ſont égales aux preſſions cherchées. L'équilibre des liqueurs ne ſe fait pas autrement dans les vaiſſeaux ſouples, comme les veſſies, que dans les vaiſſeaux qui réſiſtent. Les liqueurs font non-ſeulement équilibre entr'elles, lorſqu'elles ont un appui qui les ſoutient de tous côtés, mais elles contre-peſent encore les corps durs & ſolides. Lorſqu'on met un corps ferme ſur une liqueur, il fait effort pour en diviſer les parties, les écarter & prendre leur place. Les parties de la liqueur qui ſont elles-mêmes peſantes, & qui ſont preſſées également en tout ſens, ſemblables à de petits coins, tendent à s'inſinuer par deſſous le corps ferme & à le ſoulever ; il y a donc une eſpece de combat entre le corps ferme qui tend à diviſer la li-

queur, & les parties laterales de la liqueur, qui par leur pesanteur tendent à descendre & à élever le corps ferme. On voit donc, que si ce corps est plus pesant que la liqueur, il doit prévaloir: la liqueur doit céder au plus grand effort, & le corps ferme aller au fond. Si au contraire le corps ferme est moins pesant que la liqueur, il ne doit en surmonter la résistance qu'en partie: il doit donc surnager; & cela d'autant plus, qu'il est moins pesant: si enfin le corps ferme pese autant que la liqueur, il doit s'enfoncer totalement & demeurer dans l'endroit où il aura été mis, puisque la résistance que la liqueur lui oppose, est égale à l'effort qu'il fait par son poids pour rompre la colomne qui le soutient.

De-là suivent les régles que l'on donne, pour déterminer les pesanteurs spécifiques des liqueurs & des corps solides, pour mesurer la charge d'un vaisseau, & pour déterminer si les métaux sont purs ou s'ils sont mélangés, & en quelle quantité le mélange a été fait. Toutes les verités que l'on vient d'exposer dépendent du même principe, qui est que les liqueurs sont pressées, & pressent également en tout sens. Ce principe est confirmé par l'expérience

en plusieurs manieres ; il seroit à souhaiter que l'on pût le prouver immédiatement par l'idée ou la nature connuë de la fluidité : la chose paroît difficile.

On a fait au commencement du Livre quelques réfléxions sur un phénomene, que l'on observe dans toutes les liqueurs ; il semble que l'on en peut déduire jusqu'à un certain point le principe dont il s'agit ici. L'air est pesant & élastique en même tems. L'air est pesant : plusieurs expériences non équivoques prouvent cette verité. On rapporte les plus célébres qui ont été faites à ce sujet, & l'on entre, d'après Pascal, dans un certain détail des effets de la pesanteur de cet élément. La pesanteur de l'air n'est pas toujours la même dans un même endroit ; elle est sujette à des variations considerables. Les Philosophes se sont appliqués avec soin à observer ces changemens, & à en rechercher les causes. L'instrument dont ils se servent est appellé Barometre : c'est un tuyau de verre où le vif-argent monte par la pression de l'air à la hauteur de 26, 27, 28 pouces ou environ, en differens tems, & en un même lieu de la terre. On rapporte assez au long l'opinion de M. Daniel Bernoulli sur les causes des

variations, aufquelles la pefanteur de l'atmofphere eft fujette. Si l'air n'étoit point élaftique, il feroit également denfe par tout, de même que l'eau, & il feroit aifé de mefurer la hauteur de l'athmofphere, la hauteur de la colonne de vif-argent que l'air peut foutenir étant connuë. Cette hauteur étant fuppofée de 28 pouces, après avoir trouvé par une expérience à quelle hauteur d'air répond un pouce de mercure, il feroit aifé de trouver toute la hauteur de l'air, en multipliant cette hauteur partielle par 28, qui eft le nombre de pouces de vif-argent que le poids de l'athmofphere peut foutenir dans le Barometre. Mais l'air eft élaftique; ainfi à mefure qu'on monte plus haut, c'eft-à-dire, à mefure qu'il devient moins chargé, la même quantité d'air occupe une plus grande étenduë. Cependant fi on peut déterminer dans quelle proportion l'air fe condenfe ou fe dilate, on pourra déterminer la hauteur qu'il occupe au-deffus de la terre. Or M. Mariotte a trouvé que l'air fe condenfe dans la proportion des poids. Un poids double réduit l'air à occuper un efpace deux fois moindre, & fi on le décharge d'une partie du poids qui le tient affujetti, il fe dilate auffi à proportion.

Si on lui ôte la moitié de sa charge, il occupera un espace deux fois plus grand : cela étant ainsi, si l'air de l'atmosphere se condense dans la proportion des poids, de même que l'air que l'on comprimeroit dans un tuyau, on peut déterminer à peu près la hauteur de l'air grossier. En suivant la régle de M. Mariotte, on trouve qu'elle est de 15 ou 20 lieuës. Avec cette régle prouvée exactement par l'expérience, sçavoir, que l'air se comprime dans la proportion des poids, on peut resoudre plusieurs problêmes très-curieux sur la dilatation & la condensation de l'air.

Nous venons de voir que dans l'Hydrostatique on se propose de mesurer les pressions que les liqueurs exercent contre elles-mêmes, contre les solides qui leur servent de reservoir, & contre ceux qui y surnagent ou qui s'y enfoncent. Dans l'Hydraulique on examine la loy qui régle leurs mouvemens, leur écoulement, & la force qu'elles exercent dans le choc. Les liqueurs qui coulent, peuvent sortir d'un reservoir, ou courir dans un canal. L'orifice par où elles sortent d'un reservoir, peut être horizontal ou vertical. Lorsque les liqueurs sortent au bas d'un reservoir par des ouvertures horizontales, toutes les par-

celles ou petites goutes de la liqueur ont des viteſſes égales à leur ſortie ; & ſi deux liqueurs ſortent par deux telles ouvertures, les viteſſes ſont entr'elles comme les racines quarrées des hauteurs perpendiculaires, qu'il y a des ſurfaces juſqu'aux ouvertures. Une hauteur quadruple donne une viteſſe double ; or comme les dépenſes ou les quantités qui s'écoulent en même tems de ces deux reſervoirs, ſont entr'elles comme les viteſſes qu'a la liqueur à ſa ſortie (ou ſuppoſé que les deux reſervoirs demeurent toujours pleins, pendant l'écoulement) il s'enſuit que les mêmes quantités ſont entr'elles comme les racines quarrées des hauteurs ; d'où l'on voit que ſi la liqueur eſt à une hauteur quadruple dans l'un des reſervoirs, la dépenſe ſera double : elle ſera triple, ſi la liqueur occupe une hauteur neuf fois plus grande.

On démontre même que la viteſſe avec laquelle une liqueur ſort d'un reſervoir eſt égale à celle qu'une goutte acquerroit en tombant librement depuis la ſurface juſqu'à l'ouverture ; d'où il ſuit que la liqueur, qui ſort au bas d'un reſervoir par une ouverture horizontale, a une viteſſe avec laquelle elle peut monter juſqu'au niveau ; mais

elle ne peut pas aller au-delà. Comme la viteſſe ſe ralentit à meſure que la liqueur monte, le jet doit être plus évaſé vers le haut que vers le bas : le contraire arrive, ſi le jet, au lieu de monter, deſcend. Si le jet reçoit une direction inclinée à l'horiſon, il ſe courbera en arc parabolique, dont la hauteur & l'amplitude ſera differente ſelon l'inclinaiſon du jet. On détermine auſſi le tems qu'un vaiſſeau eſt à ſe vider entierement, & l'on en prend occaſion de dire un mot des Clepſidres ou Horloges d'eau.

Lorſqu'une liqueur ſort d'un réſervoir par une ouverture verticale, toutes les gouttes n'ont pas à leur ſortie des viteſſes égales ; car elles décroiſſent, à meſure que les filets de la liqueur ſortent d'un endroit plus proche du bord ſupérieur de l'ouverture ; il n'y a que les filets qui ſont à la même profondeur, ou qui ſont dans le même niveau, qui ayent des viteſſes égales. Or quoique les viteſſes des parcelles de la liqueur ſoient differentes, on ne laiſſe pas de déterminer la dépenſe, ou la quantité qu'il en ſort par l'ouverture ſuppoſée verticale ; car comme les gouttes qui ſont ſur un même plan horizontal, ou à égale profondeur, ont des viteſſes éga-

les, il suffit de déterminer les vitesses des filets de liqueur, qui répondent aux differens points d'une ligne verticale. Or ces vitesses sont entr'elles comme les ordonnées d'une parabole, qui auroit son sommet à la surface de la liqueur, & dont la plus grande ordonnée exprimeroit la vitesse du filet qui sort à l'endroit le plus bas de l'ouverture; & en évaluant les ordonnées de cette parabole, on trouve facilement la quantité de liqueur qui sort par cette ouverture verticale dans un tems donné. Si la liqueur coule dans un canal horizontal, on en aura la dépense, en suivant les mêmes regles que lorsqu'elle sort d'un réservoir par une ouverture verticale; mais si elle court dans un canal incliné, il faut suivre la methode prescrite par M. Gullielmini, que l'on décrit. Si la liqueur coule dans un tuyau ou dans un siphon, & qu'elle les remplisse exactement, sa vitesse est uniforme ou la même dans toute la longueur du tuyau. Mais cette vitesse est variable, si la liqueur ne coule pas à plein tuyau; de sorte que pour calculer la quantité qu'il en passe, il faut sçavoir auparavant si le tuyau est entretenu plein durant le tems de l'écoulement, ou lorsqu'une liqueur qui coule dans un tuyau vertical ou in-

cliné, le remplit exactement, c'eſt l'air qui eſt la cauſe de cet effet.

On prouve que les balancemens d'une liqueur dans un ſiphon, & le mouvement des ondes imitent les vibrations d'un pendule : or comme un pendule qui a 3 pieds 8 lignes & demi de long, fait ſes vibrations en une ſeconde de tems, en parcourant une demi cycloïde, qui eſt double de la longueur du pendule ; de même ſi une liqueur occupe dans un ſiphon une longueur double de celle du pendule, elle fera auſſi ſes balancemens dans le même tems d'une ſeconde.

Si les liqueurs en s'écoulant rencontrent quelque obſtacle, c'eſt-à-dire, un corps qui réſiſte, elles le pouſſent, & font effort pour le déplacer, & l'entraîner dans leur cours ; ces efforts varient, ſelon que le courant eſt plus ou moins rapide, ſelon la grandeur de la ſurface que le corps preſente, & ſelon la direction plus ou moins oblique du courant. En général la force du choc d'un fluide contre une même ſurface, ſemblablement ſituée, eſt proportionnelle au quarré de la viteſſe : ſi la viteſſe eſt double, l'effort ſera quadruple ; car chaque petit corps choquera avec une force double. De plus, puiſque la vi-

tesse est double, il s'en presentera un nombre deux fois plus grand. Si l'angle d'incidence change, la force augmentera ou diminuera, dans la raison du quarré du sinus de cet angle : ainsi l'incidence du courant sur la surface étant moins oblique, la force du choc augmentera à raison de cette moindre obliquité. Et parce que la largeur du courant augmente aussi dans la même raison que l'obliquité de l'incidence diminue, la force du choc augmentera encore à cet égard. Si enfin la surface varie, & qu'elle devienne pareillement plus grande, la force du choc sera de même plus grande. En un mot, pour connoître la force avec laquelle un courant choque une surface, il faut multiplier cette surface par le quarré de la vitesse, & le produit encore par le quarré du sinus de l'angle d'incidence : on suppose que la surface est choquée étant en repos ; si elle est en mouvement, il faut avoir égard à la vitesse respective, & à la direction de cette vitesse.

Lorsqu'un courant choque un corps en repos, il trouve une résistance qui le retarde, laquelle est proportionnelle à la force du choc, c'est-à-dire, au quarré de la vitesse, si c'est la même surface

qui s'oppose au courant; si un corps est mu dans un fluide, par exemple, dans l'air ou dans l'eau, il éprouve une pareille résistance; sa vitesse est continuellement retardée : à moins qu'une cause ne surmonte à chaque instant la résistance du milieu qui s'opose à son passage. Ce n'est pas toujours la grandeur de la surface choquée qui détermine la grandeur de cette résistance; car il peut se faire qu'une plus grande surface en trouve une moindre; c'est ainsi que celle d'un hemisphere qui rencontre directement par sa base un milieu résistant, est double de celle que le milieu lui feroit, s'il le choquoit par sa surface convexe, quoique cette surface soit double du cercle qui lui sert de base.

Les pendules trouvent aussi à chaque instant de leur descente & de leur montée, de la part du milieu dans lequel ils sont mus, des résistances qui sont comme les quarrés des vitesses; toutes ces résistances partielles composent une résistance totale, qui produit le retardement du pendule employé à décrire deux arcs inégaux dans un milieu résistant : on peut déterminer le tems qu'il employeroit à décrire les mêmes arcs, si le milieu ne résistoit point.

L'Auteur a placé aux pages 535.

602. & 603. des cartons que le Libraire *Desaint* distribue à ceux qui ont l'ouvrage, avec un *Errata* plus ample.

Amusemens du cœur & de l'esprit.

Le dixiéme Volume des *Amusemens du cœur & de l'esprit*, qui paroît depuis peu, est orné de cinq Lettres merveilleuses, dans lesquelles on ne fait entrer que quatre voyelles ; c'est-à-dire, que dans l'une on retranche la voyelle *A*, dans l'autre la voyelle *E*, & ainsi des autres. Il y a long-tems que ces pitoyables jeux d'esprit ont été inventés, & nous en avons des exemples dans l'antiquité la plus reculée. Ceux qui s'abandonnoient à ce mauvais goût étoient apellés *Lipogrammatistes*, ou *Escamoteurs de lettres* ; parce que sans raison ils concevoient une si grande antipathie pour une certaine lettre de l'Alphabet, qu'ils ne l'admettoient pas une seule fois dans tout un Ouvrage. Un certain *Triphiodorus* étoit fort habile en ce genre. Il composa une *Odyssée* en vers Grecs, partagée en 24 Livres : il nomma le premier *Alpha*, par la raison des contraires ; parce que cette premiere lettre de l'Alphabet Grec en étoit absolument bannie : il donna le titre de *Beta* au second Livre pour la même raison. En un mot il exclut les 24 lettres chacune à son tour,

& leur fit voir à toutes qu'il pouvoit ſe paſſer d'elles. C'étoit quelque choſe d'aſſez plaiſant, de voir ce Poëte éviter la lettre excommuniée, avec autant de ſoin qu'un autre en auroit eu pour obſerver la quantité, & s'échaper à la faveur de toutes les dialectes grecques, lorſqu'il étoit pourſuivi par cette malheureuſe lettre dans quelque ſyllabe particuliere. Il n'y avoit point de remede; il falloit bannir l'expreſſion juſte & la plus élégante, comme on rejette un diamant croiſé d'une paille, ſi la lettre proſcrite s'y trouvoit engagée. Quoiqu'il en ſoit, ſi l'*Odyſſée* de *Tryphiodorus* ſubſiſtoit aujourd'hui, il y a grande apparence que quelques Sçavans la citeroient. Quel fond inépuiſable ne ſeroit-ce pas de mots & de phraſes hors d'uſage, de barbariſmes & d'expreſſions abſurdes, de manieres d'orthographier ridicules, & de dialectes compliquées? Après tout, quand on s'applique à ces pénibles bagatelles, comme *Tryphiodorus*, & comme l'Auteur des cinq lettres en queſtion, on ne cherche, je penſe, d'autre mérite que celui de la difficulté vaincuë. C'eſt comme dit Seneque ſe donner beaucoup de peine pour ne rien faire, *operosè nihil agunt* *

* Sen. *De brevit. vitæ*, cap. 13.

On ne doit pas, à mon gré faire beaucoup plus de cas de ce que nous appellons bouts rimés, acrostiches, anagrammes, &c. & je mets presque dans ce rang les piéces de vers de deux ou trois syllabes, comme *Sarrasin mon voisin, &c.* on appelle tout cela *difficiles nugæ.*

On trouve dans ce volume la traduction en vers françois, par M. Boivin le cadet, de la *Batrachomyomachie*, ou *Combat des Rats & des Grenoüilles* d'Homere, On lit avec plaisir cette traduction du plus célébre Poëme burlesque de l'antiquité. C'est plutôt une imitation qu'une traduction. On y trouve aussi cet Epitaphe de M. Rousseau, par M. Pyron.

Cy gît l'illustre & malheureux Rousseau ;
LeBrabant fut sa tombe,& Paris son berceau.
Voici l'abregé de sa vie,
Qui fut trop longue de moitié ;
Il fut trente ans digne d'envie,
Et trente ans digne de pitié.

M. *Lokman*, Ecrivain Anglois, célébre par plusieurs Ouvrages en prose & en vers, qu'il a publiés dans sa langue, étant venu cet Eté à Paris, à la suite de Madame la Duchesse de *Boukingham*, a eu l'honneur avant son départ de présenter à son Eminence M. le Card. DE FLEURY une Ode Angloise, où il cé- Ode Angloise.

lébre tout ce qui l'a le plus frapé à Paris & à Versailles. Après avoir fait un grand éloge de son Eminence, dont la haute sagesse lui paroît au-dessus de tout ce qu'il a le plus admiré en France, à la fin de la derniere strophe, il dit de lui-même,

Too proud, to flatter ev'n kings.

La pensée est noble & vraiment Angloise. J'ai essayé de rendre ainsi cette derniere strophe :

Ainsi, grand Cardinal, te parle un Insulaire,
Qui de la Vérité n'écoutant que la voix,
Jamais ne parfuma d'un encens mercenaire
Ni Ministres, ni Rois.

Il a fait imprimer cette Ode chez Piget, avec la permission de son Eminence, & suivant toutes les régles de notre Police, & après en avoir distribué quelques Exemplaires à Paris, il a emporté le reste en Angleterre, où il est persuadé que sa piéce sera bien reçuë. Elle est intitulée : *An Ode to his Eminence Card.* de Fleury *by Mr.* Lockman, *presented to his Em^e. in his cabinet at Versailles :* avec cette épigraphe Horatienne, *Cum tot sustineas*, &c.

Je suis, &c.

Ce 16 *Décembre* 1741.



OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXCII.

M. *de Gueidan*, Avocat Général, aujourd'hui Préfident à Mortier du Parlement de Provence, vient de donner au Public le fecond volume du Recueïl de fes Difcours. * Il feroit à fouhaiter que tous les Recueïls de piéces d'éloquence fuffent auffi eftimables & auffi utiles que celui-ci. Je vous ai déja entretenu, Monfieur, du premier tome, compofé de difcours de morale, & de plaidoyers fur des matiéres curieufes. Le fecond, qui eft du même genre, n'eft pas moins bon. Ce font d'abord plufieurs difcours qui regardent la mo- Recueïl de Difcours. Tome II.

* A Paris, chez Quillau, ruë Galande, 1741, *in-*12.

rale ; par exemple, *sur l'amour de son état*, & sur cette proposition : *Qu'il ne faut pas moins d'héroïsme dans la Magistrature, que dans la profession des armes.* Comme les preuves de cette proposition, qui paroît un peu paradoxale, sont ici maniées avec beaucoup d'esprit & de dignité, & contiennent de grandes vérités, elles feront aujourd'hui le principal sujet de ma Lettre.

L'Orateur établit d'abord ce principe incontestable, que c'est par la supériorité du génie, la noblesse des sentimens, la magnanimité & la bonté, qu'on est grand homme, & par la perfection de ces vertus qu'on est héros : que par conséquent l'héroïsme n'est pas renfermé dans la seule profession des armes, & qu'il s'étend à toutes les conditions. Il n'en est point où l'homme ne puisse fouler aux pieds l'intérêt, & par un amour de l'ordre, s'élever au-dessus de toutes les passions humaines. Voilà ce qui constitue le grand homme & le héros. La Magistrature peut donc avoir ses héros, comme la profession des armes. Il y a, dit M. de Gueidan, dans le cœur d'un homme qui combat pour la justice, & qui lui sacrifie tout, autant de force, autant de grandeur d'ame, qu'il

en faut pour conquérir des Provinces & gagner des batailles. Il pouvoit dire qu'il y en a même beaucoup plus. Il s'en faut bien que les fameux Capitaines & les Conquérans ſoient toujours des héros. L'Ode de Rouſſeau ſur ce ſujet fait bien voir que le plus ſouvent ce ne ſont des héros qu'aux yeux du ſtupide vulgaire. Quoiqu'il en ſoit, deux qualités réunies dans un dégré éminent rempliſſent l'idée du héros : la ſageſſe & le courage. Or ces deux qualités ſe peuvent trouver dans un Magiſtrat portées juſqu'à l'héroiſme.

Qu'eſt-ce qui fait le héros dans le métier des armes. Ce n'eſt pas ſeulement la hardieſſe, l'intrépidité, la valeur. Un gladiateur, un pirate, peuvent avoir ces qualités dans un ſuprême dégré. Il faut qu'un héros guerrier ſoit modeſte dans la victoire, autant qu'il eſt terrible dans les combats, auſſi ſoumis aux loix, que ſes troupes lui ſont ſoumiſes. Il faut que par ſes exploits ſa patrie devienne plus floriſſante, & qu'en combattant pour elle, il n'ait en vûë que ſon devoir. « C'eſt auſſi ce qui » fait le grand Magiſtrat. Que de puiſ» ſans ennemis aſſiégent ſon Tribunal, » & s'efforcent de l'ébranler ! C'eſt

» l'autorité qui veut le fléchir, & captiver ses suffrages. L'autorité n'est pas toujours équitable ; l'autorité est aveugle, & de plus impérieuse. Elle s'offense, si on lui montre son tort ; elle devient irréconciliable, si on ose penser contre ses intérêts. C'est une passion plus flateuse, mais par cela même plus séduisante, qui veut faire pancher la balance, en saisissant les molles avenuës du cœur . . . Ce n'est pas que le Magistrat soit inaccessible au plaisir ; mais le crime n'en est jamais le prix. Il respecte l'autorité, mais elle ne lui est rien auprès de la Justice. »

Le Magistrat doit surtout se défendre de l'ambition. Ce seul article pourroit faire le sujet d'un discours. « L'ambition, dit M. de Gueidan, immole tous les devoirs. C'est elle qui corrompt la loi, & qui énerve les jugemens. C'est elle qui hazarde ces démarches irréguliéres, où un Juge gagné ou intimidé ne garde pas même les bienséances de la justice. C'est elle qui embarasse le droit du pauvre dans les détours d'une chicane interminable. C'est parce qu'on est ambitieux, qu'on est lâche, complaisant,

» artificieux... Le Magiſtrat honnête-
» homme ſe borne à remplir ſa place,
» ne porte jamais ſes regards ſur celles
» qui ſont au-deſſus de lui. Il ne con-
» noît point ces demi-juſtices, que
» nous pourrions appeller *la juſtice des*
» *injuſtes.* »

L'Orateur qualifie ainſi la juſtice lente & pareſſeuſe, qui n'a de mouvement, que par les reſſorts de la ſollicitation ; la juſtice farouche, dure & hautaine, qui regarde l'humanité & la bonté comme une foibleſſe ; la juſtice timide, qui malgré ſes lumiéres ne marche qu'en tremblant dans l'application des peines, & craint également d'affliger le pauvre & d'offenſer le puiſſant, &c.

« Qui ne ſçait pas mourir, ne ſçait
» pas vaincre. C'eſt la maxime qui fait
» le Conquérant. C'eſt la même qui
» fait le parfait Magiſtrat. Le cœur de
» l'homme a des intérêts qui lui ſont
» plus chers que la vie. Déplaire, réſiſ-
» ter à un ami néceſſaire, qui preſſe,
» qui ſupplie, & qui oppoſe, avec les
» droits ſacrez de l'amitié, tout ce que
» l'eſprit & le cœur ont d'inſinuation &
» de ſoupleſſe ; faire front à un homme
» puiſſant, qui joint au pouvoir de nui-

» re le mérite de vous avoir utilement
» servi ; ce sont des efforts de courage,
» qui ne manquent que d'être bien con-
» nus, pour égaler les plus grands ex-
» ploits....

Le Magistrat ferme, & d'une équité invincible, est quelquefois la victime de son héroïsme. C'est alors qu'il peut paroître dans tout son jour. « Quand
» les graces & la faveur sont attachées
» à la vertu, on ne sçait si c'est la vertu
» que l'on aime, ou les avantages qui
» l'accompagnent. La vertu malheu-
» reuse fait sortir l'ame de son secret.
» Le sage qui ne l'est que par intérêt,
» se déconcerte, & laisse échaper son
» dépit.... Le vrai sage ne change
» point avec le changement de sa for-
» tune. Des conjonctures nouvelles
» donnent lieu à de nouvelles vertus.
» Heureux sans ostentation, & mal-
» heureux avec dignité, il sçavoit sou-
» tenir le poids des affaires : il sçait
» souffrir le repos. Il y a dans la sim-
» plicité de sa retraite, je ne sçai quoi
» de noble, qui le rend plus véné-
» rable. On l'admire davantage à me-
» sure qu'on le regarde davantage, &
» qu'il est plus seul. On ne le voit plus
» environné de cette foule qui exerçoit

» ses qualités bienfaisantes. Mais on
» croit voir autour de lui la sagesse, la
» fidélité, la justice, la modération,
» toute la troupe sacrée des vertus qui
» l'accompagnent, qui lui versent la
» paix dans le cœur, & font des jours
» de sa disgrace les plus beaux & les
» plus glorieux jours de sa vie, &c. »

C'est l'usage à la fin de ces sortes de discours prononcés par les Avocats généraux, d'apostropher les Avocats & les Procureurs, & de le faire conformément au sujet du discours. « Avo-
» CATS, dit M. de Gueidan, l'héroïs-
» me étant une vertu du cœur, d'où
» naissent les généreux sentimens, les
» sages conseils, & ces actions qui for-
» cent l'estime publique, vous pouvez
» y participer. Il y a du courage, il est
» vrai, à oser dire dans des occasions
» délicates la vérité toute entiére; mais
» il y en a davantage, & de plus il y a
» de la sagesse à taire ces affreuses véri-
» tés, qui ne vont qu'à immoler l'hon-
» neur des familles à l'animosité des
» parties & à la malignité du public,
» &c. » Il étoit difficile de parler d'héroïsme aux Procureurs. C'est néanmoins une espéce d'héroïsme dans le Procureur que le désintéressement.

« Procureurs, dit M. de Gueidan, » que vous recommanderons-nous? » Sans doute l'amour de la justice, » mais jusqu'au mépris de l'intérêt. » Cette condition vous est si essentielle, » que c'est parce qu'on la néglige, que » s'introduisent tous les abus reprochez » à votre profession, &c. »

Les plaidoyers de M. de Gueidan ne sont pas moins éloquens, ni moins instructifs que ses discours moraux. Il y a autant de génie que de justesse d'esprit dans celui où il s'agit de sçavoir, *quel nombre de témoins est requis dans les testamens faits en tems de peste.* Malgré les nombreuses autorités des Jurisconsultes qui se combattent sur ce point, & plusieurs Arrêts des Parlemens contraires les uns aux autres, M. de G. met l'affaire qu'il traite dans un si beau jour, qu'il est impossible de ne pas suivre ses conclusions. Il lui suffit pour cela de distinguer les différens dégrés de contagion; ce qui lui donne lieu de faire une peinture admirable de la peste de Provence, qui désola cette Province en 1720. On croit lire la description que Thucydide a faite de la peste de l'Attique. Je ne la comparerai pas cette peinture de la peste de Provence à celle que

Lucréce a faite au ſixiéme livre de ſon Poëme *De rerum naturâ* ; elle eſt trop poëtique, pour que M. de Gueidan ſe ſoit propoſé de l'imiter, non plus que celle du troiſiéme livre des Géorgiques de Virgile. « Ce n'étoit plus cette Ville » [Aix] diſtinguée ſurtout par la mul- » titude & la ſociété de ſes habitans. » La frayeur qu'inſpire une maladie » inconnuë, auſſi différente dans ſes » ſymptômes, qu'elle étoit terrible dans » ſes effets, avoit répandu la ſolitude, » & rompu toutes les liaiſons. Partout » regnoit un affreux ſilence, qui n'é- » toit interrompu que par un bruit en- » core plus affreux : c'étoit celui des » voitures funébres qui tranſportoient » les cadavres. Horrible ſpectacle, qui » faiſoit voir d'avance aux Citoyens de » cette malheureuſe Ville, même avant » leur mort, quel ſeroit le triſte convoi » de leurs funérailles. Repréſentez- » vous ces inflammations cruelles, qui » exhaloient au loin une odeur de » mort ; (1) ces yeux tantôt éteints &

(1) Spiritus ore foras tetrum volvebat odorem,
Rancida quo perolent projecta cadavera ritu.
Lucr. l. 6.

» tantôt pleins de feu, (1) ces chutes
» subites, ce venin qui se glissoit à
» l'instant dans tout le corps, & saisis-
» soit tous les membres. Tout ce qui
» s'offroit à la vûë, n'étoit qu'appareil
» funébre, tout ce qu'on entendoit n'é-
» toit que gémissement. . . . Le voisin
» étoit pour son voisin un objet de ter-
» reur, l'ami pour son ami (2) : tout
» étoit suspect. On ne respiroit l'air
» qu'à regret. . . . Pour les lieux & les
» personnes que le mal avoit saisis,
» l'horreur en étoit si grande, qu'on ne
» mettoit point de différence entre les
» approcher & mourir. (3) De-là, la na-
» ture oubliée, l'amitié trahie, tous les

(1) Et duplices oculos suffusâ luce rubentes,
Quippe patentia cum totas ardentia noctes
Lumina versarent oculorum, expertia somno.
Ibid.

(2) Nam quicumque suos fugitabant visere ad ægros,
Vitaï nimiùm cupidi, mortisque timentes. *Ib.*

(3) Illud in his rebus miserandum & magnopere unum
Ærumnabile erat, quod ubi se quisque videbat
Implicitum morbo, morti damnatus ut esset,
Deficiens animo, mœsto cum corde jacebat
Funera respectans. *Ibid.*

» droits lâchement violez. De-là, les
» malades réduits d'abord à l'extrémi-
» té, par l'abandonnement & le déses-
» poir où ils se trouvoient, &c. »

Je n'entre point ici dans le fond de la cause, quelqu'intéressante qu'elle soit. Toutes celles qui sont traitées ici ne le sont pas moins, surtout celles où il s'agit de sçavoir, *si les Testamens Olographes peuvent être admis en faveur des pauvres*; celle qui regarde une *contestation entre deux Hôpitaux*; celle où l'on discute *si un homme peut instituer héritiers les enfans légitimes à naître de sa fille adultérine*; sur *un fils qui se disoit dèshérité pour cause de Religion*; sur *un Testament attaqué pour cause de suggestion*; si *l'on peut informer, & rendre un Décret contre les Avocats, lorsqu'ils n'avancent que ce qui leur est suggeré par leurs parties.* On voit à la suite de ce dernier plaidoyé l'Arrêt de la Cour du Parlement, qui confirme le décret & condamne l'Avocat accusé, à une réparation & à une amende. Le Discours & l'Arrêt, font deux piéces curieuses. Rien n'est plus agréable à lire que ces sortes de Discours, où d'abord le pour & le contre sont traités problématiquement, & où l'Avocat Général du Roi expose ensuite, & ap-

puye ſon ſentiment, de maniére qu'on ne peut s'empêcher de conclure comme lui. C'eſt ce qui rend aſſez rare la différence entre les concluſions d'un Avocat du Roi judicieux & éclairé, & le prononcé des Juges. On trouve encore ici deux queſtions curieuſes. La premiére, ſi *un Mineur peut inſtituer héritier ſon Curateur*. La ſeconde, ſi l'*enfant* né un an & douze jours après l'embarquement de ſon pere, pour un voyage de long cours, eſt légitime. Il feroit à ſouhaiter que toutes les *Cauſes célébres*, qu'on a données au Public, euſſent été auſſi bien traitées qu'elles le ſont ici. On n'y trouveroit ni verbiage, ni confuſion, ni de ces traits ridicules de faux bel-eſprit, qui les défigurent. Je ne vous dirai rien du Diſcours prononcé par Monſieur de Gueidan, Préſident à Mortier, le 25 Août de cette année, à ſa réception à l'Académie de Marſeille. Ce Diſcours ſimple & noble, n'eſt que de trois pages, & contient en peu de mots un fort bel éloge de feu M. le Maréchal de Villars, fondateur & protecteur de cette Académie.

Je vous ai déja annoncé la *Méchanique générale* de M. l'Abbé *Deidier*, Professeur de Mathématique aux Ecoles Royales d'Artillerie de la Fere, contenant la Statique, l'Airometrie, l'Hydrostatique & l'Hydraulique : ce qui forme une suite de la mesure des surfaces & des solides. * Après l'Epitre Dédicatoire à Son Altesse Sérénissime M. le Comte d'Eu, on trouve une Préface fort belle, digne d'un Géometre, d'un Physicien & d'un homme d'esprit. L'Auteur commence par définir la Méchanique, non la science des machines, comme quelques-uns font, mais la science du mouvement, ou la science universelle de tous les effets que la nature & l'art produisent dans les corps. L'Auteur fait une peinture fidele & agréable de la Physique des anciens, c'est-à-dire, de celle qui régnoit avant que le Pere de la vraie Philosophie, le grand Descartes, eut dessillé tous les yeux. Avant lui la Mathématique étoit aussi ténébreuse que la Physique, & Méchanique générale.

* A Paris, ruë S. Jacque, chez Jombert 1741. *in*-4°. L'ouvrage partagé en deux livres est orné, à la tête de chacun, d'une vignette de la main du célébre Cochin le fils.

M. l'Abbé D. paroît faire fort peu de cas d'Euclide, de Diophante, &c. Lorſqu'on ne médit des Anciens que par rapport à la Mathématique & à la Philoſophie, on a toujours raiſon, & on ne peut les mépriſer trop. Il n'en eſt pas de même par rapport aux Belles-Lettres, à l'Hiſtoire, à l'Eloquence, à la Poëſie, où nous ne les avons point encore égalez. Ce qu'il y a de ſingulier eſt que certains Phyſiciens modernes, qui font profeſſion de les mépriſer auſſi, ne laiſſent pas de tomber, comme eux, dans le galimathias, & de chercher, contre l'intention de leur Maître, dans un être logical la cauſe des effets naturels.

Il eſt certain que le mouvement fait tout. L'horreur du vide & l'attraction ſont des chimeres. Mais ſi nous nous en tenons là, nous n'en ferons pas plus ſçavans. Le mot de mouvement eſt aſſurément plus clair que celui de qualité occulte, qui ne réveille aucune idée. Mais cela ſuffit-il pour des Philoſophes, & pour avoir droit de nous moquer des Anciens ? Eſt-ce aſſez de dire, par exemple, que la chaleur du feu eſt cauſée par le mouvement ? Nous devons ſans doute aller plus loin.

Le mouvement a des loix invariables. La Géométrie jointe au calcul en fait découvrir tous les jours, qui peuvent conduire bien-loin par rapport au méchanisme des corps sensibles : ce qui est plus difficile à l'égard des petits corps insensibles, qui composent les corps sensibles. Comment trouver, par rapport à ces petits corps, le rapport des masses, des vitesses, des espaces parcourus, & des tems ? Cependant les experiences peuvent nous aprendre beaucoup de choses sur cet article. Mais il faut les faire avec attention, & les réïtérer souvent. Les expériences s'ajustent quelquefois à nos préjugés. C'est ce qu'on reproche à Messieurs les Neutoniens.

M. D. distingue donc dans la nature deux sortes de Méchanisme ; l'un qui concerne les corps sensibles, & l'autre qui regarde les parties insensibles de ces corps. Il appelle le premier méchanique générale, & au second il donne le nom de méchanique particuliere. Du reste les Loix de la méchanique particuliere sont comprises dans les loix de la méchanique génerale : ainsi M. D. ne s'est attaché qu'à bien détailler celles-ci. Son ouvrage comprend quatre par-

ties : Dans la premiere il traite du mouvement des corps solides : Dans la seconde il considere les solides dans les fluides, & les fluides entre eux : Dans la troisiéme il examine le mouvement de l'air : Et dans la quatriéme le mouvement des fluides.

Le mouvement direct ou réfléchi peut se faire ou en ligne droite, ou en ligne courbe, & l'un & l'autre de ces mouvemens peut être ou uniforme ou acceleré. Dans le mouvement uniforme & en ligne droite, le corps suit toujours la même direction, & parcourt des espaces égaux dans des tems égaux. C'est le mouvement le plus simple, & c'est celui qu'on examine ici dans le 2. chap. de la 1. part. après avoir donné dans le premier les définitions & les principes nécessaires. Les corps peuvent avoir differens rapports de masses, de vitesses, de forces, d'espaces & de tems. En suposant la connoissance de quelques-uns de ces rapports, on parvient à découvrir les autres, & à connoître les loix de la nature. Notre Auteur se sert ici du calcul, en faisant voir qu'on peut aussi les conclure par le simple raisonnement.

La pesanteur, quelle qu'en soit la cause, n'abandonnant jamais les corps,

doit agir ſur eux avec plus de force que les agens extérieurs, qui après leur avoir communiqué une premiere impreſſion, n'agiſſent plus du tout ſur eux. Au contraire un corps pouſſé par ſa peſanteur reçoit à chaque inſtant une nouvelle impreſſion; d'où il ſuit néceſſairement que ſon mouvement doit être acceleré à chaque inſtant. On ſçait que Galilée eſt le premier qui a trouvé que les corps qui deſcendent librement, reçoivent dans des tems égaux des accroiſſemens égaux de viteſſe. C'eſt ce qu'on nomme mouvement uniformément acceleré. Du même genre eſt le mouvement retardé, c'eſt-à-dire, le mouvement d'un corps pouſſé avec une direction contraire à celui de ſa peſanteur. Mais cette obſervation ne regarde que les corps de notre athmoſphere; on n'a pu faire d'expériences par rapport aux corps plus éloignés de la terre. On ne peut que faire des hypotheſes au ſujet de ces corps; hypotheſes qui peuvent être fort mal fondées, n'en déplaiſe à nos modernes Aſtronomes.

Le centre de peſanteur ou de gravité eſt le point autour duquel toutes les parties d'un corps ſont en équilibre; de maniere que ſi ce centre ne ſe meut

point, toutes les parties ſont dans un parfait repos. De même ſi pluſieurs corps unis par un même lien ſe contre-balancent autour d'un même point, ce point ſe nomme centre d'équilibre. L'Auteur ayant traité amplement cette matiere dans ſa *Meſure des ſurfaces & des ſolides*, n'en donne ici que les regles générales. Dans le même chapitre il traite des forces vives & des forces mortes. Quoique nous ayons expliqué en quoi conſiſte cette difference, lorſque nous avons parlé de la diſpute entre Madame la Marquiſe du Châtelet & M. de Mairan, nous répéterons ici en quoi elle conſiſte.

La force *morte* eſt l'effort que fait une puiſſance ſur un corps, ſans pouvoir ſurmonter l'obſtacle qui empêche le corps de ſe mouvoir. Tel eſt l'effort que fait la peſanteur ſur un corps qui ſe trouve arrêté par un obſtacle perpendiculaire à la direction de ſon centre de gravité. Car alors ce centre de gravité ne pouvant deſcendre plus bas, toutes les parties du corps ſont autour de lui dans un parfait repos. La force *vive* eſt la force qui meut actuellement le corps. M. de Leibnitz fut le premier qui s'imagina que ces deux ſortes de forces

étoient de différente nature. Selon lui, les forces mortes sont entr'elles comme les masses multipliées par les vitesses : au contraire, les forces vives sont comme les masses multipliées par les quarrés des vitesses. Des expériences mal interprétées, dit M. D. le firent tomber dans cette erreur. Son sentiment fut rejetté avec mépris en Angleterre, & réfuté sérieusement en France. Après sa mort, M. Bernoulli réveilla la question. Ce sçavant Géometre envoya à notre Académie des Sciences un Discours sur les loix du mouvement, imprimé en 1727 chez Jombert ; mais l'Académie n'adopta point sa distinction des forces *vives* & *mortes*. Elle fit imprimer en 1728 une Dissertation de M. de Mairan, » où cet » illustre Académicien, dit M. l'Abbé » Didier, traita la matiere avec toute la » profondeur de son génie, & fit voir » l'inutilité de cette frivole distinction.« M. D. de son côté écrivit alors contre l'opinion de M. de Leibnitz. Sans suivre la même route que M. de Mairan, il étoit d'accord avec lui dans toutes les conclusions. On trouve ici sa Dissertation sur cet article, en forme de remarque. Vous sçavez que Madame du Châtelet a donné dans l'opinion de Leib-

nitz, & qu'elle a auſſi été réfutée par M. de Mairan, auquel elle n'a pas répondu ſolidement ; ce qui a empêché l'Académicien de lui répliquer.

L'Auteur enſeigne dans ſon ſixiéme chapitre la maniere de connoître ſi un corps appuyé ſur l'un de ſes côtés doit reſter en place ou tomber. Le clocher de Piſe, & quelques autres édifices bâtis dans le même goût, ont toujours ménacé ruine, & cependant ils ſont toujours demeurés immobiles, parce que la direction de leur centre de gravité paſſe par leur baſe. Lorſqu'il arrive qu'un corps, cru bien appuyé, tombe, c'eſt que la direction de ſon centre tombe hors de ſa baſe ; alors le centre doit ſuivre l'impreſſion de la peſanteur.

On enſeigne en quoi conſiſtent ce qu'on appelle *force compoſée*, (qui eſt la force de la direction moyenne, lorſque pluſieurs forces, qui ont differentes directions, agiſſent en même tems ſur un même corps,) & les *forces compoſantes*, qui ſont les forces des autres directions. Le mouvement qui en réſulte s'appelle *mouvement compoſé*. On en diſtingue pluſieurs ſortes, expliquées ici fort clairement d'après la Méchanique de M. Varignon. L'Auteur

traite à part du mouvement des pendules, & de la maniere de trouver leur centre d'oscillation. Il examine aussi le mouvement des corps projettés, & donne en même tems la théorie & la pratique du jet des bombes. Ce sont, selon lui, des découvertes *tout-à-fait nouvelles*, touchant la maniere de tirer sur un but, qui est au-dessus ou au-dessous du niveau de la batterie.

Les machines sont ou simples ou composées. Les simples sont au nombre de cinq : le levier, la poulie, la rouë dans son essieu, la vis & le coin. Les machines composées ne sont que des combinaisons des machines simples, & leur nombre n'en peut être limité : aussi on en invente tous les jours. On voit ici le calcul des forces des cinq machines simples. L'Auteur craignant de trop s'étendre, renvoye à l'*Architecture hydraulique* de M. Belidor, imprimée chez Jombert. A la fin de l'Ouvrage de M. D. il y a des réflexions nouvelles sur le frottement des machines. » Une seule » experience, dit-il, faite sur une ma- » chine d'une certaine matiere, suffit » pour déterminer par le plus simple » calcul arithmétique le frottement de » toutes les machines de même espéce

» & de même nature ; quelle qu'en soit » la grandeur, ou la petitesse, & de » quelque poids qu'elles puissent être » chargées. « Il se flatte que le Public verra ce morceau avec plaisir, & qu'il fera à son nouvel ouvrage le même accueil qu'il a fait aux précédens. Je ne vous donne ici qu'une partie du plan de cet Ouvrage ; c'en est assez pour vous faire juger à peu près de ce qu'il contient. Tout le méchanisme des corps fluides & solides s'y trouve compris. Les loix générales y sont exactement détaillées, & accompagnées de questions, de problemes & de remarques physico-géométriques.

Ouvrages nouveaux.

Je vous annonce deux Livres nouveaux, qui ne sont pas indifferens. 1°. Un *Traité des opérations de Chirurgie*, avec les figures & la description des instrumens qu'on y employe, & une introduction sur la nature & le traitement des playes, des abscès & des ulceres. C'est un ouvrage écrit en Anglois par M. *Sharp*, Chirurgien de l'Hôpital de Guy à Londres, & traduit en françois sur la troisiéme édition, par M. *Jault*, Docteur en Médecine. A Paris chez les fréres Guerin, ruë S. Jacque 1741. *in-*

12. Je ne vous rendrai aujourd'hui aucun compte de ce Livre très-estimé : je me contente de vous dire que l'impression en est très-belle & digne de l'ouvrage. L'esprit judicieux & le sçavoir du Traducteur est un préjugé favorable pour le mérite de l'ouvrage.

2°. Il paroît une nouvelle édition très-augmentée, & ornée de figures en taille-douce, d'un Livre qui a eu jusqu'ici beaucoup de cours, & qui est en effet très-curieux. C'est la *Description de Paris, de Versailles, de Marly, de Meudon, de S. Cloud, & de toutes les autres belles Maisons & Châteaux des environs de Paris* : contenant l'Histoire de Paris, son Gouvernement Ecclésiastique, Civil & Militaire, & la Description du Quartier de la Cité, qui est l'ancien Paris, &c. par M. *Piganiol de la Force*. Ce Livre en huit gros volumes *in-12*, se vend au Palais chez Theodore le Gras dans la Grand'Sale & autres Libraires. 1742. Il sera l'année prochaine le sujet de plusieurs de mes Lettres.

On traduit actuellement un bon Livre Anglois, intitulé : *The state of Physick ancient and modern considered, vith à Plan for the improvement of it.* C'est-à-dire, *Considérations sur l'état de la Médecine ancienne & moderne, avec un plan pour*

perfectionner celle-ci. Par M. CLIFTON, Docteur en Médecine, du College des Médecins & de la Société Royale de Londres, Médecin de Son Altesse Royale le Prince de Gales. Cet Ouvrage ne peut manquer d'être aussi bien reçu en France, qu'il l'a été en Angleterre. C'est un Livre à la portée de tout le monde, & que, sans être medecin, chacun pourra lire avec autant de plaisir que d'utilité.

J'ai oublié de vous marquer dans ma derniere Lettre, que le grand Ouvrage sur les *Principes du mouvement & de l'équilibre*, dont je vous ai rendu compte, & dont on fait tant de cas, est de M. *Trabaut*, Philosophe aussi modeste que profond.

De Bure l'aîné a acquis depuis peu le fond de Librairie de feu le Sieur *Pilorget* Libraire, au nombre de 18000 volumes, tous sur des matieres singulieres, dont il fera la vente à l'amiable dans le courant du mois prochain.

Je suis, &c.

Ce 23 *Décembre* 1741.

Fautes à corriger dans la Lettre 390.

p. 3·6. *lig.* 1. à témoin, *lisez* à témoins.
p. 339. *lig.* 25. inpretation, *lisez* interpretation.
p. 348. *lig.*26. parut pitoïable, *lisez* fut trouvé pitoïable.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES

LETTRE CCCXCIII.

LE Tasse & l'Arioste joüissent maintenant, Monsieur, de l'avantage d'être bien traduits dans notre Langue, & ils sont redevables de cet honneur peu commun à M. *Mirabeau*, qui, non content de nous avoir donné la Traduction de la *Jerusalem délivrée*, a fait paroître depuis peu celle du *Roland furieux*; en sorte qu'on peut dire qu'il a travaillé à la gloire des deux plus grands Poëtes modernes qui ayent illustré l'Italie; son nom marchera donc desormais à la suite des fameux Originaux qu'il a si bien copiés. Les deux Traductions ont paru assez à propos, dans un siécle où l'étude de la Langue Italienne, aussi négligée parmi nous

Roland furieux. Traduction nouvelle.

que celle de la Grecque & de la Latine, a fait place à certaines études ou frivoles ou arides. Je vais commencer par vous dire quelques particularités de la vie de l'Arioſte ; je vous parlerai enſuite de ſon Poëme, & de la Traduction nouvelle.

L'Arioſte vint au monde l'an 1474. dans la ville de Reggio, dont le Comte Nicolo Arioſto ſon pere étoit Gouverneur. Ses Ancêtres étoient ſortis de Boulogne leur patrie, pour venir s'établir à Ferrare, où Lippa Arioſta, femme d'Obizon, troiſiéme Marquis d'Eſte, leur avoit procuré des biens & des dignités. C'eſt pour cela que l'Arioſte a enchaſſé habilement dans ſon Poëme l'éloge de l'illuſtre Maiſon d'Eſte. Né avec un génie poëtique, & une imagination très-vive, il s'y livra preſque dès ſon enfance. Il s'amuſoit dans la maiſon paternelle à compoſer de petites Comédies, qu'il repréſentoit avec ſes freres & ſes ſœurs, comme M. Chancel de la Grange le dit de lui-même dans la Préface de ſon Theatre. Il s'appliqua auſſi dans ſa jeuneſſe à la Poëſie Latine, & par les eſſais qui nous en reſtent, on juge qu'il auroit pû réuſſir dans cette Langue. Sadolet & Bembe ſes amis,

grands Latinistes, l'y exhortoient ; mais se sentant plus de talent & de goût pour la Poësie Toscane, il n'écouta point leur avis. » J'aime mieux, leur dit-il, » être le premier des Poëtes Toscans, » que de me voir dans un rang inferieur » entre les Poëtes Latins. « Le célébre Racine, dont peu de gens connoissent le talent pour les vers latins, a heureusement pensé comme notre Poëte. On voit par un élégant échantillon, imprimé dans le *Recueïl de Piéces d'Histoire & de Litterature*, chez Chaubert, qu'il auroit pû briller sur le Parnasse Latin entre les Rapins, les Commires & les Santeuls : cet honneur eût-il valu celui de marcher au moins à côté du grand Corneille ?

L'Arioste s'attacha au Cardinal Hippolyte d'Este, frere d'Alphonse I. Duc de Ferrare. Il lui dédia son Poëme de *Roland*, & il entra fort avant dans sa faveur. Il perdit néanmoins ses bonnes graces dans la suite. Après la mort du Cardinal, notre Poëte s'attacha au Duc Alfonse son frere. Les douze ou treize années qu'il passa depuis à la Cour de de ce Prince, furent les plus heureuses de sa vie. Alfonse, Prince d'un esprit cultivé, & qui se connoissoit en hommes

d'esprit, ce qui n'est pas aussi aisé qu'on se l'imagine, fe vouloit toujours avoir l'Arioste avec lui. Il aimoit les Lettres aussi bien que le Cardinal; mais de plus il aimoit les fêtes, les spectacles, les plaisirs; ce qui étoit aussi du goût de notre Poëte. Ce fut pendant ce tems-là, que pour amuser Alfonse, il traduisit en Italien quelques Comédies de Plaute & de Térence, & qu'il composa dans le goût de ces deux Poëtes les cinq Comédies que nous avons de lui, sçavoir, *la Cassaria*, *Gli suppositi*, *la Lena*, *il Négromante*, & *la Scolastica*. Ces Comédies & surtout les *Supposés* s'attirerent de grands applaudissemens, & elles furent souvent representées sur le beau théatre de Ferrare. La plus brillante jeunesse de la Cour, & même les proches parens du Duc ne dédaignoient pas d'y joüer des rôles. L'Arioste composa encore d'autres Ouvrages. Il fit des Sonnets, des Madrigaux, des Ballades, des Chansons, & de ce que les Italiens nomment *Capitoli* : il ajoûta cinq Satyres à deux autres qu'il avoit faites auparavant. Enfin il mit son *Roland furieux* dans l'état où il est aujourd'hui.

Ce Poëme, dont il y avoit déja eu

cinq éditions, ne contenoit d'abord que quarante Chants : L'Auteur y insera dans la suite plusieurs morceaux qui l'obligerent de le diviser en quarante-six. Après l'avoir ainsi corrigé, augmenté, perfectionné, & y avoir travaillé pendant trente ans, il le fit paroître sous cette nouvelle forme, un an seulement avant sa mort. A la tête de cette édition faite à Ferrare en 1532. on voit, avec les amples privileges de l'Empereur Charle-Quint, du Duc de Ferrare, du Duc de Milan, & de la République de Venise, celui que le Pape Clément VII. accorda à l'Auteur : ce sont autant de magnifiques éloges, que tous ces Princes, sans en excepter le Pape, font du Poëme & du Poëte. Bayle dans son Dictionnaire, article de Leon X. prétend que ce Pape donna aussi une Bulle en faveur de l'Arioste, où il menaçoit d'excommunier tous ceux qui blâmeroient son Poëme, & qui en empêcheroient le débit. Mais M. Mirabeau révoque ce fait en doute, à cause du silence de tous les Auteurs qui ont écrit la vie de ce Poëte. L'Arioste mourut en 1533. âgé de 59 ans. On lui érigea dans la suite un magnifique tombeau, ainsi qu'on devroit faire à tous les hommes

illuſtres, pour exciter l'émulation, & reconnoître le mérite rare. Ses mœurs étoient douces, ſa converſation agréable & enjoüée, ſurtout avec les femmes, qu'il aimoit beaucoup, malgré tout le mal qu'il en dit dans le cours de ſon Poëme. Il tint lieu de pere à la plûpart de ſes freres & de ſes ſœurs, demeurés orphelins fort jeunes. Son caractere liant le faiſoit rechercher de tout le monde. Auſſi honnête homme qu'excellent Poëte, on ne put pas dire de lui, *il n'a point de vertus, il n'a que des talens.* Exempt d'avarice & de jalouſie, les qualités de ſon cœur lui firent autant d'honneur que celles de ſon eſprit ; & il s'attira pendant ſa ſa vie une ſorte de vénération, qui eſt rarement accordée au métier de la Poëſie. Celui que je viens de peindre, étoit d'une ſanté extrémement délicate ; il eut cependant pluſieurs maîtreſſes, & il ne ſe maria jamais.

A l'égard de ſon fameux Poëme de *Roland furieux*, le Traducteur lui-même convient qu'il n'y faut pas chercher une exacte régularité. Il y régne au contraire d'un bout à l'autre un cahos & un deſordre, qui en font un poëme monſtrueux. C'eſt un amas d'imaginations folles & comiques, d'a-

ventures bisarres, de rencontres imprévuës, de combats chimériques & d'intrigues compliquées. Les Enchanteurs, les Géants, les Fées, les Paladins, sont les acteurs de ce Poëme, qui approche bien plus de l'heroïcomique que du véritable épique. Roland, qui en fait le sujet, n'interesse en aucune façon; il s'évanoüit dans la foule de plusieurs autres heros indifferens à l'action principale, & le Poëte ne parle de lui que dans trois ou quatre chants. Le Poëme en a pourtant quarante-six, mais tous indépendans les uns des autres, sans liaison, & sans suite nécessaire. C'est une riviere divisée en plusieurs bras, qui ne forment que plusieurs petits ruisseaux séparés, & non un grand fleuve, dont le cours soit majestueux, tels que l'*Iliade*, l'*Eneïde*, la *Jerusalem délivrée*, le *Paradis perdu*. Je ne dis rien de la liberté que l'Arioste a prise de mêler dans son Poëme le vrai avec le faux, le sacré avec le profane, l'Histoire sainte avec la Fable, les mysteres de notre Religion avec des intrigues Romanesques: assemblage extravagant, qui n'a point choqué les yeux Italiens. Il fait jurer hardiment le vrai Dieu par le fleuve du Styx, comme le Jupiter du Paganisme.

On prétend que l'Arioste ayant présenté son Poëme au Cardinal d'Este, celui-ci après l'avoir lû, lui dit : » Où » diable, Seigneur Arioste, avez-vous » pris toutes ces balivernes? « *Ove diavolo, Signor Ariosto, avete pigliate tante coglionerie ?* M. Mirabeau ne convient point encore de ce fait, & il le regarde » comme une de ces anecdotes toujours » suspectes, que la jalousie enfante, » que la malignité adopte, & que la » crédulité perpetue. « Après avoir employé cinq pages de sa Préface à le réfuter, il le renvoye avec la Bulle de Leon X. dont j'ai parlé ci-dessus ; comme si le mot du Cardinal de Ferrare étoit injurieux à la mémoire de l'Arioste. Pour moi, je crois que ce Cardinal a fort bien pû parler de la sorte en plaisantant, & pour marquer au Poëte sa surprise sur la burlesque fécondité de son imagination. Il faut des raisons solides & non des doutes sans fondement, pour détruire une tradition.

Au reste le *Roland furieux* a été fait d'après *l'Orlando innamorato* de Matteo Boïardo, Comte de Scandione, & d'après le *Morgante* du Pulci. Son Poëme n'en a pas moins le mérite de la nouveauté, ni lui le mérite de l'invention.

En adoptant les héros du Boïardo, l'Arioste leur donne des caracteres plus marqués, plus beaux, mieux soutenus, & il n'en adopte, pour ainsi dire, que les noms *. Cependant les avantures des héros de l'Arioste supposent celles qui leur sont déja arrivées dans le Boïardo ; mais la connoissance des unes n'est nullement nécessaire pour l'intelligence des autres. » *L'Orlando furioso*, » dit le judicieux Traducteur, est un » Poëme qui se soutient par lui-même, » & indépendamment de tout ce qui a » précedé. «

Malgré les défauts énormes qui déparent le *Roland furieux*, ce Poëme est regardé comme un chef-d'œuvre par les Italiens, dont plusieurs poussent l'admiration jusqu'à le mettre fort au dessus de la *Jerusalem délivrée* du Tasse. Mais quelle difference ! Le P. Rapin l'a bien fait sentir dans ses *Réfléxions générales sur la Poëtique*, & tous les

* Castelvetro dit dans son Commentaire sur la Poëtique d'Aristote, que les noms de *Mandricard*, de *Sacripant*, de *Gradasse*, d'*Agramant*, &c. que le Boïardo a donnés aux héros de son Roman, & que l'Arioste a adoptés dans le sien, étoient les noms de famille de quelques Païsans ses vassaux.

connoiſſeurs adopteront ce qui ſe diſoit communément du tems de M. Godeau, *que le tombeau de l'Arioſte étoit dans le Taſſe*. On ne peut nier cependant que notre Poëte n'ait de grandes parties : la pureté & l'élégance du ſtyle, l'heureux choix des termes, un tour fin & naïf, qui charme ceux qui entendent bien la langue ; une gayeté, un badinage répandus par tout ; des ſentimens délicats & naturels, des deſcriptions riantes, des peintures tendres & voluptueuſes, & ſouvent des morceaux de Poëſie ſublime : voilà ce qui a rendu ce Poëte ſi recommandable : voilà ce qui fait pardonner ſon défaut de jugement ; & toutes ſes folies ; de même qu'on a dit d'Achille, que ſa valeur faiſoit diſparoître tous ſes défauts. Le Roland de l'Arioſte, dit M. Mirabeau, reſſemble à ces perſonnes qui, avec des traits irréguliers, ne laiſſent pas de plaire beaucoup ; parce qu'elles ont, comme dit la Fontaine,

Cette grace plus belle encor que la beauté.

Il faut convenir que le *Roland furieux* eſt bien difficile à traduire, étant écrit d'un ſtyle ſi naïf & ſi élégant. Le ſérieux, le noble, le grand, le ſublime même, ſont bien plus aiſés à ſaiſir, que

cette ingénieuse naïveté. Le Traducteur a dû encore trouver une autre difficulté dans la modestie de notre langue. La licence de l'Arioste est plus un défaut de son siécle, que le sien propre. Ce que nous ne pouvons souffrir aujourd'hui, étoit regardé il y a deux cens ans comme un simple badinage. Ces scurrilités ne faisoient alors aucune impression. Est-ce que notre siécle seroit plus vertueux ? M. Mirabeau cite pour exemple la Comédie *des trois Tirans*, d'*Agostino Ricchi*, qui fut representée à Boulogne au couronnement de Charle-Quint, devant l'Empereur & sa Cour, & en présence du Pape Leon & des Cardinaux. Cette piéce est dans le genre des Comédies les plus licentieuses d'Aristophane.

Une preuve encore plus forte de l'indéférence avec laquelle on regardoit il n'y a guéres plus d'un siécle ce qui nous choque tant aujourd'hui, est que le Poëme de l'Arioste a été traduit litteralement par François Rosset, & que cet Ouvrage, où le Traducteur n'a omis aucune des libertés qui nous révoltent le plus, a été dédié à la Reine Marie de Médicis. Tout cela prouve que nos ancêtres, dont nous vantons tous les jours

l'innocence, & dont nous regrettons les mœurs, n'étoient pas si scrupuleux que nous dans le langage. Nous sommes aujourd'hui dans le discours ce qu'ils étoient dans leurs mœurs, & dans nos mœurs ce qu'ils étoient dans le discours. Cependant le Reverend Pere *Raimond Missori*, de l'Ordre de S. François, n'a pas fait difficulté de mettre son nom à l'édition qu'il en a donnée à Venise en 1730. C'est la plus belle de toutes. Quel est aujourd'hui parmi nous, je ne dis pas le Régulier, mais le simple Clerc, qui osât hautement se charger d'un pareil soin? C'est à peu près la réfléxion de M. Mirabeau.

Outre la traduction de Rosset, qui est très-mauvaise, M. M. en cite une autre de Gabriel Chappuis. Il paroît qu'il n'en a point connu une troisiéme, que je crois la plus ancienne de toutes; puisqu'elle est de 1571, c'est-à-dire; trente-six ans après la mort de l'Arioste. Je l'ai actuellement sous les yeux, & elle ne porte point le nom du Traducteur. Quoique le langage en soit surané, je l'ai parcouruë avec une sorte de plaisir; elle ne manque pas communément d'exactitude & de fidelité. L'Editeur, qui se nomme *Jean des Gouttes*,

l'a dédiée à Hippolyte d'Este, Cardinal de Ferrare, autre que le Protecteur de l'Arioste. Ce des Gouttes n'étoit pas du sentiment de ceux qui voudroient qu'on traduisît les Poëtes en vers. Dans son Epitre dédicatoire il apporte les raisons sensées, pour lesquelles le Traducteur anonyme a rendu *un si bel œuvre en prose, laissant là les rimes & les mesures.* Je vais citer ses propres paroles, qui renferment les principales régles de la traduction, & où il déclare que les versions rimées ne valent rien. » Et
» qu'ainsi soit, dit-il, témoins en sont
» maints Poëtes Provençaux & Picards,
» qui à cause de leur peu de grace, &
» rudesse de vers, n'ont pû durer jus-
» qu'à ce présent siécle plus heureux ;
» ayant toutes langues, soit gramma-
» ticales ou vulgaires, toujours été
» corrompuës par la nécessiteuse con-
» trainte, ou trop grande liberté de
» Poësie. Bien est-il vrai que ledit
» Translateur, outre la commune es-
» timation de ceux qui sans difference
» de traduction à paraphrase, ou de
» paraphrase à glose, disent que tout
» fidéle interpréte ne rendra mot pour
» mot, a suivi cet autre Virgile pres-
» que tout de mot à mot : tant s'en

» faut - il qu'il ait omis un seul trait de
» sa naïve candeur ; & n'y a ajoûté
» seulement que quelque particularité
» revocable, pour lier les couplets ou
» huitains, qui par licence poëtique
» aucune fois déjoignent ou réiterent
» une même sentence, &c.

M. Mirabeau condamne l'usage où sont beaucoup de gens de dire, *Roland le furieux*, au lieu de *Roland furieux :* cet usage, dit-il, introduit *par nos vieilles traductions*, est également contraire à l'analogie de notre langue, & à la pratique des Italiens, qui disent toujours *le Roland furieux*, ou simplement *le furieux.* J'avouë que c'est mal parler de dire *Roland le furieux :* mais ce ne sont pas nos vieilles traductions, au moins celle que je viens de citer, qui ont amené cet usage. Le Traducteur anonyme a intitulé ce Poëme *Roland furieux*, comme M. Mirabeau.

Il ne reste plus qu'à citer quelques morceaux de ce Poëme, pour vous faire juger, autant que cela se peut, du goût du Poëte & de celui du Traducteur. Je vais copier ici le portrait que fait l'Arioste de la Fée Alcine dans le 7e chant. Quoique nos faiseurs de Romans l'ayent souvent appliqué à leurs heroïnes, il

n'en aura pas moins pour vous les graces de la nouveauté :

» * La beauté du Palais de la Fée » consistoit moins encore dans la ma- » gnificence, que par ce qu'il étoit ha- » bité par tout ce qu'il y avoit au mon- » de de plus aimable & de plus gra- » cieux. Car ceux qui le remplissoient, » peu differens les uns des autres, » étoient tous à la fleur de leur âge, » & dans la plus grande force de leurs » agrémens. Alcine cependant les ef- » façoit tous par l'éclat de ses charmes, » comme l'astre du jour efface tous les » autres astres, par le vif éclat de sa lu- » miere. Elle étoit si belle & si bien » faite, que l'imagination féconde des » Peintres ne peut aller plus loin. Ses » cheveux longs & naturellement fri- » sés étoient du plus beau blond du » monde. Elle avoit un front ouvert, » ni trop grand ni trop petit; sous deux » sourcils noirs & déliés, étoient deux » yeux de même couleur, ou plutôt » deux soleils, pleins de douceur néan- » moins, mais avares de leurs regards; » les Amours voltigeoient sans cesse » autour d'eux; ils y empruntoient des » traits puissans pour blesser les cœurs. » Un doux mélange de lys & de roses

» décoroit ses jouës délicates ; son
» nez étoit d'une forme si parfaite, que
» la critique la plus severe n'y auroit
» rien repris. Une bouche vermeille
» paroissoit au-dessous : elle renfermoit
» un double rang de perles, que d'a-
» gréables lévres laissoient voir ou ca-
» choient à leur gré. C'est de cette bou-
» che incomparable que sortent des pa-
» roles si touchantes & si flateuses,
» qu'elles amoliroient le cœur le moins
» tendre : c'est là que se forme ce ris
» enchanteur, qui ravit & met hors
» d'eux-mêmes tous ceux qui le voyent.
» Son coû étoit d'une exacte rondeur ;
» sa gorge ferme & suffisamment élevée
» étoit de la couleur du lait ; & le mou-
» vement de son sein ressembloit à ce-
» lui des ondes qu'on voit aller & ve-
» nir le long du rivage, lorsqu'elles
» luttent contre un vent leger. Ses bras
» étoient bien proportionnés, ses doigts
» un peu longs & menus par le bout ;
» & sur sa main qui étoit petite & très-
» blanche, on n'appercevoit ni veine,
» ni tendon. Un voile impénétrable aux
» yeux d'Argus même cachoit les au-
» tres parties de son corps : mais la
» beauté de tout ce qu'on voyoit, de-
» voit être pour le reste un préjugé

» bien favorable. Enfin un petit pied
» fort bien fait servoit de base à tout
» ce charmant édifice. Les graces ne
» peuvent se cacher ; on les apperçoit
» par tout où elles sont. «

Non tanto il bel palazzo era excellente,
Perche vincesse ogn'altro di ricchezza,
Quanto c'havea la più piacevol gente,
Che fosse al mondo, e di più gentillezze.
Poco era l'un da l'altro differente,
E di fiorita etate, e di bellezza.
Sola di tutti Alcina era più bella,
Si come è bello il Sol più d'ogni stella.

Di persona era tanto ben formata
Quanto ne finger san Pittori industri,
Con bionda chioma, lunga & annodata;
Oro non è che piu risplenda e lustri.
Spargeasi per la guancia delicata
Misto color di rose e di ligustri.
Di terso avorio era la fronte lieta,
Che lo spatio finia con giusta meta.

Sotto due negri e sottilissimi archi
Son duo negri occhi, anzi duo chiari soli.
Pietosi à riguardare, à mover parchi,
Intorno à cui par ch'Amor scherzi e voli,
E ch'indi tutta la faretra scharchi,
E che visibilmente i cori involi.
Quindi il naso per mezo il viso scende,
Che non trova l'invidia ove l'emende.

Sotto quel stà, quasi frà due vallette,
La bocca sparsa di natio cinabro.
Quivi due filze son di perle elette,
Che chiude & apre un bello e dolce labro;
Quindi escon le cortesi parolette,
Da render molle ogni cor rozo e scabro;

Quivi si forma quel soave riso,
Ch'apre à sua posta in terra il Paradiso.

Bianca neve è il bel collo, e'l petto latte;
Il collo è tondo, il petto è colmo e largo;
Duo pome acerbe, e pur d'avorio fatte,
Vengono e van, come onda al primo margo,
Quando piacevol' aura il mar combatte;
Non potria l'altre parti veder' Argo:
Ben si può judicar, che corrisponde
A quel ch'appar di fuor quel che s'asconde.

Mostran le braccia sua misura giusta,
E la candida man spesso si vede,
Lunghetta alquanto, e di larghezza angusta;
Dove nè nodo appar, nè vena eccede.
Si vede al fin de la persona augusta
Il breve, asciutto, e ritondetto piede.
Gli angelici sembianti nati in cielo
Non si ponno celar sotto alcun velo.

Ceux qui entendent l'Italien s'appercevront aisément que M.M. prend quelquefois le parti d'imiter, au lieu de traduire ; ce qu'il a fait fort sagement en plusieurs endroits.

Le voyage que l'Arioste fait faire dans la lune à un de ses Paladins, pour recouvrer la raison de Roland, qui étoit devenu fou, parce qu'Angelique lui avoit préféré Medor, n'est pas un des moindres ornemens du Chant 34e. Ce qui rend cette fiction plus que prophane, c'est que Saint Jean est le guide de ce voyage. M. de Fontenelle a égayé sa *Pluralité des Mondes* du voyage de ce

Paladin. Le plus fameux Poëte d'Angleterre, M. Pope, a aussi orné son Poëme ingénieux de *la boucle de cheveux enlevée*, de ce que l'Arioste attribuë à la Lune, & il dit à son exemple que c'est dans cette sphere, que tout ce qui se perd sur la terre est conservé avec soin. » C'est là que dans des vases massifs on » garde l'esprit des Heros, & que dans » de petits étuits & de belles tabatieres, » on conserve celui des petits Seigneurs » efféminés; on y voit les cœurs des » amans, enchaînés par des rubans de » toutes couleurs; c'est encore dans ce » même lieu que l'on trouve les aumô- » nes faites à la mort, les vœux en- » fraints, les promesses des courtisans, » les agaceries des femmes galantes; » enfin c'est là qu'on trouve des cages » pour les cousins, des chaînes pour les » puces, des papillons dessechés, & » tous les volumes des Casuistes. « J'emprunte ici ma propre traduction, ou imitation, imprimée à Paris en 1727. chez le Breton *in-12*.

Chaque Chant du Poëme de l'Arioste commence ordinairement par une Sentence : c'est le goût de cet Auteur. Je vais raporter quelques-unes de ces pensées; ce sont le plus souvent des lieux communs, qui n'empruntent leur merite que de l'expression.

Chant 24. » Que celui qui a mis le »pied ſur les gluaux de l'Amour, tâche »de l'en tirer promptement, & qu'il » prenne bien garde à n'y pas laiſſer auſſi »engluer ſes aîles : car au jugement una- »nime des plus ſages, l'amour eſt une »vraie folie. Quoique tous ceux qui »s'y abandonnent, ne deviennent pas fu- »rieux comme Rolland, il n'y en a ce- »pendant pas un ſeul, qui ne faſſe voir » de quelque maniere combien ſa raiſon »eſt égarée. Eſt-il en effet extravagance »pareille à celle de faire dépendre ſon »bonheur du caprice d'un autre ? . . . »Quelqu'un me dira peut-être : Eh ! »mon ami, prenez pour vous-même le »conſeil que vous donnez aux autres. » C'eſt bien auſſi mon deſſein. A preſent »que la raiſon m'éclaire, je ſonge ſe- »rieuſement à m'affranchir d'un joug »qui me peſe, & j'eſpere que j'y par- »viendrai. Il eſt pourtant vrai que le » mal étant fort enraciné, il me faudra, »pour en guerir, beaucoup plus de tems »que je ne voudrois. « Ecoutez le lan- gage du Poëte.

Chi mette il piè sù l'amoroſa pania,
Cherchi ritrarlo, e non v'inveſchi l'ale.
Che non è in ſomma amor ſe non inſania,
A giudizio de' ſavii univerſale.

E se ben come Orlando ogn' un. non smania,
Suo furor mostra à qualch' altro segnale.
E qual' è di pazzia segno più espresso,
Che, per altri voler, perder se stesso?

Ben si potria dir, Frate, tu vai,
L'altrui mostrando, e non vedi tuo fallo.
Io vi rispondo, che comprendo assai,
Hor che di mente ho lucido intervallo;
Et ho gran cura (e spero farlo omai)
Di riposarmi, e d'uscir fuor di ballo;
Ma tosto far, come vorrei, nol posso;
Che' l male è penetrato insin' à l'osso.

Chant 27. » Les femmes pensent ordinairement mieux sur le champ, qu'après de longues réflexions. Entre une infinité de dons qu'elles ont reçus de la nature, cette facilité est un avantage qui leur est propre. Les hommes au contraire ont besoin de réfléchir murement & long-tems, avant que de se déterminer. Il faut qu'ils pésent exactement les raisons de part & d'autre; sans quoi le parti qu'ils prennent est rarement bon. « Voici le Poëte :

Molti consigli de le donne sono
Meglio improviso, ch' à pensarvi usciti;
Che questo è speciale e proprio dono,
Frà tanti e tanti lor dal Ciel largiti.
Ma può mal quel de gli huomini esser buono,
Che maturo discorso non aiti;
Ove non s'habbia à ruminarvi sopra
Speso alcun tempo, e molto studio & opra.

Chant 30. L'Auteur après avoir fait une imprécation contre toutes les femmes à la fin du Chant 29, débute ainsi : » Lorsque sans consulter la raison, on » se livre à l'impétuosité d'un aveugle » ressentiment, & qu'on vient à offenser » ses amis, en disant ou en faisant quel- » que chose qui leur déplaît, quoiqu'on » s'en repente dans la suite, ce repentir » n'empêche pourtant pas que le mal ne » soit arrivé. Voilà précisement le cas » où je suis, par raport à ce qui m'est » échapé de dire à la fin de l'autre » Chant. . . . . . Aimable sexe, que j'ai » eu le malheur d'offenser, j'espere que » vous m'accorderez le pardon que je » vous demande, & que vous excuserez » quelques paroles indiscretes, que mes » maux m'ont arrachez malgré moi. » C'est à celle qui m'a mis dans l'état » déplorable où je suis, qu'il en faut » seule attribuer la faute : c'est elle qui » m'a fait dire ce que je voudrois n'a- » voir pas dit; & cependant le Ciel m'est » témoin si je l'aime, & si je mérite un » pareil traitement. « Comparez encore à cette traduction le texte de l'Arioste, pour sentir le mérite de l'une & de l'autre.

Quando vincer da l'impeto e da l'ira
Si lascia la ragion, nè si difende,
E che'l cieco furor si inanzi tira
O mano, ò lingua, che gli amici offende,
Se ben da poi si piange & si sospira,
Non è per questo che l'error s'emende.
Lasso! io mi doglio e affligo in van di quanto
Dissi per ira al fin de l'altro canto.

Ben spero, Donne, in vostra cortesia
Haver da voi perdon, poi ch'io vel chieggo.
Voi scuserete, che per frenesia,
Vinto da l'aspra passion, vaneggio.
Date la colpa à la nemica mia,
Che mi fa star, ch'io non potrei star peggio;
E mi fa dir quel, di ch'io son poi gramo;
Sallo Dio, s'ella ha il torto, e sa s'io l'amo.

Je vous entretiendrai incessamment d'un Ecrivain aussi enjoüé que l'Arioste, & qui avoit à peu près la même trempe d'imagination que ce fameux Poëte : c'est *Cyrano de Bergerac*, dont on vient de réimprimer élégamment tous les Ouvrages en trois volumes *in*-12. à Paris chez David le fils. Il n'étoit pas Poëte, & il méritoit bien de l'être, à en juger par les fictions & les bouffonneries qu'il a répanduës dans ses écrits. C'est de ce côté-là que je le compare à l'Arioste. Le célébre Despreaux auroit peut-être adopté cette comparaison, puisqu'il paroît mettre ces deux Auteurs dans la

même classe, & qu'il se sert du même tour pour les caracteriser.

On peut être à la fois & pompeux & plaisant,
Et je hais un sublime ennuyeux & pesant.
J'aime mieux Arioste & ses Fables comiques,
Que ces Auteurs toujours froids & mélancoliques.

Un foû du moins fait rire, & peut nous égayer ;
Mais un froid Ecrivain ne fait rien qu'ennuyer.
J'aime mieux Bergerac & sa burlesque audace,
Que ces vers où Motin se morfond, & nous glace.

Essais anatomiques.

Il paroît un nouvel Ouvrage, très-estimé, sur l'*Anatomie*, chez Huart ruë Saint Severin, *in*-8°. par M. *Lieutaud*, Professeur en Medecine, dans l'Université d'Aix, de la Société Royale de Londres, & Correspondant de l'Académie Royale des Sciences. Je vous en rendrai compte dans quelque tems. Cette *Anatomie* a cela de particulier, qu'elle explique la dissection de chaque partie du corps, & la maniere de la faire ; ce qui est très-utile pour les jeunes gens qui étudient la Médecine & la Chirurgie.

Je suis, &c.

Ce 30 *Décembre* 1741.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXCIV.

APrès deux mesures aussi célébres que celles du degré du Méridien, faites au Cercle Polaire, & dans l'interieur de la France entre les deux Eglises Cathedrales de Paris & d'Amiens, il étoit nécessaire, Monsieur, qu'on vît bientôt paroître un Ouvrage *qui pût nous faire connoître dans toute son étenduë les grands avantages qu'on doit retirer d'une découverte aussi importante qu'est celle de la vraie figure de la Terre. Mais plus l'objet de cette matiere paroissoit vaste & intéres-

Discours sur la paralaxe de la Lune.

* Discours sur la Paralaxe de la Lune, pour perfectionner la théorie de la Lune & celle de la Terre. Par M. DE MAUPERTUYS. A Paris de l'Imprimerie Royale *in*-8°.

ſant, ſur-tout par la maniere dont les plus grands hommes l'ont traitée juſqu'ici, plus il étoit difficile de bien remplir le projet qu'on auroit formé ſur cet Ouvrage, & de l'expoſer d'une maniere qui fût non-ſeulement à la portée des Sçavans, mais encore de tous ceux qui s'intéreſſent au progrès de la Géographie & de la Navigation.

C'eſt une choſe remarquable, qu'après les grandes découvertes qui ont été faites par ces hommes extraordinaires, qui ſeuls méritent qu'on leur ſoit redevable de tout ce que nous ſçavons en Phyſique, on ait ſi peu avancé au-delà des termes où ils en ſont reſtés. Nous ne voyons pas aſſurément que l'on ait fait de progrès conſiderables dans la Phyſique céleſte pendant tout le dix-huitiéme ſiécle; & la raiſon pourroit n'en être pas bien difficile à découvrir. Il ſemble que le plus ſouvent on a trop cherché à s'écarter des principes qui ont été une fois établis; ce qui a conduit divers Auteurs à des concluſions preſque ridicules; & ſouvent auſſi on s'eſt trop attaché à les ſuivre pas à pas, ſans faire attention qu'on pouvoit s'en détourner un peu, & frayer, pour ainſi dire, quelqu'autre route.

En voici, ce me ſemble, un exemple qui paroît mériter votre attention : Newton avoit entrepris autrefois de déterminer la vraie figure de la Terre, en admettant les loix d'une gravité qui ne paroît pas trop connuë, & en ſuppoſant une certaine conſtitution intérieure de la Terre, qui comme l'on ſçait, eſt abſolument ignorée. M. *de Maupertuis* a donc cru devoir s'écarter de cette route : à peine s'étoit-il tourné du côté de la théorie de la Terre, qu'il a ſenti la néceſſité d'employer des principes tout differens ; il paroît même aſſez vraiſemblable qu'il ne reſtoit guéres que ce ſeul moyen pour étendre nos connoiſſances ſur cette matiere : auſſi le grand nombre d'expériences, jointes aux differentes ſolutions que M. de Maupertuis a publiées, l'ont enfin conduit à une des plus importantes recherches de toute la Phyſique. Elle eſt d'une ſi grande utilité, qu'il ſemble qu'il n'y auroit guéres que cette ſeule voye pour parvenir à une connoiſſance certaine de la force qui meut & dirige tout le corps de l'Univers, & pour nous faire connoître ſa nature & ſes loix.

Voilà donc, ſi l'on y fait bien atten-

tion, de ces grandes recherches, qui nous présentent d'abord toute la fécondité du calcul géométrique, si admirable & si nécessaire dans les occasions pour le progrès de la vraie Philosophie. Mais il y a plus : les expériences & les mesures, ausquelles M. de M. a cru devoir s'engager pour découvrir tout ce qui concerne la théorie de la Terre, l'ont conduit nécessairement à perfectionner les principaux élémens de la Géographie & de la Navigation. On peut dire que jamais Ouvrage ne sçauroit paroître d'une utilité plus réelle, puisque la science des Longitudes en dépend.

Pour bien comprendre le rapport immédiat qui se trouve entre la connoissance des Longitudes, & la découverte que l'on a faite de la vraie figure de la Terre, il ne faut pas d'abord recourir à une foule de principes établis les uns sur les autres. Il suffit de remarquer avec M. de M. que si la Lune étoit beaucoup plus éloignée de la Terre, ou si la Terre étoit beaucoup plus petite qu'elle n'est, dans quelque lieu que fût placé celui qui observe la Lune, il la verroit au même point des cieux. Mais la grosseur de la Terre & la proximité de la Lune font qu'elle est vûë dans diffe-

rens lieux du Ciel, ſelon les lieux de la Terre où eſt placé celui qui l'obſerve. Les lieux vrais de la Lune, & les lieux obſervés ne ſont donc pas les mêmes; la difference eſt ce qu'on nomme Paralaxe; & les demi-diamétres de la Terre étant d'ailleurs inégaux, il ſuit que la paralaxe n'eſt pas exactement la même pour tous les differens points de la ſurface de la Terre.

Cependant comme le mouvement de la Lune eſt ſi rapide, que ſa diſtance aux Etoiles change d'une maniere aſſez ſenſible pour faire connoître les Longitudes tant ſur mer que ſur terre, il faut bien diſtinguer la diſtance vraie de la Lune aux Etoiles, telle qu'on l'appercevroit du centre de la Terre, de ſa diſtance apparente, qui n'eſt plus la même dans les differens points de la ſurface que nous habitons. Voilà pourquoi il étoit néceſſaire de découvrir la vraie figure de la Terre, & de donner enſuite des régles plus exactes, pour déterminer les lieux de la Lune, que celles qu'on avoit propoſées juſqu'ici.

Quant à la maniere de trouver les Longitudes par la Lune, que l'on a tentée un ſi grand nombre de fois, ou plûtôt que l'on a perfectionnée ſucceſſive-

ment en France, depuis cette fameuſe Aſſemblée faite à l'Arſenal ſous le Cardinal de Richelieu, l'on ne peut mieux préſenter aux yeux du Public une matiere auſſi intéreſſante, qu'en répétant ici ce que M. de Maupertuis nous en apprend dans la Préface de ſon Livre :

» La difference en Longitude de deux » lieux, dit-il, eſt l'angle que forment » les plans des méridiens de ces lieux. » La Terre tournant en 24 heures au» tour de ſon axe, d'un mouvement » uniforme, & preſentant ſucceſſive» ment au Soleil les plans de tous les » méridiens, l'angle compris entre deux » de ces plans eſt donné par le tems qui » s'écoule depuis que le Soleil ſemble » paſſer d'un méridien à l'autre.

» Si donc on pouvoit tranſporter une » horloge réglée ſur le midi de quelque » lieu, ſans que l'égalité de ſon mouve» ment fût alterée, la difference qu'on » trouveroit entre l'heure marquée par » cette horloge & l'heure du lieu où » elle arriveroit, donneroit de la maniere » la plus ſimple la différence en longi» tude de ces lieux.

» Les horloges à pendule ſont des » inſtrumens ſi parfaits, qu'elles peu» vent pendant pluſieurs mois conſer-

» ver l'heure ſur laquelle elles ont été
» réglées. Mais ſi elles ſont capables
» d'une ſi grande juſteſſe lorſqu'elles
» demeurent dans les lieux où elles ſont,
» la cauſe même de cette régularité, le
» pendule qui les régle, les dérange
» continuellement, ſi on les tranſporte.
» Juſqu'ici aucune de celles qui ont
» pour principe de leur exactitude le
» mouvement d'un pendule, n'a pû con-
» ſerver pendant les voyages une aſſez
» grande égalité dans ſon mouvement,
» pour apporter fidélement l'heure d'un
» lieu à un autre. Et toutes les autres
» ſur qui l'agitation auroit moins d'eſ-
» fet, ſont par leur conſtruction expo-
» ſées à des irregularitées qui les ren-
» dent incapables de conſerver l'heure
» aſſez exactement, quand même elles
» ne ſeroient pas tranſportées.

» On peut ſuppléer au tranſport des
» horloges, en obſervant quelque phé-
» nomene, par le moyen duquel on
» puiſſe comparer les heures auſquelles
» il eſt apperçu dans differens lieux.
» On a par la difference de ces heures la
» difference en longitude de ces lieux.

» Les éclipſes de la Lune & du So-
» leil ſont les premiers phénomenes de
» cette eſpece qui ſe préſenteront. Mais

» la rareté de ces éclipſes & le peu » d'exactitude avec laquelle on avoit » autrefois la meſure du tems, faiſoit » qu'il n'y avoit qu'un petit nombre » de lieux dont la poſition fût connuë; » & encore l'étoit-elle aſſez imparfaite- » ment. La Géographie étoit dans une » grande confuſion lorſqu'on * décou- » vrit de nouveaux aſtres capables de » tout réformer. Ce furent les Satellites » de Jupiter, dont on fit une ſi heureuſe » application aux Longitudes. Au lieu » d'un très-petit nombre d'éclipſes que » le Soleil & la Lune préſentoient à nos » yeux chaque année, il n'y avoit plus » de mois où ces aſtres n'offriſſent plu- » ſieurs ſpectacles de cette eſpece. Ils » font autour de Jupiter des révolu- » tions ſi fréquentes, que tous les jours » quelqu'un d'eux s'éclipſe dans l'om- » bre de cette Planete, pour reparoître » bien-tôt après : & ces immerſions & » émerſions ſont autant de phénomenes » inſtantanés, qui déterminent les lon- » gitudes des lieux où on les obſerve. » Auſſi dans un fort court eſpace de » tems, on vit faire à la Géographie de » plus grands progrès, qu'elle n'en » avoit fait pendant pluſieurs ſiécles. «

M. de Maupertuis remarque enſuite

* Galilée.

qu'il n'y auroit presque plus rien à désirer, si ce n'est peut-être une précision, qui rarement est nécessaire, & est pour ainsi dire, superflue, lorsqu'on veut déterminer la longitude de quelque lieu sur la Terre; mais qu'il n'en est pas ainsi sur la mer.

» Quoique le Navigateur parti de » quelque Port, continuë-t-il, sçût » par le calcul, à quelle heure le phé» nomene y est vû; pour pouvoir y » comparer l'heure à laquelle le phé» nomene est vû, au lieu où il est, dont » il ignore la situation, il faut une ob» servation immediate, & c'est ce que » l'agitation du vaisseau ne permet » point. «

» La longueur des lunettes, jusqu'ici » nécessaire pour pouvoir observer les » immersions & les émersions des Sa» tellites, & la petitesse du champ de » leur vision, font qu'à la moindre agi» tation du vaisseau l'on perd de vûë le » Satellite, supposé qu'on l'ait pû » trouver. «

Notre sçavant Astronome ayant donc fait sçavoir que la détermination des longitudes pouvoit dépendre de l'une ou de l'autre de ces deux choses, ou d'une horloge dont le mouvement ne

feroit point troublé par l'agitation de la mer ou d'une lunette avec laquelle on pût malgré cette agitation obferver les Satellites de Jupiter ; après avoir fait connoître que l'un ou l'autre de ces moyens donneroit la longitude au Navigateur le moins habile, paffe auffitôt à un troifiéme moyen, qui dépend de plus de circonftances, mais qui lui paroit tel qu'il y a lieu de croire que le tems eft proche où l'on peut fe flater d'y pouvoir réuffir.

» Il n'y a, ajoûte-t-il, dans les Cieux » aucun phénomene plus fubit ni plus » facile à obferver, que l'occultation » des Etoiles lorfque la Lune paffe au- » devant d'elles, & leur réapparition » lorfque la Lune ceffe de fe trouver » entre elles & nous. On peut obferver » ce phénomene avec une très-courte » lunette ; on peut l'obferver à la vûë » fimple, lorfque l'Etoile eft fort bril- » lante & que la partie éclairée du » difque de la Lune n'eft pas affez » grande pour la ternir. Mais il n'eft » pas néceffaire que la Lune paffe pré- » cifément au-devant d'une Etoile pour » marquer un inftant déterminé. Le » mouvement de la Lune eft fi rapide, » que fi l'on rapporte fa fituation à

» deux Etoiles fixes, elle forme avec » ces deux Etoiles un triangle, qui chan- » geant continuellement de figure, peut » être pris pour un phénomene instan- » tané, & déterminer le moment au- » quel on l'observe.

M. de Maupertuis remarque à cette occasion, qu'il n'y a pas d'heure de la nuit, quand la Lune & les Etoiles sont visibles, qui n'offre à nos yeux un tel phénomene, & que l'on peut, par le choix des Etoiles, par leur position & par leur splendeur, prendre entre tous les triangles celui qui sera le phénomene le plus propre pour l'observation, & qu'ainsi pour parvenir à la connoissance des Longitudes en mer, il ne reste plus que deux difficultés à résoudre; l'une que l'on observe sur la mer avec assez d'exactitude le lieu de la Lune; l'autre qu'on connoisse assez exactement le mouvement de la Lune, pour sçavoir quelle heure marqueroit la pendule réglée dans le lieu d'où l'on est parti, lorsque la Lune occupe le même point du ciel ou de son orbite, que celui qu'on observe à la mer; que la premiere de ces deux difficultés est facile à résoudre, surtout depuis que l'on a inventé ces nouveaux quartiers

de réfléxions que M. de Fouchy a perfectionnés.

Qu'à l'égard de la seconde difficulté qui se réduit à la théorie de la Lune, sçavoir ses distances, ou pour mieux dire ses mouvemens apparens, ce qui détermine son vrai lieu à chaque instant dans le ciel, l'on est enfin parvenu à surmonter les plus grands obstacles qui s'y rencontroient, & que quoique les meilleures tables astronomiques n'ayent pas encore fait connoître jusqu'ici les vrais mouvemens de la Lune, ni toutes les irrégularités de son cours, l'on a cependant poussé la théorie de cette Planete à un tel degré de perfection, qu'il semble que le même astre qui domine sur les eaux de la mer & qui en cause le flux & le reflux, enseignera bientôt au Navigateur à s'y conduire. Mais il y a plus : on y peut déja parvenir indépendamment d'une théorie complette sur le mouvement de la Lune. Voici les preuves que M. de Maupertuis nous donne à ce sujet.

» Quelles que soient les causes des » irrégularités du mouvement apparent de la Lune, les observations ont » appris qu'après 223 lunaisons, c'est-» à-dire, 223 retours de la Lune vers

» le Soleil, les circonſtances du mou-
» vement de la Lune redevenant les
» mêmes par rapport au Soleil & à la
» Terre, ramenent dans ſon cours les
» mêmes irrégularités qu'on y avoit ob-
» ſervées 18 ans auparavant. Une ſuite
» d'obſervations continuées pendant
» une telle période avec aſſez d'aſſi-
» duité & d'exactitude, donnera donc
» le mouvement de la Lune pour les
» périodes ſuivantes.

» Ce travail ſi long & ſi pénible
» d'une période entiere, bien remplie
» d'obſervations, fut entrepris par M.
» Halley en 1720. à l'Obſervatoire
» d'Angleterre, lorſqu'il étoit déja
» dans un âge ſi avancé, qu'il ne ſe fla-
» toit plus de le pouvoir terminer. Ce
» grand & courageux Aſtronome nous
» avertit que n'étant encore qu'à la fin
» d'une autre période qui ne contient
» que 111 lunaiſons, & qui ne donne
» pas encore ſi exactement que celle de
» 223 le retour des mêmes inégalités,
» il pouvoit déja déterminer ſur mer
» la longitude à 20 lieuës près vers l'E-
» quateur, à 15 lieuës près dans nos
» climats, & plus exactement encore
» plus près des poles. On ſent quelle
» eſt l'autorité d'un homme qui a joint

» au plus profond sçavoir dans l'Astro-
» nomie toute la pratique de la Navi-
» gation, &c.

M. de M. nous apprend à cette occasion les travaux qui ont été commencés en France à ce sujet depuis plusieurs années, & qui sont déja fort avancés ; mais pour revenir à la théorie de la Lune, il ajoûte : » Si cette théorie donne
» les vrais lieux par rapport au centre
» de la Terre, nos méthodes serviront
» à déterminer pour chaque point de
» la surface de la Terre, les lieux où
» l'Observateur la verra, (la Lune) &
» par conséquent le triangle qu'elle for-
» mera avec les Etoiles. Si au contraire
» on a les lieux observés de la Lune,
» nos méthodes les réduiront aux lieux
» vrais, & serviront à former une théo-
» rie exacte, &c. Cette théorie est si
» importante qu'on ne sçauroit em-
» ployer trop de soin pour y parvenir.
» Il faut penser que c'est avoir fait
» quelque chose de grand, que d'avoir
» fait une petite partie d'une grande
» chose, &c.

Puisqu'on ne sçauroit donc se flatter d'avoir la théorie de la Lune, sans un grand nombre de lieux vrais de la Lune, déterminés dans les cieux avec le plus

d'exactitude qu'il sera possible, & qu'on ne sçauroit déterminer les vrais lieux, sans le secours de la paralaxe, M. de Maupertuis propose une méthode qui est indépendante de toute théorie physique, & par le moyen de laquelle on peut bien être assuré de déterminer les vraies paralaxes, ou les vraies distances de la Lune à la Terre. » Après tout ce » qu'on a fait, continue M. de Mau» pertuis, pour perfectionner l'Astro» nomie, il est étonnant qu'on n'ait pas » entrepris avec plus d'ardeur ou plus » de succès, de déterminer exactement » la paralaxe de la Lune. La mesure la » plus sure seroit d'observer de deux » lieux de la Terre situés sur le mê» me méridien & séparés d'un assez » grand arc, la distance en déclinaison » de la Lune à une même Etoile, &c. » On peut s'assurer d'avoir avec une » très-grande précision les distances en » déclinaison entre une Etoile & la » Lune, ces observations se faisant avec » le micrometre, *la somme ou la diffe» rence de ces distances est la paralaxe de » la Lune, qui a pour base l'arc du méri» dien qui sépare les deux observateurs*, » qu'on peut supposer l'un à Petersf» bourg & l'autre à Alexandrie, ou bien

» l'un en Irlande & l'autre en l'Isle
» Gorée sur la riviere du Senegal.

M. de M. remarque cependant que pour placer des observateurs sur le même méridien, il faudroit faire d'abord quelques tentatives ; la chose est assez importante pour mériter qu'on en fasse. Cette maniere de découvrir la vraie distance ou paralaxe de la Lune par des observations faites sous un même méridien, a été jugée si nécessaire dans tous les tems, que de simples particuliers, entr'autres M. Krosilg de la Societé de Berlin, qui s'étoit retiré en Hollande, en ont fait faire plusieurs tentatives. Nous voyons que c'étoit le principal objet du voyage au Cap de bonne Esperance, dont on a publié la relation cette année ; mais ce grand projet n'a pû réussir, par le peu de conduite, ou par l'incapacité de ceux qu'on lui avoit adressés, & qui en furent chargés il y a près de quarante ans.

Cette méthode dont nous venons de parler, ne peut donner la paralaxe ou la distance de la Lune, que dans la supposition qu'ayant la mesure de deux degrés du méridien à différentes latitudes, on puisse déterminer la figure de la terre qui en résulte. M. de M. donne donc

deux ſolutions géometriques de ce problême, & il parvient à découvrir la figure de l'Ellipſoïde de la terre, le rapport de ſes axes & la grandeur de tous les autres degrés : il trouve auſſi quelle doit être la latitude du lieu de la terre, où le degré du méridien eſt égal à celui du globe qui auroit préciſément le même équateur, ou d'un diametre égal à celui du ſphéroïde. Une ſuite toute naturelle de ce problême eſt de déterminer quels ſont les points, vers leſquels tend la peſanteur dans les differents lieux de la terre, & quelles doivent être auſſi toutes les differentes paralaxes : Ces ſolutions dont on voit d'abord une application ſi heureuſe, nous ont produit une table générale de toutes les lignes qui peuvent ſervir, tant pour les paralaxes de la Lune, que pour les directions de la gravité, & pour la grandeur des degrés de la terre. Dans le calcul on a ſuppoſé que le diamétre de l'équateur ſurpaſſoit l'axe de la terre de 1 178, comme l'ont donné les meſures faites au cercle polaire, & entre Paris & Amiens : Et parce que cette ellipſoïde ne differe pas de la ſphere d'une quantité trop conſidérable, cette table générale donnera tout d'un coup, en

n'y employant qu'une ſimple régle de trois, les mêmes quantités ou dimenſions pour tout autre ſpheroïde, ſoit qu'on le ſuppoſe un peu moins applati, comme le donne M. de Newton, ou qu'il le ſoit un peu plus, comme il réſulteroit de quelques autres meſures.

Tout ce que nous venons de dire par rapport aux dimenſions de la terre & des differentes parallaxes, ne ſuffit point encore pour déterminer la vraie diſtance de la Lune. Nous entendons par cette vraie diſtance, celle qu'il y a du centre de cet aſtre au centre de notre ſpheroïde, & qu'on nomme communément le centre de la terre. La ſolution de ce problême devient donc néceſſaire : mais on n'en ſçauroit gueres trouver de plus ſimple que celle qui eſt donnée par M. de Maupertuis, auſſi bien que celle où l'on ſe propoſe de rechercher la difference des paralaxes ſur la terre & ſur le globe. Une queſtion aſſez intéreſſante & qui mérite le plus l'attention de ceux qui s'intéreſſent à tout ce qui a été fait pour déterminer la vraie figure & la grandeur de la terre, c'eſt de pouvoir connoître les conditions qui rendent la difference des paralaxes la plus grande qu'il ſoit poſſible, & de calculer cette

différence, en ſuppoſant que le diamétre de l'équateur terreſtre ſurpaſſe l'axe d'une 178e. partie: M. de M. trouve d'abord que le lieu doit être vers le 55. degré de latitude; mais il remarque en même tems que c'eſt auſſi le lieu où le degré de la terre eſt égal à celui du globe, qui auroit préciſement le même équateur. La terre étant un ſpheroïde applati, un obſervateur placé ſous l'équateur, ne pourroit donc jamais mieux découvrir cette figure par les ſeules obſervations aſtronomiques, qu'en ſe ſervant des obſervations de la Lune correſpondantes, faites au 55. degré de latitude. D'abord on feroit porté à croire qu'il faudroit que l'obſervateur correſpondant fut placé au pole, parce que c'eſt là où ſe trouve la plus grande difference entre le raïon de la terre & celui du globe; mais on ſe tromperoit beaucoup, ſi l'on en tiroit cette conſéquence. Car ſuppoſant dans ce dernier cas pour l'un & pour l'autre obſervateur les ſituations de la Lune les plus avantageuſes, on n'auroit la difference des paralaxes de la Lune que d'environ 19 ſecondes, au lieu qu'au 55 degré on la trouveroit de 23. Et parce qu'avec differentes latitudes, & aux mêmes diſtan-

ces apparentes de la Lune aux poles ; la différence des parallaxes est toujours proportionnelle à celle qui se trouve entre le diametre & l'axe de la terre, il suit que par une regle de trois on trouvera ces differences pour tout autre rapport.

Ainsi lorsqu'on veut trouver ces différences sur le sphéroïde allongé, proposé en 1718. par M. Cassini, & qui faisoit l'axe d'environ 1100 plus grand que le diamétre de l'équateur, on s'apperçoit tout d'un coup que les observations astronomiques étant faites dans les circonstances qui donnent le plus grand angle, il en résulteroit 64 secondes, c'est-à-dire, plus d'une minute, dont les deux observateurs trouveroient la paralaxe plus grande qu'ils ne l'avoient sur le spheroïde applati, tel que l'a déterminé M. de Maupertuis.

Une différence aussi considerable a fait penser qu'on pouvoit déterminer par les seules observations de la Lune, & sans aucune mesure actuelle des degrés du méridien, la vraie figure de la terre ; c'est pourquoi M. de Maupertuis propose à ce sujet une nouvelle méthode de résoudre cette grande question, quoiqu'elle soit regardée, il y a déja

long-tems, comme décidée : mais il se propose ici de nous faire connoître qu'il y avoit plusieurs méthodes géométriques pour y parvenir : Cette méthode se réduit donc uniquement à mesurer avec le micrometre les distances de la Lune à quelque Etoile ; & ceux qui connoissent la justesse avec laquelle on peut faire cette opération, verront qu'il seroit aisé de déterminer par ce seul moyen la figure de la terre d'une maniere indubitable.

M. Jacquier vient de donner une nouvelle édition de sa *Grammaire Françoise in*-8°. avec les régles pour l'*Ortographe*, (l'Auteur fait une faute dans sa façon d'orthographier ce mot). Il a joint à cette réédition un petit Dictionnaire *in*-12. intitulé *Petit Dictionnaire François, dont l'Ortographe est prouvée par principes.* A Paris, chez le Gras au Palais, & Chaubert, Quai des Augustins. L'Auteur prétend enseigner l'Orthographe *par principes* à ceux qui ne sçavent pas le Latin. Mais il est démontré que cela est impossible. Les ignorans ne peuvent avoir sur cela d'autre boussole que la routine. Il faut même avoir quelque connoissance de Livres nouveaux.

la Langue Grecque pour ſçavoir parfaitement l'Orthographe ; à moins qu'on ne veüille écrire ſans avoir égard à l'étymologie, comme font tous les ignorans.

Un homme qui ſçait ſans doute cette Langue, vient de publier l'*enlevement d'Helene*, *Poëme traduit du Grec de Coluthus ; avec des Remarques.* A Paris, chez Jean-François Robuſtel 1742. broch. *in*-12. Dans l'Avertiſſement qui eſt à la tête, le Traducteur éleve beaucoup ce petit Poëme inconnu, & dont juſqu'ici les Sçavans, qui ont de l'eſprit & du goût, ont fait aſſez peu de cas. Rien n'étoit plus capable de juſtifier ce que le P. Rapin en a dit dans ſes *Réfléxions*, que cette Traduction Françoiſe. En effet Coluthus, Poëte du cinquiéme ſiécle, n'a pas fait dans cet Ouvrage une grande dépenſe de génie ni d'eſprit. Ce n'eſt que par le ſtyle qu'on juge que cette Traduction eſt celle d'un Poëme. Les Remarques du Traducteur ſont auſſi ſimples que le texte. Cependant à l'occaſion de la fameuſe *Pomme*, ſujet du differend entre les trois Déeſſes, il remarque ſçavamment, que la *Pomme* étoit autrefois

regardée comme le ſigne de l'amour.
Sur quoi il cite ces vers :

Malo me Galatea petit laſciva puella. *Virgil.*
Aurea mala decem miſi, cras altera mittam. *Id.*
Ut miſſum ſponſi furtivo munere malum. *Catul.*

Dans les *Heroïdes d'Ovide*, Aconce déclare ſon amour à Cydippe par une pomme. Chez les Grecs le marié avoit coutume de donner une pomme à la mariée, & cela fut ordonné par une loi de Solon. Auriez-vous cru que les pommes euſſent jamais été ſi honorées? Voici comment le Préliminaire du Jugement de Paris eſt rendu : » Le Ber- » ger examine *d'un œil doux & avec at-* » *tention* tous les charmes des trois » Déeſſes; l'éclat des yeux, la blan- » cheur du col, le goût & la richeſſe de la parure, *la forme du talon par der-* » *riere*, & la *grandeur* du pied. Ve- » nus écartant tout ce qui lui couvroit » *la poitrine*, étala ſans rougir les tré- » ſors de ſon beau ſein, & *deſſerrant* ſa » ceinture *fermée par une chaîne* de Gra- » ces & d'Amours, elle en fit voir tous » les charmes, ſans en cacher la moin- » dre partie. *Prend*, Berger, lui dit-elle » en ſoûriant, *prend* le ſceptre que je

» t'offre, &c. « Paris part pour se rendre à Sparte, & enlever Helene. » Il » se mit en chemin d'un pas ferme & » modéré, de peur que la poussiere ne » salît ses pieds charmans, ou qu'en » marchant trop vite, le vent ne dérangeât la frisure de ses cheveux, *qui » sortoient par grosses boucles de dessous son » casque.* « L'arrivée de Paris à Sparte, la déclaration d'amour qu'il fait à Helene, la réponse de cette Epouse de Menelas, qui, à la premiere entrevûë, se rend aux sollicitations du Prince Troyen, offre tout ce qu'on peut imaginer en ce genre de plus insipide & de plus grossier. Il est facheux que le sçavant Traducteur ait eu un champ si peu étendu pour faire briller son érudition. Croira-t'on que ce petit Poëme, qui n'en mérite guéres le nom, a eu un grand nombre d'éditions & de traductions latines, tant en vers qu'en prose, accompagnées de variantes & de scholies. Voyez le premier tome de la *Bibliotheque Grecque* de Fabricius.

Le sixiéme Tome de l'Histoire Romaine de feu M. Rollin a paru ces jours passés chez la veuve Etienne.

Je suis, &c.

Ce 8. Janvier 1742.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXCV.

Dissertation sur la couleur des Négres.

IL a déja quelque tems, Monsieur, qu'il a paru chez Simon, une *Dissertation*, par un Docteur en Médecine de l'Université de Perpignan, *sur la cause physique de la couleur des Négres, de la qualité de leurs cheveux, & de la dégénération de l'un & de l'autre.* Je vais abreger un peu les raisonnemens de l'Auteur, & vous allez l'entendre parler lui-même. Le teint de l'homme, selon lui, est presque aussi varié qu'il y a de nations; on le voit olivâtre chez quelques Asiatiques, blanc chez les Européens, rougeâtre chez les Amériquains méridionaux, & noir parmi les Afriquains. D'où vient cette noirceur des Négres, qui fait en partie le sujet de cette quef-

tion? Quelle en eſt la cauſe ? Voici ce que l'anatomie de la peau d'un Négre nous apprend.

Si après une longue maceration de la peau d'un Négre dans l'eau, on en détache l'épiderme ou ſurpeau, & qu'on l'examine attentivement, on le trouve noir, très-mince, & il paroît tranſparent, quand on le regarde à travers le jour. C'eſt ainſi, ajoûte l'Auteur, que je l'ai vû en Amérique, & que l'a remarqué auſſi un des plus ſçavans Anatomiſtes de nos jours. M. Winſlow, dit qu'*en examinant à part l'Epiderme des Mores, on n'y trouve d'autre blancheur que celle d'une lame mince & tranſparente de corne noire*, (*Expoſit. Anatom.* p. 489.) On voit par la diſſection, que le cuir proprement dit, ou la peau, avec les mamelons cutanés & le corps réticulaire, eſt d'un rouge noirâtre. L'Auteur conclut d'abord de cette obſervation, que la couleur de l'épiderme des Négres n'eſt pas en eux celle du corps muqueux, ou du corps réticulaire, ainſi qu'on l'avoit crû juſqu'ici; mais que c'eſt de ſon propre tiſſu que l'épiderme ou la ſurpeau dans les Négres tient immédiatement la couleur noire. Il ajoûte, que cet épiderme étant natu-

rellement d'un noir tranſparent, ſa couleur doit devenir encore plus foncée, à cauſe de la peau placée au-deſſous, qui eſt d'un rouge brun approchant du noir.

L'épiderme des Négres, comme celui des Blancs, étant un tiſſu de vaiſſeaux, ils doivent néceſſairement, ſelon l'Auteur, renfermer un ſuc, qui eſt analogue à la bile; voici comme il le prouve: J'ai remarqué, dit-il, dans les cadavres des Négres, que j'ai eu occaſion de diſſequer à Cayenne, 1°. que la bile étoit toujours noire comme de l'encre. 2°. Qu'elle étoit plus ou moins noire, à proportion de la couleur des Négres. 3°. Que leur ſang étoit d'un rouge noirâtre ſelon le plus ou moins de noirceur de leur teint.

Il eſt certain, continuë-t-il, que la bile rentre avec le chyle dans le ſang; qu'elle roule avec lui dans toutes les parties du corps, qu'elle ſe filtre dans le foye, & que pluſieurs de ſes parties s'échapent à travers les reins & autres parties du corps. Il ſe peut faire par rapport aux Négres, que cette même bile ſe ſépare dans le tiſſu de l'épiderme. L'experience prouve que la bile ſe ſépare en effet dans l'épiderme des Né-

gres, puiſque ſi on applique le bout des doigts ſur la ſurface de lapeau d'un Négre, il s'y attache une humeur graſſe, onctueuſe, & comme ſavoureuſe, & d'une odeur deſagréable. Cette humeur donne ſans doute ce luiſant & cette douceur, qu'on remarque à ſa peau. Que ſi on frotte cette même ſurpeau avec un linge blanc, elle le ſalit d'une couleur brune. On obſerve parmi nous dans l'ictere, ou jauniſſe, que la bile, par ſon abondance dans le ſang, teint en jaune toute la peau; un épanchement de cette même bile devenuë noire, par telle cauſe qu'on voudra, donne auſſi à la peau une couleur noire, ainſi que l'ont remarqué des Médecins dans l'ictere noir. Il eſt probable que dans les Négres une humeur ſemblable à la bile, qui eſt toujours noire chez eux, & qui paroît ſe ſéparer naturellement dans l'épiderme, à raiſon de ſon abondance, leur donne leur couleur noire.

On juge que la bile eſt naturellement abondante dans le ſang des Négres, par la force & la célérité du pouls, par l'extrême lubricité & les autres paſſions fougueuſes, & ſurtout par la chaleur conſiderable de la peau qu'on remarque en eux. L'expérience montre d'ailleurs,

que la chaleur du ſang eſt propre à former beaucoup de bile, puiſqu'on voit jaunir le lait parmi les Blanches, quand une nourrice a la fiévre. Enfin il faut qu'on regarde en quelque façon la couleur des Négres, comme un ictere noir, naturel.

Selon notre Auteur, la bile ſe ſépare non-ſeulement dans le foye des Négres, mais encore dans les vaiſſeaux preſqu'imperceptibles de l'épiderme, où dégagée des parties rouges du ſang, elle reprend ſa premiere forme, & ſe montre ſous ſa forme naturelle. Les parties groſſieres de cette bile, par leur ſéjour dans le tiſſu de l'épiderme, lui donnent une couleur noire, tandis que les parties les plus ſubtiles s'exhalent en dehors par les pores de la peau. Pour confirmer ce raiſonnement, il rapporte cette expérience : Après avoir fait un peu chauffer la bile d'un Négre, dans un petit vaiſſeau couvert de parchemin, & percé de pluſieurs petits trous, on remarque les parois du vaiſſeau teints en noir, dans le tems que l'on voit ſortir, à travers les petits trous du couvercle, une eſpece de fumée, qui ſe condenſe en des gouttes ſenſibles (lorſqu'on adapte un couvercle au gobelet

en maniere de cône) qui n'ont ni la couleur, ni le goût de la bile. Enfin la bile paroît se séparer plutôt dans le foye & l'épiderme des Négres que dans les autres parties du corps, sans doute à raison des tuyaux sécrétoires plus ou moins gros, & du mouvement plus ou moins grand de la matiere qui doit se filtrer, ainsi que le démontre le mécanisme des sécrétions.

Les cheveux des Négres, outre qu'ils sont noirs, sont encore très-fins, fort courts & crêpés: leur figure naturelle, quand on les examine de près, paroît spirale; ils ressemblent en quelque sorte à des tire-bourres, & on pourroit les comparer aussi aux trachées des plantes. Leur couleur part, selon l'Auteur, de la même cause que la noirceur de la peau; elle dépend d'une humeur noire, onctueuse, ou d'une matiere médullaire, qui étant filtrée dans l'oignon de chaque poil, passe jusqu'à l'extrémité de la tige. Mais comme les cheveux des Négres, qu'on pourroit appeller une espece de laine, n'ont presque pas de consistance, qu'ils sont au contraire très-souples & très-fins, il n'est pas douteux que les tuyaux, & les fluides qui en font toute la structure, doivent

être extrémement déliés. Il s'ensuit aussi que cette extrême finesse de leurs cheveux, supposant nécessairement les diamétres de leurs tuyaux extrémement étroits & serrés, ne sçauroient fournir assez de nourriture pour leur donner une plus longue étenduë. Par la même raison, ce resserrement des vaisseaux, qui forment le tissu des cheveux, augmentant par l'âge, lorsque le corps vient à se dessecher, doit rendre les cheveux blancs : ils blanchissent en effet dans les vieux Négres.

Enfin les cheveux des Négres sont crêpés, & forment de petites circonvolutions ; cela dépend, selon l'Auteur, de la filiere, ou des pores, d'où sort la tige de chaque cheveu. Il est probable que les cheveux des Négres passent par des pores tortueux, & c'est ce qui leur donne cette configuration.

La couleur des Négres, de même que la qualité de leurs cheveux, dégénérent de leur état naturel, par la conjonction avec les Ameriquains, les Européens, & d'autres hommes d'un teint different. Mais comment, & par quelle mécanique se fait un tel changement ? C'est une opinion généralement reçuë, que dans le germe des corps des animaux se trou-

vent comme concentrées toutes les parties qui les composent, avec leur figure & leurs couleurs déterminées; que ces parties se dévelopent, s'étendent & s'épanoüissent, dès qu'elles sont mises en jeu, & pénétrées par un fluide très-fin, & spiritueux : que ce fluide imprime son caractere à ce point de matiere, qui concentre toutes ces parties dans leur germe : que de l'évolution & du dévelopement de toutes les parties de l'animal (tant qu'il se fait avec cette convenance & cette proportion qui doit se trouver entre les solides & les fluides qui les pénétrent) il se forme une machine animale ordinairement toujours la même, toujours semblable dans ses parties originaires : qu'enfin cet ordre & ces rapports entre ces mêmes parties ne se trouvant plus dans l'instant de la génération, alors le corps de l'animal doit recevoir une nouvelle modification dans les parties originaires, & par conséquent se trouver défiguré.

Suivant ces principes, on conçoit 1°. que puisque le germe des corps des animaux, dans la formation, tient du mâle & de la femelle, il faut qu'il reçoive des traits de l'un & de l'autre.

2°. Qu'il y a beaucoup d'apparence que le germe renfermé dans le sein de la femelle contient naturellement tous les traits de sa ressemblance ; & qu'il ne reçoit la ressemblance du mâle que par le fluide spiritueux, qui détermine les parties du germe à recevoir un certain mouvement. 3°. Que le mouvement qui arrive aux parties du germe dans les animaux de la même espece, doit être presque toujours uniforme & comme au même degré, cependant moins grand en comparaison de celui qui survient dans l'union des animaux de differente espece. Il faut même que dans ces derniers le mouvement soit violent & comme forcé ; en sorte que les fluides doivent sortir de la ligne de leur direction naturelle, & s'égarer pour ainsi dire. On le juge ainsi, par le dérangement considerable qui arrive dans les parties originaires du germe. 4°. Que la production des monstres est une preuve de ce dérangement si surprenant. 5°. Il suit aussi qu'une Négresse qui aura commerce, par exemple, avec un Blanc ou Européen, doit faire *un Mulâtre*, qui par la nouvelle modificatiou que cet enfant aura reçue dans le sein de sa mere, par rapport à la couleur origi-

naire de sa peau & à ses cheveux, paroîtra different d'un Négre. 6°. Que cette nouvelle modification dans le *Mulâtre* suppose nécessairement l'humeur qui se filtre à travers l'épiderme, moins noire ; une dilatation dans les vaisseaux insensibles des cheveux, & la filiere, par où passent les cheveux, moins tortueuse ; aussi voit-on tous les jours en Amerique, non-seulement dans les *Mulâtres*, mais encore dans les differens mélanges de sang, la couleur de la peau devenir plus ou moins foncée, & les cheveux plus droits & plus longs, selon la gradation, ou le different éloignement du teint naturel des Négres. 7°. Qu'enfin l'on doit conclure que la cause de la dégénération de la couleur des Négres & de la qualité de leurs cheveux, doit être vraisemblablement rapportée à l'action, & au plus ou moins de disconvenance du fluide séminal, avec le germe qu'il pénétre dans les premiers momens de l'évolution de ses parties.

Toutes ces conséquences naturelles prouvent que le fluide doit renfermer en lui, comme en abregé, tout le caractere de l'animal, dont il tire son origine, qu'il grave ensuite, pour ainsi

dire, ſur le germe dans l'inſtant de la génération. La reſſemblance de l'enfant au pere, les maladies & les mœurs mêmes dont il hérite le plus ſouvent, en ſont une preuve. Cette même cauſe eſt reconnuë dans les plantes, qui dégénerent entierement, lorſque greffées ſur d'autres plantes de diverſe eſpece, elles reçoivent une ſéve tout-à-fait différente.

Remarque au ſujet du froid, qui a été obſervé ſur les nouveaux Thermometres le 10 *Janvier de cette année* 1742. *Par M.* Le Monnier, *de l'Académie Royale des Sciences.*

Comme il s'eſt trouvé un grand nombre des meilleurs Thermométres, conſtruits ſur les principes de M. *de Reaumur*, qui ont marqué le 10 Janvier 1742. entre 8 & 9 heures du matin, précisément le même froid, que celui qu'on avoit indiqué ſur les nouveaux Thermométres, de 14 degrés & un quart, pour le terme où étoit deſcenduë la liqueur en 1709, je vais faire voir la cauſe de l'erreur qui nous a fait juger le froid auſſi conſiderable qu'au 13 & 14 Janvier de ce grand hiver.

Il faut premierement expliquer ici ce que l'on entend par degrés; car au-

trement on tombe dans de continuelles équivoques : la plûpart de ceux qui ont d'anciens Thermométres, parlent pour ainsi dire un langage tout different les uns des autres, & qu'il est assez difficile de bien comprendre.

Lorsqu'on a construit pour sa premiere fois les nouveaux Thermométres de M. de Reaumur (en 1730.) on a fait en sorte que chaque division qui marque le chaud ou le froid, fût une dixmilliéme partie du volume, qu'occupe la liqueur ou l'esprit de vin, lorsqu'il commence à geler. Les parties ou dégrés nous expriment donc la quantité dont la liqueur se condense ou se dilate, & nous n'avons que cette seule régle pour juger exactement du chaud ou du froid ; car il ne faut pas s'imaginer qu'on puisse déterminer un froid double ou triple d'un autre ; mais seulement on peut sçavoir si la liqueur s'est condensée du double ou du triple.

Dans tous les autres Thermométres les divisions ou degrés n'expriment rien ; elles servent seulement à nous faire connoître que le froid augmente ou diminuë, selon que la liqueur s'éleve ou s'abaisse ; & c'est la cause pour laquelle deux, trois, & même jusqu'à

dix dégrés des differens Thermométres anciens ne répondent qu'à un seul dégré sur le Thermométre de M. de Reaumur.

Il est donc absolument nécessaire d'effacer les dégrés ou les divisions des anciens Thermométres, pour y placer celle de M. de Reaumur.

Mais il en reste un cependant très-ancien, où il a été nécessaire de les conserver, en voici la raison :

Depuis 1694. on a marqué, toujours dans le même lieu, sur ce Thermométre, les termes les plus éloignés du chaud & du froid ; c'est pourquoi nous ne pouvons guéres juger que par ce seul instrument, si le froid doit reparoître le même que dans les plus grands hivers.

Les degrés ou divisions de cet ancien Thermométre, placé dans la Tour découverte de l'Observatoire, ne signifient rien, puisqu'ils sont arbitraires ; il n'est donc question que de comparer les dégrés les uns avec les autres, pour connoître le tems où la liqueur a descendu au plus bas.

En 1695 le 6 Février la liqueur descendit à 7 dégrés ou partie.

1709. le 13 & 14 Janvier - - - 5

1716. le 22 Janvier - - - - - $4\frac{3}{4}$

1729. le 19 Janvier - - - - $9\frac{1}{4}$
1740. le 10 Janvier - - - - 14
1742. le 10 Janvier - - - - $8\frac{1}{4}$

On voit par cette Table que le plus grand froid qui ait été observé depuis près de cinquante ans, est arrivé en 1716 & 1709; & l'on voit aussi que le froid de cette année 1742. étoit moins considerable de 3 parties $\frac{1}{4}$ que dans le grand hiver de 1709. Mais les parties n'étant que des dégrés arbitraires, il ne faut plus compter par les dégrés, il faut les rapporter au Thermométre de M. de Reaumur, & l'on voit enfin qu'il s'en faut plus d'un dégré du nouveau Thermométre, qu'il n'ait fait aussi froid qu'en 1709.

Ce que nous venons de conclure n'étant point d'accord avec ce qui a été observé par tous ceux qui ont exposé leurs nouveaux Thermométres au plus grand froid du côté du nord, nous allons tâcher d'en expliquer la cause en peu de mots.

M. de la Hire avoit remarqué en 1694. qu'il n'y avoit aucun mur de l'Observatoire où son Thermométre ne fût exposé à recevoir les rayons du Soleil pendant l'Eté. Il falloit donc trouver un lieu qui fût du moins assez

éloigné des rayons du Soleil réfléchis par quelque mur voiſin, & il n'en trouva pas d'autre que la Tour orientale qui eſt découverte.

Mais il eſt arrivé de-là que le froid n'a jamais été obſervé auſſi grand dans cette Tour, que ſi le Thermométre eût été expoſé du côté du nord ſur l'un des murs de la face ſeptentrionale du Bâtiment : On ſçait qu'en hiver cette face n'eſt point éclairée par le Soleil ; ainſi c'eſt alors la meilleure expoſition pour le Thermométre. Il ſuit donc de tout ce que nous venons de dire, que ſi les Thermométres de M. de Reaumur euſſent été le 10 Janvier 1742. proche l'ancien Thermométre de l'Obſervatoire, ils n'y auroient plus marqué un auſſi grand froid ; & l'on auroit par conſéquent jugé que le froid n'a pas été auſſi grand qu'en l'année 1709.

Ainſi les marques ordinaires qui ſe trouvent ſur les nouveaux Thermométres à 14 dégrés & un quart pour le froid de 1709. doivent être placées plus bas entre 15 & 16 dégrés, ſi ces Thermométres ſont expoſés à l'air libre, ou contre un mur tourné vers le nord.

LETTRE de Mr. CRÉVIER, Professeur de Rhetorique au College de Beauvais.

A M. L'Abbé D. F.

C'Est avec une grande satisfaction, M. que je vous vois dans toutes les occasions renouveller les témoignages de votre estime pour Mr. Rollin. Je crois même vous en devoir de la reconnoissance. On peut sans doute dire de M. Rollin, par rapport à la Rep. des L. ce que Ciceron disoit de Scipion par rapport à l'Empire R. *Talis ille vir fuit, ut non uni familiæ, sed universæ civitati commendatus esse debeat.* Mais il a eu pour moi des bontés si particulieres, & je lui dois tant en toutes façons, que j'ai droit de m'intéresser plus que personne à la mémoire d'un si cher & si respectable Maître, & de me croire obligé envers ceux qui le comblent d'éloges après sa mort comme de son vivant.

Permettez-moi néanmoins, M. de vous dire que dans votre Lettre 390. vous me paroissez donner trop de poids & de crédit aux remarques de son Critique. Je ne prétens point du tout entrer

en guerre avec lui ; ce feroit mal répondre aux intentions de M. R. qui a toujours été ami de la paix. Je fais profession d'honorer l'érudition & le mérite de M. Bellenger ; je suis même résolu de me conformer à ses vûes, & d'avoir égard, dans les réimpressions qui pourront suivre, à celles de ses critiques qui paroîtront bien fondées. Mais en attendant qu'il soit possible de voir son Livre, & de le lire à tête reposée, je ne puis différer de vous faire part de mes réflexions sur trois ou quatre articles, qui regardent plutôt la personne que les ouvrages de M. R.

I°. Je ne sçai pas ce que veut dire ce prétendu aveu que l'on lui fait faire, de n'avoir pas fait assez de bonne heure une étude sérieuse de la Langue Grecque. Je ne me rappelle pas l'endroit du *Traité des études*, que le Critique a eu en vûe. Mais ce que je sçais, c'est qu'il n'est pas possible que M. R. ait fait un pareil aveu, qui feroit contraire à la vérité. M. R. dès ses premieres études brilla entre ses condisciples, par rapport au Grec, comme pour tout le reste. Il fit sa Philosophie avec M. Boivin le cadet ; & ils s'occupoient ensemble de la lecture des Auteurs Grecs, autant

pour le moins que des vetilles de la vieille Philosophie. Pendant sa Théologie il avoit cette Langue si familiere, qu'il écrivoit en Grec ce que le Professeur dictoit en Latin. Devenu Professeur de Seconde avant l'âge de vingt-trois ans, il fit faire des Exercices sur Homere, & il lut tous les Tragiques Grecs : je ne vois pas là de tems perdu. Il est vrai que c'est de lui que je tiens tous ces faits : mais justifier la sincerité de M. R. *injuria virtutum ejus fuerit.* C'est un fait connu que non-seulement il sçavoit très-bien le Grec, mais qu'il a été l'ardent promoteur, & presque le restaurateur de cette étude dans l'Université.

IIº. M. B. l'accuse d'avoir paru mépriser les remarques qu'il lui fournissoit. *Hinc illæ lacrymæ.* Si M. B. s'étoit nommé dans sa Critique, M. R. lui auroit répondu, à ce qu'il m'a dit, aussi-bien qu'à plusieurs autres personnes. S'il n'a pas fait usage de ses remarques, ce n'est point par mépris, mais par oubli. La mémoire est celle de nos facultés qui s'affoiblit la premiere par l'âge : & il peut bien avoir oublié les remarques de M. B. puisque la même chose lui est arrivée quelquefois par raport

aux miennes. En effet, quiconque a connu M. R. ne peut ignorer, que bien loin de méprifer les remarques qu'on faifoit fur fon ouvrage, il en demandoit à tout le monde. Il couroit au devant de la critique, n'ayant rien plus à cœur que de fe perfectionner, pour mieux fervir le public.

III°. Vous parlez, Monfieur, d'un paffage d'Homere, dont vous affurez que M. B. combat *avec fuccès* l'interprétation finguliere qu'y donne M. R. Nous en jugerons, lorfque nous verrons les preuves alléguées par le Critique. Mais je n'ai pû lire qu'avec étonnement ce qu'ajoute M. B. Je le cite d'après vous. M. R. *qui donne fon interprétation comme nouvelle & comme de fon invention, devoit au moins avertir qu'elle eft dans le Tréfor Grec d'Etienne.* Avez-vous bien pû croire, M. que M. Rollin fût capable d'une fi baffe & fi puerile vanité? Il eft vrai qu'il ne renvoye point à Etienne : mais il ne dit pas un mot qui puiffe fignifier qu'il donne cette interprétation comme nouvelle, & comme de fon invention. Je vais ici, avec votre permiffion, tranfcrire le paffage de M. R. il n'eft pas long. C'eft au *Traité des Etudes* t. 1. c. 2. art. 1. M. R.

prouve dans cet article que la connoiſſance du grec eſt néceſſaire, pour éviter de tomber dans des contreſens & dans des abſurdités. Après quelques exemples, il ajoute : » La connoiſſance » de la Syntaxe grecque préviendroit » d'autres fautes. Ce vers d'Homere, » Α'υτάρ ἔγωγε λίσσομ' Α'χιλῆϊ μεθέμεν » χόλον, eſt ainſi traduit dans le latin : » *Sed ego precabor Achillem deponere iram.* » Cependant il eſt certain qu'Α'χιλῆϊ » n'eſt point gouverné par λισσομαι, » dont le régime eſt toujours un accu» ſatif, & qu'il ſe rapporte à μεθέμεν » χόλον. *At ego ſupplex rogo te, ut in gra» tiam Achillis dimittas iram* : ou bien : » *ut iram contra Achillem tuam dimittas.* « Voilà, Monſieur, le morceau en entier : y trouvez-vous que M. R. s'attribue l'honneur de l'invention ? Ce n'eſt pas là aſſurément une des remarques de M. B. dont il ſoit néceſſaire de profiter dans une réimpreſſion.

IV. Enfin, je vous avoüe que j'ai été ſurpris que vous paroiſſiez propoſer pour modele le jugement que porte M. B. des ouvrages de M. R. Il leur rend juſtice juſqu'à un certain point ; mais s'il n'y a qu'*une partie du Public* qui les ait goutés *par un* certain *endroit*, *ſans en-*

examiner le fond, où l'on veut bien neanmoins reconnoître *beaucoup plus de bon que de mauvais.* Si un éloge si sec est la juste estimation de leur merite, ils seroient peu dignes des loüanges que vous leur avez données vous-même. J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentimens que vous me connoissez depuis long-tems, Monsieur, votre très-humble & très-obéïssant serviteur,

C.....

Je répons au dernier article qui me regarde dans cette Lettre, dont m'a honoré M. Crevier, que je n'ai pas prétendu proposer à tout le monde, pour modele du jugement qu'on doit porter des Ouvrages de M. Rollin, celui qu'en porte M. Bellenger dans sa Critique; mais seulement à certaines personnes, qui s'étudient mal à propos à le rabaisser, à des petits demi-sçavans (je les appelle ainsi par grace) que j'ai oüi parler de ce grand homme d'une maniere très-indécente. Voilà un Censeur qui ne l'épargne en rien, & qui cependant convient de son style *vif, brillant, élégant*, & du *bon*, qui l'emporte *beaucoup* sur le mauvais. Quoique cet éloge

soit au-dessous du mérite de M. R. je ne l'ai pas trouvé mince de la part d'un adversaire. Il équivaut peut-être à de plus grands & plus justes éloges, que M. Crevier & moi sçavons que méritent son bon sens, son esprit, son goût, son génie, son érudition, & l'utile usage qu'il a fait de ses lumieres & de ses rares talens. Où sont les Livres où il n'y ait pas des fautes, que les Sçavans remarquent? Il n'y a que leur grossiereté & leur grand nombre, joints à un style ou plat ou ridicule, qui doivent faire mépriser un Ouvrage. Mais un sot apprent-il qu'il y a quelques méprises remarquées dans un Livre estimé d'ailleurs? aussitôt il en prend droit de mépriser & le Livre & l'Auteur. Je l'entens dire d'un ton fade & suffisant: *Nous sçavons bien nous autres à quoi nous en tenir sur les Ouvrages de M. Rollin.* Il a raison; les gens de sa sorte jugent ainsi.

Après tout, est-ce donc si peu de chose que cet aveu de M. Bellanger? Voici comme il s'exprime: *Les Livres de M. R. étant écrits d'un style vif, brillant, élégant, & l'Auteur étant plein de zéle pour l'éducation de la jeunesse, & pour l'avancement des Lettres, une partie du*

Public les a goûtés par cet endroit, sans en examiner le fond, où il y a quelques défectuosités, mais beaucoup plus de bon que de mauvais. 1°. M. B. convient des qualités rares du style de M. R. 2°. Il remarque dans ses Ouvrages un grand zéle pour l'éducation de la jeunesse, & le progrès des Lettres. 3°. Il n'y trouve que certains défauts que les Sçavans ont remarqués, mais qui n'ont pas empêché *la partie du Public*, qui n'examine point & ne peut même examiner le fond de ces sortes d'Ouvrages, de les goûter. 4°. Tout Sçavant qu'il est, il n'y voit que *quelques défectuosités*, & il déclare nettement, qu'*il y a beaucoup plus de bon que de mauvais*; c'est-à-dire, que les fautes qui s'y sont glissées en petit nombre (*quelques défectuosités*) sont bien rachetées par les beautés semées de tous côtés dans les Livres de M. R. & par leur utilité pour *l'éducation de la jeunesse*, & pour *l'avancement des Lettres.* Pour moi je me trouverois honoré & flatté, si un homme éclairé jugeoit ainsi de mes Ouvrages. C'est ainsi que l'amour propre même ne va pas si loin, que le loüable zéle de M. C. pour la gloire de son illustre Maître. *Gloria filiorum patres eorum.* Prov. 17. 6.

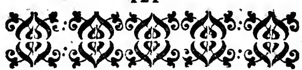
La vieille Poule & la jeune.

Fable de M. RICHER.

UNE Poule dont l'âge étoit sur le retour,
Et qui par conséquent n'inspiroit plus d'amour,
Disoit à sa jeune voisine:
Depuis un temps les Coqs & même les Cochets
Ne sont plus si galans; & ce qui me chagrine,
Si l'on a besoin d'eux, il faut courir après.
Ils ont l'air féroce & sauvage.
Leur chant, jadis mélodieux,
Et la beauté de leur plumage
Ne charment plus l'oreille ni les yeux.
Tout va de pis en pis. La terre est moins féconde;
Un Soleil si brillant n'éclaire plus le monde.
Les gazons sont moins verds, & les fruits sont moins doux.
Sa voisine répond: Vous rêvez, ma Commere:
Tout va son train à l'ordinaire.
Nul changement, s'il ne s'est fait chez vous.
Prenez de meilleures lunettes:
Vous verrez les Cochets caresser les Poulettes.
C'est ainsi qu'étant vieux souvent nous raisonnons.
Nous croyons tout changé, quand c'est nous qui changeons.

Je suis, &c.

Ce 13 *Janvier* 1742.



OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXCVI.

Essai sur le Beau.

IL n'est pas rare, Monsieur, de voir des gens d'esprit employer leurs veilles & leur sagacité, à éplucher ce que les bons Philosophes appellent des disputes de mots. Telle est, entre mille autres, la question du *Beau*; question de nom tant de fois rebattuë, & jamais éclaircie; parce qu'on n'a jamais fait réflexion qu'il n'y a proprement qu'une sorte de *beau*, qui est le *beau physique*, objet de la vûë, & que ce n'est que figurément que nous appliquons l'idée de beauté à toute autre chose, comme à l'ame, à la vertu, à une action, à une piéce d'esprit, à une excellente musique, &c. Ceux qui, à l'exemple de M. Crousaz, & de quelques autres, se sont exercés sur ce sujet, pourroient compo-

ser dans le même goût un *Traité de la force*, & la diviser en *force d'esprit*, en *force de cœur*, en *force de corps*, en *force de voix*, *&c.* Mais ne seroit-ce pas là abuser des termes, & vouloir bâtir sur un rien, sur une métaphore, sur une équivoque? à peu près comme le Poëte Manilius nous represente le Monde suspendu au milieu du Vide, & sans aucun appui:

Quùm pendeat ipse
Mundus, & in nullo ponat vestigia fundo.

Après tout, lorsque ces sortes de suppositions servent comme de canevas à des ouvrages instructifs & pleins d'esprit, tels que celui dont je vais vous entretenir, je ne les condamne point, pourvû qu'elles ne donnent pas lieu à des idées fausses, & à de mauvais raisonnemens.

Le P. André Jésuite, Professeur des Mathématiques à Caën, & membre de l'Académie de cette Ville, où il est très-estimé, vient de donner au public un ouvrage, sous le titre d'*Essai sur le Beau*, qu'il partage en 4 chapitres. Le premier traite du *beau visible*; le second du *beau dans les mœurs*; le troisiéme du *beau dans les piéces d'esprit*; le quatriéme du *beau musical.* L'Auteur divise chaque espéce de beau en trois genres; en beau essen-

tiel & indépendant de toute institution, même divine ; en beau naturel, & indépendant de l'opinion des hommes ; & en beau arbitraire, ou d'institution humaine. Telle est la division générale de cet ouvrage, qui a aussi ses soûdivisions, celles-ci leurs membres, & chaque membre ses articulations. C'est un modéle pour ceux qui veulent écrire géométriquement. Ce passage de S. Augustin, *omnis porrò pulchritudinis forma unitas est*, est la base de tout l'édifice, étant le texte de ces 4 chapitres, qu'on peut regarder comme autant de discours, où l'exactitude mathématique, le langage de la poësie, & le ton oratoire sont merveilleusement réunis. On voit partout le même ordre & les mêmes tours, & les quatre chapitres semblent sortis d'une seule matrice.

L'Auteur débute par se plaindre éloquemment que tout le monde parle du beau sans le connoître. « *Il n'y a point* de » cercles à la Cour, *il n'y a point* de so» ciétés dans les Villes, *il n'y a point* d'é» chos dans les campagnes, *il n'y a point* » de voûtes dans nos Temples, qui n'en » retentissent. On veut du *beau* partout ; » du *beau* dans les ouvrages de la natu» re, du *beau* dans les productions de » l'art, du *beau* dans les ouvrages d'es-

» prit, du *beau* dans les mœurs ; & si l'on » en trouve quelque part, c'est peu de » dire qu'on en est *touché :* on en est *frap-* » *pé, saisi, enchanté.* Mais de quoi l'est- » on ? » Il promet de débroüiller cette matiére, & d'abord il explique ce qu'il entend par *beau essentiel.* Ce sont, selon lui, les idées primitives, les notions générales de l'esprit pur, qui découvre les régles éternelles du beau. Mais ces notions & ces régles Platoniques ou Malbranchiennes sont-elles fort claires ? Elles sont au moins passées de mode, & pourroient aujourd'hui aller de compagnie avec toutes les anciennes chiméres de la philosophie. Rabelais s'est mocqué de ce jargon, lorsqu'il dit qu'Epistemon fit emplette, à la foire de *Nullepart*, du portrait des idées de Platon, tiré au naturel. Au reste, il n'a pas plus coûté à notre Auteur de prendre son *beau essentiel* dans l'esprit pur, qu'il en a coûté au Philosophe Grec de chercher dans le ciel les citoyens de sa république.

A l'égard du *beau naturel*, il en prouve aisément l'existence. Il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour s'en convaincre. La nature est belle dans tous les Pays, indépendamment de nos opinions & de nos goûts. Mais ce beau naturel, si l'on en croit l'Auteur, n'est autre chose que

le beau essentiel relevé par les couleurs; ce qui l'engage à nous donner une riante description des couleurs différentes, dont les objets sont revêtus. On dispute tous les jours si le blanc l'emporte sur le noir. Je viens de lire, dit notre Auteur, le discours d'un Négre, qui donne sans façon la palme de la beauté au teint de sa Nation. Le P. André, sans nous apprendre si ce discours étoit *beau*, se déclare pour les blancs, & trouve dans la nature des régles pour juger le différend en leur faveur. Il tire son grand argument de la lumiere qui est la mere des couleurs. La lumiere est *belle* de son propre fond : elle embellit tout. C'est tout le contraire des ténébres : elles enlaidissent tout ce qu'elles enveloppent. Or de toutes les couleurs, celle qui approche le plus de la lumiere, c'est le blanc ; celle qui approche le plus des ténébres, c'est le noir. Voilà donc la question décidée. « Et si l'Orateur des » Négres, dit l'Auteur, veut paroître » dans une compagnie de blancs, il faut » qu'il se résolve *à n'y servir que de mou-* » *che*, pour l'embellir par le contraste. »

Il s'ensuivroit de cet argument, qu'un habit blanc seroit plus beau qu'un habit noir, & que des murailles blanches devroient plaire davantage que des tapis-

feries de damas cramoifi vert ou jaune. Mais l'Auteur trouveroit peut-être une fupériorité de beau dans la variété & l'affortiment des couleurs. Il feroit pourtant forcé d'avoüer que le noir même en mille chofes plaît davantage, que toute autre couleur.

On trouve ici, à l'occafion des couleurs qui font l'objet de la peinture, plufieurs obfervations fçavantes fur leur union, leur mêlange, & l'ordre de clarté qu'elles gardent entr'elles. Ce morceau fait fouhaiter que l'Auteur eût ajoûté à fon livre un cinquiéme chapitre fur le beau *Pittorefque*. Les grandes idées de colorifation parfaite, qu'on voit dans les livres des Peintres plus que dans leurs tableaux, font réalifées dans un million d'objets ; dans la queuë d'un paon qui fait la rouë, dans les aîles d'un papillon éployé au foleil, dans les couleurs de l'arc-en-ciel, dans une fimple fleur. Notre Auteur trouve auffi un beau vifible, réel, dans l'homme même. Il avouë que fes couleurs ne font pas fi *vives* que celles des objets dont nous venons de parler ; mais il prétend qu'elles font infiniment plus *vivantes*. Il fait un très-beau portrait du corps humain, & il reléve furtout les *graces tendres* de l'enfance, les *graces brillantes* de

sa jeunesse, les *graces majestueuses* de l'âge parfait, les *graces vénérables* de la vieillesse. Il s'étonne après cela qu'il y ait des gens qui fassent dépendre l'idée du *beau* de l'éducation, du caprice & des préjugés. Il les traite sans façon d'esprit bisarres & stupides.

Ce n'est pas qu'il n'y ait un *beau arbitraire*. Le P. A. en convient lui même, & il en trouve dans la pratique des arts, dans les modes & les parures, & même dans certains agrémens personnels. Pour ce qui regarde les arts, il choisit l'Architecture, & après en avoir rapporté les regles les plus communes d'après Vitruve, Palladio, & quelques autres, il fait voir que les grands Architectes, un Michel-Ange, un Vignole, un Mansard, un de l'Orme, les ont quelquefois négligées, pour leur en substituer de meilleures ou d'équivalentes. Il va même plus loin, & il dit qu'ils ont fait exprès des fautes, afin d'avoir la gloire de les racheter avec avantage : autre espéce de beau arbitraire. Ces fautes même répanduës dans un ouvrage, dont on admire le total, sont érigées en beautés ; parce qu'on veut croire en général, dit l'Auteur, que tout est beau dans ce qu'on estime, *plus beau encore dans ce qu'on aime*. C'est la transition naturelle

au *beau arbitraire* de certains agrémens personnels. C'est ainsi que les fronts étroits, les nés courts, les petits yeux, les sourcils joints, les grosses lévres, sont devenuës des beautés nationales. Il entre encore beaucoup d'arbitraire dans les modes & les parures. Cet article n'a pas besoin de preuve. Voilà pour ce qui regarde le *beau physique* ou visible, & ses trois espéces différentes.

Le titre de *beau moral*, que le P. A. donne à son second Chapitre, pourroit convenir à tous les livres de morale. En effet, son *beau moral* n'est autre chose qu'une foule de réflexions ingénieuses sur les sentimens du cœur, sur les loix, sur les bienséances, sur l'amour de la patrie, sur les égards mutuels qu'on se doit les uns aux autres, sur l'ordre civil & politique, extérieur & intérieur, &c. Voilà un grand Pays, dont l'Auteur se propose de parcourir rapidement les différentes contrées. Il avertit qu'il lui en coûtera un peu pour y aller loin. « Mais qu'un sage lecteur considére, » dit-il, que c'est au *pays du beau* que je » l'appelle, & il me permettra de croire » que *je ne le dépaïse pas.* » Non, pourvû qu'il ne nous transporte pas dans ce monde *purement intelligible*, qui ne l'est guére au commun des hommes, où regne

le *beau moral essentiel*. Mais c'est justement par où il commence, ainsi que dans tous les autres Chapitres. Pour épargner au lecteur cette route difficile, où je pourrois m'égarer moi-même, j'aime mieux marcher dans le sensible, & en venir tout d'un coup au *beau moral naturel*.

Les hommes sont égaux de leur nature, & il n'y auroit entr'eux aucune subordination, si le Créateur les avoit formés tous ensemble, indépendamment les uns des autres. Mais leur naissance successive est justement le principe de l'ordre établi parmi eux. L'Auteur remonte donc à notre premiére origine; il nous y découvre un pere & des enfans; voilà un Roi & des Sujets. Ces enfans en font d'autres, d'où se forment les familles; ces familles se multiplient, & de-là des peuples sans nombre qui couvrent la surface de la terre. Voilà les hommes bien séparés, mais ils ne sont pas désunis. On sçait que Socrate regardoit toute la terre comme sa patrie, parce qu'il y voyoit partout des hommes. Notre Auteur embrasse aussi dans son cœur toute la nature humaine. Il ne distingue ni Européan, ni Asiatique, ni Grec, ni Barbare, ni François, ni Romain. Il voit partout des compatriotes

& des proches, à l'égard desquels il reconnoît, sinon le dégré du sang, du moins la consanguinité. Au reste, ce sentiment est commun à tous ceux qui pensent. Il fut même solemnellement reconnu à Rome, lorsqu'on prononça pour la premiére fois sur la scêne ce beau vers de Térence : *Homo sum, humani nihil à me alienum puto.* Il s'éleva dans l'amphithéâtre un applaudissement universel.

L'Auteur, après plusieurs réflexions sur les passions & sur le besoin que nous avions des loix, reléve la beauté de l'ordre civil & politique. Il justifie l'inégalité des conditions, & il prouve qu'elle est nécessaire dans l'état présent de la nature humaine. Qu'on fasse aujourd'hui entre les hommes le partage le plus égal & le plus géométrique des biens de la terre, l'inégalité s'y remettra demain par la violence des uns, ou par la mauvaise économie des autres. Mais les loix n'égalent-elles pas tout le monde ? C'est la seule égalité qu'on puisse raisonnablement souhaiter. Le ressort secret qui maintient l'ordre dans un Etat, & dans un si grand nombre d'Etats répandus dans le monde, est, selon notre Auteur, l'amour de la patrie. Il ne seroit donc pas à souhaiter que tous les hommes

fussent des Socrates, & regardassent la terre entiére comme leur patrie. Mais je crois que ce n'est pas tant l'amour de la patrie, que l'attachement à ses biens, à ses amis, & à son intérêt personnel, qui fait aimer le pays où l'on est né.

Le P. A. finit ce chapitre, par examiner en quoi consiste précisement le *beau dans les mœurs*, c'est-à-dire, pour me servir de son expression, ce qui dans les mœurs constituë le *vrai honnête*, le *vrai sublime*, le *vrai gracieux*. C'est l'unité. De-là vient que nous sommes choqués, selon lui, à la vûë de ces gens, dont les maniéres jurent, comme on dit, avec leur caractére : comme, « quand nous » voyons, par exemple, dit-il, un air » cavalier dans un homme d'Eglise, un » air de Magistrat dans un homme d'é» pée, un air de Soldat dans un homme » de robe, un air de village dans un » Courtisan, un air de cour dans un A» nachoréte, un air de Caton dans un » jeune homme, un air de petit-maître » dans un vieillard ; en un mot, un air » de masque sur un visage. » Mais est-ce parce que l'*unité* est blessée, que tous ces *airs* nous paroissent ridicules. Il y en a, ce me semble, une raison plus naturelle ; c'est qu'il faut que chacun ait l'air vrai, par conséquent l'air de son état,

de ſon ſexe & de ſon âge. Toute affectation, tout air faux, eſt inſupportable dans la ſociété, & pour m'en mocquer, je n'ai pas beſoin de recourir à l'*unité* violée. Quoiqu'il en ſoit, l'Auteur après avoir expoſé ces ridicules contraſtes, & quelques autres détails de cette nature, fait à Sénéque l'honneur d'en citer des paſſages & de les paraphraſer. Il rapporte pluſieurs beaux morceaux du Philoſophe Romain, ſur l'eſprit de ſociété, & ſur les vertus morales. C'eſt une peroraiſon touchante & pathétique, pour exhorter ſes lecteurs à bien vivre avec tous les hommes, à aimer Dieu, & à pratiquer tous leurs devoirs.

Le troiſiéme chapitre, qui traite du *beau dans les piéces d'eſprit*, eſt un abrégé de rhétorique, où l'Auteur a raſſemblé les grands préceptes de Cicéron, de Quintilien, de Sénéque & de Longin. Il veut d'abord que la vérité, l'ordre, l'honnête & le décent, ſoient le fonds de tout ouvrage d'eſprit. Il parle enſuite du beau dans les ſentimens, dans les images, dans les mouvemens. Les ſentimens doivent être nobles ou délicats, les images grandes ou gracieuſes, les mouvemens forts ou tendres. Voici comme il caractériſe ces deux ſortes de mouvemens. « Le fort, dit-il, nous ré-

» veille, nous applique, nous détermi-
» ne : le tendre nous attire, nous enga-
» ge, nous fait déterminer par nous-
» mêmes. Le fort nous ſubjugue, pour
» ainſi dire, par la voie des armes : le
» tendre nous ſollicite, nous gagne,
» nous prend par intelligence & par
» compoſition. Le fort entre dans notre
» ame en conquérant, & comme par la
» breche : le tendre ſe préſente devant la
» place, comme un roi débonnaire, qui
» n'a qu'à ſe montrer pour ſe faire ou-
» vrir les portes. » L'Auteur déclame vivement contre les Ecrivains qui tournent à un uſage profane ces beautés du diſcours, & qui les font ſervir à orner le libertinage. Il les compare aux perſonnes laides, qui empruntent l'éclat des parures pour ſe faire regarder. « El-
» les ont le malheur d'y réuſſir, dit-il ;
» elle ſe font regarder. On admire la pa-
» rure & on mépriſe la perſonne. Com-
» bien d'Auteurs, *qui courent le monde*,
» ont éprouvé le même ſort, en ornant
» des laideurs d'une autre eſpéce ? »

L'Auteur fait conſiſter le *beau arbitraire* des ouvrages d'eſprit dans l'expreſſion, dans le tour & dans le ſtile ; parce que chacun, ſelon lui, eſt maître de prendre l'expreſſion, le tour & le ſtile qu'il veut. Oüi, pourvû qu'il n'y ait ni

platitude, ni affectation ; ce qui est contraire au beau naturel. Il y a encore plusieurs autres conditions qu'on a droit d'exiger d'un Ecrivain, & qui ne sont nullement arbitraires, étant fondées sur la raison. Cependant une qualité de l'expression qu'il ne faut point perdre de vûë, c'est la clarté. On ne doit donc point ressembler à ces Auteurs, même fameux, qui ayant voulu bannir de leurs expressions une clarté trop fade à leur goût, ont donné dans l'énigmatique, l'entortillé, le mystérieux ; sans songer que dans le discours, le mystérieux est toujours bien près du précieux, & que le précieux ne va jamais sans le ridicule. A l'égard du tour & du stile, le Pere André déclare nettement que ces deux qualités sont fort rares dans nos Ecrivains modernes. « Qu'elle » est, dit-il, leur maniére de compo- » sition ? quelques termes nouveaux, » quelques phrases à la mode, quelques » tours cavaliers ou précieux, quelques » lieux communs souvent usés par nos » ancêtres, quelques traits de rhétori- » que lancés au hazard, quelques pe- » tites fleurs dérobées en passant aux » anciens ou aux modernes : c'est au- » jourd'hui notre stile ordinaire, dé- » cousu & libertin, vagabond & iné-

» gal, sans nombre, sans mésure, sans » liaison, sans proportion, ni entre les » choses, ni entre les mots. » Cette critique vague est-elle bien fondée ? Le P. A. est excusable de ne pas assez connoître notre littérature moderne. Il y a des Villes où les livres nouveaux ne pénétrent que rarement.

La forme du beau dans les piéces d'esprit doit être aussi l'unité. C'est le grand principe de S. Augustin & d'Horace, qui avoit dit avant lui :

Denique sit quodvis simplex duntaxat & unum.

Le Pere André exige trois unités dans les Auteurs. Unité de raport entre toutes les parties de leur ouvrage ; unité de proportion entre le stile & le sujet ; unité de bienséance entre l'Ecrivain & son livre. Il fait voir que la plûpart de nos Auteurs négligent la premiére unité, & bornent tous leurs soins à bien former chaque partie de leur ouvrage, sans penser au tout ; ensorte qu'ils ont trouvé l'art de faire une méchante Ode avec de belles strophes ; une tragédie pitoyable avec de belles scénes ; une harangue fade & insipide avec de belles figures : semblables à ces Peintres d'un talent borné, qui sçavent bien faire un portrait, mais qui ne sçauroient faire

un tableau ; ils réussissent en détail, & ils échouënt dans l'ensemble. *Infelix operis summâ, quia ponere totum nescit.* (*Hor. Art. Poët.*) Pour ce qui est de l'unité de bienséance, que l'Auteur demande entre l'Ecrivain & son livre, je ne la crois pas aussi nécessaire qu'il le prétend. Si le livre est bon, peu importe de quelle religion est l'Auteur, & on ne va pas chercher si sa personne, son état, son âge, son caractére & sa naissance s'accordent avec les choses qu'il dit, & le ton qu'il prend. Ce seroit pousser la sévérité un peu loin, & si les lecteurs n'avoient été jusqu'ici plus indulgens, ils seroient privés d'une quantité de livres recherchés, où cette unité est certainement rompuë. Cela n'empêche pas qu'on ne soit choqué avec notre Auteur de voir « un petit-maître » du Parnasse, à peine sevré du Collé» ge, qui prend déja le ton des Boi» leaux & des Corneilles, pour y prê» cher la réforme . . . . . des Auteurs » consacrés par la sainteté de leur état, » qui prennent le masque de cavaliers, » pour en prendre impunément le stile » libertin, qui s'amusent à faire des » Romans de galanterie, des Opéra » tout profanes, des Comédies bouf» fones, des contes ridicules. »

Il me reste à vous parler du beau musical. Ce sera pour la Semaine prochaine.

Si le goût du public étoit le même que celui de l'Abbé Ménage, le Libraire qui vient de réimprimer les *Oeuvres de Bergerac*, auroit lieu de se repentir. Voici ce qu'on fait dire à ce Critique dans le *Ménagiana* : « Les pauvres ouvrages que ceux de *Cirano de Bergerac* ! Il avoit étudié au Collége de Beauvais du tems du Principal *Granger*. On dit qu'il étoit encore en rhétorique, quand il fit son *Pédant joüé* sur ce Principal. Il y a quelque peu d'endroits passables en cette piéce ; mais tout le reste est bien plat. Je crois que quand il fit son *voyage de la Lune*, il en avoit déja le premier quartier dans la tête. Il est mort foû ; la premiére marque qu'il donna au public de sa folie, fut d'aller à la Messe à la Mercy à midi, en haut de de chausses & bonnet de nuit, sans pourpoint. Il n'avoit pas le foû, quand il tomba dans la maladie dont il mourut ; & sans Monsieur de Sainte-Marthe, qui eut la charité de lui faire fournir toutes ses nécessités, il auroit été obligé d'aller mourir à

Oeuvres de Cyrano de Bergerac.

» l'Hôtel-Dieu. » Quelque mépris qu'il y ait dans cette censure, Bergerac n'en est pas moins estimable. Il est original en son genre, enjoüé, plaisant, naïf, & tournant toujours les choses agréablement. Son but étoit de réjoüir, plûtôt que d'instruire ses lecteurs ; & cet article vaut bien la pésante érudition de Ménage. Au reste, ce ne fut pas M. de Sainte-Marthe, mais M. de Boisclairs qui retira Bergerac chez lui dans sa maladie. Il mourut en 1655, âgé de 35 ans, dans une maison de campagne, chez M. Cyrano son cousin. C'est M. le Bret, Avocat au Conseil, grand ami de l'Auteur, qui nous a conservé ces particularités dans la préface qu'il a mise au-devant de l'*Histoire des états & empire de la Lune*. Il nous apprend que Bergerac étoit fils *d'un bon vieux Gentilhomme* du Périgord ; qu'il entra Cadet au Régiment des Gardes, & qu'on le regarda bientôt comme *le démon de la bravoure*, parce qu'il ne se passoit presque point de jour qu'il ne se battît en duël ; ce qui étoit dans ce tems déplorable l'unique moyen de se distinguer. M. le Bret raconte un combat presque incroyable, où Bergerac dispersa lui seul cent hommes, qui s'étoient attroupés sur le fossé de la porte

de Nesle, pour insulter un de ses amis. Il en tua deux, & en blessa sept dangéreusement. C'étoit être bien brave pour un Auteur. Il se trouva au siége de Mouzon, où il reçut un coup de fusil au travers du corps. Au siége d'Arras, il pensa être tué d'un coup d'épée dans la gorge. Il en réchapa heureusement; mais les incommodités que lui laissérent ces deux playes, & l'amour qu'il avoit pour les Lettres, le firent renoncer entiérement au métier de la guerre. Il s'attacha au Duc d'Arpajon, & lui dédia ses ouvrages.

M. le Bret, pour faire honneur à la mémoire de son ami, fait une longue liste des hommes illustres de son siécle qui l'honorerent de leur estime, parmi lesquels on trouve le Poëte Liniere, & l'Abbé de Marolles : » J'y puis ajouter, dit l'Auteur de la préface, M. » de Liniere, dont les productions sont » les effets *d'un parfaitement beau feu*... » Je ne particulariserai rien de *ce fort* » *esprit*, *de ce tout sçavant*, *de cet in-* » *fatigable à produire tant de bonnes &* » *si utiles choses*, Monsieur *l'Abbé de* » *Villeloin*, parce je n'ai pas eu l'hon- » neur de le pratiquer; mais je puis » assurer que M. de Bergerac, s'en » loüoit extrêmement. » Il falloit que

du tems de Bergerac, Liniere & Marolles eussent une certaine vogue, puisque M. le Bret leur prodigue des loüanges si outrées. Si cela est, cette vogue est bien passée.

Les Œuvres de Bergerac sont assez considérables pour former trois volumes *in*-12. Parmi ses Lettres qui sont renfermées dans le second Tome, il y en a une sanglante contre Scarron, qu'il appelle *Ronscar*. Il en porte à peu près le même jugement qu'en portoit Despréaux: « Je vous avoüerai donc, dit-» il, au sujet sur lequel vous désirez » avoir mon sentiment, que je n'ai ja-» mais vû de ridicule plus sérieux, ni » de sérieux plus ridicule que le sien; » le peuple l'approuve, après cela con-» cluez. Ce n'est pas toutefois que je » n'estime son jugement, d'avoir choisi » pour écrire un stile moqueur, puis-» qu'écrire comme il fait, c'est se moc-» quer du monde. Ses partisans ont beau » crier pour élever sa gloire, qu'il tra-» vaille d'une façon où il n'a personne » pour guide, je le confesse; mais » qu'ils mettent la main sur la cons-» cience. En vérité, n'est-il pas plus » aisé de faire l'Enéïde de Virgile, » comme Ronscar, que de faire l'Enéïde de Ronscar comme Virgile? »

Rien n'est plus amusant que d'entendre Bergerac parler du bruit que son *voyage de la Lune* fit dans le monde : « Déja, dit-il, les Graveurs, sans m'avoir vû, avoient buriné mon image ; » & la Ville retentissoit dans chaque » Carrefour du gosier enroüé des Colporteurs, qui crioient à tuë tête : » *Voilà le Portrait de l'Auteur des Etats* » *& Empires de la Lune.* Parmi les gens » qui lurent mon livre, il se rencontra » beaucoup d'ignorans qui le feüilletérent. Pour contrefaire les esprits de » la grande volée, ils applaudirent » comme les autres, jusqu'à battre des » mains à chaque mot, de peur de se » méprendre, & tout joyeux, s'écriérent, *qu'il est bon* ! aux endroits qu'ils » n'entendoient point : mais la superstition travestie en remors, de qui les » dents sont bien aiguës sous la chemise d'un sot, leur rongea tant le » cœur, qu'ils aimérent mieux renoncer à la réputation de Philosophe, » laquelle aussi bien leur étoit un habit » mal fait, que d'en répondre au jour » du jugement. Voilà donc la médaille » renversée ; c'est à qui chantera la palinodie. L'ouvrage dont ils avoient » fait tant de cas, n'est plus qu'un pot » pourri de contes ridicules, un amas

» de lambeaux décousus, un répertoire » de peaux d'ânes à bercer les enfans. . » . . . Ce contraste d'opinions entre les » habiles & les idiots augmenta son » crédit. Peu après les copies en ma- » nuscrit se vendirent sous le manteau à » tout le monde, & ce qui est hors du » monde, c'est-à-dire, depuis le Gen- » tilhomme jusqu'au Moine, acheta » cette piéce. Les femmes mêmes pri- » rent parti. Chaque famille se divisa, » & les intérêts de cette querelle allé- » rent si loin, que la Ville fut partagée » en deux factions, la *lunaire* & l'*anti-* » *lunaire.* » N'est-ce pas ainsi que nous avons vû de nos jours des Auteurs à la mode occasionner des partis, même entre les femmes? Comme il s'agit d'un livre connu de tout le monde, je n'en dirai pas davantage. Il se vend chez David fils, ruë S. Jacque. Sa rareté l'a fait réimprimer.

Théâtre de la guerre en Allemagne.

M. *le Rouge*, Ingénieur & Géographe du Roi, a depuis peu donné au public le *Théâtre de la guerre en Allemagne*, contenant toutes les opérations militaires des campagnes de 1733, 34 & 35, avec les plans des siéges & des camps. Il est dédié à Monseigneur le Comte de Clermont, & se vend chez l'Auteur, ruë des Grands Augustins,

vis-à-vis le Panier fleuri, *in*-4°. M. le Rouge qui a eu l'honneur de se trouver à la suite du Prince à qui il dédie son ouvrage, a levé lui-même tous ces plans sur les lieux. Ce qu'il y a ici de plus curieux & de plus important, ce sont les camps, qui sont sur terre ce que les rades & les ports sont sur mer. Les Officiers Généraux & les Aides de Camp doivent connoître, dans les pays où ils font la guerre, tous les lieux qui ont été jugez propres pour des campemens par les Généraux anciens & modernes. L'Auteur a ajouté à son ouvrage une table méthodique pour les campemens, par laquelle on peut voir d'un coup d'œil la quantité de toises ou de pas qu'il faut, pour camper un nombre de bataillons ou d'escadrons; ou bien, un terrain étant donné, sçavoir combien il peut contenir de troupes sur une ou plusieurs lignes. Cette table est pour un Officier général, de la même commodité que les *comptes faits* de Barême sont pour un Banquier, s'il m'est permis de me servir de cette basse comparaison. L'Auteur a placé à la fin de son Recueil un Journal des campagnes de 1733, 34 & 35, avec une instruction *sur ce que doit sçavoir un Officier, qui se propose d'être utile à son Géneral*, c'est-à-dire, un Aide-de-Camp.

Ce même Ingénieur - Géographe a deſſiné ſur les Cartes de M. *Homann*, premier Géographe de l'Empire, celles de Sileſie, de Bohême & de Moravie. Il y a dans cette derniere 6 à 7 cens poſitions de plus que dans celle de Sanſon. Elle fut autrefois levée par l'ordre du feu Empereur Charle VI. L'Auteur aſſure, que ſi on vouloit le ſéconder dans les frais, il eſt en état de donner de ce Marquiſat une Carte en huit feüilles. Il faut avoüer que ces ſortes de Cartes ſont néceſſaires à quiconque veut lire avec plaiſir les nouvelles touchant la guerre préſente, entendre les opérations de cette guerre, & en raiſonner autrement que le vulgaire ignorant.

Un autre avantage des Cartes de M. le Rouge eſt que les grands chemins y ſont marquez par des points, ſuivant l'uſage des Géographes Allemands. Du reſte, j'ai conferé ces Cartes avec la Géographie de *Hubner*, & je les ai trouvé conformes. Je ne dois pas oublier de dire que les Cartes de la Sileſie, de la Bohême, & de la Moravie ſont ornées dans les coins, des plans des principales Places de ces Pays.

Je ſuis, &c. *Ce 20 Janvier* 1742.

Faute à corriger dans la Lettre précédente.

page 97. lig. 1, Il a, *liſez*, Il y a.
pag. 117. l. 20, des petits, *liſez*, de petits.



OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXCVII.

LE quatriéme Chapitre de l'*Essai sur le Beau*, qui roule sur le *Beau musical*, me paroît, Monsieur, au-dessus des autres. C'est en raccourci un excellent traité de Musique, où les notions générales de cet Art, & les principes de l'harmonie sont exposés avec netteté. On y trouve des observations curieuses sur la nature des corps sonores, & un abregé historique des différens systêmes de musique qu'on a formés en divers tems. L'Auteur ne laisse presque rien à désirer sur son sujet, & il faut qu'il possede sa matiére bien à fonds, pour avoir sçû rassembler tant de choses en un si petit espace. Ce chapitre est partagé en deux articles. Le premier renferme une idée générale de la musique & de ses

Suite sur l'Essai sur le Beau.

différens fyftêmes ; c'eft ce que l'Auteur appelle *le prélude du concert* qu'il fe propofe de nous donner en parlant du *Beau musical*. Le fecond article eft deftiné à nous montrer les trois efpéces différentes de ce quatriéme *Beau*, & à déterminer fa forme précife.

Il nous fait d'abord remarquer que nous aimons tous naturellement la mufique, & que le Créateur n'a rien oublié pour entretenir ce goût dans notre ame, par les concerts naturels de voix & d'inftrumens qu'il nous fait entendre de toutes parts. « Des oifeaux qui chan» tent, comme pour nous piquer d'ému» lation ; des échos qui leur répondent » avec tant de jufteffe ; des ruiffeaux qui » murmurent ; des riviéres *qui grondent* ; » les flots de la mer qui montent & qui » defcendent *en cadence*, pour mêler » leurs fons divers aux *réfonnemens* des » rivages : ici les Zéphirs qui foupirent » parmi les rofeaux, là les Aquilons qui » fifflent dans les forêts, &c. » Ces images agréables font fuivies de quelques notions de mufique, qui ne font pas à beaucoup près auffi amufantes, & que je fupprime. Je dirai feulement que l'Auteur regarde la mufique comme une fcience mixte, qui tient en même tems & de la Phyfique & de la Mathématique

En tant que ſcience phyſique, elle a pour objet le ſon harmonique, le tems de ſa durée, ſon dégré d'aigu & de grave, ſes élévations & ſes abbaiſſemens réciproques; les vibrations des corps ſonores qui le rendent, celles de l'air qui le tranſmettent, & la nature des impreſſions que reçoit l'oreille. En tant que ſcience mathématique, elle conſidére les raports géométriques des ſons, des intervalles qui les ſéparent, des tons qui en réſultent, & des accords qu'elle en compoſe. Elle exprime ces rapports par des nombres, & de ces nombres qu'on appelle ſonores, elle forme des proportions & des progreſſions harmoniques.

L'hiſtoire de la muſique eſt renfermée dans les trois fameux ſyſtêmes des anciens, le *Diatonique*, le *Chromatique* & l'*Enharmonique*: le diatonique, qui n'alloit que juſqu'à un demi-ton; le chromatique, qui conſiſtoit à démêler pluſieurs nuances entre deux tons qui ſe ſuivent, comme entre deux couleurs voiſines, & qui en effet démêloit trois différences dans chaque ton entier; & enfin l'enharmonique qui en demandoit juſqu'à quatre. « De ces trois genres, » le premier, qui eſt le plus naturel, » plaît à tout le monde; le ſecond, qui

» ajoute beaucoup d'art à la nature, » plaît surtout aux sçavans Musiciens ; » le troisiéme, qui est le plus exact & le » plus fin, ne plaît guéres qu'aux plus » habiles, & aux plus profonds d'entre » les habiles. » Pour moi je crois qu'il plaît à tout le monde, quant il est bien exécuté, comme je l'ai entendu quelquefois sur la flute-traversiére, embouchée par des Etrangers. Il ne faut point être de l'art pour être touché de cette musique enharmonique, que nous ne connoissons guéres en France. J'ai pourtant entendu chanter le premier verset du Ps. *Super flumina Babylonis* dans ce goût : le *flevimus* étoit modulé dans le genre chromatique & même enharmonique. Nous cultivons le genre diatonique, que l'Auteur appelle *le plus naturel*; mais c'est aussi le plus grossier, puisqu'on n'y connoît point de diminution au-delà du demiton. A l'occasion de ces trois genres de musique, il nous fait connoître les grands Auteurs qui ont écrit sur cet Art ; Pythagore, Aristoxéne & Ptolomée parmi les anciens ; & parmi les modernes Zarlin, Hugens, Sauveur, & Lulli, qui a exécuté tout ce que la plûpart des autres n'avoient fait qu'imaginer. « Nous » ne parlons point, ajoûte l'Auteur, » d'un nouveau Musicien, qui semble

» partager tout Paris. Nous laiſſons mû-
» rir ſa réputation, d'autant plus que les
» principes qui lui ſont propres ne ſont
» pas encore aſſez bien établis, pour la
» mettre hors d'atteinte *aux révolutions*
» *de la fortune.* » Sa réputation, je crois,
eſt parvenuë à ſon dégré de maturité ;
& il eſt élevé ſi haut, qu'il eſt à l'abri
des traits de la *fortune*, mais non de
l'envie.

L'Auteur dit un mot de la fameuſe
querelle entre les partiſans de l'ancien-
ne muſique, & ceux de la moderne.
Mais il ſemble qu'il craigne de décider.
M. l'Abbé de Château-neuf a été moins
timide dans ſon excellent *Dialogue ſur
la Muſique des anciens*, auſquels il don-
ne la préférence. On ne peut le lire,
ſans être convaincu des raiſons qu'il
apporte en leur faveur. Le P. A. eſt auſſi
hardi ſur la preſſéance problématique en-
tre la muſique Françoiſe & la muſique
Italienne; & il paroît qu'en bon citoyen
plûtôt qu'en bon connoiſſeur, il pré-
fere la premiére à l'étrangére. Il fait
un grand éloge de Lulli, qui, quoi-
que Italien de génie & de naiſſance,
mais François d'éducation & de goût,
avoit rendu notre muſique partout vic-
torieuſe. « Mais depuis quelques an-
» nées, dit-il, Lulli commence à deve-

» nir ancien. Voilà le moment fatal de » la révolution. Cela suffit à mille gens » pour le reléguer presqu'au rang des » Musiciens Grecs. » Tel est le *prélude* de l'Auteur : voici la piéce.

Il prouve qu'il y a un *beau musical essentiel*, un *beau musical naturel*, un *beau musical arbitraire* ; après quoi, suivant son plan ordinaire, il examine en quoi consiste la forme précise de ce *beau*. Je laisse-là l'*essentiel*, pour en venir tout d'un coup au *naturel*, qui est plus à la portée de tout le monde. L'Auteur apporte quatre preuves de l'existence d'un *beau musical naturel* ; sçavoir, la nature des corps sonores, la sensibilité de l'oreille dans le discernement des sons, la structure toute harmonique du corps humain, & la sympathie de certains sons avec les émotions de notre ame.

Le son d'une corde ne se fait jamais entendre seul, mais toujours avec son octave aiguë. C'est l'expérience de Descartes. M. Sauveur (de la Fléche) fameux Académicien, découvrit dans le même son harmonique deux autres consonances très-agréables, sa quinte & sa tierce majeure. Il en est de même du son de la voix. Il paroît unique, & il est triple de sa nature. C'est-à-dire, qu'il porte avec lui son octave, sa quinte &

ſa tierce majeure. Voilà pour les corps ſonores.

L'oreille eſt ſi délicate, que ſi deux cordes ſonores étant miſes à l'uniſſon ſur un monocorde, on accourcit l'une des deux de la deux milliéme partie de ſa longueur, elle en apperçoit la diſſonance, qui n'eſt pourtant que de la cent quatre-vingt-ſeiziéme partie d'un ton. L'expérience & le calcul ſont de M. Sauveur, qui a inferé de pluſieurs autres expériences que la fineſſe de l'oreille, pour le diſcernement des ſons, eſt environ dix mille fois plus grande, que celle de la vûë dans le diſcernement des couleurs.

A l'égard de la ſtructure harmonique du corps humain, l'Auteur ne dit pas ridiculement avec les anciens, que les nerfs y ſont tendus ſur les os, comme les cordes ſonores ſur leurs tables dans un inſtrument de muſique ; ni que les artéres y battent la meſure par leurs pulſations reglées, ni que le cœur y marque les tems & les cadances par la juſteſſe de ſes balancemens réciproques : il s'en tient à ce que l'Anatomie nous fournit de plus certain. Il nous fait remarquer la conſtruction admirable des divers organes qui concourent enſemble pour former la voix ; le creux de la

poitrine, pour contenir l'air néceſſaire à ſa production ; le tuyau de l'âpre artére, pour lui ſervir comme de porte-vent ; l'ouverture de la glotte, pour la produire par ſes vibrations ſonores ; le canal de la bouche & les voûtes du palais, pour la fortifier par leur réſonnance ; la langue, les dents & les lévres, pour la modifier en cent façons différentes.

Enfin il y a des ſons qui ſympathiſent avec nos diſpoſitions intérieures. Autant que nous avons de paſſions différentes, autant de ſons dans la nature pour les exprimer & pour les imprimer. L'Auteur va plus loin, & il prétend qu'il y a une eſpéce de gradation dans les ſentimens qu'ils nous inſpirent, ſelon les diverſes qualités des corps ſonores d'où ils partent ; c'eſt-à-dire, que le ſon d'une trompette, d'un haut-bois ou d'une flutte, par exemple, qui reçoit ſon harmonie du ſouffle vivant d'un homme, nous pénétre tout autrement que celui d'un tuyau d'orgue, qui n'eſt *animé* que par le ſouffle d'un *air mort*. Cela n'eſt pas étonnant. Un homme qui jouë de la flute, lui communique, pour ainſi dire, tous les mouvemens qu'il reſſent, & la fait parler comme il parleroit lui-même ; au lieu que l'*air mort*

n'a aucune *ame*, & par conséquent n'est point *animé*. Notre Auteur a encore éprouvé que le son d'une corde de léton, est moins touchant pour le cœur, que celui d'une corde de boyau ; parce que celle-ci est par sa structure plus conforme à celle des nerfs & des fibres de notre corps. Cette réflexion, qui est neuve, me paroît assez juste. Mais on peut ajouter que dans le clavessin, il n'y a ni tenuës ni diminutions : c'est ce qui fait que le violon est plus touchant. Il en est de même de la flutte-traversiére, par rapport à l'orgue & à la musette, où c'est un *air mort*, qui fait parler ces instrumens.

Le P. André admet une troisiéme espéce de *beau musical* ; sçavoir, le *beau musical arbitraire* ou artificiel, qui *lâche la main au genie* & au caprice du compositeur. Interdire le caprice aux Musiciens, ce seroit, dit-il, vouloir bannir la quinte de la musique. Mais pour prévenir les abus, il leur prescrit des régles dont ils ne doivent point s'écarter. Il veut qu'ils assaisonnent la douceur des consonances par une espéce de *sel harmonique* ; c'est-à-dire, par les dissonances, & qu'ils les employent comme les ombres dans la peinture, ou comme

les liaiſons dans le diſcours. D'ailleurs ; ſi les diſſonances bleſſent l'oreille par quelque rudeſſe, elles en ſont plus propres à exprimer certains objets, les tranſports irréguliers de l'amour, les fureurs de la colére, les troubles de la diſcorde, les fracas d'une tempête, &c. Telles ſont les beautés arbitraires de la muſique, parce qu'elles ſont du choix du Muſicien, & en quelque ſorte de ſa création.

La forme du *beau muſical*, eſt la même que celle de tous les autres *beaux*, l'unité. L'Auteur pour nous la faire ſentir, adopte la deſcription que fait Sénéque d'un grand concert de muſique, où cette régle d'unité paroît bien établie : « * Voyez vous, dit le Philoſophe » Romain, cette multitude de voix qui » compoſent nos grands chœurs de mu» ſique ? Elles ſe joignent toutes ſi par» faitement, qu'il ſemble qu'elles ne » rendent à l'oreille qu'un ſeul & uni» que ſon. Parmi ces voix, il y a des

* Vides quàm multorum vocibus chorus conſtet ; unus tamen ex omnibus ſonus redditur. Aliqua illic acuta vox eſt, aliqua gravis, aliqua media. Accedunt viris feminæ, interponuntur tibiæ ; ſingulorum illic latent voces : omnium apparent.

» dessus, il y a des basses, il y a des
» voix moyennes de tous les dégrés. On
» entend celles des hommes avec celles
» des femmes, les unes & les autres en-
» tremêlées du son des flutes qui les ac-
» compagnent. Chacune de ces voix est,
» pour ainsi dire, cachée dans la multi-
» tude ; & cependant elles paroissent
» toutes avec le caractére qui les dis-
» tingue. » M. l'Abbé de Château-neuf
que j'ai déja cité, a aussi inseré dans
son ouvrage ce morceau de Sénéque,
non pour établir la régle d'unité, dont
il ne fait aucune mention, mais pour
prouver que les anciens étoient sçavans
dans l'art d'accorder plusieurs parties
différentes.

Notre Auteur employe encore plusieurs autres raisons, pour éclaircir son principe d'unité ; après quoi il donne au *beau musical* la prééminence sur tous les autres genres de *beau sensible*. Il fait un très-beau parallele de la musique & de la peinture, & il ne manque pas de donner le dessous à la derniére. Il finit par féliciter les citoyens de Caën, de s'être procuré les agrémens de la musique, par l'établissement d'un concert en régle. Il dit qu'on y trouve tous les genres de *beau*, qu'il vient d'expliquer ;

le *beau visible*, dans le ſpectacle brillant des perſonnes que le concert aſſemble ; le *beau moral*, dans les bienſéances qu'on y obſerve ; le *beau ſpirituel* dans le choix des piéces qu'on y joue ; & le *beau harmonique* dans la juſteſſe de l'éxécution. On peut dire que le P. A. raſſemble auſſi en lui-même tous ces différens genres de *beau*, & que ſon ouvrage ſuppoſe un homme d'eſprit, un philoſophe gracieux, également verſé dans les beautés de la nature, de la morale, de l'éloquence & de la muſique.

Omnis Ariſtippum decuit color.

Deſcription de Paris.

Après tant de livres publiez ſur la Ville de Paris, on avoit, ce ſemble, lieu de croire que la matiére étoit épuiſée. Voici cependant une nouvelle *Deſcription de Paris*, en huit gros volumes *in*-12, par M. *Piganiol de la Force*, * c'eſt-à-dire, une édition extrêmement augmentée de l'ouvrage que ce même Auteur avoit autrefois publié. C'eſt d'abord une hiſtoire abrégée de Paris, dont il expoſe les Plans ſucceſſifs, qu'il partage en dix. Sous le quatriéme, il

* A Paris, chez Théodore le Gras, dans la Grand'Salle du Palais, & autres 1742. 8 vol. *in*-12.

fait mention d'une Porte près de Saint-Merry, & cite ce que le fameux Suger Abbé de S.Denis, & Miniſtre d'Etat ſous Loüis-le-Gros & Loüis-le-Jeune, dit au ſujet de cette Porte, dans le livre qu'il a compoſé ſur ſon Miniſtére. Ce Miniſtre ſe glorifie de ce que cette Porte, qui, lorſqu'il prit l'adminiſtration du Royaume, ne rapportoit que douze livres par an, en rapportoit maintenant cinquante. Il dit auſſi qu'il avoit acheté près de cette porte une maiſon pour le prix de mille ſols; c'eſt-à-dire, de cent marcs d'argent, un ſol étant la vingtiéme partie d'une livre d'argent. C'étoit, dit l'Auteur, une ſomme conſidérable pour ce tems-là. Il falloit donc que dès-lors certains Financiers fuſſent prodigieuſement riches, puiſque deux pages après, l'Auteur nous dit, que *Gérard de Poiſſi*, Financier, donna pour ſa part onze mille marcs d'argent, pour faire paver les ruës de Paris. Ce fut une taxe légitime qu'on lui impoſa. Sans cela, ce Financier eût-il été d'humeur à ſemer ainſi ſes marcs d'argent dans les ruës, pour les paver? Sous le ſecond Plan, l'Auteur prétend que c'eſt Jule-Céſar qui fit bâtir les deux Ponts qui aboutiſſent aux deux Forts, appellez

aujourd'hui le grand & le petit Châtelet. Cependant on prétend que ces Forts n'ont été bâtis que du tems des incursions des Normands.

A l'article du Gouvernement Civil de Paris, M. P. dit que Philippe-le-Bel ayant rendu le Parlement sédentaire à Paris, pour y être tenu deux fois l'année, aux Octaves de Pâques & de la Toussaints, deux mois chaque fois; il ordonna qu'il seroit composé de treize Clercs & treize Laïcs, avec deux Prélats & deux Seigneurs de sa Cour, pour tenir la premiére place. Ce Parlement, ajoute-t'il, fut d'abord composé de la *Chambre du Plaidoyer*, qu'on a appellé depuis la *Grand-Chambre*, & de la Chambre des Enquêtes, pour juger les appellations des Procès par écrit. On y mit des Conseillers Clercs & des Laïcs, dont les uns étoient appellez *Jugeurs* & les autres *Rapporteurs*, à la différence de ceux de la *Chambre du Plaidoyer*, appellez *Maîtres du Parlement*. C'étoit toujours un Evêque qui présidoit à la Chambre des Enquêtes. On augmenta dans la suite le nombre des Laïcs, & on diminua celui des Clercs. Philippe-le-Long ordonna dans la suite qu'il n'y auroit aucuns Prélats au Parlement;

excepté l'Évêque de Paris & l'Abbé de S. Denis.

Voici une chose qui fait bien voir l'ancienne grandeur du Parlement : c'est la *cérémonie des Roses*. Les Ducs & Pairs, dit l'Auteur d'après Sauval, soit qu'ils fussent Princes ou même fils de France, les Rois & Reines de Navarre, &c. étoient obligez de présenter dans le Printems des roses au Parlement. Le Pair ou Prince qui présentoit ces roses, faisoit joncher d'herbes & de fleurs toutes les Chambres du Parlement, & avant l'audience donnoit un magnifique déjeuner. Il venoit ensuite dans chaque Chambre, faisant porter devant lui un grand bassin d'argent, plein de bouquets de roses & d'œillets. Le Parlement ordonna le 17 de Juin 1541, que Loüis de Bourbon Montpensier, créé Duc & Pair en Février 1538, lui présenteroit des roses avant François de Cléves, créé Duc de Nevers, Pair de France, au mois de Janvier de la même année 1538. Comme on ignore l'origine de cette gracieuse cérémonie, on ignore aussi le tems & la cause de son abolition. François Duc d'Alençon, quatriéme fils de Henri II, s'y soûmit vers l'an 1580.

Le ferment que les Pairs prêtent, lorsqu'ils sont reçus au Parlement, consiste à promettre, *de bien fidélement servir, assister & conseiller le Roi en ses très-hautes, très-grandes & importantes affaires, & prenant séance en la Cour, y rendre la justice aux pauvres comme aux riches, garder les Ordonnances, tenir les Délibérations de la Cour closes & secrettes.*

A l'article des Sciences & des Arts, pages 196, on remarque que le Recteur de l'Université étoit autrefois si puissant, que l'an 1490, le Chancelier Rochefort ayant voulu donner atteinte à ses priviléges & à ceux de l'Université, le Recteur Jean Cave défendit les leçons aux Professeurs, les visites des malades aux Médecins, & les Sermons aux Prédicateurs : ensorte que la réforme fut annullée & les priviléges rétablis comme auparavant.

Pag. 221, anciennement tous les Professeurs de l'Université de Paris, de quelque Faculté qu'ils fussent, devoient n'être point mariez ; ce qui continua jusqu'à la réformation faite en 1432, par le Cardinal d'Estouteville. Alors on permit aux Professeurs en Médecine de se marier : *sans doute*, dit l'Auteur, *à cause des tentations fréquentes où leur profession*

les expose. Sur la fin du 16e. siécle, les Professeurs en Droit Canon prirent d'eux-mêmes la même dispense. Il ne parle point des Professeurs de la Faculté des Arts, qui sont, comme l'on sçait, dans le même usage.

P. 251, on trouve un détail très-curieux au sujet de l'établissement de l'Académie de Peinture & de Sculpture, auquel la jalousie mercénaire de l'école de S. Luc donna lieu. On y voit le zéle du digne Chancelier SEGUIER, ami des beaux Arts & des Lettres, & protecteur déclaré de tous ceux qui les cultivoient, parce qu'il les cultivoit lui-même, & qu'il étoit judicieux & bienfaisant.

P. 442, Jean *Jouvenel*, Conseiller au Châtelet, & successivement Avocat du Roi & Président à Mortier du Parlement, ayant été élû Prévôt des Marchands en 1380, « étoit un homme » sage, politique & courageux, qui » maintint les priviléges des Bourgeois, » & s'opposa si courageusement aux » usurpations & à la tyrannie des » Grands, qu'il pensa lui en couter la » vie. » Par reconnoissance, la Ville lui fit présent de l'Hôtel des Ursins. Sur ce frivole fondement, ses descendans ont pris le nom & les armes de l'illustre

Maison des Urſins d'Italie. On prétend que ce fut Jean Jouvenel, ſecond fils du Prévôt, Archevêque de Reims, qui commença à donner cours à cette chimére. « Jean Jouvenel, dit M. P. n'eſt » qualifié en pluſieurs endroits qu'Avo» cat au Parlement de Paris, parce que » dans ce tems-là les Avocats du Roi » travailloient & plaidoient pour les » particuliers qui s'adreſſoient à eux ; » & ils n'avoient d'autre avantage ſur » les Avocats leurs Confréres, que celui » d'avoir la pratique du Roi. »

P. 433, à l'occaſion de la Chapelle S. Euſtache de l'Egliſe de Notre-Dame, où a été inhumé J. B. *Budes de Guébriant* Maréchal de France, on remarque que la Maréchale ſon épouſe, *Renée du Bec-Crêpin*, femme de beaucoup d'eſprit, fiére, diſſimulée, ambitieuſe, a été la ſeule femme qui ait eu de ſon chef la qualité d'Ambaſſadrice. On lui donna ce caractére en 1645, lorſqu'on la nomma pour conduire en Pologne la Reine Marie de Gonzague, & elle le ſoutint, dit l'Auteur, avec tout le courage & toute la prudence d'un homme conſommé dans les négociations. C'eſt à peu près ce que porte ſon épitaphe, qu'on lit dans cette Chapelle.

Voici l'Epitaphe du Poëte *Joachim*

du Bellai, Chanoine & Archidiacre de l'Eglise de Paris, composée par lui-même, & qu'on n'a eu garde, dit M. P. de mettre sur sa tombe. En prenant la précaution de marquer qu'il en étoit l'Auteur, quel inconvénient y eût-il eu à en décorer son tombeau? La voici, en vers hendécasyllabes:

Clara progenie & domo vetustâ
(Quod nomen tibi sat meum indicavit)
Natus, contegor hâc, Viator, urnâ.
Sum Bellaïus, & Poëta; Jam me
Sat nosti, puto; non bonus Poëta:
Hoc versus tibi sat mei indicarint.
Hoc solum tibi sed queam, Viator,
De me dicere, me pium fuisse,
Nec læsisse pios: pius si ipse es,
Manes lædere tu meos caveto.

Tout ce qu'on peut blâmer dans cette petite piéce très-élégante, est la fin du pénultiéme vers, qui péche contre la quantité, & le dernier dont la pensée est payenne. Cela me rappelle un billet imprimé de feu M. Reneaume, Doyen de la Faculté de Médecine, qui invitoit tous les Médecins à assister à un Service, par ces mots: *Die .... parentabitur Manibus, &c.*

P. 454, on lit que le célébre *Claude Jolly*, Chantre & Chanoine de la même Eglise, laissa en mourant sa nombreuse

Bibliothéque au Chapitre, à condition qu'elle feroit publique : condition, dit l'Auteur, qui jufqu'ici n'a point été obfervée.

P. 490, on remarque que *Cathérine du Chemin*, femme du fameux Girardon, étant fille, avoit mérité une place dans l'Académie de Peinture & de Sculpture.

P. 510, *Pierre Danet*, Auteur du Dictionnaire qui porte fon nom, avoit été long-tems Curé de Sainte Croix de la Cité. Son Dictionnaire lui valut l'Abbaye de Saint Nicolas de Verdun. L'Auteur en fait peu de cas. « *Danet*, » dit-il, fçavoit le latin & le françois, » mais il ignoroit les fineffes de ces deux » langues. »

P. 537, on remarque que plufieurs de nos Rois, avant Saint Loüis, ont demeuré dans la Cité, où ce qu'on appelle aujourd'hui le Palais, étoit leur demeure. François I. même y demeuroit l'an 1531, puifque cette année-là il rendit le pain-béni en l'Eglife de Saint Barthélemi, en qualité de Paroiffien.

P. 553, après l'hiftoire & l'énumération des Reliques de la Sainte Chapelle, M. P. remarque que ces Reliques ont coûté à Saint Loüis deux millions de notre monnoye. Si on fe trouvoit un jour dans les mêmes befoins

que l'Empereur de Constantinople qui les vendit, il ne seroit pas aisé peut-être de trouver des acheteurs qui en donnassent autant, quoiqu'il y ait bien plus d'argent dans le Royaume qu'il n'y en avoit alors. L'Auteur ne dit rien pour appuyer l'autenticité de ces Reliques.

P. 556, on trouve la description de la célébre Agathe-onyx de la Sainte-Chapelle, avec des traits curieux d'érudition à ce sujet. Tout ce que M. P. a recueilli en cet endroit sur le trésor de la Sainte-Chapelle, est bien digne d'être lû. C'est-là, comme l'on sçait, qu'est le trésor des chartes & titres de la Couronne. « Depuis long-tems, dit » l'Auteur, pas un Traité de paix n'y » a été mis, pas un Contrat de mariage, » ni autre Charte d'importance, hormis » le Procès de la dissolution du mariage » d'Henri IV, quelques piéces concer» nant l'Evêché de Mêts, & les dis» positions testamentaires du Duc de » Montpensier. » Le trésor est régi par le Procureur Général du Parlement.

P. 602, on apprend que le Pont Notre-Dame, bâti l'an 1412, tomba l'an 1499, & que dans cet accident périrent quatre ou cinq personnes seulement. Le Prévôt des Marchands & les Echevins, condamnez à dédommager

les intéressez, moururent en prison; n'ayant pas assez de bien pour payer le tort que leur négligence avoit causé.

Voilà, Monsieur, ce que j'ai trouvé de plus digne de remarque dans le premier tome de la nouvelle *Description de Paris.* Je puis vous assurer que c'est un ouvrage instructif, qui se lit avec bien du plaisir. Quelle différence de cet ouvrage à celui de feu Germain Brice; on sent ici un Auteur éclairé, homme de Lettres & d'esprit, qui n'a rien omis pour la perfection de son Livre.

Discours prononcez dans l'Académie Françoise.

Le Samedi, 31 du mois dernier, M. l'Abbé *de Rohan-Vantadour*, élû par l'Académie Françoise à la place de feu M. le Duc *de la Trémoille*, prononça son remerciment avec beaucoup de dignité & de graces. Son Discours judicieux & élégamment naturel est bien éloigné du goût proscrit de ces Discoureurs épigrammatistes, ausquels on peut dire : *primi omnium eloquentiam perdidistis.* M. l'Abbé de Ventadour pense avec justesse, & peint bien ce qu'il pense. A cela ne servent de rien, ni les antithéses, ni les mots précieux, ni les prétenduës délicatesses, qui ne sont le plus souvent que des mots sous-entendus. Le Discours de M. l'ancien Evêque de

Mirepoix, qui lui répondit en qualité de Directeur, est aussi d'un goût solide. Il renferme d'excellens traits, qui hors de l'Académie, & même sans aucun rapport à la cérémonie dont il s'agissoit, pourroient être bien placez. Ce sont des réflexions nobles & sensées, dont tout le monde peut profiter.

Comme l'Académie fait profession de cultiver l'art de la parole, M. l'Evêque de Mirepoix, après avoir applaudi avec justice à l'élection de M. l'Abbé de Ventadour, & lui avoir fait les politesses d'usage, s'étend sur l'excellence du talent de la parole. Heureux ceux qui sont nez avec ce talent, qui peut-être cultivé & perfectionné, mais qui jamais ne s'acquiert dans quelque société que ce soit, & quelque envie qu'on ait de l'acquérir! M. de Mirepoix fait bien sentir l'utilité de ce don de la nature. « C'est moins la raison, dit-il, qui gagne les hommes, » que la maniére de la leur presenter. » Qu'elle paroisse cette raison, accompagnée de hauteur, de sécheresse, » manquant des bienséances qu'elle » prescrit elle-même en tout: on la méconnoit, on la rejette; elle révolte » ou elle dégoûte. Qu'on la présente

» avec la douceur & la dignité qui lui » conviennent, avec ces égards, ces » insinuations, qui ménagent sans flat- » ter, qui frappent sans offenser: du » moins on se prête, on écoute, & » l'on est presque fâché soi-même de » ne se point rendre .... Il faut que » la raison soit bien presentée; il faut » que la parole qui la présente, pleine, » si je l'ose dire, de raison elle-même, » s'oppose à nos passions & à nos hu- » meurs, sans nous en faire venir d'au- » tres, &c. » Il montre ensuite que ce talent est d'usage en tout & pour tout, dans tous les états & toutes les conditions. Les traits historiques sont ici appliquez avec autant de justesse que d'érudition & de goût. Que n'ai-je assez d'espace, pour pouvoir citer plusieurs autres excellentes moralités de ce Discours éloquent! Mais je suis obligé de finir, en vous assurant que,

Je suis, &c,

Ce 27 Janvier 1742.

Faute à corriger dans la feüille 395.

p. 108, l. 11, dix-milliéme, *lisez*, milliéme.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXCVIII.

IL feroit à fouhaiter, Monfieur, pour la Jeuneffe des Colléges & pour les Etrangers, que nous euffions d'excellentes verfions des Auteurs de l'antiquité. La plûpart de nos voifins, qui apprennent notre langue, l'étudient ordinairement dans les traductions françoifes de ces écrivains célébres, dont ils entendent le langage. Mais n'eft-il pas à craindre qu'ils ne s'égarent, lorfqu'ils prennent pour guides des interprêtes infidéles, qui au lieu d'offrir les grands modéles qu'ils ont entrepris d'expliquer, ne préfentent fouvent qu'eux-mêmes, c'eft-à-dire, de fort mauvais copiftes. Les Etudians de nos Colléges, quoique nés

Traduction de T Live, par M. Brunet.

parmi nous, doivent être regardés en quelque sorte comme des Etrangers ; & ils le sont en effet, non-seulement par raport au Latin & au Grec, mais souvent encore par rapport à leur langue maternelle. Les Traductions étant donc destinées à leur faire goûter en même tems les beautés de l'un & l'autre idiome, à leur en faire sentir les propriétés, le génie, les tours, la délicatesse, l'harmonie, l'élégance, le moyen qu'ils retirent ce double fruit de leurs études, lorsqu'on ne leur met sous les yeux que de misérables versions, soüillées de traits d'ignorance, de contresens grossiers, de tours plats ou barbares, & d'expressions basses & populaires ; lorsqu'enfin à des originaux pleins d'ame & de vie, on substituë des copies mortes & inanimées ? De pareils Truchemans ne sont propres qu'à égarer les Disciples & les Maîtres mêmes, qui ont souvent besoin d'avoir recours aux traductions dans les endroits difficiles. D'ailleurs ces maussades copies dégradent notre langue, & lui impriment un caractére de foiblesse & de grossiéreté, qu'elle n'a pas. Elles avilissent à la fois, & le plat Interprete & l'élégant Original, que souvent les ignorans confondent. La fameuse que-

relle des anciens & des modernes ne doit peut-être sa naissance qu'aux jugemens précipités & injustes qu'on a portés des premiers, sur les pitoyables traductions qui en ont paru. Qui peut ne pas mépriser Virgile, par exemple, si ce grand Poëte est jugé sur ses ouvrages si mal traduits jusqu'ici ? Mais lorsqu'il sera une fois bien traduit, il ne redoutera plus la censure, même sous l'habillement François, parce que notre langue bien maniée a des graces, & si je l'ose dire, une force, que la langue Latine pourroit envier. C'est ce que quelqu'un ne déséspére pas de faire voir, dans une traduction noble & exacte de ce Prince des Poëtes.

Parmi les Auteurs qu'on appelle Classiques *, c'est-à-dire, ceux du premier rang, j'en connois peu qui soient plus propres à former le goût des jeunes gens, & qui flattent davantage l'imagi-

* On partagea autrefois tous les bons Auteurs de l'antiquité en différentes classes, suivant leur genre, & l'on appella *Classique* un Auteur ancien du premier ordre dans son genre. Il ne faut donc pas s'imaginer qu'un Auteur Classique soit tout Auteur qu'on met entre les mains des jeunes gens dans les Colléges, & que ce mot de *Classique* tire son étymologie des classes des Etudians.

nation que Tite-Live. Il décrit tout avec des couleurs si vives, que toute son histoire ressemble à une gallerie ornée de magnifiques peintures. Il faut donc être soi-même un habile Peintre, pour copier avec succès d'aussi beaux tableaux. Durier a le premier tenté cette entreprise, trop supérieure à ses forces & à sa fortune. Un autre Traducteur est venu après lui, & comme le plus moderne, il a sans peine remporté la victoire sur un si foible rival. Mais le fâcheux échec qu'il vient de recevoir, a un peu affoibli l'idée qu'on avoit de son travail; ensorte qu'on pourroit par provision ajuger la palme au nouveau Traducteur, M. l'Abbé B, jusqu'à ce qu'on eût trouvé dans celui-ci un grand nombre de fautes pareilles à celles qu'on a justement reprochées à son Devancier immédiat. Mes occupations ne me laissant point assez de loisir pour discuter ce différend, je ne veux point décider entre les deux Rivaux modernes. Je dirai seulement en faveur de M. B. que partout où j'ai eu le tems de fixer des yeux attentifs sur son ouvrage, le texte m'a paru fidélement & exactement rendu, & son stile vif & net. Je ne doute pas néanmoins qu'on n'y trouve *quelques*

défectuosités. Le Traducteur en convient lui-même. Mais je présume qu'on n'y découvrira pas de ces fautes énormes qui révoltent, de ces infidélités palpables, de ces ridicules absurdités, qu'il a fait remarquer lui-même ailleurs. Voici quelques morceaux qui vous feront juger du goût du nouvel Interprete.

Je commence par le caractére du Consul Valerius, que M. Brunet trace ainsi d'après Tite-Live. « (*a*) On n'avoit point vû de Général se familiariser avec ses Soldats autant que Valerius, & se confondre avec eux, jusqu'à partager avec les derniers de son armée les plus pénibles fonctions de la guerre. Même dans les exercices guerriers, où les troupes *se disputent à l'envi* le prix de l'agilité ou des forces, doux, facile, complaisant dans ces sortes de jeux, vain-

(*a*) Non aliàs militi familiarior dux fuit, omnia inter infimos militum haud gravatè munia obeundo. In *ludo* prætereà *militari*, cum velocitatis viriumque inter se æquales certamina ineunt, comiter facilis, vincere ac vinci vultu eodem: nec quemquam aspernari parem qui se offerret: factis benignus pro re, dictis haud nimis libertatis alienæ quàm suæ dignitatis memor: & quo nihil popularius est, quibus artibus petierat magistratus, iisdem gerebat.

» queur *ſans ſe prévaloir*, vaincu ſans » rougir, il étoit toujours égal à lui-» même, prêt à entrer en lice avec le » premier venu, ſans dédaigner per-» ſonne. Il ſçavoit proportionner ſes » faveurs, & dans ſes entretiens les » plus familiers ſoutenir parfaitement » ſa dignité, ſans gêner la liberté des » autres ; & ce qui le rendoit véritable-» ment populaire, c'eſt qu'il conti-» nuoit dans ſes magiſtratures à ſe mon-» trer tel qu'il avoit paru pour y par-» venir. » Sans parler de quelques négligences de ſtyle aiſées à voir, *Ludo militari* (Jeux militaires) ne me paroît pas bien traduit par *exercices guerriers*. On peut dire cependant qu'en général ce portrait eſt bien rendu en françois.

L'Hiſtorien Latin, en rapportant la cruauté de Papirius, qui fit foüetter le jeune Publilius ſon débiteur, dit que cet attentat occaſionna une loi, par laquelle il fut défendu de mettre aux fers aucun Citoyen pour dette. Il fut alors réglé, que les créanciers n'auroient droit que ſur les biens, & non ſur la perſonne de leurs débiteurs. Tite-Live ſemble improuver tacitement cette loi, en diſant : *Victum eo die, ob impotentem*

injuriam unius, ingens vinculum fidei. M. Brunet traduit ainsi cette phrase : «L'i-»niquité d'un seul annulla donc en ce »jour l'engagement personnel, jusqu'a-»lors le plus sûr garant des contrats. » Il marque dans une petite note à la marge, que *M. Rollin entend cet endroit à sa manière.* Voici comme l'explique ce célébre Ecrivain : « Le crime d'un seul »homme donna en ce jour une rude »atteinte *à la foi publique, qui est le plus »ferme lien de la société.* » Il faut avoüer que ce n'est pas là tout à fait le sens de Tite-Live. Il n'est pas ici question d'atteinte donnée *à la foi publique, qui est le plus ferme lien de la société.* L'Historien veut dire seulement, que le droit des créanciers sur le corps de leurs débiteurs, étoit le plus ferme lien de la foi de ces derniers. Il ne s'agit donc point de foi publique ni de liens de la société. Si j'avois eu à rendre cette phrase, j'aurois mis tout simplement : *le crime d'un seul homme fit rompre dans ce jour un des principaux liens de la foi des débiteurs.* Tite-Live explique plus bas ce que c'est que ce *lien.* « (*b*) Le Sénat, dit

(*b*) Jussique consules *ferre ad populum*, ne quis, nisi qui noxam meruisset, donec pœnam lueret, in compedibus aut in nervo teneretur.

» son Traducteur, chargea les Consuls » de *faire statuer dans l'assemblée du peu- » ple*, qu'il ne seroit plus permis de » retenir personne en prison ou dans » les fers que pour crime, jusqu'à ce » qu'il fût expié, & que les créanciers » n'auroient action que sur les biens & » jamais sur la personne de leurs débi- » teurs. Ceux qui étoient détenus pour » leurs dettes furent donc relâchés, » avec défense de les saisir au corps » dans la suite. » Il me semble que *ferre ad populum* ne signifie pas, *faire statuer dans l'assemblée du peuple*, mais seulement *proposer au peuple*; d'autant plus que Tite-Live a dit plus haut, que tout le peuple se jetta aux genoux des Sénateurs, & qu'il attendit leur décision.

La belle digression de l'Historien Latin au sujet d'Aléxandre, dans son neuviéme livre, a toujours passé pour un morceau achevé. Tite-Live compare d'abord le Roi de Macédoine avec les Généraux Romains : « (c) Je ne dis- » conviens pas, dit-il, qu'Aléxandre

pecuniæ creditæ, bona debitoris, non corpus obnoxium esset. Ita nexi soluti, cautumque in posterum ne necterentur.

(c) Haud equidem abnuo egregium ducem fuisse Alexandrum : sed clariorem tamen eum

» n'ait été un grand homme de guerre ; » mais il faut convenir aussi qu'il doit » une partie de sa gloire *au bonheur d'a- » voir été sans rival, & d'être mort dans » sa jeunesse au comble de ses plus grands » succès*, sans avoir encore éprouvé les » caprices de la fortune. Combien de » Rois & de Généraux illustres, qui » pour avoir survêcu à leur prospérité, » n'ont été ensuite que de tristes exem- » ples des vicissitudes humaines ? Et » pour ne pas parler de tous les autres, » n'est-ce pas pour avoir trop vêcu que » Cyrus le héros de la Gréce, & de nos » jours le grand Pompée, ont essuyé » les plus grands revers ? Quoiqu'il en » eût donc été d'Aléxandre, s'il eût » vécu, comparons-lui, non pas tous

facit, quod unus fuit, quod adolescens, quod in incremento rerum nondum alteram fortunam expertus decessit. Ut alios reges claros ducesque omittam, magna exempla casuum humanorum, Cyrum quem maxime Græci laudibus celebrant, quid nisi longa vita, sicut magnum modo Pompeium, vertenti præbuit fortunæ ? Recenseam duces Romanos, nec omnes omnium ætatum, sed ipsos eos cum quibus consulibus aut dictatoribus Alexandro fuit bellandum : M. Valerium Corvum . . . Deinceps ingentes sequuntur viri, si Punicum Romano prævertisset bellum, seniorque in Italiam trajecisset.

» les grands Généraux que Rome a » *produit* dans tous les âges, mais » ceux qu'elle auroit pû lui oppoſer en » la perſonne des Conſuls & des Dic- » tateurs, contre leſquels il auroit eu à » combattre en Italie, M. Valerius » Corvus, C. Marcius Rutilus...... » & les autres qui ont vécu après ceux- » ci, & qu'Aléxandre auroit auſſi *trou-* » *vé* ſur ſes pas, ſi ſon deſſein eût été » de conquérir d'abord l'Afrique, & » de venir plus tard en Italie. » Trois choſes ont concouru, ſelon Tite-Live, à relever la gloire d'Aléxandre, la rareté des grands Capitaines dans le ſiécle où il a vécu, ſa jeuneſſe, & ſa mort prématurée. *Quod unus fuit, quod adoleſcens, quod in incremento rerum deceſſit.* Le *Quod unus* eſt-il bien exprimé par *le bonheur d'avoir été ſans rival?* L'Hiſtorien veut dire, qu'il a été le ſeul Capitaine de ſon ſiécle. A l'égard du *quod adoleſcens*, il ne ſe fait pas aſſez ſentir dans la traduction. Cela eſt néanmoins important: car la jeuneſſe ajoute beaucoup au mérite. La gloire de certains Traducteurs ne ſeroit-elle pas auſſi plus relevée, ſi on pouvoit dire d'eux, *quod unus fuit, quod adoleſcens?*

Voici le parallele que Tite-Live

fait de la fortune d'Aléxandre avec celle des Romains : « (*d*) Après tout, quel-
» que grand qu'on se représente Alé-
» xandre, il ne sera jamais qu'un héros
» dont la grandeur s'est constamment
» soutenuë un peu plus de dix ans.
» Mais prétendre que cette grandeur
» d'Aléxandre soit supérieure à celle
» des Romains, en ce que les Romains,
» quoique vainqueurs de tous leurs en-
» nemis, n'ont pas laissé d'en être quel-
» quefois vaincus, au lieu qu'Aléxan-
» dre ne l'a jamais été ; c'est ne pas faire
» réflexion, que l'on compare les suc-
» cès d'un Prince, durant le court es-

(*d*) Quantalibet magnitudo hominis concipiatur animo, unius tamen ea magnitudo hominis erit, collectâ paulò plus decem annorum felicitate : quam qui eo extollunt, quod populus Romanus etsi nullo bello, multis tamen præliis victus sit, Alexandro nullius pugnæ non secunda fortuna fuerit : non intelligunt se unius hominis res gestas, & ejus juvenis cum populi jam octingentesimum bellantis annum rebus conferre. Miremur, si quum ex hâc parte secula plura numerentur, quam ex illa anni, plus in tam longo spatio quàm in ætate tredecim annorum fortuna variaverit. Quin tu hominis cum homine, & ducis cum duce, fortunam cum fortunâ confers ? Quot Romanos duces nominem, quibus nunquam adversa fortuna pugnæ fuit ?

» pace de sa jeunesse, à ceux d'un peu-
» ple qui n'a cessé de faire la guerre
» depuis près de huit cens ans. Si l'on
» compte d'un côté plus de généra-
» tions que d'années de l'autre, est-il
» surprenant que pendant une si longue
» durée de tems, le peuple Romain ait
» éprouvé plus de vicissitudes, qu'A-
» léxandre durant un régne de treize
» ans. Pour que le parallele soit juste,
» il faut comparer homme à homme,
» Général à Général, succès à succès.
» Or, combien ne pourrois-je pas citer
» de Généraux Romains, à qui la for-
» tune n'a jamais tourné le dos dans
» leurs expéditions militaires ? »

Si l'on veut bien juger du style du Traducteur, il faut lire dans son ouvrage tout l'article des *Fourches Caudines*, au commencement du 9e. livre. Le récit de cet opprobre des Romains est admirable dans l'original, & je vous avouë qu'il m'a paru très-beau dans la traduction ; ensorte que je ne connois rien de mieux peint dans aucune histoire écrite en françois. Je vous invite à lire ce trait curieux de l'Histoire Romaine dans le P. Catrou, dans M. Rollin, & dans le Tite-Live de M. Brunet. Je ne crains point de dire que le dernier l'em-

porte : tant il eſt vrai qu'un Auteur ancien bien traduit eſt au-deſſus de tous nos Ecrivains modernes, même dans notre propre langue.

Je ne puis néanmoins pardonner au Traducteur d'avoir entrepris ce grand ouvrage, ſans avoir étudié ſérieuſement la Grammaire françoiſe, & les Remarques du P. Bouhours, avec celles de l'Académie ſur Vaugelas. C'eſt une étude préliminaire qu'un Ecrivain ne doit jamais négliger, ſurtout s'il eſt né & a été élevé en Province. Le défaut de cette étude eſt cauſe qu'il s'eſt gliſſé dans la nouvelle Traduction quelques fautes de langage qui déparent un ouvrage d'ailleurs ſi ſoigné. On y trouve ſurtout des dialectes Provençales, avec quelques termes impropres. Malgré cela, je ne crains point de dire que c'eſt une ſçavante & très-élégante traduction, dont les fautes en petit nombre peuvent être aiſément corrigées. Il y en a deux que l'Auteur a faites aſſez ſouvent, par habitude, & dont voici l'eſpéce : *l'armée qu'il avoit vaincu, & il vainquit des fameux Capitaines.* Il faut dire *vaincue*, & non *vaincu*, & *de fameux*, & non *des fameux* le contraire eſt un barbariſme, familier aux François méridionaux.

Ces fautes de grammaire font des taches, mais des taches légeres dans un ouvrage, écrit d'ailleurs avec discernement, avec feu, & d'un style clair & nerveux. Les termes impropres qui y sont semez, méritent la même indulgence. Quand le Traducteur nous dit, par exemple, que dans une action il y eut quinze cens hommes *arrêtez prisonniers*, ou qu'il appelle une capitulation une *Transaction*; lorsqu'il dit que l'expédition de Fabius *amortit la guerre*; que le Consul *attendit* jusqu'au matin *de se montrer* aux avenuës de la forêt; que les Etruriens étoient à demi éveillez *dans leurs gîtes*; qu'il étoit difficile de former *le blocus d'une forêt*: lorsqu'il fait dire à de jeunes gens, *va*; pour dire, *nous acceptons le défi*, & autres choses semblables; je suis fâché de voir ces traits de négligence, qui marquent peut-être une plume, médiocrement exercée, & trop peu de réflexion sur la nature du style historique. Mais si ces méprises sont rachetées par un style brillant & par une fidélité peu commune, qui annoncent beaucoup de jugement & d'esprit, de grandes lumiéres & une attention particuliére & continuë, je dirai à celui qui voudroit se prévaloir de ces défauts

pour rabaisser l'ouvrage ?

Egregio veluti reprehendas corpore nævos.

Il seroit à souhaiter que la plûpart des Auteurs anciens fussent traduits ainsi, même avec les fautes que j'ai indiquées. J'en ai remarqué de bien plus considérables dans certaines traductions fameuses.

Réponse aux plaintes de M. Dibon.

M. *Dibon*, Chirurgien, n'ayant pas été traité fort civilement, non plus que M. *Sigogne*, dans le livre de M. Astruc, *De morbis venereis*, le premier, comme je vous l'ai dit dans une de mes Lettres précédentes, a jugé à propos de mettre sa cause entre les mains d'un homme d'esprit, qui l'a ingénieusement défenduë, dans un écrit des plus agréables contre M. Astruc, qu'il ne ménage pas plus que ce Médecin n'avoit ménagé M. Dibon. Voici une réplique à cet écrit, imprimée avec permission, sous le titre de *Lettre d'un Docteur en Médecine à M.* d'Arnouval, *Médecin à Clermont*. On néglige dans cette Lettre de relever la plûpart des argumens & tous les bons mots du Défenseur du Sieur Dibon, & l'on a eu ses raisons d'en user ainsi. On se contente de vouloir lui prouver, que son reméde, dans le

traitement des maladies vénériennes ; est toujours insuffisant & souvent dangéreux.

On répond ici sur le ton le plus grave. Voici, par exemple, comment on justifie le nom de Charlatan donné à M. Dibon. « Le nom seul de *reméde secret*, » annonce la charlatanerie, dit-on, & » par-là M. Astruc se trouvoit *dispensé* » *de toute sorte d'égards* : car il fait pro» fession de n'en point avoir pour les » *Charlatans*, qui sont l'opprobre de » notre profession. » Ainsi dès que quelqu'un a malheureusement quelque *reméde secret*, quelque spécifique inconnu aux Médecins, dèslors c'est un *Charlatan*, & on est *dispensé de toute sorte d'égards* envers lui. C'est donc avoir encouru une espéce d'excommunication de la part de la Faculté, que d'avoir fait *secrettement* quelque nouvelle découverte dans la matiére médicale, ou dans la maniére de l'appliquer. Les remédes de l'*ipekakuana* & du *Kermès*, celui du *stibium* préparé, les *gouttes* du Général la Motte, l'eau de *Garus*, *&c.* ont donc été d'abord des *remédes de Charlatan*, dignes du dernier mépris, parce qu'ils n'avoient pas été révélez à la Faculté & soumis à son examen ; & ceux

qui en étoient ou les auteurs ou les possesseurs, ont été des gens pour lesquels on étoit *dispensé d'avoir des égards*. La morale admettra-t'elle une pareille maxime ? La raison & l'équité sont un peu rebelles à cet aphorisme.

Comme M. Dibon, outre la pension glorieuse dont Sa Majesté l'a gratifié, est heureusement fortifié de plusieurs Certificats, qui attestent la prompte & commode efficacité & les admirables succès de son reméde *secret*, l'Auteur de la Lettre prétend qu'on doit rejetter tous ces Certificats comme suspects, & qu'il ne faut rien croire de tout ce qui est établi par de pareils moyens, qui ne font plus, dit-il, impression que sur le peuple. Mais n'est-ce pas là donner trop d'atteinte à l'autorité de la foi humaine ? On sçait bien que des certificats peuvent être faux, & qu'il n'y en a que trop souvent de cette espéce. Mais quand ils sont donnez par des personnes éclairées & de probité, quand par rapport au même objet, ils sont en grand nombre, & donnez par des gens de toute sorte de pays, d'états & de conditions, il me semble que les certificats de ce genre ne sont pas si méprisables. La proposi-

tion de l'Auteur de la Lettre eſt donc trop abſoluë. Comment a-t'on connu la vertu du *Kermes*, de l'*Ipekakuana*, des *Gouttes* du Général la Motte ? N'eſt-ce pas ſur le rapport des perſonnes guéries, ou ſoulagées par ces remédes *ſecrets*, ou de celles qui ont été témoins de leurs effets ſalutaires. C'eſt leur témoignage qui a fait la réputation de ces remédes, aujourd'hui ſi célébres. Les Médecins, pour la plûpart, les ont d'abord mépriſés, ou même décriez ; ils ont mille fois traité de *Charlatans* ceux qui les diſtribuoient ; ils ont rejetté tous les témoignages en leur faveur, quoiqu'ils fiſſent *impreſſion ſur le peuple*. A la fin, vaincus par la foule des témoignages conſtans, ils ſe ſont rendus, & ont adopté ce qu'ils avoient ſi long-tems condamné ou mépriſé.

Il eſt vrai que le ſoulagement ou même la guériſon qui ſuit l'adminiſtration d'un reméde, n'eſt pas toujours une preuve que ce reméde ait produit cette guériſon ou ce ſoulagement. Une choſe peut ſe trouver à la ſuite d'une autre, ſans en être l'effet. *Hoc poſt hoc ; ergo propter hoc* : mauvais raiſonnement. Cependant lorſque *hoc* ſe trouve ou toujours ou fréquemment *poſt hoc*, le rai-

fonnement eſt juſte. C'eſt ce que M. Dibon prétend ſans doute, par rapport à ſa façon de guérir les maux vénériens. Je n'ai point examiné les témoignages qu'il cite en ſa faveur, ni la maniére dont ſon reméde opere. Ce ſont des queſtions de fait, que je laiſſe à diſcuter à ceux qu'elles peuvent intéreſſer. Je ne connois M. *Dibon*, que comme un très-galant homme.

« Je penſe, pourſuit l'Auteur, com» me M. Aſtruc ; je renchéris même » ſur lui, en ce que je crois qu'on doit » ajouter au Catalogue des Charlatans » tous ceux qui publient des livres, » qui ne contiennent que des *obſerva»tions* ou des *certificats* en leur hon» neur. » Hippocrate, le Prince de la Médecine, & dont aucun Médecin n'a jamais approché, doit donc groſſir *le Catalogue des Charlatans*. Car ce qu'on admire le plus dans ſes excellens ouvrages, ſont ſes *obſervations* particuliéres. L'illuſtre *Baglivi* étoit donc un *Charlatan*, lui qui dans l'art de la Médecine n'eſtime que les *obſervations*, qui en a fait d'admirables, & qui a démontré que ce n'eſt que par ce moyen que la Médecine peut ſe perfectionner. La Société des Médecins d'Edimbourg n'eſt

donc qu'une Société de *Charlatans* ; puisque chacun d'eux ne se propose que d'enrichir la Médecine de leurs *observations*. C'est être furieusement *Galeniste*, que de traiter de *Charlatanerie* toute observation particuliére.

A l'égard des *Certificats*, qu'un Médecin ou un Chirurgien peuvent citer en leur honneur, n'y a-t'il pas de l'injustice à les regarder comme des signes de *charlatanerie?* Ne sont-ce pas les témoignages des hommes, qui font la réputation des Artistes & celle des remédes. Regardera-t'on toujours comme des impostures les attestations que des personnes guéries ou soulagées donnent à celui qui les a traitées avec succès ? C'est, dit-on, *la reconnoissance* qui les accorde. Mais ces personnes seroient-elles *reconnoissantes* si elles n'avoient pas éprouvé l'efficacité du reméde, & si la cure n'étoit pas réelle ?

Qu'il me soit permis d'appliquer cette espéce d'apologie de M. *Dibon*, aux Certificats que vous allez lire en faveur d'un Spécifique fameux, qui a beaucoup d'adversaires, mais qui a d'illustres protecteurs, & pour lequel dépose une foule perpétuelle de témoins dans la Capitale & dans les Provinces.

Nouveaux Certificats en faveur du Reméde du Sieur ARNOULT, *contre l'Apopléxie.*

M. Bouillerot, Receveur des droits de contrôles sur les Cuirs à Paris, certifie que son pere, il y a plus de vingt ans, a eu trois attaques d'apopléxie consécutives; depuis lequel tems il a fait usage exact du Reméde du Sieur Arnoult, sans qu'il lui soit arrivé la moindre rechutte; qu'en ayant discontinué quelque tems l'usage, parce qu'il se croyoit guéri, il est retombé; mais qu'ayant eû recours au reméde du Sr. Arnoult, & en ayant fait un usage exact, il ne lui est plus arrivé d'accident pareil. Certifié le 19 Janvier 1741. Signé *Bouillerot.*

Ce fait est confirmé par M. l'Abbé de Pezé.

M. Guignce, Négociant à Blois, M. Soldini, Chanoine de la Cathédrale de Nante, M. Blancheton Serrurier à Paris, M. Chachignon, Avocat au Parlement, & M. le Chevalier, Docteur de Sorbonne & Principal du Collége de Lizieux, attestent différentes guérisons promptes & durables dans le cas d'apopléxie, par l'usage du même Reméde.

J'en ai vû les Certificats en bonne forme.

M. de Boissoudan de Niort en Poitou, par sa Lettre du 22 Décembre 1741, marque au Sieur Arnoult, que depuis le 19 Mai 1739, qu'il fait usage de son Spécifique, il n'a plus ressenti aucun accident, & qu'il n'a plus des violens tournemens de tête ausquels il étoit sujet.

On apprend par une Lettre écrite à M. Guldiman, Banquier à Paris, par M. Roz, & daté de Soleure en Suisse le 17 Janvier, que M. de Mollondin, ancien Gouverneur de Neûchatel, Conseiller d'Etat des Villes & Cantons de Soleure, fut attaqué le 16 d'apopléxie ; que le prompt secours que M. le Brigadier du Vigier lui donna d'un Sachet du Sieur Arnoult, l'a tiré d'affaire, qu'il est hors de danger, & a recouvré la parole & la connoissance qu'il avoit perduës.

Ce fait est confirmé par une Lettre de Madame de Mollondin, dont voici les termes adressés à M. Guldiman : « M. du Vigier m'a dit que c'est par » vous qu'il a fait venir le reméde Spé» cifique du Sr. Arnoult, contre l'apo« pléxie. M. de Mollondin s'en est si

» bien trouvé dans ſon malheureux ac-
» cident, que tout le monde en veut
» avoir : ayez la bonté de joindre huit
» Sachets à mes commiſſions. Je ſuis,
» &c. *ſigné*, Créder de Mollondin. »

M. Deſchamps Jouault, Avocat au Parlement de Roüen, atteſte auſſi en bonne forme, que Damoiſelle Catherine le Marchandel ſon épouſe eut le 8 Mai 1733 une attaque d'apopléxie & de paralyſie, qui lui ôta la parole 14 jours entiers. Ayant fait inutilement toute ſorte de remédes, on eut enfin recours au Spécifique du Sr. Arnoult, dont l'uſage lui a rendu une parfaite ſanté ; il ajoute que depuis plus de huit ans qu'elle s'en ſert, il ne lui eſt arrivé aucun accident ni le moindre ſymptôme.

Enfin l'éloge public que feu M. le Cardinal de Polignac a fait de ce Spécifique, & les témoignages qu'il a bien voulu rendre des heureux effets qu'en ont éprouvé pluſieurs Seigneurs de ſes parens & de ſes amis, joints au ſuffrage de pluſieurs Médecins & Chirurgiens célébres, qui témoins des effets étonnans du Sachet, le conſeillent & en font eux-mêmes uſage, confirme la véridicité de tous les Certificats qu'on vient de rapporter, & de tant d'autres auſſi au-

tentiques, ſemez dans tous les ouvrages périodiques depuis 5 ou 6 années.

LE CHIEN ET LES RENARDS.

Fable nouvelle de M. RICHER.

UN Chien, dont la fidélité
Dès long-temś s'étoit fait connoître,
Ayant pris un Lapin dans un bois écarté,
Notre chaſſeur le portoit à ſon Maître.
Il rencontra dans ſon chemin
Pluſieurs Renards qui lui dirent: compére;
Que ne manges-tu ce Lapin?
C'eſt un mets délicat: tu ne ſçaurois mieux faire;
Auſſi bien un fardeau pareil,
Si tu vas loin, te gêne & t'embarraſſe.
Vous me donnez un fort mauvais conſeil,
Leur répondit le Chien de chaſſe;
Mon Maître régale ce ſoir;
Je ſuis ſon pourvoyeur: il fonde ſon eſpoir
Sur mon talent: Pour lui je me ſuis mis en quête.
Il n'en eſt pas ingrat: je ſerai de la fête.
Avec ton timide ſcrupule,
Tu n'es qu'un ſot, lui dirent ces brigands,
Ainſi parmi certaines gens
Une bonne action paſſe pour ridicule.

Je ſuis, &c. *Ce 3 Fevrier* 1742.

Faute à corriger dans la Lettre précédente.

P. 157, l. *derniére*, qui aboutiſſent aux deux Forts *liſez*, avec les deux Forts.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXCIX.

Pièces de l'Académie.

DEpuis l'année 1671. le Libraire de l'Académie Françoise continuë, Monsieur, de donner au Public, tantôt d'année en année, tantôt tous les deux ou tous les quatre ans, un Recuëil de Piéces académiques, contenant les Harangues, les Discours & & les Piéces de vers, qui ont mérité ou disputé les prix, avec les Ouvrages des Académies tributaires, &c. Ce Recuëil forme aujourd'hui 33 vol. *in*-12. exposés en vente chez *M. Coignard*, qui veut bien non-seulement vendre chacun de ces 33 volumes séparément, mais encore vendre de même 4 volumes *in*-12. qui contiennent les Harangues prononcées aux Réceptions, avec un volume

in-12. intitulé, *Poetarum ex Academiâ Gallicâ qui Latinè aut Grecè scripserunt Carmina.*

Le Recueil qui a paru à la fin de l'année 1741. renferme 1°. le Discours prononcé par feu M. le Duc *de la Tremoille* le 6 Mars 1738. avec la Réponse de M. le M. *de S. Aulaire.* 2°. le Discours qui a remporté le prix d'Eloquence en 1739. par M. *Nicolas* Avocat en Parlement, & le Discours sur le même sujet de M. *Artaud.* 3°. le Poëme de M. *Linant*, qui a remporté le prix la même année. 4°. Un Discours sur ce sujet: *Qu'on juge mieux des Ouvrages d'esprit par sentiment que par discussion*, par M. d'*Argens*, aujourd'hui Marquis d'*Eguille*, Académicien de Marseille. 5°. Un Poëme sur la guerre par M. *de la Visclede*, de la même Académie. Il y a encore plusieurs autres Piéces, qui appartiennent à l'année 1741. & dont quelques-unes feront la matiere d'une autre Lettre. Je me borne à vous entretenir aujourd'hui du Discours de l'Académicien de Marseille, qui fut lû à l'Assemblée publique de l'Académie Françoise le jour de S. Loüis 1739. A l'égard de la plûpart des autres Ouvrages qui précedent, j'en ai fait mention, dans le tems qu'ils ont paru séparément.

M. d'Argens prétend nous prouver dans son Discours, que *le sentiment est au-dessus de la discussion, pour bien juger des Ouvrages d'esprit :* proposition paradoxale, sujette à l'équivoque, & qui étant éclaircie ne me paroît pas vraie. Du reste M. d'Argens n'est pas le premier qui l'ait soutenuë. Mais elle a été, ce me semble, si souvent & si solidement réfutée, que c'est avec quelque sorte d'étonnement que je la vois reparoître ici. Je le prie de ne pas s'offenser, si j'oppose mes raisons aux siennes. La dispute sur ces matieres est de droit naturel.

» Nous n'avons, dit l'Académicien, » que deux moyens pour juger des Ou» vrages d'esprit ; le sentiment, & la » discussion. Le sentiment est l'impres» sion subite que les objets font sur » nous, *indépendamment de toute réflexion.* » C'est le plaisir ou le dégoût de l'ame, » à la vûë de ce qui attache ou de ce qui » déplaît, sans qu'on en sache, ni même » qu'on en cherche les raisons. La dis» cussion au contraire est un jugement » lent, qui examine en détail les raports » vrais ou faux, que les differens mor» ceaux d'un ouvrage ont entr'eux, » ou avec nous. C'est une attention pé» nible de l'esprit, qui cherche à déve-

»loper les causes du sentiment, &c.

Ces mots & les suivans se réduisent à signifier, que le sentiment est un jugement subit, & la discussion un jugement réfléchi. Ainsi la these de l'Auteur est qu'on juge mieux sans réfléxion qu'avec réfléxion, qu'on juge mieux *en courant* (c'est son expression) qu'avec attention. Je crois qu'il n'y a personne que cette these ne révolte d'abord, & qui ne juge *en courant* qu'elle est insoutenable. Mais ne nous hâtons point de la condamner, & jugeons-en plus mûrement.

L'Académicien avouë, que » sans » aucun secours du sentiment, la discus- » sion sçait parfaitement connoître si » *les régles* ont été scrupuleusement gar- » dées. On ne voit bien, dit-il, que par » la discussion, si dans une Tragédie, » par exemple, les unités de tems & de » lieu ne sont point violées. . . . si une » Ode, une Eclogue, un Discours sont » écrits continuëment dans le genre » prescrit à chacun de ces Ouvrages. « Mais il ne s'agit pas de *régles* dans cette question, puisqu'un Ouvrage contraire à quelques régles peut être excellent, & même paroître tel après la plus sévere discussion. Il me paroît donc que l'Auteur commence ici à donner le change.

Cependant de ce que le Public éclairé accorde souvent son suffrage à des écrits où quelques régles sont violées, & qu'il méprise avec justice des Ouvrages froidement exacts, il plaît à l'Auteur de conclure, que toutes les beautés soumises à la discussion, & qui échapent au sentiment, sont toujours *d'un ordre inferieur*. Il faut distinguer : Si ces beautés ne s'apperçoivent qu'à force de réfléchir, si elles ne frapent pas d'abord un homme d'esprit & de goût, & qu'il faille subtiliser & s'appliquer beaucoup pour les découvrir ; en ce cas, ce ne sont plus des beautés, parce que ce qui n'est point visible & sensible, n'est point beau. C'est leur faire trop d'honneur que de les appeller, *Beautés d'un ordre inférieur*. Mais il y a des beautés qui échapent, faute de lumieres ou d'attention : or ce n'est que la réfléxion qui met sous les yeux ces sortes de beautés. Par cette *réfléxion* j'entens un raisonnement vif & prompt, touchant l'impression qu'on reçoit. C'est une discussion rapide, qui se fait par la voye de comparaison, soit avec les modéles dont l'idée est dans la mémoire, soit entre les parties de l'Ouvrage, qui est alors l'objet de l'esprit. Or tout sentiment, selon moi,

doit renfermer cette discussion vive, ce raisonnement prompt & imperceptible; ou bien ce n'est qu'un jugement incertain, dicté par l'ignorance, ou par le caprice. L'Auteur continuë ainsi:

» Le sentiment n'est point un juge » aveugle, quoiqu'il juge sans examen. « Et moi je soutiens, que s'il n'y a pas d'examen, dans le sens que je viens d'expliquer, le sentiment est toujours *aveugle*. » Il ne connoît, poursuit-il, d'autres » raisons que le plaisir & le dégoût. « Quels motifs pour juger! Si le juge est mal organisé, ou s'il est ignorant, dira-t-on qu'il juge bien, parce que tel Ouvrage lui plaît ou lui déplaît? Il faut bien le dire: c'est la conséquence de la these. Tout ce que l'Auteur ajoûte sont des mots qui ne prouvent rien, & qui semblent supposer ce que j'ai établi; en sorte que je ne puis sçavoir si au fond je le contredis, ou si je suis d'accord avec lui. Comme je soupçonne ici une question de nom, je cesse de m'y arrêter. J'ajoûterai cependant les réfléxions suivantes, par rapport aux prétentions de l'Auteur.

Le sentiment décide chez le Peuple Anglois, que leur Théatre est bon, & meilleur que le nôtre. Le sentiment décide chez nous le contraire. Un Anglois

s'ennuye à nos Tragédies : une Tragédie Angloise fait pitié à un François. Tandis que l'un & l'autre ne juge que par sentiment, il croit bien juger. Mais transportez un François à Londres, je dis un François un peu éclairé, jamais vous ne le verrez goûter les Piéces Angloises. Au contraire mettez un Anglois à Paris, & qu'il y séjourne quelques mois (je suppose qu'il sçait notre Langue, & que le François sçait aussi la Langue Angloise) il est certain par l'experience qu'il n'est point d'Anglois qui ne goûte le Théatre François, & qui bientôt ne le préfere au sien. C'est que l'un & l'autre ont raisonné. L'Anglois reconnoît à Paris que son *sentiment* à Londres étoit *un juge aveugle*, parce qu'il lui manquoit des Piéces de comparaison pour bien juger. Le François arrivant à Londres, la mémoire munie de ces Piéces Françoises dont il conserve l'idée, persiste toujours à les mettre fort au-dessus de tout ce qu'il voit representer sur le Théatre de cette Ville. Ce jugement est certainement une comparaison, & cette comparaison renferme un raisonnement.

Demandez-lui pourquoi il juge ainsi. Fondé sur la connoissance des bonnes Piéces qu'il a vûës à Paris, il vous dira

que ce qu'il voit à Londres eſt contre le bon ſens. Ce qui l'a charmé en France lui ſervira de principe, pour condamner tout ce qui n'y eſt pas conforme en Angleterre. Son experience lui tiendra lieu de *régles:* & dans le fond c'eſt ainſi que toutes les *régles* ont été formées. Mais ſi c'eſt un François plus éclairé que le vulgaire ſur la pratique du Théatre, il jugera bien plus ſurement encore. Il *diſcutera* les Piéces qu'on lui préſente, & convaincra un Anglois que ſon Théatre eſt également contraire à la nature, à la raiſon & aux bonnes mœurs. L'Anglois ne pourra lui oppoſer en ce cas que ſon ſentiment interieur, c'eſt-à-dire, ſon préjugé, en lui diſant, comme notre Académicien, *qu'on juge mieux des Ouvrages d'eſprit par ſentiment que par diſcuſſion.*

Lorſque nos bons ayeux pleuroient aux Comédies de la Paſſion, lorſqu'ils admiroient les Sermons de *Ménot*, & les Tragédies de *Garnier*; lorſque les Poëſies de *Ronſard* étoient ſi eſtimées, étoit-ce par ſentiment, ou par diſcuſſion qu'on jugeoit ainſi? C'étoit, je crois, l'un & l'autre. Aujourd'hui tout cela paroît miſerable. Pourquoi? On n'a pas plus ſenti depuis ce tems-là; mais on a mieux examiné, on a mieux raiſonné. Sans cela

le Sentiment auroit continué de juger de même. Il faut donc, pour juger surement d'un Ouvrage d'esprit, avoir recours à la discussion, à l'examen, au raisonnement. Je sçais qu'il faut sentir : & sans cela à quoi le raisonnement serviroit-il. Mais si l'on se contente de sentir, sans raisonner au moins implicitement, je soutiens qu'il n'y a aucune régle dans cette sorte de jugement, & que le seul caprice, le seul hazard y président. C'est sur la seule raison qu'est fondé le bon *goût*. Autrement ce seroit une chose arbitraire & incertaine ; ce qu'il est absurde de prétendre. C'est cependant où pourroit conduire la trop haute idée du sentiment préferé au raisonnement.

Avant de finir cet article, je ne puis me dispenser de citer encore ces paroles de l'Académicien. »On a pleuré cent »ans, *& on pleure encore* par sentiment »aux quatre plus mauvais vers de Cor»neille :

Pleurez mes yeux pleurez, & fondez-vous en eau,
La moitié de moi-même a mis l'autre au tombeau,
Et m'oblige à venger en ce revers funeste,
Celle que je n'ai plus sur celle qui me reste.

»Mais a-t-on tort d'y pleurer. Quel» qu'un a remarqué que malgré le faux » de l'expression, les réfléxions de Chi-

» me viennent si naturellement, qu'elles
» sont si touchantes, & que sa situation
» est si *terrible*, que cet endroit, critiqué
» avec fondement, n'en est pas moins
» pathetique. « Oui pour le vulgaire
sans réfléxion & sans goût, mais non
pour un homme d'esprit qui est attentif,
& que ces vers doivent faire rire. » En
» trouvant ridicule, poursuit-il, ce
» que dit Chimene, on est attendri de ce
» qu'on *voit bien* qu'elle veut dire. « Je
soutiens que si en voyant ce qu'elle veut
dire, on voit en même tems que ce
qu'elle dit est *ridicule*, il est impossible
d'être *attendri*, & que si on l'est, c'est
que ce ridicule échape au Sentiment, ce
juge infaillible, selon l'Académicien.

Il est inutile après cela de réfuter ces
idées que vous allez voir. » La discus-
» sion, dit-il, ne voit jamais qu'un côté
» des choses.... Elle ne voit jamais
» aucune beauté dans une pensée, dans
» un mot, où elle aura remarqué un dé-
» faut. Elle accoutume à être trop affec-
» té d'un défaut en general... La plû-
» part des Critiques n'admirent guere
» un Ouvrage, dans lequel ils ont dé-
» couvert une vingtaine de fautes réel-
» les, quoique *le même nombre de*
» *beautés* s'y trouve peut-être dans une

» seule phrase. « La merveilleuse phrase que celle où se trouvent *vingt beautés !* Mais l'Auteur ne semble-t-il pas inviter tous les Lecteurs à lire sans réfléxion & sans examen, lorsqu'il ajoûte : » Ce qui est encore plus à craindre, » c'est l'habitude qu'on prend insensi- » blement d'épier les endroits foibles, » de les attendre, pour ainsi dire, au pas- » sage, de s'y attacher, d'épuiser sur » eux ses réfléxions, tandis qu'on passe » rapidement & comme à la dérobée » sur les plus beaux endroits. « Il est évident que c'est là un abus de la discussion & de la critique ; mais ce n'est pas de quoi il s'agit. On abuse de tout.

Ce qu'il ajoûte est une autre sorte d'abus, qui me paroît bien représenté. » Autant, dit-il, que la discussion est » aveugle sur les grandes beautés, & » sur les grands défauts, (*cela arrive* » *quelquefois en effet*) autant elle est ar- » dente & subtile à saisir & à dévelo- » per toutes les petites beautés, tous les » petits défauts, qui ressortissent au mé- » canisme des régles & des préceptes. » Qu'en arrive-t-il ? qu'un Ouvrage » plein de génie, mais peu exact, ne pa- » roît que peu exact, & qu'un Ouvrage » languissant, mais exact, ne paroît

» qu'exact. « Il faut avoüer que la mauvaise critique est fort commune, & est peut-être pire que l'ignorance & la stupidité. Mais écoutons encore l'Académicien.

» Il avouë que la force du sentiment
» dépend en partie de la chaleur de l'i-
» magination. Cette imagination, tantôt
» échauffée, tantôt tranquile, fait
» trouver vif aujourd'hui ce qui pa-
» roîtra froid demain : c'est donc la
» chaleur du sang qui décidera de la
» chaleur d'un Ouvrage. Quel Juge ! « C'est ce que produit sans doute le seul Sentiment, si on ne le suppose pas accompagné de réfléxion & de raisonnement. Ce n'est que caprice, & inconstance. Voilà donc l'Auteur qui rend enfin les armes. Mais non: il se releve, pour combattre encore, mais bien foiblement.
» La façon, ajoûte-t-il, dont on discute
» ne dépent-elle pas aussi de l'état où
» se trouve l'imagination ? Si l'on dis-
» cute avec une imagination refroi-
» die, que discute-t-on ? On ne voit
» rien. Si l'on discute avec une imagi-
» nation ardente, on se lassera bientôt
» de discuter. L'esprit trouvera beau
» ce que le cœur sentira beau. « C'est là encore, ce me semble, donner le chan-

ge au Lecteur. Discuter ainsi, sous l'empire absolu de l'imagination, ce n'est point discuter, c'est subtiliser vainement, & s'égarer. Le bon sens doit toujours être la boussole du Critique.

C'en est assez sur ce sujet. On ne peut nier qu'il n'y ait beaucoup d'esprit, de vivacité & d'agrément dans ce Discours de M. d'Argens. La these qu'il soutient y est ingenieusement défenduë, & M. l'Abbé du Bos qui l'a soutenuë le premier dans son Livre des *Réfléxions Critiques sur la Poësie & la Peinture*, T. 2. Sect. 22. doit lui en sçavoir bon gré. Malgré cela l'un & l'autre me permettront de dire, avec la liberté qu'autorise l'interêt des Lettres, que leur opinion me paroît erronée. Elle tend à dégrader l'infaillibilité & la certitude du bon goût, à le convertir en caprice aveugle, & à le faire dépendre de toutes les révolutions qui peuvent arriver dans l'empire des Lettres; ensorte que le goût spirituel seroit aussi *arbitraire* que le goût materiel; quoiqu'il y ait une grande difference: le premier est essentiellement fondé sur le raisonnement. C'est par le conseil de la Raison, que nous mettons Virgile au-dessus du Tasse, Rousseau au-dessus de la Motte, & Tite-Live au-dessus de tous les Historiens modernes.

DETERMINATION *du plus grand froid que l'on ait éprouvé communément dans Paris à une exposition du Nord, en 1709, en 1740, & le 10 Janvier 1742. Par l'Auteur de la Méthode d'un Thermometre universel.*

Pour déterminer avec quelqu'exactitude le degré du plus grand froid que l'on ait éprouvé communément dans Paris en 1709, en 1740, & le 10 Janvier 1742, j'ai cru devoir examiner avec soin les Thermometres qui existent aujourd'hui à la même place qu'ils étoient pour lors, & qui par conséquent peuvent seuls témoigner bien juste dans un pareil cas.

J'en ai trouvé deux de cette nature, l'un est l'ancien Thermometre de l'Observatoire, ci-devant de feu M. de la Hire; l'autre est celui du Sr de Ville, ci-devant de feu son Pere. Le premier se trouve exposé sur une terrasse de l'Observatoire à côté de la porte; le second se trouve placé au dehors d'une fenêtre, qui donne sur la ruë S. Martin près de S. Mery.

On doit croire que feu M. de la Hire, & surtout le Pere de Ville, n'ont rien négligé pour choisir des tuyaux pour ces

Thermometres d'un calibre égal, du moins exterieurement, comme il le paroît(& quand ils le sont exterieurement, ils le sont ordinairement dans l'interieur). D'ailleurs en les éprouvant, comme je l'ai fait dans des termes assez proches des observations, on ne sçauroit tomber dans une erreur de quelque consideration.

On doit croire encore qu'ils ont rempli ces Thermometres d'un esprit de vin médiocrement rafiné ; & cela suffit pour conclure jusqu'au terme de 1709 une marche égale à celle d'un Thermometre d'esprit de vin le mieux rafiné.

Cela supposé, comme ces deux Thermometres n'ont pas été reglés sur deux termes connus, il étoit nécessaire de les comparer, à leur point d'équilibre, avec d'autres réglés sur deux termes bien fixes & exactement faits, afin de pouvoir ainsi reconnoître leur graduation, & sçavoir à quoi s'en tenir.

Si le terme de congélation se trouvoit un terme, qu'on pût déterminer avec la même exactitude que celui de la Cave de l'Observatoire, qui est très-précis, ces deux termes seroient suffisans pour régler un bon Thermometre de comparaison : mais comme l'expérience fait assez voir que ce terme de congélation

n'est point si exact dans l'exécution, & qu'une simple erreur que l'on y commet d'un demi degré & même d'un quart de degré, en procure une autre, qui devient plus considerable, à mesure que l'on s'en éloigne, il est clair qu'un Thermometre reglé sur la temperature de la Cave de l'Observatoire, & sur le degré de chaleur de l'eau boüillante, comme je le pratique, est beaucoup plus sûr; soit parce qu'on ne peut point commettre d'erreur sur le premier terme que par négligence, soit parce que celle que l'on peut commettre sur le second, ne pouvant jamais excéder d'un quart de degré, cette erreur devient insensible dans le cours ordinaire du Thermometre.

Ainsi avec des Thermometres reglés sur ces deux termes, & exactement calibrés, divisés d'ailleurs de l'un à l'autre par 100 degrés, j'ai reconnu ces deux instrumens; en voici le resultat.

Comparaison de l'ancien Thermometre de l'Observatoire avec mon Thermometre.

J'ai reconnu moi-même le 18 Janvier dernier dans la Cave de l'Observatoire le terme de la temperature de cet ancien Thermometre, & je l'ai trouvée à 47 degrés juste au lieu de 48 qu'elle étoit du tems de feu M. de la Hire.

Cette difference me donne lieu de conclure, qu'il faut qu'il y ait actuellement la valeur d'un degré de sublimation d'esprits dans le haut du tuyau, ou ce que j'estime plus vraisemblable, que ce Thermometre aura déposé depuis 1709 cette valeur en limon, qui se sera collé interieurement le long des parois du tuyau, depuis le temperé jusqu'au plus haut du mouvement. De sorte que ce degré se trouvant actuellement de moins dans le volume de la liqueur qui se meut, & ce degré augmentant par cette raison à mesure que le Thermometre descend au-dessous de la temperature, j'estime que pour comparer exactement son terme de 1709 avec celui de 1740 & de 1742, on doit supposer que ce Thermometre auroit marqué dans le terme de 1740 un degré & demi, & dans celui de 1742 un degré & deux tiers, plus haut qu'il n'a marqué effectivement.

Or par l'observation du 10 Janv. 1742 à six heures trois quarts du matin (je la préfere à celle de 9, parce que les Thermometres se trouvoient pour lors en équilibre, au lieu qu'ils cheminoient à 9) cet ancien Thermometre s'est trouvé à 10 degrés moins $\frac{1}{6}$, & mon Thermometre placé à côté, à 22 degrés.

Ajoûtant donc à cette observation de l'ancien Thermometre un degré & $\frac{2}{3}$ pour le rétablir comme auparavant, il auroit ainsi marqué 11 degrés & demi, & rétablissant de même sa temperature à 48, il s'ensuit que 36 degrés & demi de ce Thermometre équivalent à 22 degrés de mon Thermometre.

Donc cet ancien Thermometre étant descendu en 1709 à 5 degrés, le mien à côté auroit marqué 26 degrés.

Mais cet ancien Thermometre a descendu depuis cette observation, le matin du 10 Janvier 1742 jusqu'à 9 heures, d'un degré moins quelque peu; donc mon Thermometre à côté (on l'avoit retiré) à 22 degrés 3 cinquiémes: & par conséquent mon Thermometre auroit pour lors differé dans cette exposition de trois degrés deux cinquiémes de moins qu'en 1709.

Cet ancien Thermometre s'est trouvé en 1740 à 14 degrés, mais on l'observa apparemment lorsqu'il remontoit; car le gros Thermometre de M. de Reaumur qui est à côté, & qui chemine moins vîte, se rencontroit pour lors de plus d'un demi degré au-dessous de son point d'équilibre avec celui-là; c'est pourquoi je suppose cet ancien Thermometre de

grand matin à 12 degrés & demi ; à quoi ajoûtant un degré & demi, pour le rétablir comme auparavant, il se seroit ainsi rencontré à 14 degrés, & par conséquent le mien à côté à 20 degrés & demi.

Comparaison du Thermometre du Sieur de Ville avec mon Thermometre.

La temperature de la Cave de l'Observatoire est au Thermometre du Sr de Ville à 42. Le terme de 1740 à 8 & $\frac{1}{2}$, celui du 10 Janvier 1742 à 5 & $\frac{1}{4}$, & celui de 1709 à $\frac{1}{2}$ sur zero.

Le 9 Janvier passé à 6 heures du matin ce Thermometre étoit en équilibre, & il marquoit 7 degrés ; mon Thermometre à côté marquoit 22 ; par conséquent 22 degrés de mon Thermometre équivalent à 35 degrés de ce Thermometre.

Donc mon Thermometre à côté, auroit marqué en 1740, 21 degrés ; le 10 Janvier 1742, 23 degrés ; & en 1709, 26 degrés.

Le terme de 1709 se trouve ainsi précisément le même que celui de la Terrasse de l'Observatoire, & s'il s'y rencontre une difference d'un demi degré en 1740, & de deux cinquiémes de degrés en 1742, elle provient sans doute de ce que pour lors le grand froid n'a

pas duré assez long-tems pour refroidir également par tout.

Détermination du froid moyen dans Paris aux trois époques ci-dessus mentionnées.

Mais l'exposition de la Terrasse de l'Observatoire, où l'on observe les Thermometres, dans les cas d'une prompte augmentation de froid, se trouve moins froide que l'exposition du Sieur de Ville (attendu qu'il faut plus de tems pour refroidir une grosse masse de pierre qu'une médiocre) & l'exposition du Sr de Ville moins froide qu'une exposition commune du Nord dans Paris (je n'entends pas au bord de la riviere, ni près des remparts, ni hors de Paris; car ces expositions sont trop froides *) mais par exemple à la Place des Victoires, ou en la ruë Montmartre.

C'est pourquoi pour déterminer le froid commun dans Paris à ces trois époques, j'estime qu'il faut ajoûter à l'exposition du Sr de Ville en 1740 un quart de degré de mon Thermometre,

* Dans les expositions de Paris les plus froides, comme sur les quais, à l'extremité de la ruë Poissonniere du côté du nord, mon Thermometre est descendu le 10 Janv. dernier à 24 d. $\frac{1}{2}$, & dans les moins froides, comme dans la ruë Traversiere, à 22.

& à celle de l'Obſervatoire trois quarts de degré ; au moyen de quoi je conclus le froid moyen de ce terme à 21 degrés un quart de mon Thermometre.

En 1742 j'eſtime qu'il faut de même ajoûter un quart de degré dans la premiere expoſition, & à peu près trois quarts dans la ſeconde, & je conclus ainſi le froid moyen de ce terme à 23 degrés $\frac{1}{4}$ de mon Thermometre.

Enfin en 1709 j'ajoûte à l'une & à l'autre expoſition un quart de degré, & par conſequent je conclus le froid moyen de ce terme à 26 degrés $\frac{1}{4}$ de mon Thermometre.

Comparaiſon des Thermometres conſtruits ſur les principes de M. de Reaumur avec mon Thermometre.

Comme on demanderoit ſans doute, à combien de degrés du Thermometre de M. de Reaumur correſpondent les trois calculs que l'on vient d'établir, je réponds :

1°. Qu'en ſuppoſant un Thermometre de M. de Reaumur, pareil à un des premiers qui ſont de ſa façon (je le préfere, aux autres parce qu'il s'écarte le moins d'un côté, des 80 deg. qu'il a preſcrits pour le terme de l'eau

boüillante, & de l'autre, de la quantité de froid suffisante pour former de la glace) & qui est placé près de Saint Joseph rue Montmartre, avec un des miens, qui s'y trouve à côté depuis 20 mois, & qui l'a toujours suivi exactement dans sa correspondance, soit dans les plus grandes chaleurs, soit au temperé, soit à la congélation, soit au plus grand froid; ce Thermometre, dis-je, a dû marquer dans cette exposition que j'estime moyenne (& il l'a marqué en effet en 1740) dix degrés; le 10 Janvier dernier 12 degrés moins $\frac{1}{8}$, & par conséquent il auroit marqué en 1709, quatorze degrés quatre cinquiémes. D'ailleurs, si on l'éprouvoit à l'eau boüillante, le Thermometre entierement plongé, & le Barometre à 27 pouces 9 lignes, il y marqueroit 105 degrés & demi, ou moins à proportion dans de moindres degrés de chaleur.

2°. Qu'en supposant un Thermometre de M. de Reaumur d'une graduation égale & équivalente à celle des degrés de froid de son gros Thermometre de l'Observatoire, ce Thermometre placé à côté de celui dont on vient de parler, auroit marqué en 1740 onze degrés $\frac{1}{6}$, en 1742 treize

degrés $\frac{1}{4}$, & en 1709 ſeize degrés $\frac{2}{5}$; J'ajoute qu'éprouvé dans le même terme d'eau boüillante, il y marqueroit 110 degrés $\frac{1}{4}$, ou moins à proportion dans de moindres degrés de chaleur.

3°. Qu'en ſuppoſant ici des Thermometres de cette conſtruction, d'une graduation égale à celle de pluſieurs de ceuxqu'on eſtime être les meilleurs dans les *Obſerv. ſur les Ecrits modernes*, Lettre 395, & que ces Thermometres ayent éprouvé le même degré de froid que celui dont on vient de parler, dans la ruë Montmartre, & marqué, comme on l'aſſure, 14 degrés $\frac{1}{4}$; ces Thermometres s'y feroient trouvés en 1740 à douze deg. $\frac{1}{8}$, & en 1709 à 17 degrés deux cinquiémes. Enfin qu'éprouvés au même terme d'eau boüillante, ils y marqueront 115 degrés & demi, & moins à proportion dans de moindres degrés de chaleur.

Je ſuppoſe au ſurplus, dans tous les trois cas dont je viens de parler, que ces Thermometres ſont exactement calibrés & reglés à dix degrés un quart, comme il eſt preſcrit au Mémoire de de M. de Reaumur, pour la temperature de la Cave de l'Obſervatoire.

Comparaison des Thermometres de mercure de Mr de Lille, & de Fahrenheit avec mon Thermometre.

Comme on demanderoit peut-être encore à combien de degrés des Thermometres de M. de Lille & de Fahrenheit, correspondent mes trois calculs, je réponds :

1°. Qu'en 1740 22 degrés & $\frac{1}{4}$ de mon Thermometre correspondent à 173 & $\frac{1}{2}$ de celui de M. de Lille, & à 9 sur zero de Fahrenheit.

2°. Qu'en 1742 23 degrés & $\frac{1}{4}$ de mon Thermometre correspondent à 177 $\frac{1}{3}$ de celui de M. de Lisle, & à 4 & $\frac{1}{2}$ sur zero de Fahrenheit.

3°. Enfin qu'en 1709 26 degrés $\frac{1}{4}$ de mon Thermometre correspondent à 183 & $\frac{1}{4}$ de celui de M. de Lisle & à 2 & $\frac{1}{2}$ sous zero de Fahrenheit.

Je suis, &c.

Ce 10 *Février* 1742.

Fautes à corriger dans la feüille précédente.

Pag. 173, l. 29 nimis, *lisez*, minùs
P. 191, l. 29, confirme, *lisez*, confirment.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCC.

CE n'eſt pas, Monſieur, aux traits ſeuls que j'ai mis ſous vos yeux, que ſe bornent les choſes curieuſes renfermées dans le tome 1. de la nouvelle *Deſcription de Paris*, par M. Piganiol de la Force. * J'aurois pû vous dire qu'on y trouve l'extrait de la Diſſertation que feu M. Guillaume de Liſle, premier Géographe du Roi lut à l'Académie royale des Sciences en 1725, par laquelle il prétendit prouver que la Ville de Paris, en y comprenant ſes Jardins & ſes Fauxbourgs, étoit plus grande que Londres d'un ſixiéme, & beaucoup

Deſcription de Paris, T. II.

* A Paris, chez le Gras, Grand'Salle du Palais. Poirion, à l'Empereur, Deſprez & Cavelier fils, ruë S. Jacques, aux trois Vertus.

plus grande que Rome. Je pouvois encore vous dire, qu'outre l'hiſtoire abregée de toutes les Académies de Paris, on y lit (ce qui ne ſe voit point ailleurs) l'hiſtoire ſuivie de l'Académie royale de Peinture & de Sculpture : ce morceau eſt d'autant plus curieux, qu'il ne contient rien que de vrai & de certain ; l'Auteur aſſure qu'il le tient de *Tetelin* le cadet, qui en fut le Sécrétaire juſqu'à ſa mort. La petite Diſſertation ſur *Juconde* ou *Joconde* mérite auſſi d'être lûë.

Le ſecond tome, auſſi épais que le premier, comprend la deſcription des quartiers de S. Jacque de la Boucherie, de Sainte Opportune, du Louvre, du Palais roïal, & de Montmartre. Dans l'Egliſe de S. Jacque de la Boucherie, on remarque une fondation ſinguliére ; c'eſt une Meſſe chaque jour de l'année à perpétuité, pour les ames de ceux qui ſont morts par la main du Bourreau. Il y a auſſi au même endroit une digreſſion curieuſe ſur le fameux Nicolas *Flamel* & *Perronelle* ſa femme.

Sur l'article des Filles pénitentes de S. Magloire, il rapporte d'après les Statuts de *Jean-Simon de Champigny*, Evêque de Paris, & d'après le P. Héliot,

auteur de l'*Histoire des Ordres Religieux*, un fait bien singulier, qui fait voir que dans la morale, bien des choses dépendent du point de vûë. Les Filles Repenties, ou Pénitentes, ou de S. Magloire, furent instituées l'an 1492, par le P. Jean *Tisseran* Cordelier, qui ayant assemblé 200 filles ou femmes prostituées, leur fit prendre la résolution de faire pénitence de leurs déréglemens. Le Roi Charle VIII autorisa ce pieux établissement par ses Lettres Patentes du 14 Septembre 1496, & le Pape Aléxandre VI, l'approuva, & le confirma sous la régle de Saint Augustin, par sa Bulle datée d'Octobre 1497. Cette même année Jean-Simon de Champigny, Evêque de Paris, leur donna des statuts, qui se trouvent encore en Gothique dans la Bibliothéque du Roi, & dans celle des Jésuites du Collége de Loüis-le-Grand, selon lesquels, « 1°. » Elles ne doivent recevoir dans leur Monastére aucune fille malgré elle : 2°. » Elles doivent faire preuve de prostitution, & pour sçavoir si véritablement » elles avoient commis le péché de la » chair, elles devoient être visitées par » des Matrones nommées exprès, & qui » faisoient serment sur les SS. Evangiles,

» entre les mains des Meres & fous-
» Meres, & en préfence des Difcretes,
» de faire bon & loyal rapport. *Car vous*
» *fçavez*, dit l'Evêque Jean-Simon,
» *qu'aucunes font venues à nous, qui étoient*
» *Vierges & bonnes Pucelles, & telles ont*
» *été par vous trouvées, combien qu'à la*
» *fuggeftion de leurs meres & parens qui*
» *ne cherchoient qu'à s'en défaire, elles euf-*
» *fent affirmé être corrompues.* 3°. Par un
» autre des articles de ces ftatuts, celles
» qui demandoient à entrer dans ce Mo-
» naftére, étoient obligées de jurer,
» fous peine de damnation éternelle,
» qu'elles ne s'étoient point fait corrom-
» pre en intention d'entrer dans cette
» Religion; & on les avertiffoit, que
» quand même elles feroient Profeffes,
» & qu'on découvrît qu'elles s'étoient
» fait corrompre à cette intention, elles
» ne feroient réputées Réligieufes de ce
» Monaftére, quelque vœu qu'elles euf-
» fent fait. » Voilà l'origine des Filles Pénitentes ou Religieufes de Saint Magloire, dont le Monaftére eft dans la ruë S. Denis. Mais depuis environ 60 ans, on n'y reçoit plus que des filles vertueufes & d'honneur.

A l'occafion de l'Hôtel de la Monoye, l'Auteur remarque que toutes

nos eſpéces ont été fabriquées au marteau juſqu'au régne de Henri II. Aubin Olivier, menuiſier Auvergnat, inventa pour lors l'art de monoyer au moulin, & Guillaume de Marillac, Général des Monnoyes, le produiſit à la Cour, où l'on admira la beauté de ſes eſſais. Il fut créé par Lettres Patentes *Maître & Conducteur des engins de la Monnoye au moulin*; mais cette ſorte de fabrique étant plus couteuſe que l'autre, elle fut défenduë ſous Henri III. Le fameux *Warin* ayant depuis perfectionné les machines d'Olivier, on commença en 1640 à ne plus ſe ſervir à Paris que du balancier & des autres inſtrumens pour monoyer au moulin, & en 1645 l'uſage du marteau fut entiérement ſupprimé. Warin devint Maître & Directeur général des Monnoyes du Royaume, & nos eſpéces devinrent ſi belles & ſi parfaites, qu'elles furent admirées de toutes les nations. On commença en 1685 à mettre un cordon ſur la tranche des eſpéces d'or & d'argent, par le moyen d'une machine, dont Caſting Ingénieur du Roi fut l'Inventeur.

P. 112. En parcourant les plus curieuſes épitaphes de l'Egliſe de Saint Germain l'Auxerrois, l'Auteur nous

apprend une chose bien singuliére, qu'il raconte d'après *Sauval*. Il s'agit d'un Maître à Danser de femme, nommé *Jacque Cordier* ou *Bocan*. Cet homme ne sçavoit ni lire ni écrire, & ne connoissoit pas une note de Musique. « Cependant il fut le miracle de son siécle » pour le violon, & pour composer des » airs justes, agréables & harmonieux. » Il étoit caigneux, gouteux, avoit les » mains crochuës & les pieds tortus, » & néanmoins en tenant seulement ses » écoliéres par la main, il plaçoit & » conduisoit si bien leur corps qu'il leur » faisoit danser .... Il eut l'honneur de » montrer aux Reines de France, d'Espagne, d'Angleterre, de Pologne & » de Dannemark. Charle I. Roi de la » grande Bretagne l'estimoit si particuliérement, qu'il le faisoit souvent » manger à sa table, & qu'il le combla » de présens. » Il nous est resté de lui une danse nommée la *Bocane*, que l'Auteur nous dit avoir vû danser dans sa jeunesse.

Dans la description du Louvre, il prouve que le dessein de la superbe façade qui est du côté de Saint Germain l'Auxerrois, est de l'invention de *Claude Perrault*, Médecin de la Faculté de

Paris. Aux preuves qu'il en rapporte ici, il a ajouté une piéce autentique, qu'on trouve dans les additions à la fin de ce volume. On sçait que Despréaux dans ses *Refléxions sur Longin*, prétend que la façade du Louvre n'est point de Claude Perrault, mais de *le Veau*. On prouve ici qu'il s'est trompé. Les desseins & les modéles de Claude Perrault, furent préferez à ceux du Cavalier Bernin, qu'on avoit fait venir d'Italie pour la construction de cette façade. « Si le » voyage du Cavalier Bernin, dit l'Au» teur, servit peu à l'embellissement du » Louvre, il servit à signaler la magni» ficence de Loüis XIV, qui donna à » cet Architecte une gratification de » 150000 liv. une pension de 6000 l. » & son Portrait enrichi de diamans. » On lui paya d'ailleurs son voyage & son séjour à Paris, sur le pied de 100 l. par jour. On posa les premiers assises des nouveaux bâtimens du Louvre en 1665, & il fut conduit en l'état où il est en 1670.

P. 174. L'Auteur recherche l'étymologie du nom de la *Croix-du-Tiroir* ou du *Trahoir*. Dire que c'est parce que la Reine Brunehaut fut en cet endroit tirée à quatre chevaux, ou traînée à la queue

d'une jument indomptée, c'eſt débiter une fable, puiſque Frédegaire, Abbon & Aimoin, auteurs contemporains, aſſurent que cette Princeſſe mourut en Bourgogne, près d'un Village nommé *Rionne* ſur la riviére de Vigenne, vers Châlons. Cette Croix étoit autrefois au milieu de la ruë, & François I y fit faire une Fontaine en 1529. Ce ne fut qu'en 1636 qu'elles furent tranſportées l'une & l'autre à un Pavillon bâti en 1606, par les ſoins de Miron Prévôt des Marchands, pour ſervir de réſervoir aux eaux d'Arcuëil, dont les conduits paſſent ſous le pavé du Pont-neuf, & qui de ce Pavillon ſont diſtribuez en pluſieurs endroits de la Ville.

A l'occaſion de la Maiſon des Prêtres de l'Oratoire, M. Piganiol nous donne l'Hiſtoire de l'inſtitution de cette célébre Congrégation, qui a fourni juſqu'ici de ſi grands hommes, ſoit pour l'éloquence, ſoit pour l'érudition. M. de Bérulle leur Inſtituteur, & depuis Cardinal, acheta en 1616 l'Hôtel du Bouchage, appellé ci-devant l'Hôtel d'Eſtrées, où en 1594 la belle Gabrielle demeuroit. « Ce fut dans la cour » de cette maiſon que Jean Chaſtel bleſ» ſa le Roi Henri IV. » Un Regiſtre de

l'Hôtel-de-Ville en fait foi. Ainsi ceux qui disent que ce fut au Louvre, se trompent. L'Auteur n'oublie pas le magnifique & immense tableau de Coipel, qui est dans l'Eglise, la riche & curieuse Bibliothéque de la Maison, où parmi les manuscrits on remarque un Pentatheuque Samaritain, & des Bibles d'un grand prix. Cette Congrégation a eu jusqu'ici sept Supérieurs Généraux; sçavoir, le Cardinal Pierre de Bérulle, Charle de Condran, François Bourgoing, Jean-François Sénault, Loüis Abel de Sainte Marthe, Pierre-François d'Arerès de la Tour, & le R. P. *Loüis de Tomas de la Valette*, élû Supérieur Général en 1733, & qui gouverne aujourd'hui la Congrégation.

Parmi les hommes illustres qu'elle a eus, l'Auteur compte Jean Morin, Jérôme Vignier, Denys Amelote, Jean-François Sénault, Charle le Cointe, Gérard du Bois, Nicolas Mallebranche, Jacque le Long, Charle Regneau, Jule Mascaron, les PP. Hubert, de la Roche, &c. On ne devoit pas oublier le P. de la Boissiére. On ne manque pas de faire mention de MM. les Evêques de Clermont & de Vence, Massillon & Surian. Peu de personnes sçavent que l'excellent Poëte Latin, Nicolas Bour-

bon, Professeur en Langue grecque au Collége royal, & reçû à l'Académie Françoise en 1637, étoit de l'Oratoire. Il entra dans la Congrégation quelques années avant sa mort, & mourut dans la maison de S. Honoré en 1644. Mais je ne sçais pourquoi l'Auteur qualifie le P. Loüis Abel de Sainte Marthe, 5e. Général de la Congrégation, de *Poëte Latin*. Ne le confond t'il point avec le célébre Scévole de Sainte Marthe, Auteur du Poëme de la *Pédotrophie*, qui vivoit sous François I. Le P. de Sainte Marthe pouvoit avoir du goût & du talent pour la Poësie latine: mais pour être qualifié de Poëte, il faut avoir publié un certain nombre de Poësies. Or il n'existe de lui aucun recueïl de Poësies, mais seulement un petit poëme.

On croit quelquefois que c'est le hazard qui produit certaines choses, & on se trompe? Pourquoi, par exemple, trouve-t'on telle espéce de Marchands dans un quartier de Paris plûtôt que dans un autre? Pourquoi vend-t'on des oiseaux sur le Quai de la Mégisserie, & les fêtes & dimanches au bout du Pont au Change. On voit l'origine de cet usage dans Sauval. Un de nos Rois assigna autrefois cet endroit aux Oiseleurs, à condition que lorsque le Roi

ou la Reine passeroient par-là, ils ouvriroient leurs cages & donneroient la liberté à leurs oiseaux. C'est ce que j'ai lû dans Sauval; mais je ne me rappelle pas lequel de nos Rois accorda cette permission. Il en est de même des ruës *Champ-fleuri* & *Frémenteau*, &c. si décriées. « On voit dans l'ancien Registre » verd du Châtelet fol. 147, une Or- » donnance faite par Hugue Aubriot, » Garde de la Prévôté de Paris, le 18 » Septembre 1367, qui enjoint à tou- » tes les femmes de vie dissoluë, tenant B. » en la Ville de Paris, d'aller demeurer » & tenir leurs B. ès places & lieux pu- » blics à ce ordonnez & accoutumez, » selon l'Ordonnance de Saint Loüis, » c'est à sçavoir à l'abreuvoir de Mas- » con en la Boucherie, en la ruë du » *Froidmantel*, . . . en la ruë Chapon & » en *Champ-fleuri*. »

L'article du Palais-Royal n'a pas été un fond stérile pour notre Auteur. Le Cardinal de Richelieu ayant fait bâtir ce Palais pour lui, avec cette fastueuse inscription *Palais Cardinal*, qui y est encore, quoiqu'on ne l'appelle plus que le *Palais Royal*, en fit donation le premier Juin 1639, *au Roi & à ses Successeurs Rois de France, sans pouvoir être aliéné de la Couronne pour quelque cause &*

occasion que ce soit. Le Roi Loüis XIV céda dans la suite le Palais Royal à Monsieur, pour en joüir sa vie durant, & en 1692 Sa Majesté en céda la propriété à Philippe d'Orléans, Duc de Chartres son neveu, en faveur de son mariage avec Marie-Françoise de Bourbon, légitimée de France. Tout ce que l'Auteur expose touchant les appartemens & les tableaux de ce Palais, est fort curieux. On sçait qu'Anne d'Autriche & Loüis XIV dans sa minorité ont demeuré dans ce Palais, ce qui lui a fait donner le nom de Palais Royal. Lorsque le Cardinal donna ce Palais au Roi, il regnoit un Mail autour du Jardin, l'exercice du mail étant alors fort à la mode. Il y avoit aussi un manége qui emportoit une partie du terrein; ensorte que le moindre usage qu'on faisoit alors du Jardin, étoit la promenade. Il est aujourd'hui un des plus beaux ornemens de Paris. On trouve ici en abregé l'Histoire de l'Académie royale de Musique, qui représente des Opéra sur le théâtre du Palais royal. L'Auteur avertit en passant que les Acteurs de ce théâtre, qui seroient Gentilshommes, ne dérogeroient point au titre de Noblesse, non plus que ceux de la Comédie Françoise. Les Déclarations du Roi sont

formelles ſur ces deux points. L'hiſtoire du fameux Hôtel de Ramboüillet, ruë S. Thomas du Louvre, qui a été depuis l'Hôtel d'Uſez, eſt un des ornemens de ce volume. C'eſt-là que le bel-eſprit vrai & faux avoient établi leur rendez-vous. Ce qui, comme l'on ſçait, a fait naître les *femmes ſçavantes* de Moliére.

L'Hiſtoire & la deſcription du Palais des Tuilleries, contient un détail curieux, qu'il faut lire dans le livre même. Le recueïl d'épitaphes, que M. P. a inſerées dans ſon livre, n'en eſt pas un médiocre ornement. Parmi celles qu'il a tirées de S. Germain l'Auxerrois & de S. Roch, il y en a de très-belles. En voici une en françois des deux freres *Anguier*, de la Ville d'Eu, fameux ſculpteurs inhumés à S. Roch.

Dans ſa concavité ce modeſte tombeau
Tient les os renfermez de l'un & l'autre frere:
Il leur étoit aiſé d'en avoir un plus beau,
Si de leurs propres mains ils l'euſſent voulu faire.
Mais il importe peu de loger noblement
Ce qu'après le trépas un corps laiſſe de reſte;
Pourvû que de ce corps quittant le logement,
L'ame trouve le ſien dans le ſéjour céleſte.

C'eſt dans cette Egliſe qu'eſt inhumé l'illuſtre *Menager*, Comte de S. Jean, négociant de Roüen, à qui la France a

» à la naiſſance du Dauphin, ces Moi-» nes s'aviſérent, pour l'augmenter, » d'une ruſe qui ne leur réuſſit pas. Ils » la dédiérent au Dauphin, par cette » Inſcription qu'ils mirent ſur la porte : » *Hæc Principi Delphino Bibliotheca di-» cata fuit, Die natali ejus 5 Septemb.* » 1638. » Elle eſt aujourd'hui d'environ 25000 volumes. On y trouve le Manuſcrit original du *Cathéchiſme des Jéſuites*, par Etienne Paquier, écrit de ſa main ; ce que l'Auteur regarde apparemment comme une choſe fort précieuſe. Les hommes illuſtres qui ont demeuré dans cette Maiſon, ſont les PP. Jacque Goar, François Combefis, Jacque Echard, & Michel le Quien, mon ami particulier, mort en 1733, & que j'ai extrêmement regretté. Je ne ſçais ſi l'Auteur a dû mettre le P. Labat, à la ſuite de ces hommes du premier mérite. On voit dans l'Egliſe de ces Religieux, le magnifique tombeau du Maréchal de Créqui, fait ſur les deſſeins de *le Brun* : la figure du Héros à genoux, eſt de *Coiſevox*, & l'Epitaphe eſt de Santeul.

Orbis cui domitus non ultima meta fuiſſet,
Hîc metam agnovit. Quid vos ſperabitis ultra,
Victores ? Lacrymas. Hunc Rex, hunc Gallia flevit.
Sed flet, & æternùm flebit pro conjuge conjux.

Donec, quod posuit, tristi tumulata Sepulchro;
Tam charo cineri sese cinis ipsa maritet.

Perraut de l'Académie Françoise, a traduit ces vers de Santeuil en vers françois ; mais j'aurois honte de vous citer sa traduction.

M. Piganiol s'exprime en connoisseur sur le portail irrégulier & bisarre de l'Eglise des Feuillans. C'est-là qu'est le tombeau de l'infortuné Maréchal de Marillac « un des plus sages & des plus » vertueux hommes de son tems, qui » eut la tête tranchée en Place de Gréve » le 10 Mai 1632. Il étoit suspect au » Cardinal de Richelieu, à cause de » son attachement à la Reine-Mere, » dans l'alliance de laquelle il avoit » eu l'honneur d'entrer, ayant épousé » Cathérine de Médicis, fille de Côme.» C'est-là aussi qu'on voit le tombeau magnifique érigé par César Duc de Vendôme, en l'honneur du fameux Pere *Goulu*, Général des Fueillans, l'adversaire de Balzac, sous le nom de *Phylarque*, c'est-à-dire, du Prince des Feuilles. Cette querelle littéraire commença en 1627, & finit à la chute du *Prince des Feuilles*, mort en 1629. Ces combats des Gens de Lettres, de quelque façon qu'ils se fissent la guerre, étoient alors regardez comme utiles au Public,

& comme propres à entretenir parmi les Auteurs l'émulation & le goût de la vérité. Depuis ce tems-là, on les a presque regardez du même œil que les duels. A peine ose-t'on aujourd'hui relever les erreurs les plus grossiéres & les plus importantes. On préfére une fade politesse à la gloire de sa patrie & de la Vérité.

Pag. 423. L'Auteur en parlant des deux vies du Pere *Joseph le Clerc, du Tremblai*, Capucin si fameux sous le Ministére du Cardinal de Richelieu, dit que l'on *soupçonne* avec raison, que ces deux vies sont du même Auteur, l'Abbé *Richard*, mort Doyen de Ste. Opportune. Le mot de *soupçon* est trop foible : cela est notoire, & je l'ai oüi dire à l'Abbé Richard même, qui n'en faisoit pas mystére. « La premiére, dit M. Piga- » niol, représente le P. *Joseph* tel qu'il » auroit dû être, & l'autre *tel qu'il étoit.* » Je ne sçais s'il étoit tel que le feu Abbé Richard l'a dépeint. Ce qu'il y a de sûr, est que la premiere vie est un panégyrique, & la seconde une satyre. La conduite de la Maison du Tremblai à l'égard de l'Abbé Richard, fit naître la seconde vie ; comme tout le monde le sçait. On voit ce qu'il faut penser d'un pareil Historien.

Traité sur la Canonisation.

Montalant, Libraire, a reçû d'Italie plusieurs Exemplaires d'un Livre *in-fol.* imprimé à Bologne en 1734, intitulé : *De servorum Beatificatione & Beatorum Canonisatione, autore Prospero de* LAMBERTINIS, *S. R. E. Card. Arch. Bononiæ.* Cet illustre Auteur, est celui que ses grandes qualités ont élevé depuis sur la Chaire de Saint Pierre, & qui, sous le nom de Benoît XIV, préside aujourd'hui à toutes les Eglises Chrétiennes. Le sujet de ce sçavant ouvrage est une matiére de droit ecclésiastique, très-importante à Rome, & sur laquelle il se présente souvent des difficultez à résoudre. Je n'entrerai ici dans aucun détail. Je vais seulement vous indiquer les titres de quelques chapitres les plus importans. Chapitre 1. *De l'Apothéose des Payens.* Chapitre 2. *De la différence des Martyrs, suivant l'ancienne discipline de l'Eglise, & de leur culte.* Chapitre 3. *du Recueil des Actes des Martyrs, de leur examen, & du jugement de l'Eglise sur ces Actes.* Chapitre 4. *Comment une Eglise faisoit autrefois connoître ses Martyrs aux autres Eglises par des Lettres circulaires.* Chapitre 5. *Des Confesseurs & de leur culte.* Chap. 6. *Du Jugement ecclésiastique requis, avant qu'on décernât aux Confesseurs un culte re-*

ligieux. Chapitre 7. de l'*Intervention de l'autorité du Pape, pour décerner le culte à l'égard, soit des Martyrs, soit des Confesseurs.* Chapitre 10. *Que le droit de Béatifier & de Canoniser est reservé au seul Souverain Pontife.* Tous les autres chapitres, qui sont en tout au nombre de 47, ont pour objet les conditions, les formalités, & les cérémonies de la Béatification & de la Canonisation.

Machine Hydraulique de M. Dupuy.

Cette fameuse machine Hydraulique de feu M. Dupuy, si combattuë de son vivant, & qui parmi les Sçavans mêmes avoit trouvé tant d'incrédules, joüit enfin aujourd'hui de toute la réputation qu'elle mérite; & par les soins de Madame Dupuy son illustre Veuve, uniquement zélée pour le bien public & pour la gloire de feu son mari, l'usage en est communiqué à toute sorte de personnes qui la demandent avec empressement, & qui éprouvent la vérité du jugement autentique de l'Académie royale des Sciences (sur lequel est fondé le Privilége du Roi) qui a mis cette Pompe admirable au-dessus de toutes celles qui ont jamais paru, tant pour sa commodité que son efficacité. Je me contenterai de vous dire ce qu'elle a opéré depuis peu à *Ca-*

cham, près de Paris. Le fait est contenu dans le récit que vous allez lire, & qui est de deux Bénédictins de l'Abbaye de S. Germain des Prez.

« Quoiqu'il semble assez inutile, » après l'approbation que les personnes » les plus éclairées ont donnée à la » machine hydraulique, inventée par » feu Monsieur Dupuy, Maître des » Requêtes, d'en attester l'utilité, nous » ne pouvons nous dispenser de faire » éclater notre sincére reconnoissance » envers l'illustre Epouse, d'un si illus- » tre Bienfaiteur du Public. Nous avons » à *Cacham*, près d'Arcüeil, *une piéce* » *d'eau contenant deux arpents, cinquante-* » *quatre perches de superficie, sur cinq* » *pieds de profondeur*; laquelle n'avoit » été vuidée de tems immémorial, par- » ce qu'elle n'a aucune chute, & qu'elle » est même beaucoup plus basse que le » lit de la riviére de Biévre, distante *de* » *dix-huit toises*. Cet obstacle avoit fait » perdre de vûë aux Religieux de Saint » Germain des Prez le dessein de la » faire vuider avec les Pompes ordinai- » res, tant à cause de la longueur du » tems qu'il auroit fallu pour faire cet- » te opération, que de la somme exor- » bitante qu'on leur demandoit à ce » sujet. Mais enfin instruits par l'Ana-

» lyse exacte & fidéle qu'a donné au
» Public un sçavant Auteur de nos
» jours *, nous avons repris nos pre-
» miéres idées ; & sans autre examen,
» sans vouloir même en faire aucune
» épreuve, nous avons pris la liberté
» de prier Madame Dupuy de nous
» prêter la Machine en question ; ce
» qu'elle nous a accordé de la maniére
» la plus polie, & la plus généreuse.
» La Machine arriva donc *à Cacham le*
» 20 *Novembre* 1741, sous la conduite
» de M. de Laborde, jeune homme in-
» finiment intelligent dans les opéra-
» tions de génie, & qui fait honneur à
» la confiance dont Madame Dupuy
» l'honore : & tout de suite, en moins
» de trois heures de tems, elle fut pla-
» cée & établie solidement dans un coin
» de la piéce en question. On n'a ja-
» mais vû de machine si facile à établir
» & à bien établir. Dès le lendemain 21
» Novembre, quatre hommes la firent
» travailler sans rélais jusqu'à six heu-
» res du soir : cela seul est singulier. On
» ajouta huit hommes, pour rélayer les
» quatre premiers, tant pour pouvoir
» travailler jour & nuit, que pour pré-
» venir le mauvais tems de la saison.
» Nous ne sçaurions décrire la grande

* Le R. P. Castel, Jésuite, *Mémoires de Trévoux*, Juin 1738.

» quantité d'eau que cette machine a
» jettée hors du canal jusqu'au 30 du
» même mois, *c'est-à-dire, en dix jours*
» *de tems.* Nous jugeons, par la capa-
» cité de cette piéce d'eau, & par la
» quantité qu'en ont fourni plusieurs
» prairies voisines qui étoient submer-
» gées, & qui se sont trouvées à sec à
» la fin de l'opération; que cette mer-
» veilleuse machine a épuisé au moins
» *cinq mille muids d'eau par jour*, *&* *cin-*
» *quante mille en tout*; ce qui est exorbi-
» tant, sur tout n'ayant pour toutes
» forces, que quatre hommes, qui tra-
» vailloient leur heure sans se reposer,
» & qui avec leur rélais, ont travaillé
» pendant les dix jours & dix nuits,
» sans en être aucunement fatigués.
» Des effets si surprenans n'ont fait
» que confirmer la grande idée, que nous
» nous étions formée de cette belle dé-
» couverte. Sa simplicité seule prouve
» le grand avantage que le Public peut
» en retirer dans toutes sortes de be-
» soins. Fait à Paris, le 9 Décembre
» 1741. Signé, *Sauvage*, Célérier de
» l'Abbaye. *Aubert Gillet*, sous-Céle-
» rier. »

Traité de la Phlebotomie, &c.

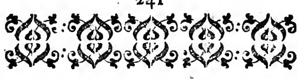
On trouve chez le Mercier & Boudet, ruë S. Jacque, au Livre d'or, un *Traité de la Phlebotomie & de l'Artério-*

tomie, recueïlli des Auteurs anciens & modernes, avec des remarques critiques sur les uns & sur les autres : par M. *Martin*, Docteur en Médecine, de la Faculté de Montpellier, & aggrégé en l'Université de Médecine d'Avignon, 1741, *in*-12. Ce livre qui est écrit fort nettement, peut être lû & entendu de tout le monde, & le sujet en est très-intéressant, puisqu'il s'agit de la saignée, dont tout le monde a besoin de tems en tems. L'Auteur s'annonce l'éléve de MM. Chicoyneau & Astruc, & dédie au premier son ouvrage, partagé en onze Chapitres. Dans le 1er. & le 2, il traite de la *dérivation*, & de la *révulsion*, question fort curieuse, & qu'il est avantageux à tout le monde de sçavoir. Il y examine les causes & les effets de la dérivation, & il y fait voir l'utilité de la saignée dérivative. Dans le ch. 3, il parle de la *révulsion* en particulier, & de l'utilité de la saignée révulsive. Ce chapitre renferme plusieurs points curieux & intéressans. L'*évacuation* en particulier, est le sujet du 4e. Les *indications* & les *contre-indications*, sont la matiére du 5e. Vous y apprenez quand il faut saigner au bras ou au pied ou au coû. L'Auteur discute ici sçavamment l'opinion de M. Silva sur la saignée du coû. Dans le 6e, il est question des maladies qui exigent des saignées,

médiocres & en petit nombre, ou grandes & fréquentes ; & de celles où la saignée est nuisible : on trouve ici des remarques singuliéres touchant le pouls, par rapport à la saignée. Au chap. 7, il s'agit des qualités d'un bon Chirurgien. Au chap. 8, des précautions qu'il faut prendre avant & après la saignée. Au ch. 9, des accidens qui arrivent dans la saignée, & comment il y faut remédier, soit par rapport au bras, soit par rapport au pied. Les remédes qui suppléent à la saignée, sont la matiére du 10e. Il s'agit ici des ventouses & des sangsuës. Enfin il est question dans le dernier chapitre de l'*artériotomie*, ou de la picqure de l'artére. Que de choses dans ce livre, que d'habiles Médecins & Chirurgiens ne sçavent qu'imparfaitement, & que le plus grand nombre ignore. Après avoir lû cet ouvrage, on est en état de faire en quelque sorte la loi à ceux ausquels le besoin de secours nous soûmet, ou du moins de pouvoir raisonner avec eux, & les contredire à propos. Je crois qu'il est de l'intérêt de tout le monde de sçavoir en gros un peu de Médecine & de Chirurgie, pourvû qu'on n'abuse pas de cette foible connoissance, pour se dispenser d'avoir recours à ceux de l Art.

Je suis, &c.

Ce 14 Février 1741.



OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCCI.

L'Editeur de la compilation intitulée, *Amusemens du cœur & de l'esprit*, vient, Monsieur, d'en publier un volume nouveau, qui contient plusieurs piéces de genre & de mérite différens. On peût appliquer à ces sortes de Recueils, où tout ce qui regarde le *cœur* & *l'esprit* est admis indifferemment, ces deux vers de Juvenal : Amus. du cœur & de l'esprit T. XI.

Quicquid agunt homines, votum, timor, ira, voluptas,
Gaudia, discursus, nostri est farrago * libelli.

Ce mêlange très-varié a déja formé onze volumes, & l'Editeur nous avertit que le douziéme est sous presse. Puisqu'il m'a fait l'honneur d'insérer dans

* *Farrago est diversarum rerum commixtio.*

celui-ci une Ode que j'ai autrefois composée, & qui fut imprimée à Rennes en 1715, accompagnée de deux traductions ou imitations en vers Latins, je crois pouvoir m'en faire honneur ici. Ceux qui l'ont traduite étoient alors mes disciples. Le premier est aujourd'hui Curé dans le Diocése de Sens, & le second est Jesuite. C'étoient des Ecoliers de Rhétorique, en état eux-mêmes de l'enseigner. Plusieurs hommes d'esprit, connus aujourd'hui dans la République des Lettres, étoient alors leurs condisciples, & ne leur cédoient en rien. Le Pere Porée, ayant vû ces traductions dans le tems qu'elles parurent, m'écrivit qu'il n'avoit jamais eû d'écoliers capables d'en faire autant. A l'égard de l'Ode, j'en connois aujourd'hui les défauts, & ce n'est point par amour propre que je l'insere ici. Il fut bien humilié, lorsque l'ayant fait présenter à l'Académie des Jeux Floraux, elle ne fut pas même jugée digne de concourir pour le prix. J'eus le même sort en 1721 par rapport au prix de l'Académie Françoise, pour lequel j'avois composé une Ode un peu meilleure, imprimée dans le Journal de Verdun, Mars 1722.

LE VAIN USAGE DE LA VIE.

ODE.

Faut-il que d'une main avare
Le Ciel ait mesuré nos jours,
Et que la Nature barbare
En termine si tôt le cours ?
Une vaste & longue carriére
Séduit nos yeux à la barriére ;
Bientôt le terme est apperçu :
Vainement on voudroit poursuivre ;
A peine songe-t'on à vivre,
Qu'il faut songer qu'on a vécu.

Mortels ingrats, rendons justice
Aux Dieux auteurs de notre sort :
N'imputons point à leur caprice
Les pas empressés de la Mort.
Tems précieux, nos ames foles
Dans mille amusemens frivoles
Vous font sans cesse évanoüir,
Et prodigues de ces années
Que nous comptent les destinées,
Nous les comptons sans en joüir.

Toi de qui l'ame est asservie
Sous le joug de la volupté,
Qui cent fois profanas ta vie,
Sais tu joüir de la clarté ?
Voici la mort qui te ménace :
Pourquoi te plaindre de l'espace
Que le Ciel t'a fait parcourir ?
Doit-il éternifer tes vices ?
Insensé, leurs courtes délices
T'instruisoient à bientôt mourir.

La vie eſt la premiere idole
Qui reçoit l'encens des mortels ;
Cependant hélas ! on l'immole
Aux pieds de ſes propres Autels.
L'ambition la ſacrifie
A la glorieuſe manie
De s'expoſer dans les combas ;
Comme ſi la funeſte gloire,
Que nous aſſure la victoire,
Nous dédommageoit du trépas.

La vie eſt courte : la ſageſſe
Doit en diſpenſer les momens.
Mais, non : notre ſtupide yvreſſe
Dédaigne ces ménagemens.
Evitons un repos ſtérile ;
Dans une indolence tranquille
Craignons de nous enſévelir ;
La ſage & froide œconomie
Des heures d'une courte vie
Ne pourroit que nous avilir.

Ainſi parle un mortel avide,
Qui cent fois traverſant les flots,
Au gré d'un élement perfide
Livre ſa vie & ſon repos.
Vil eſclave d'un gain funeſte,
Es-tu digne du bien céleſte
Dont tu connois ſi mal le prix ;
Ce bien te ſemble peu de choſe,
Et les richeſſes du Potoſe
Te coutent peu, quand tu péris.

Loin de moi fatale Opulence ;
Ne vien plus m'arracher des vœux ;
Dans une ſage indifférence
Je veux couler des jours heureux ;
Mais quoi ? le fils de la Pareſſe,

L'Ennui, pere de la tristesse ;
Vient déja pour me dévorer.
De nos malheurs je vois la source ;
Il faut précipiter sa course,
Et jamais ne la mésurer.

Le tems rapide se consume
A blâmer sa triste lenteur,
Et dans l'avenir on présume
De trouver enfin son bonheur.
Souvent par une ardeur fatale,
L'homme se plaint de l'intervale,
Qui retarde un heureux moment ;
Epris d'une indiscréte envie
Il consent d'abreger sa vie,
Pour hâter son contentement.

Mais contemplons la vaste scene
Des Habitans de l'Univers ;
Quels Acteurs ! ô Ciel, que de peine
Pour jouer ces rôles divers !
Est-ce pour soi qu'on se fatigue,
Qu'on se livre, qu'on se prodigue ?
De nos interêts peu jaloux,
Ceux d'autrui sont toujours les nôtres,
Toujours nous vivons pour les autres,
Nous vivons rarement pour nous.

Je sçais quelle est la loi suprême,
Et que l'homme pour l'homme est né ;
A ne rien faire pour lui-même
Est-il par elle condamné ?
Au préjugé faut-il se rendre ?
Esclave d'une amitié tendre,
Ses amis sont-ils ses tyrans ?
Unis sans cesse à nos semblables
Par des liens inévitables,
Nous serons-nous indifférens ?

Notre amour propre eſt le principe
Qui fait naître tous nos déſirs ;
Cependant ce qui nous diſſipe
Fait auſſi naître nos plaiſirs.
Ah, s'il eſt vrai que l'homme s'aime,
D'où vient que de ſe voir lui-même
Jamais ſon cœur ne ſe repaît ?
Quelle erreur, ou quelle foibleſſe !
A le voir s'éviter ſans ceſſe,
Ne diroit-on pas qu'il ſe hait ?

Toi que la parque favorable
A laiſſé doucement vieillir,
Dis-moi, de ta courſe durable
Quel fruit as tu ſû recüeillir ?
Par quelles actions illuſtres
As-tu ſignalé tous ces luſtres
Dont tu regrettes les inſtans ?
O que d'inutiles journées !
Non, malgré tes longues années,
Tu n'as vêcu que peu de tems.

Tout ce que notre ame égarée
Donne à ſes folles paſſions,
Nous l'avons pris ſur la durée
Des momens dont nous joüiſſons.
Un navire, que la tempête
Sur l'ocean long tems arrête,
Eſt l'image de notre ſort ;
Infortuné joüet de l'onde,
Malgré ſa courſe vagabonde,
Il eſt encore prêt du Port.

La vie eſt un tréſor immenſe
Qu'on ne croit jamais épuiſer,
Mais chaque inſtant que l'on dépenſe
Ne fait hélas ! que nous uſer.
Voi du trépas la porte ouverte ;

Ce jour, dont tu plains peu la perte,
Se compte au nombre de tes jours :
Tu crains la redoutable barque,
Et tu vis comme si la Parque
Te devoit épargner toujours.

De nos ans le meilleur usage
Est d'en étudier la fin,
Et de faire l'apprentissage
Des loix séveres du destin.
Telle est la leçon que nous donne
Le noble espoir d'une couronne
Que le tems ne pourra flétrir ;
C'est la route qu'il nous faut suivre ;
Mais apprenons au moins à vivre,
Si nous n'apprenons à mourir !

DE VANO VITÆ IMPENDIO.

ODE GALLICA,

In latinos hexametros translata.

Quid longam superûm negat inclementia vitam,
Curtaque tam properæ devolvunt fila sorores ?
Qui vix carceribus juvenis prodire relictis
Incipit, immensi spatium videt intervalli :
Perfida mox oriens metæ propioris imago
Festinum cohibet : nondum se vivere sentit,
Et sentit vixisse. Queri jam desinat excors
Vulgus, & ingrato superos incessere questu ;
Qualibus heu nugis teritur mortalibus ævum !
Maturant homines ipsi sua fata, nec illis
Vita deest, vitæ sed prudens usus. Avarâ
Quos hominum partita manu sunt numina genti,

Vilibus in curis stolidi consumimus annos.
Indecori quemcumque jugo scelerata voluptas
Infamem summisit, egone hunc vivere dicam?
Imminet atra dies, quæ funere mergat acerbo,
Et queritur paucas misero traduciet horas.
Heu longùm potius ne fuit sua crimina duci,
Juvit & æternum superesse libidinis usum?
Quam sit vita brevis, brevis admonet ipsa voluptas.

Fit sua cuique Deus, fit numen amabile Vita,
Quæ tamen ad proprias mactatur sæpiùs aras.
Vitâ laus emitur; vitam cum laude pacisci
Miles amat; placet æthereo pro lumine laurus,
Inclyta compenset tanquam victoria vitam.
Vita fugit: sapiens angustæ singula vitæ
Apponet momenta lucro, nullumque relinquet
Tempus iners. Steriles quid nos impendimus horas?
Maxima pars hominum thesauros, prædia, censum
Optamus: pereant congestis vilia nummis
Tempora: stultus amor perituræ parcere vitæ.
Saxa per & syrtes avidi curramus ad Indos,
Dives egenus ait. Vitæ tu munere dignus
Improbe, cui potior vitali lumine fulget
Gangis arena! mari quid te committis? an amplæ
Naufragium solantur opes, vitamque rependunt?

Turpis opum discedat amor: sola otia cordi.
Quid loquor? ignavæ succedunt languida menti
Tædia; multorum cessatio causa malorum est,
Et medicina labor. Video, mihi præpete gressu
Decurrenda via est! lentos mensura fatigat.

Fallor : an optatæ ſubeunt faſtidia vitæ ?
Præcipites tardo queritur procedere paſſu
Gens humana dies. At me fortaſsè beatum
Craſtina lux faciet : quantùm ſperata moratur
Hora ! ſecat ſpatium veſana cupido , brevemque
Stultus homo vitam breviat. Sed quale theatrum !
Innumeras quam multa vices perſona tuetur !
Qualis ſcena datur, ſuperi ! Sibi quiſque laborat ?
Heu nos non nobis torquemur pectora ; vivit
Nemo ſibi ; vigiles aliena negotia nobis
Immittunt curas ; propriis ceſſamus inertes.
Haud ſibi natus Homo eſt. Hominis ſibi vindicat ortum
Patria , progenies , uxor , carique ſodales.
Eſto : ſed ipſe ſibi traducet inutilis ævum ?
Strenuus inſudet patriæ , vacet æquus amicis ;
Quin vacat ipſe ſibi , quin ſe ſibi vindicat ? Intus
Urget amor noſtri , votorum principium & fons ;
Nos trudit tamen ille foras ; dùm ſedulus unum-
Quemque ſui ſuccendit amor, faſtidit iniqua
Mens animum , ſecumque ferox habitare recuſat.
Oſorem reor eſſe ſui. Quod dira libido
Tempus habet , perit. Oceani ceu ſæpè tumentis
Fluctibus , & vento navis jactata furenti ,
Poſt varios tamen errores maria omnia circum ,
Littore vix ceſſit patrio , portumque reliquit.
O , cui felices producere longius annos
Parca dedit , tam longa tibi quid profuit Ætas ?
Quale tot annorum ſeries decus attulit ? eheu

Quot vacui periere dies ! longum acta per ævum
Vita, brevis tibi vita fuit. Sed nullus avarus
Lucis : inexhaustas ut opes, effundimus horas,
Cuncta licet fato senium confine minanti
Accelerent momenta. Patet tibi janua lethi :
Illa dies amissa tuæ pars est bona vitæ
Stulte times mortem, mortem nec respicis ; atqui
Mors vitam provisa beat. Nos deindè caducos
Immortalis alat spes indefessa coronæ.
Prudens disce mori (docet hunc sapientia finem)
Antè nec oblitus vitalem vivere vitam.

EADEM ODE GALLICA.

Latinis versibus elaborata.

CÆlicolum quid avara manus gratissima vitæ
Tempora contraxit ? cur gaudet Parca maligno,
Ut pensum orditur, rescindere forfice filum ?
Carceribus juvenis dextro pede fervidus exit ;
Heu fallit stadium : dum campo erumpit aperto,
En cursûs meta exoritur. Vult vivere : vixit.
Quid juvat ingratâ superos vexare querelâ ?
Ergone Diis audes vitam exprobrare fugacem ?
Demens ipse fugas. Nugis, cassoque labore
Infœcunda perit stultis mortalibus ætas.
Vita brevis ; nos vitæ inopes consumimus annos,

Et quos Dii numerant parci, numeramur inertes.
Quis vitam vivit? Veneris quicumque nefando
Stercore te maculas infamem, vivere noſtin?
Pallida mors inſtat: fatum crudele laceſſis,
Et cœlum incuſas breve fruſtrà natus in ævum.
Scilicet æternâ meruiſti luce fruiſci
Improbe, & ambroſio duci tibi tempora ſucco?
Debuerant Caco ſuperi dare Neſtoris annos,
Debuit & jugi crimen ſplendere triumpho?
At ſi mens non læva, docet fugitiva voluptas
Quam fugitiva dies? nos & Venus admonet Orci.
Spretores Deus omnis habet; ſolemnia Vitæ
Vota ferunt omnes, & numen thure ſalutant:
Sæpè tamen mactata ſuas occumbit ad aras.
Hanc litat ambitio, lauru dum nempè ſuperbit
Magnanimus proprio tingendâ ſanguine miles;
Sit quaſi vivere nil, & vani fumus honoris
Tartareas penetret ſedes, recreetque ſepultos.
Vita fluit: fluxam retinet ſapientia vitam.
Heu voces rapuit zephirus; quocumque modo rem,
Rem faciamus, ait, dum cærula lata peragrans
Mercator per mille ruit diſcrimina vitæ.
Quid mare, quid venti, quid Scylla, minaxve Carybdis?
Conſpirent elementa licet, nos Gangis arenam
Tollemus, diteſque auro ſpoliabimus Indos.
Auri mancipium, ſortiti munera cœli,
Debueras, tibi pro nocuo neglecta metallo?
Ergo, Plute, tuis decedo transfuga templis;
Me ſecura quies, dulciſque incuria rerum.
Nunc juvat; ignotos agitabo inglorius annos,
Et propriâ tandem contractus pelle quieſcam.

Quid loquor ah demens ? me turpis inertia
vexat ;
Cessantem capiunt mala tædia : causa malorum
Alta quies : vitæ mensores otia torquent.
Tempore quid currit citius, quod currere
lentum
Conquerimur ? proprior me forsitan hora beabit ;
Hora sed heu ! quam sera venis ! temerarius
ardor
Haud obicem patitur : præcedat funera fœlix
Momentum, resecare miser velit intervalla.
Ast oculos mihi quid subitum ferit ? Unde
theatrum ?
Actores miseros ! ades Heraclite, labores
Plancturus, scenasque hominum. Sudore maligno
Diffluit hic : sudat ne sibi ? sibi tempora vitæ
Vindicat ? Æterni veneror decreta Tonantis :
Vivat homo patriæ, sincero vivat amico ;
Vivat & ipse sibi : quid nempe ? sibi ne tyrannus,
Comis erit reliquis ? Pyladem vexabit Orestes ?
At nostri genialis amor sub pectore vivax
Usque latet ; tamen ipse aliò nos avocat idem,
Et curas animum divertere cogit ad omnes.
Ipse sui quianam stolidus se vitat amator ?
An secum fera bella gerit ? proh flebilis error !
Aufertur vitæ quod habet male sana Corytto ;
Sic navis dudum quassata furentibus austris
Post varios flexus vix portum proxima liquit.
O qui jam multas, per amica oblivia Parcæ,
Enumeras hyemes, tibi longa quid attulit ætas ?
Quid de te celebrant inter tot lustra nepotes ?
Haud vixit, male qui vixit ; sterilisque senectus
Vix prima est ætas, & falsos computat annos.

Dives inexausti tanquam male prodigus auri ;
Gens humana brevi non parcit provida vitæ ,
Stultaque ridendo perdit lacrymabile tempus.
Spreta dies ut abit , Libitina propinquat ; acerbo
Porta patet letho ; tua , quæ tibi perditur, hora est ,
Et vitam consumpta facit ; crudelia palles
Fata , nec ingenti cautus properantia passu
Fata vides. Animus mortem temerarius horret.
Dum vivis , tu disce mori ; bene vivere longam
Mors provisa dabit. Jugis spes certa coronæ
Nos alat. Interea vitæ studiosa beatæ
Cura sit , instantis si cura levissima lethi.

Vous vous souvenez peut-être qu'en 1723. il m'échapa une Critique de la Tragédie d'*Ines de Castro*, imprimée chez Noël Pissot , sous le nom de *Paradoxes Litteraires* : que cet Ecrit eut alors un grand cours , & que l'on trouva que j'avois démontré que la Piéce étoit depuis le commencement jusqu'à la fin contraire au bon sens ; que c'étoit un tissu perpétuel de contradictions , & que d'ailleurs elle étoit toute pleine de vers plats , & d'expressions barbares. Malgré cette Critique , & malgré l'approbation universelle qu'elle a euë , la Tragédie d'*Ines de Castro* a continué d'être représentée avec succès. Je n'en suis point surpris :

le ſujet eſt intéreſſant, & il y a des ſituations touchantes. Le commun des ſpectateurs n'eſt ni attentif ni délicat, & la plûpart écoutent ſans réfléxion. Pourvû que le gros d'une piéce offre des choſes touchantes, quoique mal exprimées, & que le fond, indépendamment de l'ordre & du ſtyle, ſoit intéreſſant, le Parterre eſt affecté. Il y a certaines beautés, qu'on peut appeller des *Beautés populaires*. Ce ſont celles-là qui enlevent toujours les ſuffrages. Voilà ce qui ſoutient, & ſoutiendra encore long-tems la piéce d'*Inès*. Cependant je défie un homme d'eſprit, qui l'écoute en homme de goût, & qui fait attention à toutes les parties du Drame & au ſtyle, de la pouvoir ſupporter. On fait plus aiſément cette attention, lorſqu'on qu'on la lit ; c'eſt pour cela que tout le monde convient qu'elle eſt fort mauvaiſe à la lecture.

Il parut alors une Réponſe à ma Critique, dont je ne pus jamais lire que les deux ou trois premieres pages. L'Editeur de la Compilation des *Amuſemens, &c.* a jugé à propos d'en orner ce onziéme volume, comme il avoit groſſi le dixiéme de la réimpreſſion de ma Critique. Dans ce même Tome XI. on trouve un Diſcours de M. Noel *Coypel*,

ſur la Peinture, prononcé à l'Académie de Peinture en 1670. C'eſt un échantillon ſingulier d'éloquence. Je n'en citerai que ce morceau : tout le reſte eſt du même ſtyle.

Après avoir établi que le génie de la peinture dépend de la mémoire, de l'imagination & de l'entendement : » Bien » qu'il ſemble, dit-il, que ce ſoit beau» coup de cette diſpoſition, ſans la» quelle un jeune homme ne fait pas » grand progrès, ce n'eſt encore que » très-peu de choſe ; quoique ces qua» lités ſe rencontrent rarement enſem» ble dans un même ſujet, à cauſe que » le temperament qui produit la mé» moire & l'imagination, eſt chaud & » humide, & eſt oppoſé à celui qui » produit l'entendement, lequel eſt froid » & ſec... Il y a eu des jeunes gens, » qui par la faculté & bonne diſpoſition » qu'ils ont eu de concevoir les enſei» gnemens qui leur ont été donnés, ont » fait en peu de tems un progrès conſi» dérable dans la maniere en laquelle » ils ont été inſtruits, mais qui après s'y » être rendus trop maîtres, ont très» rarement repris le bon chemin, quel» que ſoin qu'ils y ayent pu apporter ; » & nous avons peu d'exemples de ceux, » leſquels s'étant formés dans une ma-

» niere, qui n'a pas eu toute la correction
» & le bon génie, qu'il y auroit eu à
» souhaiter, se soient facilement trans-
» formés en une autre, & n'ont pas fait
» ce qu'ils auroient pu faire, s'ils avoient
» été conduits avec les soins & la ma-
» niere, dont l'Académie enseigne &
» prétend à l'avenir enseigner la jeunes-
» se, par les soins qu'elle apporte pour
» y établir des régles générales, & don-
» ner des noms à quantité de parties,
» pour les insinuer plus facilement dans
» la mémoire, & qui jusqu'à présent
» s'étoient pratiqués par plusieurs ex-
» cellens hommes, par la beauté de leurs
» génies, sans s'être servis de régles
» dans leurs belles productions... Bien
» que quantité d'habiles hommes ayent
» traité beaucoup, & peut-être toutes
» ces expressions, il est à présumer que
» quoiqu'ils ayent bien sçu les expri-
» mer, ou qu'ils ont négligé d'en donner
» des régles qu'ils en auroient pu don-
» ner, puisqu'ils n'ont rien dit, dans
» leurs Ecrits ni dans leurs Livres de
» Portraiture, de ces choses, lesquelles
» néanmoins sont d'un grand secours,
» particulierement pour les Etudians, &
» dont ils auront obligation à M. le
» Brun. « Ce raisonnement n'est pas
des plus clairs, même pour des Peintres.

M. Coypel prétend ensuite que la *mémoire* est sur-tout essentielle à ceux qui ne sont propres qu'à copier : que l'*imagination* est ce qui produit les ordonnances agréables, la distribution des lumieres, & le concert harmonieux des couleurs. Mais la partie, selon lui, qui dépend sur-tout de l'*entendement* est le dessein, dans lequel consiste l'expression véritable des passions, comme nous voyons dans les Tableaux de *Raphaël*, du *Poussin* & d'autres.

LETTRE DE M. CREVIER,

Professeur de Rhétorique au Collége de Beauvais.

A M. l'Abbé D. F.

PErmettez-moi, Monsieur, de prendre encore une fois la défense de M. Rollin qui se trouve critiqué dans votre Lettre 398. L'objet n'est pas important en lui-même ; mais rien de ce qui touche M. R. ne peut m'être indifférent.

Il s'agit de ce passage de Tite-Live : *Victum eo die, ob impotentem injuriam unius, ingens vinculum fidei*, que M. Rollin traduit ainsi : *Le crime d'un seul homme donna en ce jour une rude atteinte à la foi publique, qui est le plus ferme lien de*

la societé. Voici maintenant vos observations sur cette Traduction. (Lettre 398) *Il faut avoüer*, dites-vous, *que ce n'est pas là tout-à-fait le sens de Tite-Live Il n'est pas ici question d'atteinte donnée à la foi publique, qui est le plus ferme lien de la societé?* Et de quoi donc est-il question? *l'Historien*, ajoutez-vous, *veut dire seulement que le droit des Créanciers sur le corps de leurs Débiteurs étoit le plus ferme lien de la foi de ces derniers.**

Il me semble, Monsieur, que ces deux idées que vous opposez, rentrent bien l'une dans l'autre, & même que celle qu'a suivi M. Rollin, est & plus grande & plus juste. Le payement des dettes dans un Etat appartient à la foi publique. Un citoyen prête à un autre, non-seulement sur la foi de ce Particulier, mais *sur la foi publique des Loix*, qui lui garantissent le payement de sa créance. Si on abolissoit les dettes dans un Etat, ce seroit *ruiner la foi publique*. Un Réglement qui ne les abolit pas, mais qui retranche un des plus puissans moyens de forcer le débiteur à payer, ne ruine pas la foi publique, mais y

*J'ai ajouté qu'on pourroit traduire ainsi cette pensée de Tite-Live : *Le crime d'un seul homme fit rompre dans ce jour un des principaux liens de la foi des débiteurs.*

donne *une rude atteinte.* * Et c'est-là précisement le cas sur lequel tombe la réfléxion de Tite-Live traduite par M. Rollin. Cette idée de *foi publique* est tellement celle de Tite-Live, qu'il la nomme expressément en parlant de la même matiere. C. VII. N. 27. *Fides publica privatis difficultatibus potior ad curam Senatui fuit.*

Quant à cette addition, *qui est le plus ferme lien de la societé*, j'avoüe qu'elle ne répond pas exactement à l'original. Mais dans un texte que l'on cite en passant, il suffit, ce me semble, de prendre

* La Loi du Jubilé chez les Juifs violoit-elle *la foi publique*? Non sans doute; on n'empruntoit qu'à cette condition. De même la nouvelle Loi Romaine ne donnoit aucune atteinte à *la foi publique*, en ce qu'elle ôtoit à l'avenir au Créancier le droit sur la personne du débiteur. La Loi ne garantissant plus, comme auparavant, les créances par les engagemens personnels, *la foi publique des Loix* n'y étoit plus interessée. Cependant comme cette nouvelle Loi fut retroactive (ce qui paroît par ces mots de Tite-Live qu'on lit ensuite; *ita nexi soluti, cautumque in posterum ne necterentur*) en ce sens on peut dire que cette Loi donna atteinte à *la foi publique.* Mais M. R. ne le prend pas dans ce sens, à ce qu'il paroît; car il insinue que cette Loi donnoit *une rude atteinte à la foi publique*, précisément parce qu'elle ne donnoit plus à l'avenir au créancier un droit sur la personne du débiteur.

le fond de la penſée :

Trop de rigueur alors ſeroit hors de ſaiſon.

Comme Tite-Live a droit auſſi de m'intereſſer extrêmement, je vous prie de trouver bon que je vous propoſe ici, ſur un mot de cet Auteur, diſcuté par vous dans la même Lettre, une interprétation un peu différente de la vôtre.

Cet Hiſtorien parlant d'Alexandre, dit qu'il devoit une partie de ſa gloire à cette circonſtance, qui lui eſt propre, quand on le compare aux Généraux Romains, *d'avoir été ſeul (quod unus fuit)*. Vous n'approuvez pas le ſens du nouveau Traducteur, qui a rendu *quod unus*, par *le bonheur d'avoir été ſans Rival*. *L'Hiſtorien veut dire*, ajoutez-vous, *qu'il a été le ſeul Capitaine de ſon ſiécle*. La penſée de Tite-Live ne ſeroit-elle plutôt de remarquer qu'il étoit *ſans Collégue ?* Cette circonſtance eſt d'une grande conſéquence, ſur-tout dans une comparaiſon entre un Roi & des Généraux, dont l'autorité étoit contre-balancée par celle d'un Collégue, & qui au bout d'un an étoient obligés de céder la place à un ſucceſſeur. Notre Auteur traite lui-même avec étenduë cette réfléxion un peu plus bas & la met dans un grand jour. Je conſulte ici l'autre Traducteur, qu'aſſurément (j'oſe vous

le dire) vous ne ménagez point assez, & je trouve qu'il a exprimé ce sens, qui, toutes choses murement examinées, vous paroîtra, si je ne me trompe, le meilleur. Voici ses termes : *mais ce qui a le plus contribué à le rendre célébre* (Alexandre) *c'est qu'il commandoit seul, c'est qu'il étoit jeune, & que la mort l'a enlevé dans le cours de ses plus grandes prospérités.* Vous voyez même, Monsieur, que le *quod adolescens*, qui, selon votre remarque, *ne se fait pas assez sentir dans l'autre Traduction*, fait ici un membre de phrase à part, comme dans l'Original. * J'ai l'honneur d'être avec bien du respect, Monsieur, votre, &c.

CREVIER.

M. *Cantwel*, Irlandois, Docteur de la Faculté de Médecine de Montpellier, de la Societé Royale de Londres, & Bachelier de la Faculté de Paris, a soutenu ce matin, *à sextâ ad meridiem*, selon la coutume, une These sur une matiere importante & interéssante, sous la Présidence de M. *Pousse*. Voici la question : *An calculo vesicæ scalpellum semper neces-* These de Médecine.

* Je goute assez le sens donné par M. Guerin à *quod unus fuit*. Il faut avoüer que le terme est équivoque. Le suffrage de M. Crevier est très-capable d'autoriser cette interpretation.

farium. Il s'agit de sçavoir, s'il est toujours nécessaire d'avoir recours à la taille, pour être guéri de la pierre dans la vessie. Le premier article de la These est *une profusion erudite*, * touchant les différentes pierres qui se forment assez communément, ou qui peuvent se former, dans différentes parties du corps humain. C'est sur-tout dans la vessie que ces pierres naissent. On en décrit ici les différentes formes & les différens volumes, les diverses circonstances dont elles sont accompagnées; les douleurs de plusieurs genres qu'elles causent, soit dans les reins, soit dans la vessie, soit dans l'uréthre, sans compter les maux de tête. Il s'agit principalement dans ce premier article, des signes diagnostiques de cette cruelle maladie.

Ensuite on décrit les différentes qualités des urines, & on explique physiquement comment les sables s'y forment & s'y rassemblent, pour former des pierres. La source principale est dans les alimens, dont quelques particules grossieres & rudes ne pouvant être dissoutes, s'embarassent dans les reins, y arrêtent les autres, & y forment une espéce de rézeau, *quo lubricæ quidem aquæ particulæ*

* Expression d'un Académicien, citée dans le *Dictionnaire Neologique.*

transcolantur, sulphurum ramenta irretiuntur; salia implicantur, ac figuntur, dura & lapidea materies nascitur. C'est pour cela que les vieillards sont plus sujets à la nephrétique que les jeunes gens, parce que leurs humeurs sont plus épaisses, & leurs vaisseaux moins fléxibles, & moins ouverts. A la fin de cet Article, on parle de la nature de la pierre de la vessie, & de la difficulté de la résoudre. Jusqu'ici on l'avoit jugé impossible, & on avoit cru que l'ouverture de la vessie & l'extraction de la pierre étoient la seule ressource. Cependant tous les Chirurgiens conviennent (& même un des plus grands Lithotomistes de ce siécle, (M. Morand) l'a imprimé) qu'il seroit à souhaiter que cette opération ne fût point nécessaire, & qu'on pût trouver un bon & sûr *Lithontryptique*; c'est-à-dire un dissolvant, qui pût briser & résoudre la pierre dans la vessie. La nouvelle & précieuse invention de ce Lithontryptique si désiré fait la gloire de l'Angleterre.

L'an 1735. Mademoiselle Jeanne *Stephens*, née de parens honnêtes dans le Comté de *Berks*, est l'Auteur du Lithontryptique dont il s'agit. Il y avoit quinze ans qu'elle en faisoit un heureux usage, pour le soulagement de ceux qui étoient attaqués de la gravelle. Ceux qui l'étoient de la pierre eurent aussi recours à elle, & entr'autres deux Médecins, qui avoient ce mal. L'un fut guéri parfaitement, & rendit les pierres de sa vessie brisées dans son urine. L'autre en peu de mois fut délivré de toute sorte de douleurs, & guéri pareillement. Ce dernier touché de reconnoissance fit son possible, pour engager ses amis à former une somme d'argent qui pût déterminer la Demoiselle Stephens à donner son reméde au public. Plusieurs membres du Parlement, vrais Citoyens, ou plutôt vrais hommes, goûterent la proposition, & sur la foi

des deux Médecins, ils promirent la somme de 5000 liv. st. à condition que le reméde dont il s'agit, seroit *reconnu évidemment utile*, *efficace*, *& très-certain*, par des expériences réïterées. Le reméde fut donc administré à quatre personnes malades de la pierre, & préalablement examinées par des Médecins & des Chirurgiens. Elles furent guéries parfaitement, & en conséquence la somme fut délivrée à la Demoiselle le 17. Mars 1740.

Le fond de ce Reméde est composé de chaux, d'écailles d'œufs broyées, d'une décoction de savon, & d'un peu de poudre de limaçon rôti, qu'on y mêle. A l'égard de quelques autres ingrediens, de la dose, & de tout ce qui concerne la recette, comme tout cela est clairement expliqué dans le Mercure de Juillet 1740, je ne m'y arrêterai point. M. *Cantwel* dit que l'on a coutume d'administrer aujourd'hui ce reméde à Paris autrement qu'à Londres ; & il nous donne ensuite pour la perfection de ce specifique dont il paroît avoir fait une étude particuliere, des remarques très-judicieuses, & fort sçavantes. Il prétend sur-tout que sa vertu essentielle consiste dans la chaux ; d'où il suit que l'on a tort à Paris d'omettre ce principal ingredient, que l'on n'omet point en Angleterre. Cette These en général est d'une belle latinité, comme le sont tous les Ecrits Latins de Médecine. Car les Médecins écrivent bien ordinairement dans toutes les langues qu'ils employent, mais sur-tout en Latin, comme tout le monde sçait. M. *Cantwel* en particulier est connu à Paris, comme un homme sçavant, & de beaucoup d'esprit, & de plus comme un Médecin très-sage & très-éclairé. Cette seconde These qu'il soutient cette année, est pour unir au titre de Docteur de Montpellier celui de Docteur de Paris. Je suis, &c. *Ce 17 Février 1742.*

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCCII.

Discours qui a remporté le prix de l'Académie.

IL me semble, Monsieur, que c'est donner trop d'étenduë à la signification des termes, que d'appeller *Piéces d'éloquence* toute sorte de piéces d'esprit, écrites en prose élégante & ingénieuse. Est-ce s'exprimer avec justesse, que de dire qu'une Dissertation, un Mémoire d'Avocat, une Lettre, sont des ouvrages d'éloquence. Tout ce qui est didactique, froid, sec, quoique bien écrit & bien raisonné, n'est point éloquent. Tels sont les Essais de morale de Nicole, & d'autres bons livres de ce genre. Il peut donc y avoir d'excellens ouvrages en prose, sans éloquence; & je crois qu'on peut mettre de ce nombre la plûpart des Discours que l'on présente

à l'Académie françoiſe, dans l'eſpérance d'être honoré du prix qu'elle propoſe pour ces ſortes de Diſcours. Les ouvrages qu'elle couronne, ſont ordinairement judicieux, élégans & pleins d'eſprit ; mais il y regne preſque toujours une préciſion, une ſechereſſe, une langueur, qui ne ſe trouvent point dans les vrais ouvrages d'éloquence ; & comme ce ſont des diſcours moraux, il eſt difficile de les lire entiérement ſans quelque dégoût, cauſé uniquement par le caractére du ſtile. Ce que je dis, n'eſt point pour rabaiſſer le mérite de ces ſortes de piéces, qui exigent, je l'avouë, beaucoup de juſteſſe & de fineſſe d'eſprit. Pour preuve de mon eſtime, j'oſe les égaler en quelque façon aux *Sermons* de M. Fléchier. J'ajoûte en même tems, que les Diſcours de cette eſpéce ſont rarement prononcez avec ſuccès ; parce que celui qui les prononce, ne peut ni être émû, ni émouvoir. Auſſi M. Fléchier, avec tout ſon eſprit, endormoit-il ſes Auditeurs.

Après avoir déclaré ce que je penſe du genre, je pourrois, ſans ſoupçon de flatterie, donner les plus grands éloges au Diſcours de M. *de Mondion de Montmirel*, qui cette année a remporté le Prix

de l'Académie françoise. Le sujet donné étoit : Qu'il est dû aux malheureux une sorte de respect, conformément à ces paroles de l'Ecclésiaste : *Non irrideas hominem in amaritudine animæ.* Après un exorde d'une simplicité sensée, M. de Mondion partage son discours, & entreprend de faire voir, qu'il est dû aux malheureux une sorte de respect ; soit que leurs malheurs ne puissent être attribuez qu'à des causes étrangéres, soit qu'ils ayent à se reprocher de se les être attirés par leurs fautes.

I. P. L'Auteur commence sa premiére partie, par la définition du *respect* dont il s'agit : il le fait consister dans une attention particuliére à ne pas irriter les douleurs de ceux qui souffrent, & à ne pas abuser de l'état où ils sont réduits. Cette sorte de respect est différente de la pitié. « La pitié n'est point » un sentiment auquel il soit nécessaire » d'éxorter les hommes : elle flatte, elle » soulage leur amour-propre. La pitié » est *un sentiment agréable.* Nous aimons » & nous recherchons souvent les spec» tacles qui l'excitent. En plaignant les » autres, nous nous félicitons sécrette» ment de ne pas souffrir les mêmes » maux. *Notre vanité* habile à profiter de

» tout, prend occaſion de nous attri-
» buer, quoiqu'injuſtement, une ſorte
» de ſupériorité ſur ceux qui ſont dans
» le malheur : parce que nous ſommes
» plus heureux, nous penſons être plus
» forts, ou plus ſages. » Il y a quelque ſorte de vérité dans cette réflexion. Cependant elle n'eſt pas vraye généralement. Lorſque nous voyons quelqu'un ſouffrir beaucoup, juſqu'à être plongé dans le déſeſpoir, la pitié que cette vûë excite en nous, n'eſt point du tout *un ſentiment agréable*, & je ne vois pas qu'elle intéreſſe *notre vanité*. Voir *avec plaiſir* ſouffrir les autres, & en tirer *vanité*, c'eſt être inhumain & inſenſé ; ce n'eſt point en avoir *pitié*. Les ſpectacles tragiques nous offrent des malheurs qui excitent notre pitié, & cette pitié eſt alors, je l'avouë, un ſentiment agréable. Mais eſt-ce *la vanité* qui rend tel ce ſentiment ? Non, c'eſt l'intérêt que nous y prenons, & à la pitié, eſt toujours jointe l'eſpérance qu'à la fin le malheureux triomphera de l'oppreſſeur. Cela eſt ſi vrai, que ſi celui pour lequel nous nous intéreſſons, étoit malheureux juſqu'à la fin, le ſpectacle ne nous ſeroit point du tout agréable. Ce n'eſt donc que dans certaines circonſtances

que la pitié flatte notre amour-propre ; comme quand il s'agit de quelques mortifications. On peut dire même en géneral, que nous cessons d'avoir de la pitié, dès que nous prenons quelque plaisir à voir la peine des autres, ce n'est plus de la pitié, c'est de la malice.

Le trait qui suit, est bien vrai & bien exprimé. « Il est des hommes qui par » les libéralités qu'ils exercent (envers » ceux qui sont dans l'indigence) ou » par la protection qu'ils leur accor- » dent, se persuadent avoir acquis le » droit de les traiter avec dureté . . . . » Quelles impressions peuvent faire les » services sans les égards ? C'est l'indi- » gnation, & non la reconnoissance, que » l'on excite dans le cœur de ceux mê- » me qu'on prétend secourir . . . . Bien- » faiteurs cruels ; en diminuant leurs mi- » séres, vous augmentez leurs peines, » & vous pensez avoir satisfait à ce qu'é- » xige l'humanité : Non, ce n'est point » l'humanité, c'est une orgüeil secret » qui vous anime, &c. »

L'Auteur veut même que le bienfaiteur se cache quelquefois aux yeux de celui qu'il soulage. « Il en est qui se » croyent insultés, dès qu'on leur offre » quelque secours, & à qui il coute

» moins de souffrir que de recevoir.
(Si cela est, il faut que leurs souffrances soient moindres que leur orgüeil.)
» Forcez de paroître dans un état déplo-
» rable devant des hommes qu'ils vou-
» droient éviter, leurs yeux sont errans
» sur tous les objets qui les environ-
» nent. Ils craignent de les arrêter sur
» un témoin de leur misére.... Qu'ils ne
» nous surprennent pas occupez à obser-
» ver leur état. » Il s'agit ici aparemment de certaines personnes, qui autrefois avoient un bon équipage, & étoient mises magnifiquement, & qui vont à présent à pié, & sont assez mal vêtues. Si ces personnes veulent bien se montrer encore, comment se défendre de jetter les yeux sur elles ? Si on ne les regardoit point, ne seroit-ce pas une plus grande marque de mépris ?

Nous devons encore beaucoup plus d'égards à ceux qui sans l'avoir mérité, sont malheureux par la perte des honneurs. « Représentons-nous qu'elle doit
» être la situation de ceux, qui après
» avoir été les maîtres de la destinée des
» hommes, doivent le renversement de
» leur puissance, je ne dis pas à leur in-
» justice ou à leur foiblesse, mais à la
» fatalité des circonstances. Quel con-

» traste pour l'homme déchû de sa gran-
» deur ! A ce bonheur dont il joüissoit,
» que d'amertumes vont succéder ! Que
» de graces dont il n'est plus le dispen-
» sateur, que d'injustices dont il va être
» l'objet ! ... Avec quelle joye la plû-
» part des hommes n'insultent-ils pas à
» ceux qui ayant été leurs maîtres, de-
» viennent leurs égaux ! C'est une ven-
» gence qu'ils prennent de la supériorité
» qu'ils haïssent. Ces mêmes hommes,
» qui donnent aux Grands, dans le tems
» de leur élévation, des vertus qu'ils
» n'ont pas, leur donnent après leur
» chute des vices qu'ils n'eurent jamais.
» .... Combien ne devons-nous pas
» craindre de présenter à son esprit des
» idées affligeantes ! » L'Auteur exige avec raison de grands ménagemens pour ces illustres malheureux, & il fait voir sa délicatesse dans celle qu'il veut qu'on ait à leur égard. Il prétend que ce seroit manquer au *respect* dont il s'agit, que de leur rendre alors certains devoirs avec une soumission semblable à celle que nous avions, lorsqu'ils étoient dans la prospérité.

II. P. Le plus souvent les hommes ne sont malheureux que par leur faute,

En ce cas, nous ne leur devons pas moins d'égards. « Loin d'ici ces hommes, qui non contens d'humilier le » coupable pour son avantage particu- » lier, ou par amour du bien public, » l'humilient encore, si j'ose le dire, » pour leur propre satisfaction, inhu- » mains sous prétexte d'être justes. Il » est facile de reconnoître la joye cruel- » le qu'ils goûtent, de pouvoir par un » motif légitime en apparence, enfon- » cer le poignard dans un cœur déja » percé de mille coups. Mais si ceux- » mêmes dont les malheurs ont pour ori- » gine la corruption de leur cœur, sont » en quelque sorte respectables, que ne » doit-on pas à ceux dont les afflictions » n'ont pour principe que la bonté de » leur naturel ! .... Combien plus gran- » des encore sont nos obligations envers » ceux, dont les malheurs ont leur sour- » ce, non pas dans les foiblesses qui » tiennent à des vertus, mais dans des » vertus mêmes. Si nous devons non- » seulement une sorte de respect, dans » le sens le plus rigoureux aux vertus » même récompensées, que ne devons- » nous pas aux vertus punies ? » Je crois que ce dernier article n'a pas be-

ſoin d'être recommandé. Un homme déplacé pour n'avoir pas voulu conſentir à une mauvaiſe action, eſt au comble de la gloire, & rien n'eſt plus honorable que d'être la victime d'un véritable devoir. Il eſt facile de voir par les morceaux que je viens de citer, qu'elle eſt la nobleſſe & l'élégance de ce Diſcours. Ce que j'en eſtime le plus, eſt le bon-ſens & la juſteſſe qui y regnent, & qui ne prennent rien ſur le choix des expreſſions, ni ſur les agrémens du ſtyle.

Le ſecond Diſcours ſur le même ſujet, qui a mérité d'être joint dans ce recueïl au Diſcours couronné, eſt de M. *Nicolas*, Avocat en Parlement, qui cette fois a cédé la palme à M. *de Mondion*. L'Auteur réduit aux égards le *reſpect* dû aux malheureux, & il montre que nous n'y manquons que par orgüeil ou par imprudence. C'eſt le partage de ſon Diſcours, dont je citerai quelques morceaux. Second Diſcours ſur le même ſujet.

Première Partie. « De ce que l'homme, » né pauvre, a été privé de l'éducation, » les riches en concluënt, qu'il ne peut » pas avoir la nobleſſe des ſentimens. » (c'eſt ce qui eſt le plus ordinaire);

» Comme ils ne consultent que leur or-
» güeil, ils ne voyent pas de meilleur
» œil celui qu'ils ont connu riche, &
» qu'ils retrouvent dans la misére ; ils
» ne peuvent lui pardonner son change-
» ment de fortune : S'il n'a pû conser-
» ver ses richesses, c'est qu'il n'en étoit
» pas digne. Mais ne seroit-ce pas pré-
» cisément le contraire ? Il en a peut-
» être été dépoüillé par l'injustice des
» hommes ; elles ne lui ont peut-être
» échapé, que parce qu'il s'est refusé à
» des bassesses .... Quand même il se
» les feroit attirez, les peines qu'il res-
» sent, ne devroient-elles pas nous faire
» oublier sa faute ? Plûtôt que de le ju-
» ger à la rigueur, soyons ingénieux à
» l'excuser. Il a été la victime de ses
» passions ou de sa négligence. Sommes-
» nous plus actifs que lui ? &c. »

Seconde Partie. « Je vous vois vous
» attendrir : vous voulez répandre sur
» lui vos bienfaits... Ici je vous arrête
» encore. Consultez son caractére ; vous
» allez peut-être le des-obliger. Vos
» bienfaits serviront plus à l'humilier
» qu'à l'enrichir. Que d'art à employer
» pour le tirer de sa misére, sans lui
» faire injure ! Sçavoir mesurer le bien-
» fait, sçavoir le déguiser, sçavoir choi-

» sur les tems, les occasions, les prétex-
» tes les plus propres pour les faire
» agréer ; couvrir le mérite de la libéra-
» lité, par l'avantage que l'on trouve à
» obliger, & se charger ainsi soi-même de
» toute la réconnoissance : Voilà ce qui
» s'appelle sçavoir respecter le malheu-
» reux. » Quelque belles, quelque sages que soient les maximes de MM. *de Mondion* & *Nicolas*, il faut avoüer que leur morale est bien gênante. Il me semble que s'il falloit suivre tous leurs préceptes, les malheureux seroient bien à charge à la société. Faut-il se rendre malheureux soi-même, par *respect* pour les malheureux ?

Quoiqu'il y ait de beaux endroits dans le Discours de M. Nicolas, il est sans contredit inférieur à celui de M. de Mondion, & c'est avec plaisir que je souscris au jugement de l'Académie, qui a eu l'avantage de ne couronner que d'excellentes Piéces.

Je vous ai annoncé, Monsieur, le premier tome du *Géographe méthodique*, par M. l'Abbé *Gourné*, à la tête duquel étoit une longue préface, dont j'ai fait mention. Au commencement du second, est encore une sorte de préface, qui est

Le Géographe méthodique : seconde partie.

de M. Gourné même, & dont je vais vous entretenir. 1°. L'Auteur prétend, que *quelques mal-intentionnés ont fait naître des difficultés, pour empêcher la continuation de son livre.* 2°. Il assure que le Public, qui a, dit-il, honoré *d'un favorable accueil* la premiére partie de sa Méthode, est fort *empressé* d'en avoir la suite. 3°. Il fait sentir que ces *mal-intentionnés* sont des *Critiques par métier*, qui s'érigent en Juges des ouvrages nouveaux; mais que *le Public n'est pas dupe long-tems en France.* Aussi ne l'est-il point du livre dont il s'agit. 4°. Il nous apprend qu'il est un homme *retiré, isolé, & qui ne tient à personne*, qu'il est *sans connoissance, & sans protections*; qu'il n'a *ni intrigue, ni manœuvres*, & qu'il ne sçait point comment il faut *conduire une entreprise systématique*, telle que l'impression de ses 12 volumes de Géographie; qu'il ne connoît *ni Auteurs, ni Libraires*, se plaignant néanmoins beaucoup des uns & des autres, qui, selon lui, ne font pas assez de cas de son ouvrage. « Mes ouvrages, dit-il, se » vendent *indépendamment des Libraires* » (& cela *sans intrigue ni manœuvre*) il » n'en faut pas davantage, & ils se réu» nissent tous pour me déclarer la guer-

» re ; mais inutilement. » 5°. Il déclare, qu'il n'auroit jamais mis son ouvrage au jour, s'il eût prévû que cette démarche dût le faire lutter contre des *Gladiateurs de plume* : mais « il se flatte » qu'on s'appercevra toujours, que sa » plume *est dirigée* par un *Citoyen*, un » *Chrétien*, & un *Prêtre*. » On ne voit pas comment l'Auteur a eu à lutter contre des *gladiateurs de plume*, lui qui à la page suivante se glorifie, de ce que depuis plus de trois mois que sa premiére partie est en vente, il n'a encore *l'obligation à personne* d'avoir relevé ses fautes. Il est vrai que si l'on excepte un certain nombre de méprises, qu'on lui a fait appercevoir dans sa premiére partie, & dont il est convenu de bonne-foi, & si l'on excepte encore ce qui est dit de son ouvrage dans le dernier Mercure d'Octobre, on a jusqu'ici laissé M. Gourné vendre tranquillement son livre, *indépendamment des Libraires*. 6°. Il proteste qu'on ne doit point *le taxer de complaisance paternelle*, & que cependant il espére *qu'on mettra toujours beaucoup de différence entre son ouvrage & ceux qui ont paru jusqu'ici*. Cela n'est pas douteux.

L'Auteur ensuite invective de droit

contre l'insuffisance prétenduë de toutes les Méthodes géographiques qui ont précedé la sienne, & contre les bévûës des Dictionnaires. « Qu'on ouvre, dit- » il, *ces masses volumineuses*, l'on n'y » trouvera point les éclaircissemens » qu'on est en droit d'en attendre, & » j'ose avancer *avec vérité*, que l'ou- » vrage que je donne aujourd'hui au » public, est *beaucoup plus exact*, pour » ce qui concerne les distances, & beau- » coup plus *abondant* pour les matiéres, » qu'aucun livre qui ait paru jusqu'ici » sur la géographie. » Effectivement, cette seconde partie, par exemple, qui n'est que de 360 pages, en a plus de cent qui contiennent un abrégé de l'histoire des Rois de France, depuis Pharamond jusqu'à Loüis XV. Cette singuliére *abondance* ne se trouve assurément dans aucune Méthode géographique. Pour preuve décisive de son *abondance*, l'Auteur donne une liste de plus de cent Bourgs ou Villages de France, dont il n'est point fait mention dans le Dictionnaire de M. de la Martiniére, & « qui se trouvent, dit-il, *dans ce demi-* » *volume*, qui n'est que la douziéme par- » tie de mon ouvrage. » Ainsi, suivant cette *abondante* méthode de l'Auteur,

on doit trouver dans ses 12 *demi-volumes* tous les Villages de l'Univers. Car pourquoi ces Villages de France, omis, selon lui, par M. de la Martiniére, se trouveroient-ils ici par privilége, tandis que mille Bourgs ou Villages des autres Pays ne joüiroient pas du même avantage? Si M. Gourné nous donne ainsi le catalogue universel des Bourgs & Villages du monde, il sera véritablement *abondant:* mais la grande difficulté sera d'être en même tems *Géographe méthodique.*

Voici un exemple de la maniére judicieuse, dont il traite la partie historique de son plan géographique. Il s'agit, pag. 3. de nous apprendre comment les François se sont établis dans les Gaules. Sans rien emprunter des découvertes du sçavant Abbé du Bos, ni de tout ce qui a été écrit par les Auteurs originaux, il nous dit fort simplement: Que « vers l'an 412, les » peuples Armoriques, aujourd'hui les » Bretons & les *Normans (a)*, se révol» térent contre les Romains. (*b*) Les

(*a*) L'Armorique ne renfermoit que le pays situé entre la Seine & la Loire, jusqu'à une certaine distance de la mer. V. *Vales. N. Gall.* p 43.

(*b*) On ignore où l'Auteur a puisé ce fait,

» Francs, qui *habitoient* au-delà du » Rhin, profitérent de cette occasion » pour *s'étendre* dans les Gaules (*c*), & » ils s'emparérent de la Germanie se» conde, qui fut appellée *Ripuaire*, » parce qu'elle étoit sur le bord de la » mer. (*d*) Les Romains leur en laissé» rent la possession en 417. (*e*) Ce fut » vers ce tems-là que commença le ré» gne de Pharamond, Chef des Francs, » qu'on regarde comme le premier Roi » de France. Tel fut l'établissement des » François dans les Gaules. » C'est ainsi que notre *Géographe méthodique*, instruit exactement son Lecteur en peu de mots.

arrivé, selon lui, vers l'an 412. Les Bretons, étoient dèslors établis dans l'Armorique, & leur établissement n'y causa aucune révolte. On invite l'Auteur à lire la nouvelle *Histoire de Bretagne*, & le docte ouvrage de M. l'Abbé du Bos.

(*c*) Pour *s'étendre* dans les Gaules, il falloit y être déja. Cependant *ils habitoient au-delà du Rhin*. Assûrément ils ne *s'étendirent* point dans les Gaules vers l'an 412.

(*d*) Les *Ripuaires* étoient un peuple de Germanie. Il y en avoit sur le haut Rhin & sur le bas-Rhin. Ce nom ne vient donc point des *bords de la mer*.

(*e*) Les Romains ne traitérent de cette possession qu'avec Clovis, qui monta sur le trône long-tems après 417. Voyez le livre de M. l'Abbé du Bos.

M. G. en habile Critique, adopte la *Chronique d'Odéran* (il a voulu dire d'*Odoran*) qui dit que Loüis-le-Fainéant, en mourant, donna ses Etats à Hugue Capet. Voilà ce qui a échapé au P. Daniel & à tous nos fameux Historiens. Vous voïez que pour apprendre bien l'histoire, il est utile d'avoir recours aux petits abrégez de Géographie. Par malheur cette *Chronique*, n'est d'aucune autorité parmi les Sçavans. Dans un abregé, le lecteur ne doit pas s'attendre à des détails qui ne conviendroient point. Ainsi M. G. sçait choisir les événemens considérables de chaque regne. Il nous dit, par exemple, que Hugue Capet faisoit sa résidence ordinaire à Paris, & qu'il céda sa maison *pour en faire l'Eglise de S. Barthélemy* : c'est un des principaux faits qu'il rapporte de ce regne; & c'est ainsi que l'ouvrage dont il s'agit, sans être *volumineux*, renferme une curieuse érudition. L'Auteur a donc grande raison de le mettre au-dessus de tout ce qui a paru jusqu'ici sur la géographie. Etes-vous étonné après cela, *qu'indépendamment des Libraires*, il ait un si heureux cours, & que *le Public. témoigne* tant *d'empressement pour l'avoir?* Il se trouve à Paris chez six Libraires, dont les

noms font annoncez au frontiſpice : mais M. G. nous avertit que le débit de ſon livre eſt *indépendant* d'eux ; c'eſt-à-dire, que quoique les Libraires ne le vendent point, il ſe vend bien. Quel livre a jamais eu un auſſi heureux deſtin? Prévenu, comme il eſt, de l'eſtime que le Public fait de ſon ouvrage, & peu étonné des frais de l'impreſſion, dont il nous apprend qu'il s'eſt chargé pour le ſoulagement de la Librairie, doit-il balancer ſur la publication ſucceſſive de ſes autres demi-volumes? Le Public *empreſſé* attend le troiſiéme avec impatience, & ſe flatte d'une nouvelle Préface de l'Auteur.

Lettre à M. Fréret.

Il a paru une Critique de la Chronologie de M. Fréret, intitulée : *Lettre de M. G. . . . à M.* Fréret, *de l'Académie royale des Inſcriptions, ſur l'Hiſtoire ancienne.* A Paris, chez le Clerc & Nully au Palais, & chez Thibout, place de Cambrai, 1741. broch. *in*-12, avec approbation & permiſſion. Si le ſujet de la diſpute entre ces deux Sçavans eſt peu intéreſſant pour le vulgaire, il l'eſt pour la République des Lettres en général, qui embraſſe toute ſorte de littérature, même la plus épineuſe. L'Auteur de la Lettre joint beaucoup de politeſſe de

ſtile à un grand ſçavoir: vous en jugerez par ce commencement, qui eſt tout ce que je citerai de ſon écrit.

« Monsieur, m'étant propoſé d'étudier avec ſoin l'hiſtoire des anciennes Monarchies, & d'en acquérir la connoiſſance la plus parfaite qu'il me ſeroit poſſible, j'avois crû d'abord ne devoir travailler que ſur les originaux; mais tant de difficultés ſe ſont offertes à moi dans cette entrepriſe, que je me ſuis enfin apperçu que je riſquois de m'égarer, & que je ſuivrois une route preſqu'impratiquable; que les veilles heureuſes des modernes en avoient peut-être frayé une plus aiſée; qu'elles pouvoient avoir levé la plûpart des difficultés qui m'arrêtoient, & diſſipé les nuages épais qui me déroboient la lumiére & la vérité. J'ai donc eu recours à ce que les plus ſçavans Critiques de ce tems ont écrit ſur cette matiére: combien de fois me ſuis-je reproché d'avoir trop long-tems négligé un ſecours ſi puiſſant? J'ai rencontré preſque partout les chemins applanis par des mains habiles, les obſtacles détruits par des ſyſtêmes également ſolides & ingénieux, les ténébres diſſi-

» pées par l'éclat du jour le plus pur ;
» enfin, je croyois déja toucher au but,
» lorsque j'ai consulté *les Oracles de la*
» *Science & des belles-Lettres*, & que
» j'ai lû ces recherches profondes, que
» vous avez fait imprimer vers la fin du
» second volume des Mémoires de vo-
» tre célébre Compagnie. Oserai-je
» vous l'avoüer, Monsieur? J'ai cru voir
» le but s'éloigner de moi, le jour
» s'obscurcir, les obstacles renaître. Je
» ne m'en prens, sans doute avec rai-
» son, qu'à mes préjugez, qui m'empê-
» chent de concilier tout ce que vous
» m'apprenez avec les premiéres décou-
» vertes que je croyois avoir faites, ou
» à mon amour-propre, qui ne me laif-
» se pas si facilement abandonner ces
» mêmes découvertes qui l'ont trop fla-
» té ; c'est pour cette raison que je
» m'adresse à vous, Monsieur, & que
» je prens la liberté de vous proposer
» mes doutes sur quelques endroits de
» votre Dissertation. Je me flatte que
» vous ne me refuserez pas de me faire
» connoître, si je m'égare en effet du
» chemin de la vérité : le Public profi-
» tera avec moi des lumiéres dont vous
» voudrez bien me faire part. »

L'Auteur combat ensuite avec force

onze articles de la Differtation de M. *Fréret*. Ce ne font point des *doutes*, mais des argumens bien en forme qu'il propofe, & que j'expoferois ici, fi je pouvois me flater de trouver affez de lecteurs amoureux de cette forte d'érudition.

Tout le monde fçait que les plus célébres Maîtres d'écriture, qui ayent paru depuis le commencement de ce fiécle, font les Sieurs *Alais*, *Sauvage* & *Roffignol*, qui ont porté jufqu'au plus haut dégré un bel art, qui feroit peut-être plus eftimé, fi on eftimoit davantage la plûpart des profeffions pour lefquelles on le cultive, & où il eft utile & ordinaire d'y exceller. Le Sr. Alais a publié un livre fameux, intitulé: l'*Art d'écrire fans Maître*. Comme il eft impoffible d'aprendre à écrire avec le feul fecours d'un livre, ce titre feroit afsûrément repréhenfible, s'il s'agiffoit d'enfeigner dans cet ouvrage les commencemens de l'art: mais le Sieur Alais ne fe propofe que d'en développer les fineffes, & que d'en perfectionner l'exercice, en faveur de ceux qui auroient reçu long-tems des leçons de quelque Maître. M. Roillet, Maître d'écriture, a auffi publié depuis quelque tems un livre fur le

Nouveau Traité d'Ecriture.

même sujet & sous le même titre que celui d'Alais, où il prétend enseigner l'art d'écrire, non-seulement à ceux qui sont déja exercés, mais même aux commençans. De plus, il faut, dit-on, être Géométre & Anatomiste, pour entendre son livre, & pouvoir profiter de quelques-unes de ses leçons.

C'est ce que fait voir M. *Glachant* *, dans un ouvrage qui vient de paroître, sous le titre de *Nouveau Traité d'Ecriture*, enrichi de plusieurs piéces *gravées d'après le chef-d'œuvre de M.* Rossignol, *où l'on trouve ses démonstrations, selon les principes de M.* Alais, *& dans lequel on combat de nouveaux principes sur l'art d'écrire. Dédié à M. le Duc de* CHARTRES. *A Paris, chez* Bauche, Libraire, *Quai des Augustins*, aux Armes de Portugal, *in-fol.* Ce titre explique suffisamment ce que l'ouvrage contient. Le *discours* qui est à la tête, m'a paru judicieux, instructif, & agréablement polémique, par rapport au Sr. *Roillet*, dont l'Auteur rapporte les opinions & les regles singuliéres.

Par exemple, le Sr. Roillet veut que pour le caractére Italien & la Coulée,

* Expert Ecrivain-Juré, demeurant ruë Ticqueto nne.

on tienne la jambe gauche ſur la droite ; mais que pour le caractére françois ou écriture ronde, on les tienne l'une contre l'autre. Le Sr: *Glachant* ſoutient au contraire, que toute ſituation de jambes eſt indifférente, & que ſuivant *Alais*, il eſt plus ordinaire, plus commode, & plus à propos, d'avancer davantage la jambe gauche ſous la table, que la droite. Le Sieur Roillet, veut que ſon éléve connoiſſe toutes les parties du bras, & les puiſſances de chacune de ces parties. Il lui apprend pour cet effet, que le bras, y compris la main & les doigts, eſt compoſé de ſix parties, & il lui explique doctement les divers mouvemens, & les différentes fonctions de chacune des parties contenuës dans le *carpe* & le *métacarpe*. Cette ſçavante maniére d'enſeigner eſt comparée par M. Glachant à celle du Maître de Grammaire, dans la Comédie du Bourgeois Gentilhomme. Il eſt certaines choſes en effet, que nous ſçavons beaucoup mieux par la pratique, que par la théorie, & où la ſpéculation ne ſert qu'à troubler & embaraſſer l'exécution.

Le *diſcours* renferme bien d'autres articles, dont le détail vous ennuyeroit.

ici. Il est suivi de plusieurs planches magnifiques, qui présentent de très-belles piéces d'écriture, dont la vûë réjoüit les yeux, & doit charmer ceux des connoisseurs, quoique la gravure ne puisse jamais atteindre à la perfection de l'écriture, & que le burin ne soit pas aussi doux que la plume.

Le sçavant Dom VAISSETTE, de la Congrégation de Saint Maur, a fini l'impression du quatriéme volume de l'*Histoire de Languedoc*, imprimé chez Vincent, *in-fol.* mais il ne sera public qu'à Pâque. L'Auteur dans une Préface répond à la critique que les Journalistes de Trévoux ont faite de son troisiéme volume, par rapport à l'article des Albigeois; discussion purement historique, mais curieuse & intéressante.

Je suis, &c.

Ce 23 Février 1741.

Fautes à corriger.

Lettre 398, p. 192, l. 23, Avec ton timide scrupule, Tu n'ès qu'un sot, lui dirent ces Brigands, *placez le second vers avant le premier.*

Lettre 399, p. 215, l. 1, seize dégrés $\frac{2}{4}$, *lis.* seize dégrés $\frac{1}{4}$.

Lettre 400, p. 235, que son efficacité, *lisez*, que pour son efficacité.

Ibid. p. 239, l. 10, tout le monde, *lisez*, chacun.



OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCCIII.

NOus avons, Monſieur, deux anciennes Traductions Françoiſes des *Confeſſions de Saint Auguſtin*: l'une par N. Hennequin, Evêque de Rennes, du tems de Henri III, zélé Ligueur ſous Henri IV, & partiſan du Duc de Mercœur; l'autre par le P. Cériſiers, Jéſuite. Il y en a eu depuis deux autres d'un autre mérite; ſçavoir, celles de MM. d'Andilly & Dubois. La traduction de M. d'Andilly feroit ſans contredit la meilleure, s'il eût travaillé ſur un texte fidéle. Mais le défaut d'éxactitude qu'il ne pouvoit éviter, parce qu'il n'y avoit point encore alors d'édition correcte des ouvrages de Saint Auguſtin, rabaiſſe beaucoup ſa traduc-

Traduction nouvelle des Confeſſions de S. Auguſtin.

tion, ſans cependant diminuer de l'eſtime dûë au Traducteur. Du côté de la correction, l'ouvrage de Dubois devroit être préférable à celui de d'Andilly, puiſque le premier a traduit ſur l'édition des Bénédictins. Mais Dubois n'entend pas toujours ſon Auteur, à qui il fait dire éloquemment toute autre choſe que ce qu'il a penſé.

Les défauts de ces traductions ont engagé Dom *Jacque Martin*, de la Congrégation de S. Maur, connu par ſon profond ſçavoir, & par ſes doctes écrits, à donner au Public une nouvelle édition des *Confeſſions de S. Auguſtin*, enrichie de *remarques hiſtoriques, critiques & chronologiques*, avec une *traduction* françoiſe à côté du texte latin. Cet ouvrage, eſtimable par bien des endroits, l'eſt ſurtout pour la pureté du texte & la fidélité de la traduction. Lorſque les PP. Bénédictins firent imprimer tous les ouvrages de S. Auguſtin, une ancienne édition latine de ſes Confeſſions, échappa à leurs recherches. Ils ont auſſi eu depuis communication d'un grand nombre de Manuſcrits importans, dont les uns étoient reſtez juſqu'alors enſévelis dans la pouſſiére de quelques Bibliothéques de

Flandres, & les autres ont été tirez de plusieurs Bibliothéques d'Angleterre. L'Editeur a fait usage de ces manuscrits précieux, avec beaucoup d'habileté & de discernement, & il paroît qu'il n'a point épargné ses soins pour rendre cette nouvelle édition plus correcte que toutes celles qui l'ont précédée, & aussi parfaite qu'il est possible.

Dom Jacque Martin n'avoit d'abord dessein que de donner une édition latine, sans y joindre de traduction Françoise. Mais sur ce qu'on lui représenta que Dubois n'avoit pas rendu les passages de l'Ecriture-Sainte avec la fidélité convenable; qu'il avoit trop donné dans la périphrase & la déclamation; que quelques-unes de ses notes étoient peu justes ou inutiles, & que sa traduction avoit enfin plusieurs autres défauts essentiels; il entreprit d'en faire une nouvelle, & de la joindre à l'édition Latine qu'il se proposoit de donner. L'entreprise ne laissoit pas d'être hardie. Peut-être qu'un autre Ecrivain moins laborieux que D. J. Martin se seroit contenté de retoucher en quelques endroits la traduction de M. d'Andilly, & de la rendre conforme à la pureté du texte. Le Public lui en auroit sçu gré.

Les Confessions de Saint Augustin respirent une piété tendre & vive, & une profonde humilité : ce grand homme ne s'éléve vers Dieu, que pour se rabaisser lui-même. L'expression de son pinceau va même, selon le Traducteur, jusqu'à se faire admirer, lorsqu'il traite des sujets qu'il ne sçauroit éclaircir. On convient qu'il employe trop d'anthithéses & de jeux de mots. Cependant notre Traducteur se fait une gloire dans sa Préface, d'avoir été fidéle même à *ses pointes*. C'est son expression. Voici, par exemple, comme il a rendu le sixiéme chapitre du quatriéme livre, où il s'agit de la mort du jeune ami de Saint Augustin, qui, en s'adressant à Dieu, parle ainsi des regrets qu'elle lui causa.

(1) « Mais à quoi bon se répandre » en discours ? Il ne s'agit pas à présent » de vous faire des questions, mais de » vous avoüer mes miséres. J'étois mi» sérable, comme le sont tous ceux qui

(1) Quid autem ista loquor? Non enim tempus quærendi nunc est, sed confitendi tibi. Miser eram & miser est omnis animus vinctus amicitiâ rerum mortalium; & dilaniatur cum eas admittit, & tunc sentit miseriam, quâ miser est & antequam amittat eas. Sic ergo eram illo tempore, & flebam amarissime, & requiescebam in amaritudine. Ita miser eram, & habe-

» s'attachent à des choses qui passent ;
» & l'on n'est déchiré lorsqu'on vient à
» les perdre, que parce qu'on sent la
» misére où l'on étoit avant qu'on les
» eût perduës. Voilà l'état où j'étois
» alors. Je pleurois amérement, & l'a-
» mertume de mes larmes faisoit ma
» consolation : j'étois donc ainsi misé-

bam chariorem illo amico meo vitam ipsam miseram. Nam quamvis eam mutare vellem, nollem tamen amittere magis quam illum, & nescio an vellem & pro illo, sicut de Oreste & Pylade traditur, si non fingitur, qui vellent pro invicem vel simul mori, quia morte pejus eis erat non simul vivere. Sed in me nescio quis affectus nimis huic contrarius ortus erat, & tædium vivendi erat in me gravissimum & moriendi metus. Credo, quò magis illum amabam, eò magis mortem, quæ mihi illum abstulerat, tamquam atrocissimam inimicam, oderam & timebam ; & eam repente consumpturam omnes homines putabam, quia illum potuit. Sic eram omnino, memini. Ecce cor meum, Deus meus : *Ecce intus vide, quia memini*, spes mea, qui me mundas à talium affectionum immunditiâ, dirigens oculos meos ad te, & evellens de laqueo pedes meos. Mirabar enim cœteros mortales vivere, quia ille, quem quasi non moriturum dilexeram, mortuus erat, & me magis, quia illi alter eram, vivere illo mortuo mirabar. Bene quidam dixit de amico suo, *dimidium animæ meæ.* * Nam ego sensi animam

* *Horat.* L. 1. Od. 3.

» rable ; & cette misérable vie que je
» traînois, m'étoit plus chére que mon
» ami. Car quoique j'eusse désiré
» de la changer, je n'aurois pourtant
» pas mieux aimé la perdre, que le per-
» dre lui-même. Je ne sais même si j'au-
» rois voulu la donner pour lui, com-
» me on le dit (si pourtant on dit vrai)
» d'Oreste & de Pylade, qui vouloient
» où mourir l'un pour l'autre, ou mou-
» rir tous deux ensemble ; parce que ne
» point vivre ensemble étoit pour eux
» quelque chose de pire que la mort.
» Pour moi, j'étois dans des disposi-
» tions toutes contraires ; car bien que
» je fusse entiérement dégoûté de la
» vie, je craignois la mort. C'est, je
» crois, que plus j'avois aimé mon ami,
» plus je déteftois & craignois la mort,
» qui me l'avoit enlevé, la regardant
» comme un ennemi qui devoit faire
» main basse sur tous les hommes, puis-
» qu'elle n'avoit pas épargné celui-là.
» Telle étoit alors ma façon de pen-
» ser ; car je m'en souviens. Voilà mon

meam & animam illius unam fuisse animam in duobus corporibus : & ideo mihi horrori erat vita, quia nolebam dimidius vivere, & ideo forte mori metuebam, ne totus ille moreretur quem multum amaveram.

» cœur, ô mon Dieu! Sondez-le, & » *assurez vous vous même que ma mémoire* » *est fidéle:* l'espérance que j'ai en vous, » le purifie à présent de la soüillure de » ces sortes d'affections; elle tient mes » yeux levez vers vous, & retire mes » pieds du piége où j'avois donné: il » étoit si grossier, que je trouvois étran- » ge que le reste des mortels fussent en » vie, après que celui que j'avois ai- » mé, comme s'il n'eût dû jamais mou- » rir, étoit mort. Et parce que j'étois » à son égard un autre lui-même, j'é- » tois encore plus surpris que, *lui mort*, » je pusse vivre. A quoi revient parfai- » tement ce qu'un Auteur a dit de son » ami, qu'il *étoit la moitié de son ame.* » Car j'éprouvois que mon ame & celle » de mon ami n'étoient qu'une seule » ame en deux corps: ainsi j'avois la » vie en horreur, parce que je ne pou- » vois me résoudre à ne vivre que par » une moitié de moi-même. Peut-être » aussi, que la raison pourquoi je crai- » gnois de mourir, c'étoit afin que ce- » lui que j'avois si chérement aimé, ne » mourût pas tout entier. »

S. Augustin, au L. 2. de ses *Rétractations*, c. 6. dit que *cet endroit* jusqu'à la fin, est une vaine déclamation. Le

grand Corneille n'a pas connu ce désaveu de Saint Augustin. S'il l'eût sçu, auroit-il mis une déclamation pareille dans la bouche de *Chimene*? On a essayé dans ces derniers tems d'introduire chez nous quelque chose d'approchant de cette métaphysique Africaine, & heureusement on n'y a point réussi.

Il ne sera pas inutile de rapporter ici quelques autres morceaux plus courts, & d'y joindre les différentes traductions que nous en avons. La comparaison en fera connoître le mérite respectif.

(2) « O sentiers tortueux ! Malheur à l'ame téméraire qui se flatte en s'éloignant de vous, de trouver quelque chose de meilleur. Que l'homme se tourne en tout sens, & de quelque côté qu'il voudra, toute situation sera pour lui un tourment, parce qu'il n'y a de repos qu'en vous. » *D. J. Martin*.

« O labyrinte d'erreur ! Malheur à l'ame qui se retire de vous, & dont

(2) O tortuosas vias ! Væ animæ audaci quæ speravit, si à te recessisset, se aliquid melius habituram. Versa & reversa in tergum, & in latera, & in ventrem, & dura sunt omnia, & tu solus requies. L. VI. C. XVI.

» l'audace insensée peut aller jusqu'à » croire qu'elle trouvera quelque chose » de meilleur. Tournons-nous de *quel* » côté nous voudrons, nous ne trou- » verons de toutes parts que peines & » *angoisses*, & il n'y a de repos qu'en » vous. » *Dubois*.

(3) « Les reproches de nos ennemis » servent à notre correction, comme » les flatteries de nos amis contribuent » à notre perte. » *D. J. Martin*.

« Au lieu que nos amis nous corrom- » pent & nous perdent quand ils nous » flattent, ceux qui nous haïssent nous » redressent quelque fois par les injures » même, que la colére fait sortir de » leur bouche. » *Dubois*.

(4) « Voilà précisément le caracté- » re de l'esprit de l'homme : il veut ca- » cher son aveuglement, ses maladies, » sa turpitude, ses indécences ; & il ne » veut pas qu'il y ait rien de caché » pour lui : mais il arrive au contraire

(3) Amici adulantes pervertunt, sic inimici litigantes plerumque corrigunt. L. IX. C. VIII.

(4) Sic animus humanus etiam, sic cœcus & languidus, turpis atque indecens latere vult ; se autem ut lateat aliquid non vult. Contra illi redditur, ut ipse non lateat veritatem, ipsum autem veritas lateat. L. X. C. XXIII.

» que la vérité le découvre partout, & » qu'il ne peut découvrir la vérité. » *D. J. Martin.*

« C'est ainsi que l'esprit de l'hom» me, tout foible, tout aveugle, tout » soüillé & tout corrompu qu'il est, » veut bien se cacher; mais ne veut pas » que rien soit caché pour lui: & il ar» rive par un événement tout contrai» re, que la vérité le connoît, & qu'il » ne connoît pas la vérité. » *d'Andilly.*

(5) « Retombant dans les premiers » sentimens que j'avois *eu* pour une me» re, qui vous avoit si fidélement servi, » & ne pouvant soutenir la pensée que » j'eusse été tout d'un coup privé des se» cours, que je tirois de sa conduite » pieuse envers vous, & pleine d'une » tendresse bien réglée envers moi; je » crus que je pouvois en votre présen» ce la pleurer, me pleurer, & pleurer » pour elle en pleurant pour moi: ainsi » je laissois couler mes larmes, que j'a-

(5) Paulatim reducebam in pristinum sensum ancillam tuam, conversationemque ejus piam in te, & sanctè in nos blandam atque morigeram, quâ subito destitutus sum; & libuit flere in conspectu tuo de illâ, & pro illâ, de me, & pro me, & dimisi lacrymas quas continebam, ut effluerent quantum vellent, *substernens eas cordi meo.* L. IX. C. XII.

» vois retenuës jusque-là, & je les laissois couler en toute liberté : & comme il n'y avoit personne qui pût penser que je cherchois à en faire vanité, *je les plaçai au-dessous de mon cœur.* » [D. J. Martin.]

Cette derniere pensée renduë par D. J. M. d'une maniére peu intelligible, est traduite ainsi fort clairement par M. d'Andilly : « Je donnai cours à » mes larmes que j'avois jusqu'alors » retenuës, & leur permis de se répan- » dre tout à leur aise, afin de soulager » mon cœur. » Dubois fait ridicule- » ment dire à Saint Augustin, qu'*il fit » avec ses larmes un lit de repos à son cœur*. Il lui fait dire ailleurs, que les hommes sentant l'épuisement que produit le péché, doivent *se jetter dans le sein de Dieu, comme sur un lit de repos.*

(6) « Ayant un besoin extrême de » cette nourriture intérieure, qui n'est

(6) Quoniam fames mihi erat intus ab interiori cibo ; te ipso, Deus meus, & eâ fame non esuriebam, sed eram sine desiderio alimentorum incorruptibilium, non quia plenus eis eram, sed quò inanior, eò fastidiosior : & ideò non bene valebat anima mea ; & ulcerosa projiciebat se foras miserabiliter, *scalpi avida* contactu sensibilium. Sed si non *haberent animam* non utique amarentur. L. III. C. I.

» autre que vous-même, ô mon Dieu!
» & ne sentant pas la faim qui me dé-
» voroit, j'étois sans aucun désir des
» alimens incorruptibles, dont j'étois
» d'autant plus dégoûté, que j'en étois
» plus vuide. Ainsi mon ame étoit ma-
» lade, & elle se répandoit misérable-
» ment au-dehors, pour trouver dans le
» commerce des créatures de quoi *étour-*
» *dir la démangeaison*, que lui causoient
» ses blessures. Or on ne les recherche-
» roit pas, si elles n'avoient *de quoi pi-*
» *quer.* » D. *J. Martin.*

Si non haberent animam ne me paroît pas fidélement rendu par D. J. Martin. Dubois traduit ainsi la fin de ce passage : « De-là venoit la langueur de mon » ame, qui toute couverte d'ulcéres se » jettoit misérablement au-dehors, » cherchant dans les choses sensibles » dequoi soulager sa démangeaison, à » peu près *comme ces animaux galeux,* » *qui vont se frottant à tout ce qu'ils ren-* » *contrent.* » C'est le Sr. Dubois, qui de son chef compare S. Augustin à un animal galeux. Le texte n'en dit pas un mot. En oubliant les régles de la traduction, il auroit dû au moins se ressouvenir de celles de la bienféance. Il n'a pas même essayé de rendre *si non ha-*

berent animam, non utique amarentur.

D. J. Martin fait dire à S. Augustin, pénétré de reconnoissance de ce que Vérecundus lui avoit offert sa maison de campagne pour y aller demeurer : (7) « Daignez, Seigneur, à la » résurrection des justes, *lui payer les* » *intérêts* de cette œuvre de charité, dont » vous avez eu déja soin *de lui faire tou-* » *cher le principal.* » Il ne s'agit point-là d'intérêts ni de contrat de constitution. Cette métaphore est conçûë en termes peu convenables, & éloignez de l'esprit de S. Augustin. Et en un autre endroit : (8) « Si je n'avois cherché en » J. C. la voïe qui conduit à vous, » j'étois perdu sans être sçavant ; car » comme j'étois rempli *des fumées qui* » *étoient la punition de mon péché*, je » commençois à vouloir passer pour » sçavant. » On ne sçait pas trop à quoi servent ces *fumées* là : elles semblent n'être ici que pour obscurcir la

(7) Retribues illi, Domine, in resurrectione justorum, quia jam ipsam sortem retribuisti ei. L. IX. C. III.

(8) Nisi in Christo salvatore nostro viam tuam quærerem, non *peritus* sed *periturus* essem. Jam enim cœperam velle videri sapiens, plenus pœnâ meâ. L. VII. C. XX.

pensée de S. Augustin : le Traducteur n'a pû être ici *fidèle à la pointe*, comme il l'avoit promis dans sa Préface ; *peritus*, *periturus*.

Dans le chapitre 8 du 8 liv. « L'état violent où j'étois, m'arracha de la » présence d'Alipe, qui me regardoit » sans rien dire avec beaucoup d'éton» nement. Car outre qu'il me trouvoit » un ton de voix extraordinaire, il » voyoit que mon front, mes yeux, » mes joues, la couleur du visage, & » *le port de la voix* exprimoient bien » mieux que mes paroles tout ce qui se » passoit dans mon cœur. » Le *port de voix*, est un agrément de musique. Mais le *port de la voix* ne se dit en aucune occasion. Le terme d'*éxinanition*, tom. 1. p. 518, ne se dit point non plus dans le sens figuré, où il est employé en cet endroit. (9) « Le Verbe est descen» du sur la terre, pour nous mettre de» vant les yeux l'abaissement d'un Dieu » *revêtu des haillons de nos infirmités.* » Cette expression n'est pas noble, non plus que celle *de ne voir goutte*, qui est fort souvent repétée dans la nouvelle traduction.

(9) Videntes ante pedes suos infirmam divinitatem, ex participatione tunicæ pelliceæ nostræ. L. VII. C. XVIII.

(1) « Ceux *qui ont reçu les prémices » de l'esprit*, ne pourront en lisant mes » Confessions s'empêcher de rire cha- » ritablement un peu de moi. » M. Dubois à mieux rendu *spiritales tui*, par ces paroles : *Ceux que vous éclairez de la lumiere de votre esprit.*

Je crois que ce dernier n'a pas été aussi heureux dans sa traduction, lorsqu'il a fait dire à Saint Augustin, que les femmes sont *des créatures du bas étage*, *des beautés du bas étage*, que les loix de la justice de Dieu *ne cessent de faire pleuvoir des ténébres vengeresses sur les passions des hommes* : que les voleurs *détroussent les passans*. Que nous sommes *ballotez par les accidens de la vie*. Que la vertu *a quelque chose d'accordant* qui la rend aimable, & le vice quelque chose de discordant qui le fait fuïr : Que Dieu résiste *aux élans de l'orgüeil* : qu'il n'y a point de *dureté de cœur, dont il ne vienne à bout de l'amollir, ou de la dompter* : Que Saint Augustin ne connoissoit pas le plaisir qu'il y a *de ruminer la parole de Dieu, &c.* Ceux qui liront la traduction de Dubois avec quelque atten-

(1) Spiritales tui blande & amanter ridebunt me, si has Confessiones meas legerint. L. v, c. x.

tion, y trouveront des défauts plus essentiels, & moins excusables que des fautes de stile.

D. J. Martin traduit ainsi un passage du 31 chap. du liv. 11. (2) « Comme » vous avez connu le ciel & la terre dès » le commencement, sans que votre » connoissance ait varié le moins du » monde ; de même vous les avez faits » dès le commencement, sans que votre » action ait été interrompuë & partagée. » Dubois employe trois ou quatre lignes à rendre le mot *distentione* : « Sans que l'action, dit-il, par laquelle » vous les avez faits, ait mis la moindre différence entre ce que vous étiez » en les faisant, & ce que vous étiez » avant de les faire. »

On ne finiroit point, si on vouloit rapporter tous les défauts & toutes les différences qui se trouvent dans les versions des Confessions de S. Augustin. Qu'il me soit seulement permis de remarquer en général, 1°. que la plûpart des Traducteurs, au lieu de conformer leur maniére d'écrire à celle de l'Auteur original qu'ils traduisent, dé-

(2) Sicut ergo nosti in principio cœlum & terram sine varietate notitiæ tuæ, ita fecisti in principio cœlum & terram sine distentione.

figurent le ſtile de l'original, pour l'accommoder au leur. Dubois, par exemple, fait parler Cicéron & S. Auguſtin ſur le même ton. Quelle différence cependant entre ces deux génies, & entre ces deux ſtiles ? Pourroit-on s'empêcher de reconnoître une certaine dureté Africaine, qui régne dans la maniére d'écrire de Saint Auguſtin, & qu'on remarque dans Victorin, Néméſianus, & les autres Ecrivains nés ſous le même climat ?

En ſecond lieu, s'il eſt difficile de bien traduire un Hiſtorien Latin (comme pluſieurs Traducteurs modernes ne l'ont que trop prouvé) quelles difficultés ne rencontre-t'on pas, en traduiſant un ouvrage plein de la métaphyſique la plus abſtraite, tel que les Confeſſions de Saint Auguſtin. Le diſcernement néceſſaire pour bien raconter des faits eſt une qualité moins rare dans un Ecrivain, que la ſagacité qu'il faut avoir pour ſaiſir des penſées fines & ſubtiles, pour en démêler d'obſcures, & pour parler clairement ſur des matiéres, qui ſont quelquefois l'écueïl de l'eſprit humain.

A l'égard de la nouvelle traduction, les défauts de ſtile, qui ne ſont pas en

grand nombre, semblent rachetés par la fidélité du Traducteur. C'est une copie assez ressemblante, mais qui pourroit en quelques endroits être un peu mieux peinte. D. J. Martin a mis à la tête de sa traduction une Préface judicieuse, où rapprochant les différens objets de Saint Augustin dans ses Confessions, il fait connoître le fruit qu'on en doit recueillir. Le Traducteur y rend compte aussi des régles qu'il a suivies dans son travail, des difficultés qu'il a surmontées, des sources où il a puisé pour restituer le texte original, & de la profonde étude qu'il a faite, *pour rendre la force des particules latines.* Son ouvrage est en deux volumes *in*-8°. bien imprimez, & en beau papier. * Le texte latin est à côté du françois. Mais comme plusieurs personnes ne sont pas en état de comparer la traduction avec l'original, & se contentent des Confessions de S. Augustin en françois, on a imprimé séparément & dans une forme plus commode la traduction, avec les doctes remarques, qui forment le principal mérite de cet ouvrage, & font bien de l'honneur à l'Interprête. Il est vrai que

* A Paris, chez Martin, Quai des Augustins.

quelques-unes de ces remarques auroient dû être ſupprimées, ſi ce livre n'eût été deſtiné que pour les Sçavans. Mais la lecture des Confeſſions de S. Auguſtin, convenant aux eſprits les plus ſimples comme aux plus élevés, aux perſonnes les moins ſçavantes comme aux plus éclairées, le Traducteur a jugé à propos d'inſérer des notes propres à toute ſorte de lecteurs.

Traité des fiévres, &c.

Il paroît chez Jacque Vincent, ruë Saint Severin, un *Traité des fiévres malignes, peſtilentielles, & autres, avec des conſultations ſur pluſieurs ſortes de maladies*, 2 vol. *in*-12. Cet ouvrage eſt attribué à un des plus doctes, des plus judicieux, & des plus célébres Médecins qui ait paru en France. La Lettre de M. de Labadie, Médecin de Montpellier, au ſujet de ce Traité, écrite à l'Editeur, compoſe ſa préface : « Après » m'être appliqué long-tems à l'étude » de la Médecine, dit M. de Labadie, » je me trouvai dans une incertitude » où je ne pouvois découvrir des principes, qui puſſent me conduire à la » connoiſſance des maladies. Les variations des Ecrivains, leurs idées vagues, leurs hypothéſes, qui m'écar-

» toient toujours des voyes que suit la » nature, m'avoient jetté dans un em- » barras, dont je ne pouvois me tirer. » J'étois dans une espéce de labyrinthe, » dont je ne voyois ni l'issuë ni l'entrée. » Enfin j'eus recours à l'illustre Auteur » de cet ouvrage. * Ce qui me consola, » c'est qu'il avoit éprouvé les mêmes » difficultés, qui m'arrêtoient dans l'é- » tude de la Médecine. Mais par la for- » ce de son génie, il avoit dissipé les » ténébres dont j'étois encore envelo- » pé. Il eut la complaisance de m'expli- » quer les principes, qui lui avoient » dévoilé les principes de notre art. » Eclairé par ses sçavantes conversa- » tions, j'entrai bientôt dans un nou- » veau jour, où *je vis clairement* les fon- » demens de la Médecine. Pour ne lais- » ser aucun doute dans mon esprit, ce » grand homme qui venoit de me laisser » entrevoir tant de lumiéres, me com- » muniqua l'ouvrage qu'il avoit fait » sur les fiévres : il me permit de tirer » une copie de cet écrit, & il eut la » complaisance de la corriger & de la » lire avec moi. » M. de Labadie ajou- te, que ce grand Médecin corrigea dans

* On l'attribuë à feu M. Chirac.

la suite, augmenta, & perfectionna beaucoup son Traité, surtout pour ce qui regarde les causes & les symptômes des fiévres. C'est, selon lui, une pathalogie complette, qui nous apprend quelles sont les causes immédiates de ces maladies.

Après avoir rapporté cette Lettre, l'Editeur assure que cet ouvrage original renferme *toute la Médecine Françoise*. Les Etrangers ne pourront plus, dit-il, nous reprocher notre stérilité. L'Auteur de ce Traité, si on l'en croit, *a autant surpassé les Médecins modernes, que Descartes a surpassé les anciens Philosophes*. Il avoit, continuë-t'il, un génie supérieur : grand Physicien, sçavant Anatomiste, l'expérience la plus longue & la plus heureuse *l'avoit érigé en Législateur, & avoit soumis à ses loix tous les Médecins*. L'estime universelle qu'il s'est attirée, a laissé dans tous les esprits *le désespoir de pouvoir le remplacer*. L'Editeur promet de donner dans la suite les *Aphorismes d'Hippocrate*, expliquez physiquement par le même Auteur. Je ne sçais pas s'ils sont difficiles à expliquer *physiquement* ; mais je sçais qu'ils me paroissent en bien des endroits *grammaticalement* inexplicables ; ce que je dois imputer à ma foiblesse.

A l'égard du Traité dont il s'agit, & de tout ce qui l'accompagne, tout ce que j'en ai lû m'a paru clair, judicieux, & même agréable. C'est un ouvrage utile, & à la portée de tout le monde. Avec le secours de ces sortes de livres, on peut pratiquer avantageusement la maxime de l'Empereur Tibere, qui est d'être soi-même son Medecin, dans la plûpart des cas.

Reflexions sur la poësie françoise, &c.

Michel *Gandouin*, Quai de Conti, aux trois Vertus, a depuis peu donné une édition de quelques Oeuvres en prose du P. *du Cerceau*, Jésuite. 1°. *Refléxions sur la poësie françoise*, où l'on fait voir en quoi consiste la beauté des vers, & où l'on donne des régles sures pour réussir à les bien faire. 2°. *Défense de la poësie*. 3°. *Apologie pour les sçavans.* 1734. *in*-12. Les Refléxions sur la poësie, ont paru il y a plus de 20 ans dans le Mercure, & ont été depuis imprimées en Hollande, avec les refléxions de M. de Fenelon sur l'éloquence. A l'égard de la *Défense de la poësie*, & de l'*Apologie pour les sçavans*, je n'ai vû ces deux piéces dans aucun Recueil, & je les crois vierges. Ce volume nouvellement imprimé renferme des idées

peu communes, & plusieurs vérités importantes & curieuses pour ceux qui aiment la belle littérature. Je vous en rendrai compte au premier jour.

Le Sieur le Rouge, qui nous a donné les Cartes de la Bohême, de la Silesie, & de la Moravie, vient de publier celle de l'Electorat de Hanover, en deux feüilles, où se trouvent les Camps, & les plans des principales Villes de cet Electorat, & de l'Evêché de *Hildesheim*. Il a donné au public presque en même tems, la Carte de la Baviére, où il y a, comme il l'assure, *deux mille* positions de plus que dans les Cartes de cet Electorat, qui ont paru jusqu'à présent, avec le plan de Munik, & autres Villes. On trouve aussi chez lui *le plan de Vienne*, dans un grand détail, la Westphalie avec les routes, enfin une Carte d'Allemagne & d'Italie enluminée, où l'on distingue tous les différens Etats présens de ce pays. Son Recueïl *in*-4°. des plans des principales Places de l'Allemagne & des différens Camps, &c. dont je vous ai parlé, se trouve chez Michel Gandouin, Quai de Conti, aux trois Vertus. Le Sieur le Rouge demeure ruë des Augustins.

Cartes nouvelles.

Thibouſt, Imprimeur du Roi, vient de publier deux petits Poëmes latins du P. *du Rivez*, Jéſuite, Profeſſeur du Collége de Loüis-le-Grand, dont le premier eſt intitulé : *Templum Aſſentationis*, & le ſecond *Mundus phyſicus effigies Mundi moralis. in-12.*

M. *du Tilliot*, ci-devant Gentilhomme ordinaire de S. A. R. Monſeigneur le Duc de Berri, me mande qu'il m'a envoyé un ouvrage, qu'il a fait imprimer à Genéve, & que je n'ai point encore reçû, intitulé : *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de la Fête des Foux, qui ſe faiſoit autrefois dans pluſieurs Egliſes*, 1741. *in*-4°. On dit que l'Auteur attribuë l'origine de cette fête, à celle des Saturnales chez les Payens.

Je ſuis, &c.

Ce 3 *Mars* 1742.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCCIV.

Histoire des Empires, &c. Tom. VII.

QUand on aime véritablement les Lettres, Monſieur, autant qu'on ſe ſent indigné de voir l'art typographique prodigué à des ouvrages ingénieuſement puériles, ou ſottement frivoles, à des ſyſtêmes abſurdes, à de fades diſſertations, à de miſérables compilations, à des livres de géographie ou d'hiſtoire mal digérés & fautifs, à des écrits, en un mot, d'Auteurs ſans érudition, ſans génie, ſans eſprit, ſans goût; autant on eſt réjoüi de voir éclore de la preſſe certains ouvrages marquez au bon coin, capables de répandre des connoiſſances dans le Public, d'accréditer l'eſtime des ſciences & des talens, d'étendre & de former l'eſprit, d'éclai-

rer les ſçavans mêmes, & d'intéreſſer, ſoit par l'utilité, ſoit par l'agrément. Le ſincére amateur des Lettres ne ſe laiſſe point prévenir contre les Ecrivains, dont les premiers ouvrages n'avoient pû mériter ſon approbation. S'il a cenſuré & mépriſé ceux-ci avec raiſon, il ſçait que l'Auteur de quelques mauvais livres peut dans la ſuite ſe perfectionner, & en produire de meilleurs, à l'aide de la critique, qui ne l'aura point épargné, & dont il aura ſçû profiter en homme d'eſprit & de bonne-foi. Le ſtile de l'Ecrivain, qui autrefois lui avoit paru ſi négligé & peut-être ſi barbare, lui paroîtra déſormais, dans le cas que je ſuppoſe, un ſtile net, poli & élégant : ce ſera un Auteur beaucoup plus judicieux dans le choix & l'arrangement des matiéres, un Hiſtorien plus attentif à ſon ſtile, recommandable au moins, par l'uſage de ſes lumiéres & de ſon tems, & par ſa conſtante aſſiduité à un travail utile.

Je vous ai rendu compte juſqu'ici des ſix premiers volumes de l'*Hiſtoire des Empires & des Républiques, depuis le déluge juſqu'à Jeſus-Chriſt*, par M. l'Abbé Guyon. Il me reſte pluſieurs autres volumes à parcourir ; je vous entretien-

drai aujourd'hui du feptiéme, dont les *Seleucides* font la matiére ; il a paru l'année derniére avec le huitiéme. J'entreprendrois vainement de vous tracer ici un abrégé de cette hiftoire des *Seleucides* ; ces fortes d'abrégés ou d'extraits n'entrent point dans le plan de cet ouvrage périodique, & d'ailleurs je n'ai pas oublié la maxime de M. Bayle touchant les livres hiftoriques, dont l'exacte analyfe fut toujours bannie de fa *République des Lettres*. Pour moi, qui dans mes *Obfervations*, me propofe un but un peu différent de celui de ce célébre Philologue, j'ai encore un autre motif que le fien, pour me borner comme lui, à tirer de la plûpart des livres, divers morceaux, qui donnent lieu à mes réflexions. N'attendez donc pas que je copie ici la lifte des *Seleucides* Rois de Syrie, dont l'hiftoire, fi variée & fi curieufe, eft détaillée dans ce volume de M. Guyon, & fidélement conftruite d'après les anciens Auteurs.

Le procédé de Combabe à l'égard de Stratonice, femme de Seleucus premier, pouroit former un joli conte. Le feul Lucien a rapporté cette hiftoire burlefque, comme un fait réel, dans fon ouvrage *De Deâ Syriæ*. La Reine Stratonice avoit

fait bâtir un Temple magnifique au milieu de la Ville d'Hiérapolis. « On y
» entroit, dit M. Guyon, par un parvis
» de cent toises, où étoient deux statuës
» de Priape, d'une hauteur incroyable.
» Lucien, qui les avoit vûës plusieurs-
» fois, & qui étoit du pays, assure
» qu'elles avoient 300 coudées de haut. »
Cela paroît fabuleux. D'Ablancourt, dans sa traduction de Lucien, dit seulement, qu'ils étoient *d'une grandeur extraordinaire*. M. l'Abbé Guyon ne dit rien du *petit homme d'airain*, qui étoit dans le Temple à main droite.

Il y avoit dans ce même Temple une statuë d'Apollon, qui parloit *elle-même*, & selon M. Guyon, c'étoit *le Démon qui l'animoit*. « Quand il vouloit prédi-
» re, ajoute-t'il, on le voyoit s'ébranler
» sans le secours de personne. Alors ses
» Prêtres le prenoient sur leurs épaules ;
» & s'ils y manquoient, il s'agitoit plus
» fort, & l'on prétend qu'il en transpi-
» roit une espéce de sueur. Lorsqu'ils le
» tenoient, il les conduisoit à son gré,
» & les guidoit comme un cocher guide
» ses chevaux, tournant deça & de-là,
» jusqu'à ce qu'il eût rendu sa réponse
» au grand-Prêtre. Lucien dit l'avoir
» vû s'élever & *se soutenir* dans l'air. »

Luciendit feulementque le Grand-Prêtre l'interroge, & que *si la chose lui déplaît il recule, sinon il avance*, & qu'il l'a *vû une fois s'élever & marcher par l'air*. (Trad. de d'Abl.) Il me femble qu'il n'y a rien en cela que les *Vaucanfons* de ce tems-là, n'ayent pû facilement exécuter. Je ne fçais même fi les *Bienfaits* de Syrie n'en fuffent pas venu à bout. Cependant notre Auteur en tire un argument contre l'*Hiftoire des Oracles* de M. de Fontenelle.

Pour revenir à Combabe, je vais raporter le fait, tel que M. Guyon l'expofe. Il a emprunté ce récit de la traduction de Lucien, par d'Ablancourt : ce font fouvent les mêmes termes. Je marquerai ici en lettres italiques les changemens un peu remarquables, & cela indiquera ce qui appartient dans ce recit à notre Hiftorien.

« Quand Stratonice partit pour aller » jetter les fondemens du temple d'Hié- » rapolis, Seleucus envoya avec elle » un jeune Seigneur qu'il aimoit extrê- » mement, nommé Combabe. Celui-ci » fit tout ce qu'il put pour s'en excufer, » de peur que fa jeuneffe & fa beauté ne » l'expofaffent à des foupçons. Mais » comme il vit que le Roi le vouloit

» absolument, & qu'on ne lui donnoit » que sept jours pour se préparer au » départ ; il se retira chez lui fort tris- » te, déplorant la malheureuse situa- » tion où il se trouvoit, d'être exposé à » perdre les bonnes graces d'un Prince, » dont il étoit le favori, & peut-être de » courir risque *pour la vie*. Dans ce dé- » sespoir *il se mutila lui-même honteuse-* » *ment*, & porta dans un vase cacheté » à Seleucus sa justification complete, » contre les calomnies dont on pourroit » le charger, le priant de lui garder ce » dépôt jusqu'à son retour. Ce que » Combabe avoit prévu, arriva. Trois » ans de séjour à Hiérapolis *donnérent* » *le tems à la jeune Stratonice de s'ennuyer,* » *& au défaut de Seleucus, elle se prit* » *d'amour pour Combabe.* Ne pouvant » plus résister au feu dont elle brûloit » pour lui, elle donna un grand soupé, » *qu'elle sçut animer par la diversité des* » *vins & des liqueurs, excitant Combabe* » *plus que tout autre*; & après le repas, » *elle l'entraîna dans son appartement.* » (Lucien dit qu'elle entra dans l'appartement de Combabe.)

« Là, continuë M. Guyon, elle lui » témoigne *son estime : il y répond par une* » *reconnoissance respectueuse : elle lui mar-*

» *que de l'amitié* ; *il lui rend des politesses* : » elle lui déclare enfin son amour, & » lui dit ouvertement *qu'elle demande un* » *retour égal*. Il répond qu'elle veut l'é- » prouver, & voir s'il est capable de » manquer au respect qui lui est dû. » *Elle lui ordonne d'oublier le titre de Rei-* » *ne & de la regarder comme une amie*. Il » s'excuse sur l'attachement & la fidé- » lité qu'il doit à Seleucus, & sur les » dangers ausquels elle l'exposeroit. » Rien ne l'arrête ; *elle insiste par les der-* » *niers empressemens* ; & Combabe est » obligé de lui découvrir *le triste état* » dans lequel il s'est réduit, & de lui » en avoüer les raisons. Stratonice en » demeure interdite. *Elle le plaint*, sans » rien diminuer de la passion qu'elle a » pour lui. *On le voit dans ses yeux*, *dans* » *ses discours*, *dans ses maniéres*. L'im- » possibilité de se satisfaire redouble son » amour : toute la Cour s'en apperçoit ; » il vient aux oreilles du Prince. » Cet amour étoit, comme l'on voit, un *amour métaphysique*, & Lucien le fait entendre, ainsi que M. l'Abbé Guyon. Lucien ajoute que cette sorte d'amour avoit passé depuis aux Prêtres du Temple, *qui deviennent*, dit-il, *ainsi amoureux des femmes & elles d'eux*, *sans que*

les maris en ſoient jaloux, l'imputant à la Divinité.

M. l'Abbé Guyon dit enſuite, que Combabe ayant reçu ordre de revenir à la Cour, *une troupe d'adulateurs jaloux, l'accuſérent* d'avoir ſéduit la Reine ; que le Roi *outré d'entendre qu'il avoit été déshonoré publiquement* par ſon favori, *ne voulut pas même écouter ſes juſtifications, & le condamna à la mort.* Lucien ne dit rien de ces *adulateurs jaloux*, ni de leur *accuſation.* Ce fut le Roi, qui ayant été averti, l'accuſa lui-même devant ſon Conſeil aſſemblé. Combabe, ſelon Lucien, ne répondit rien à ces accuſations. « L'accuſé, continuë M. Guyon, ſur » le point d'être conduit au ſupplice, » prie le Roi de lui remettre le vaſe » qu'il lui a donné en dépôt, & il lui » fait voir la preuve entiére de ſon in» nocence. Seleucus tourne tout ſon » couroux contre les auteurs de la ca» lomnie, & leur fait ſubir la peine qui » étoit préparée à celui qu'ils vouloient » perdre. » Combabe, comblé de nouvelles faveurs par ſon Prince, eſt renvoyé à Hiéropolis, pour préſider ſans doute à l'achévement du Temple. On y érigea à Combabe une ſtatuë de bronze en habit d'homme, avec un viſage de

femme. Plusieurs jeunes gens de ses amis suivirent son exemple (dit M. Guyon d'après Lucien) & s'étant mutilés comme lui, ils allérent le trouver, & passerent leur vie avec lui. Une chose singuliére, est que Combabe étoit si beau, qu'après sa mutilation, une femme devint passionément amoureuse de lui, & se tua de désespoir, lorsqu'elle eut appris ce qu'il étoit. Cet accident fit que dans la suite Combabe ne s'habilla plus qu'en femme, afin que personne n'y fût plus trompé ; & depuis ce tems-là, tous les Prêtres du Temple jugérent à propos de s'habiller de même.

Ce n'est pas seulement de Lucien, mais de Plutarque, d'Appien, de Val. Maxime & de l'Empereur Julien, que M. Guyon a tiré le récit que vous allez lire. C'est un fait assez connu : vous verrez comment il le raconte.

Le Prince Antiochus, dit Plutarque, ne manquoit pas de tomber dans tous les accidens que décrit Sapho, qui désignent une passion violente. « Extinction de » voix (dit M. Rollin, qui a aussi rap- » porté cette *scéne*, t. 7. p. 363.) rou- » geur enflammée, nuage confus répan- » du sur les yeux, sueur froide, grande

» inégalité & désordre sensible dans
» le pouls, & d'autres symptômes pa-
» reils. »

« Cette envie de plaire, dit M. Guyon,
» (il s'agit de la Reine Stratonice)
» soutenuë par une grande beauté, &
» par tous les attraits séduisans de l'art
» de la jeunesse, blessa le cœur de plu-
» sieurs personnes, & produisit *une scé-*
» *ne, dont la singularité indigna tout l'O-*
» *rient.* Antiochus fils aîné du Roi, de-
» vint éperduëment amoureux de Stra-
» tonice sa belle-mere. Confus d'une
» passion aussi honteuse qu'elle étoit
» violente, il faisoit tous ses efforts
» pour la vaincre, & toujours inutile-
» ment. Après avoir long-tems combatu
» contre lui-même, se reprochant des dé-
» sirs qu'il ne pouvoit ni surmonter, ni
» satisfaire, il résolut de se délivrer de
» la vie, en se laissant consumer peu à
» peu par le défaut de tout aliment. Il
» feignit pour cet effet d'avoir quelque
» maladie cachée & incurable. Son Mé-
» decin Erasistrate s'aperçût bientôt que
» l'amour étoit la cause du mal; mais
» il n'étoit pas si facile d'en connoître
» l'objet, pour y apporter le reméde.
» Uniquement occupé à le découvrir,
» il passoit les journées entiéres dans la

» chambre du malade, & quand il en-
» troit *quelque jeune personne, il regardoit*
» *au visage d'Antiochus*, & observoit
» attentivement les regards & les mou-
» vemens qui pourroient déceler le se-
» cret de l'ame. Il vit que le jeune Prin-
» ce étoit insensible pour toutes celles
» qui lui rendoient visite ; mais que
» toutes les fois que Stratonice parois-
» soit devant lui, il ne manquoit ja-
» mais de tomber dans ces facheux ac-
» cidens, qui faisoient craindre pour sa
» vie. »

Le récit de Lucien est moins étendu ; il dit qu'Erasistrate mettoit sa main sur le cœur du jeune Prince, lorsqu'il entroit quelque jolie femme dans sa chambre, & que ce fut au battement de son cœur qu'il connut que Stratonice, objet de sa passion, étoit la cause de sa maladie, dont notre Auteur décrit fort bien tous les symptômes.

Suit dans M. Guyon la conversation du Médecin avec le Roi, que l'Auteur fait parler un peu en *Sultan des Indes*.
« Comment un amour sans reméde !
» Oüi, Seigneur, sans reméde, répon-
» dit Erasistrate ; car il est amoureux de
» ma femme. Quoi donc, mon cher E-
» rasistrate, mon ami, vous ne céde-

» riez pas votre femme à mon fils ? ....
» Mais vous, qui êtes ſon pere, lui
» abandonneriez-vous Stratonice, s'il
» en étoit amoureux. Plût au ciel, re-
» prit vivement Seleucus, &c. Alors le Médecin déclare que c'eſt pour elle que brûle ſon fils. Seleucus, ſans héſiter, la lui accorde, & Antiochus l'épouſe, quoiqu'elle eût des enfans de ſon pere. M. Guyon remarque, avec raiſon, que cet inceſte étoit inoüi, même parmi les Payens, & il cite ces paroles de Saint Paul, Cor. 1. chap. 5 : *Talis fornicatio qualis nec inter gentes ; ita ut uxorem patris ſui aliquis habeat.*

Dans le 2 l. des Mach. c. 8. il eſt fait mention d'une grande Victoire, que ſix mille Juifs remportérent ſur 120 mille Gaulois dans la Province de Babilone : M. Guyon remarque qu'on ne connoît point cette victoire, & que tous les Hiſtoriens profanes n'en diſent rien.

Le Roi Antiochus III étoit abſolument gouverné par ſon Miniſtre Hermias, qui regnoit plus que lui ſur la Syrie. Les Grands & le peuple gémiſſoient ſous cet inſupportable miniſtére. Mais leurs plaintes ne pouvoient parvenir juſqu'au trône, parce que le Prince abandonnoit à la vengence d'Hermias

tous ceux qui lui parloient contre lui. Il craignoit lui-même ſon Miniſtre ambitieux, dont il s'étoit rendu dépendant par l'excès & l'aveuglement de ſa confiance. Apollophane *ſon Médecin* lui ouvre les yeux : il lui expoſe toutes les injuſtices d'Hermias, & combien il eſt déteſté. Antiochus, tout jeune qu'il étoit, ſentit l'importance de cet avis, & fit tuer Hermias en ſa préſence. Il étoit ſi haï, que les femmes d'Apamée ayant appris cette nouvelle, lapidérent ſa femme & ſes enfans.

M. Guyon ne s'exprime pas exactement, page 87. lorſqu'il dit que Th. Comte d'Arondel, *apporta* d'Aſie en Angleterre, au commencement du ſiécle paſſé, & donna à l'Univerſité d'Oxford, les marbres antiques qui portent ſon nom, & que Henri Duc de Norfolk, ſon petit-fils, apporta & donna pareillement d'autres marbres, entre autres, la Chronique de Paros. Th. Comte d'Arondel fit venir ces marbres du Levant à grands frais, mais ne les apporta point, non plus que ſon petit-fils.

Le détail de la guerre d'Antiochus III contre les Romains, eſt ici fort bien expoſé ; mais on eſt étonné de cette ex-

preſſion, p. 172 : « Seleucus *fils aîné de* » *la Couronne*, fut envoyé en Eolie. » L'Auteur a voulu dire, *fils aîné du Roi*. P. 190, il y a une mépriſe dans le calcul. Comment 240 l. ſterling, font-ils 968000 liv. de France, en mettant, comme il le dit, la livre ſterling un peu au-deſſus de 23 des nôtres ? Cela ne fait que 5520 l. tournois, à 23 l. la livre ſt. Ces petites fautes, je l'avouë, ſont des bagatelles, dignes à peine d'être remarquées dans un ſi vaſte ouvrage.

La guerre des Romains contre Mithridate & Tigrane ſon gendre eſt ici bien décrite d'après les meilleurs Auteurs de l'antiquité. Le caractere dur & avare de Lucullus, vainqueur de Tigrane, les richeſſes immenſes qu'il tire de l'Aſie, & ſon luxe inſenſé, lorſqu'il fut de retour à Rome, font voir qu'un grand Capitaine peut-être un homme aſſez mépriſable. C'eſt à lui, comme vous ſçavez, que nous devons le Cériſier, qu'il apporta de l'Aſie en Europe.

Pompée qui lui ſuccéda, eſt vraiment un grand homme. L'Auteur prétend nous tracer ſon caractére, d'après Velleïus Paterculus, qu'il cite à la marge : jugez s'il l'a rendu. « La nature

» l'avoit formé pour le rendre aussi aimable, qu'il devoit être grand guerrier. Sa figure, son port majestueux, un visage réguliérement beau, les traits mâles, un air gracieux, prévenoient aussi-tôt en sa faveur. On vit en lui dès l'enfance une application continuelle à tous les exercices militaires, une envie extrême d'y exceller, *une passion égale pour l'éloquence*, une sobriété, & une tempérance peu communes. Ses mœurs étoient pures, son caractére égal, sa parole inviolable, son abord facile, son cœur généreux, &c. » Voici le portrait de Pompée par Velleïus, suivant la traduction de Doujat. « * Il étoit bien-fait, & on admiroit en lui, non une beauté délicate, qui passe avec la jeunesse, ainsi qu'une fleur, mais une

* Formâ excellens, non eâ quâ flos commendatur ætatis, sed ex dignitate constantiâque, in illam conveniens amplitudinem, fortunam quoque ejus ad ultimum vitæ comitata est diem. Innocentiâ eximius, sanctitate præcipuus, *eloquentiâ medius*, potentiæ quæ ad eum honoris causâ deferretur, non ut ab eo occuparetur, cupidissimus..... Amicitiarum tenax, in offensis exorabilis, in reconciliandâ gratiâ fidelissimus, in accipiendâ satisfactione facillimus, &c.

» mine ferme & relevée, dont la majesté répondant à cette grandeur à laquelle il étoit destiné, fut la compagne inséparable de la haute fortune, où il s'éleva par sa vertu, & le suivit jusqu'au dernier jour de sa vie. C'étoit un homme d'une bonté extraordinaire, & des moins malfaisans, d'une probité achevée, & d'une éloquence médiocre. Il n'y avoit guére de personne qui désirât avec plus d'ardeur d'être puissant; mais c'étoit en sorte qu'il recherchoit plûtôt, que la puissance & le commandement lui fussent déferez par honneur, que de s'en emparer lui-même par force... Il étoit ferme & constant dans ses amitiés, facile à recevoir satisfaction des injures reçuës, & très-fidéle quand il s'étoit une fois réconcilié, &c. » Cette traduction, la meilleure que nous ayons de Velleïus, comparée avec l'original, doit paroître un peu foible à un homme de goût. Malheureusement la plûpart des anciens Auteurs ne sont pas mieux rendus dans notre langue. Quel Général que ce Pompée! Que de conquêtes il fait en Asie! On ne voit rien de pareil dans l'histoire depuis Aléxandre-le-Grand jusqu'à lui. Cepen-

dant il s'en faut beaucoup, que le nombre de ses troupes égale celles des ennemis qu'il défait en toute occasion : cela prouve, ce qui a été reconnu de tout tems, qu'une petite armée commandée par un grand Capitaine est plus forte qu'une armée très - nombreuse, qui obéït à un Général sans génie & sans expérience. Les Romains n'ont remporté tant de victoires, & fait un si grand nombre de conquêtes, que parce presque tous les citoyens que Rome mettoit à la tête de ses armées, étoient, pour ainsi dire, Capitaines nez. Souvent c'étoient de jeunes citoyens, qui à peine avoient trente ans. Il falloit que la République eût un rare discernement, pour connoître ainsi ses sujets, & pour les employer, sans avoir égard à la faveur.

Je finis cet article, par une réflexion que me fait naître l'ouvrage dont il s'agit. C'est que l'histoire Grecque me paroît plus belle, plus curieuse, plus intéressante, que toute autre sorte d'histoire ancienne. La seule histoire Romaine peut le lui disputer. A l'égard de nos histoires modernes, il n'y a guére d'intérêt que dans celles d'Angleterre & de France. Encore l'une & l'autre dans leurs commencemens sont - elles

assez ennuyeuses ; & s'il n'y eût jamais eu de guerres civiles dans ces deux Royaumes, l'histoire en seroit bien insipide. Que d'événemens, que de révolutions dans l'histoire ancienne! Quels caractéres! Quelles actions! Que de vertus, & que de vices! Que de grands hommes & que de scélérats! Voilà ce qui fait l'ame de l'histoire. Les annales d'une Nation tranquille & sage ne formeront jamais une histoire qui plaise.

Nouvelle Traduction de Virgile.

J'ai entrepris il y a quelques années la Traduction de toutes les *Oeuvres de Virgile*, & je l'ai achevée au commencement de l'année derniere. Depuis ce tems-là, j'ai employé tous mes momens de loisir à la revoir exactement, & à l'accompagner de remarques sur le texte, & de réflexions diverses, qui peuvent intéresser la littérature & le goût. Il n'est pas encore tems de m'expliquer sur les puissans motifs, qui m'ont déterminé à entreprendre ce pénible ouvrage : je les exposerai dans la préface de ma traduction. Il me suffit de dire aujourd'hui, que j'ai cédé à une espéce d'inspiration, à laquelle j'avois longtems résisté, & que je n'ai rien négligé pour justifier cette entreprise, en don-

nant au Public un ouvrage d'un goût tout nouveau, en fait de traduction des anciens Poëtes.

La fidélité & l'exactitude a été mon principal objet. Mais convaincu que cette exacte fidélité, dont il ne faut jamais se départir, est souvent un écueil, je n'ai jamais perdu de vûë l'ordre, la propriété, le choix, l'élégance des termes, le génie & le goût des deux langues, la clarté, la force & la vivacité de l'expression. En un mot, je me suis toujours souvenu, en traduisant Virgile, que je traduisois un Poëte, & le plus grand Poëte qui ait jamais été. J'ai donc fait mon possible, pour faire passer dans notre langue, non seulement le sens des pensées de Virgile, mais encore, si j'ose m'en flatter, tantôt la sublime énergie, tantôt la noble simplicité de ses images. Je ne présume pas d'y avoir toujours réussi; mais ayant fait voir la plus grande partie de mon ouvrage à plusieurs de mes amis de beaucoup d'esprit & de goût, à qui d'ailleurs Virgile est familier, leur suffrage a été pour moi un encouragement.

Les réflexions que j'ai faites sur le caractére de notre langue, & l'exemple de toutes les traductions françoises des

anciens Poëtes, m'ont convaincu il y a long-tems, que s'il étoit difficile de les bien traduire en prose, il étoit absolument impossible de les traduire en vers, même en sacrifiant le goût latin au goût françois, & l'exactitude à l'élégance. C'est ce que je ferai voir dans le Discours qui sera à la tête de mon ouvrage. A l'égard des traductions en prose, je montrerai que c'est la seule maniére d'exposer en françois les beautés des Poëtes Grecs & Latins, mais à certaines conditions, que je crois qu'on doit observer, & qu'il me semble que personne n'a observées jusqu'ici.

Quoiqu'il en soit, ma Traduction est sous la presse: le premier volume est déja imprimé, & l'on travaille actuellement sur le second. L'Ouvrage en contiendra quatre, le texte étant vis-à-vis de la traduction. On n'a rien négligé pour le matériel. On a fait fondre exprès des caractéres romains, d'un goût nouveau pour le texte latin, qui par le moyen d'une certaine mécanique, se trouvera toujours vis-à-vis du texte françois, malgré l'inégale étenduë des mots & de la construction des deux langues. On a choisi aussi le plus beau papier, sans aucune œconomie sur ce

point, ayant eu l'avantage de rencontrer un Libraire-Imprimeur, auſſi zélé pour l'honneur de ſon art, que je le ſuis pour celui de notre littérature. Ceux qui voudront voir ſi je n'exagére point, pourront ſe tranſporter chez le Sieur Quillau, ruë Gallande : on leur fera voir le premier tome imprimé.

Une autre attention que j'ai euë, a été de rendre l'édition très-correcte, ſurtout par rapport au texte de Virgile. Outre trois ou quatre épreuves que j'éxige du Compoſiteur, outre les ſoins extraordinaires que prend le Chef de l'Imprimerie, une perſonne éclairée & attentive s'eſt encore chargée de cette correction, & ſi malgré toutes ces précautions il peut ſe gliſſer quelque faute dans le texte latin, la réſolution a été priſe d'y ſubſtituer un carton.

L'ouvrage eſt imprimé *in*-8°. mais de trois maniéres : 1°. ſur papier quarré fin double, 2°. ſur papier fin double de petite couronne, 3°. ſur ce même papier de petite couronne, en pur françois, ſans texte latin. Des deux premiéres maniéres, il y aura quatre tomes à l'exemplaire ; & de la troiſiéme, il n'y en aura que deux. Chacune des éditions en 4 vol. aura au moins à chaque tome 30 feüilles d'impreſſion.

A l'égard de l'édition ſur grand-papier, on peut juger qu'elle coute beaucoup, tant à cauſe de la cherté de ce papier, que de dix-huit planches dont elle ſera accompagnée. Ces planches ſeront de la main du célébre *Cochin* fils, qu'on appelle le *Le Clerc* de nos jours. Il n'y en aura point dans les éditions en petit papier, ſi ce n'eſt au frontiſpice.

Je crois devoir avertir que le prix du grand-papier a empêché de tirer plus de cinq cens exemplaires de cette forme. On a été moins retenu par rapport au petit papier. Le prix des quatre exemplaires en grand-papier ſera 24 livres, & du petit 12 livres. A l'égard de l'édition purement françoiſe en deux volumes, on ne peut encore en fixer le prix.

Ceux qui voudront s'aſſurer d'un exemplaire en quatre volumes, en grand papier, pourront s'adreſſer dès-à-préſent au Sieur Michel-François *Quillau*, Libraire-Imprimeur-Juré de l'Univerſité, ruë Galande. L'Ouvrage entier paroîtra dans le mois de Décembre, & ſera délivré, au mois de Novembre, aux perſonnes qui auront retenu des exemplaires.

Les quatre derniers volumes de l'*Hiſtoire Romaine*, depuis Conſtantin-le-Grand juſqu'à Mahomet, qui prit Conſtantinople en 1444, *par M. l'Abbé Guyon*, viennent enfin de paroître. Ces quatre volumes, joints aux ſix de ſa compoſition, qui ont paru il y a quelques années, & aux ſix publiés auparavant (vraiment tirés de l'Anglois de Laurent *Echard*) dont vous connoiſſez l'Auteur, compoſent aujourd'hui un corps de 16 volumes *in-12*. Quelque choſe qu'on diſe contre ces dix volumes de M. Guyon, dont le ſtile a été, de ſon conſentement, épuré & poli, par une autre main, c'eſt toujours un grand avantage d'avoir en notre langue un corps entier, quoiqu'en abregé, de l'hiſtoire Byſantine, depuis la tranſlation du ſiége de l'Empire à Conſtantinople, juſqu'à la priſe de cette Ville par les Turcs. Si cette continuation plaît bien moins que les ſix premiers tomes, depuis Romulus juſqu'à Conſtantin, la différence des matiéres, beaucoup plus ſéches dans cette ſuite, eſt une des principales cauſes de la différence du ſuccès. Quoiqu'il en ſoit, je vous rendrai compte au premier jour de ces quatre nouveaux tomes, impri-

Suite de l'Hiſt. Romaine, par M. Guyon.

més chez les freres Guérin, ruë S. Jacque, 1742. *in*-12.

Plan de Pragues. Le Sieur Bailleul le jeune, Graveur-Géographe, ruë Saint Jacque, vis-à-vis la Fontaine de Saint Severin, vient de mettre au jour un plan de *Prague*, Capitale du Royaume de *Bohême*, escaladée & prise par l'armée de France, de Baviére & de Saxe, la nuit du 25 au 26 Décembre 1741. Il a placé en un coin de la Carte un petit discours à ce sujet. On n'avoit qu'en petit un plan de Pragues dans la Carte de *Bohême* du Sieur *le Rouge*. Le Sieur Bailleul a donné à son Plan, qui passe pour exact, & qui est d'après celui qu'on lui a envoyé de *Pragues*, une juste étenduë. On trouve chez le même Graveur toutes les Cartes géographiques, & tous les Plans des Places fortes.

Je suis, &c.

Ce 8 *Mars* 1741.



OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCCV.

J'Ai reçû depuis peu, Monsieur, une Epître en vers, intitulée : *La Poësie vengée*, imprimée à Amsterdam 1742. *in*-12. & dont l'Auteur m'est inconnu. La lecture de cette piéce m'a fait un grand plaisir ; ce qui m'engage à vous en faire part. De politiques égards ne me permettent pas néanmoins de l'insérer ici toute entiere ; j'ai retranché quelques vers, qui ne sont pas les moins beaux, & ausquels j'ai substitué des points, pour avertir des lacunes. Vous trouverez sur la fin de cette Epître l'annonce du beau Poëme de *la Religion*, de M.Racine Fils, dont nous avons enfin l'avantage de joüir depuis quelques jours. Quel que soit l'Auteur de cette Epître,

il paroît avoir autant de sagesse & de jugement, que de talent & d'esprit.

LA POESIE VENGÉE.

EPÎTRE.

O Toi, mon seul plaisir, Reine aimable des Vers,
Interprête du cœur, charme de l'Univers,
Sage Muse, qui seule aux transports du génie
Sçais mêler les accords d'une utile harmonie,
De ma verve aujourd'hui sois l'ame & le soutien:
J'entreprens de venger ton honneur & le mien.
Verrai-je donc toujours des censeurs insipides
Traiter de jeux d'esprit tes fruits les plus solides?
C'est peu de surmonter, par des efforts constans,
D'un Lecteur pointilleux les dégoûts insultans;
D'avoir sçu réunir, dans un Ecrit sublime,
Le nerf de la raison aux graces de la rime,
Et porter dans les cœurs, par d'énergiques traits,
Et l'amour des vertus, & l'horreur des forfaits.
Toujours quelque Censeur, jaloux de son suffrage,
S'obstine à dégrader, ou l'Auteur, ou l'Ouvrage;
Et quoique le vrai seul brille dans nos Ecrits,
Des sots nous éprouvons la haine, ou le mépris.
L'un, que toujours dévore une fureur caustique,
D'un Art, qu'il n'entend pas, aveugle & faux Critique,
Décéle, en se montrant contre nous révolté,
D'un esprit trop massif la stupide fierté.
Un autre, sans pitié, sourcilleux Philosophe,
Prend le compas en main, pour juger d'une strophe;

Et follement épris d'une froide raison,
Veut aux regles d'Euclide asservir Apollon.
Que nous servent ces vers, & ces fades sornettes,
Vaines productions du cerveau des Poëtes?
Dira d'un ton chagrin ce Sçavant ténébreux,
Perdu dans un cahos de volumes poudreux,
Qui, pour grossir un jour la foule des Saumaises,
Rêve, d'un air profond, sur d'antiques fadaises,
Glorieux d'immoler, en son obscur repos,
L'usage de penser à l'étude des mots.
Trop heureux! si jamais nos veilles poëtiques
N'avoient à redouter que de pareils Critiques:
Opposant le silence à leurs traits émoussés,
Un généreux mépris nous vengeroit assez.
Il est d'autres Censeurs, d'autant plus redoutables,
Qu'ils ne lancent sur nous que des traits respectables,
Et que leur zéle outré, quoique religieux,
S'arme, en nous condamnant, de l'intérêt des Cieux.
»L'homme est, dit on, chargé de devoirs trop sublimes,
»Pour arranger des mots, & pour coudre des rimes:
»A ce frivole emploi consacrer ses instans
»C'est ignorer le prix & l'usage du tems.
»Libre du joug étroit que cet Art nous impose,
»Ce qu'il veut dire en vers, qu'il nous le dise en prose,
»Au lieu de mettre ainsi, par un brillant travers,
»Son esprit à la gêne, & sa raison aux fers.
»Trop souvent un Auteur, dans sa verve indiscrete,
»Dépoüille le Chrétien en faveur du Poëte. «
Mais quoi! ne doit-on pas dignement célébrer

Les grandeurs de ce Dieu qu'il nous faut adorer,
Et chanter cette main, qui de foudres avare,
Remplit de ses bienfaits la terre qui s'en pare ?
Hé ! qui mieux que les vers dans ces nobles emplois,
Seconde notre esprit, & soutient notre voix ?
Qui peut d'un feu céleste embraser mieux notre ame,
Et peindre les transports du zéle qui l'enflamme?
A l'aspect de ce Dieu qui regne dans les cieux,
Qui dirige toujours le cours harmonieux
De ces globes brillans suspendus sur nos têtes ;
De ce Dieu qui souleve & calme les tempêtes ;
D'une puissante main, tranquille au haut des airs,
Conduit, éleve, abbat les Empires divers,
Cite les plus grands Rois à son Trône sublime ;
Et qui d'un œil serein voit le monde, & l'anime,
Dans ce haut appareil si-tôt que je te voi,
Grand Dieu ! mon foible esprit s'élance hors de soi ;
Et de la Prose alors dédaignant la bassesse,
Dans son vol le plus fort s'accuse de foiblesse.
Oüi, quand il faut chanter ton pouvoir immortel,
Le langage des Cieux nous devient naturel ;
Et nous sentons éclore, à l'aide de tes flammes,
Les semences du beau que tu mets dans nos ames.
Remplis de ces transports le sein de nos Censeurs,
Et tous dès cet instant seront nos défenseurs.
Ils verront que cet Art si fécond en merveilles,
S'empare des esprits, en charmant nos oreilles;
Qu'il sçait, peintre du cœur, exprimer noblement
Ses craintes, ses desirs, sa joïe & son tourment;

Et que de la vertu dès qu'il devient l'organe ;
Le vice, en rougissant, l'admire, & se condamne.
Me désavoüerois-tu, Pindare des François,
Toi, qu'un sublime essor signala tant de fois ?
Tes Cantiques sacrés, ces chefs-d'œuvres lyriques,
Ne me servent-ils pas de témoins autentiques ?
Hé ! quel siécle jamais entendit un mortel
Avec plus de grandeur célébrer l'Eternel ?
Soit qu'en traits éclatans ta Muse audacieuse
Nous retrace des Cieux la pompe harmonieuse :
Soit que des Grands du Monde, aveugles dans leurs vœux,
Tu renverses l'espoir non moins fragile qu'eux,
Tu leur montres à tous l'écüeil inévitable
Où viendra se briser leur orgüeil indomptable.
Quel noble enthousiasme échauffant tes Ecrits,
De tes vers fait passer le feu dans nos esprits ?
Qui jamais rendit mieux, épris d'un saint délire,
Les accords ravissans d'une immortelle Lyre ?
Ton art encor plus loin étendant son pouvoir,
Sçait d'un masque enchanteur habiller le sçavoir.
Tantôt de ses secrets perçant la nuit obscure,
Tu vois jusqu'en son germe éclore la Nature,
Et nous développant ses ressorts curieux,
En dépit des Sçavans, tu les mets sous nos yeux.
Tantôt de traits badins égaïant la Morale,
Tu lui fais dédaigner la fureur monacale.
Hé ! que pourroit sur nous l'auguste Vérité,
Si l'art n'adoucissoit sa triste austérité,
Et si pour temperer sa clarté redoutable,
La Fable ne prêtoit un voile favorable ?
Il faut que la raison, à l'aide des beaux vers,
Nous peigne, en traits charmans, nos bisares travers ;
Et que gagnant l'esprit par cette adresse utile,
Jusqu'au cœur elle s'ouvre une route facile.

Sageſſe, à tes appas, ſi quelquefois tu ris,
La vive Poëſie ajoute un nouveau prix.
Quand tu veux de nos cœurs t'aſſurer la conquête;
Ses plus brillantes fleurs t'embelliſſent la tête.
Moins tu prens avec nous le ton grave & cenſeur,
Mieux tu nous fais goûter ton joug plein de douceur.
O ſageſſe! ô vertu! ſeuls biens dignes d'envie,
A la Reine des vers, charme de notre vie,
Uniſſez-vous toujours par d'aimables liens:
Elle embellit vos traits, vous conſacrez les ſiens.
Que toujours le Poëte, à vos leçons fidelle,
Songe à vous rapporter les beautés qu'il tient d'elle.
Mais quel funeſte abus dégradant ſes travaux,
Fait d'un art tout divin une ſource de maux?
Cette voix conſacrée aux céleſtes loüanges,
Rivale tour à tour des Démons & des Anges,
Tantôt charme le Ciel, & tantôt par ſes airs
Des poiſons du Tartare infecte l'Univers.
Faut-il donc que toujours l'Auteur le plus ſublime
Se dégrade, en cherchant à briller par le crime?
Helas! ignore-t'il que ce honteux honneur
N'illuſtre ſon eſprit qu'aux dépens de ſon cœur?
Quelle Muſe, en ce ſiécle où regne la molleſſe,
Dans ſes vers épurés nous chante la ſageſſe?
Tantôt pour nous ſéduire, un Lucrece nouveau,
Peintre des voluptés, dont il tient ſon pinceau,
Sous le maſque impoſant de la Philoſophie,
Et couronné de fleurs qu'offre la Poëſie,
Viendra vous débiter, ſur un Stoïque ton,
Ses principes puiſés dans le ſein d'Albion:
Séjour, où la raiſon de ton joug affranchie,
Venge, par ſes excès, la foi qu'elle a trahie.

- - - - -
- - - - -
- - - - -
- - - - -

Alors quel jeune cœur, de ses beaux vers épris,
Ne voudra devenir Philosophe à ce prix ?
Plus à craindre sans doute est cet autre Chapelle,
Dangereux pour le moins autant que son modele :
Des plaisirs raffinés arbitre délicat,
Satyrique sans fiel, libertin sans éclat :
Vous ne le verrez pas, par des traits fanatiques,
Attaquer de la Foi les fondemens antiques,
Et, dans ses vers hardis, blasphémateur nouveau,
De la Religion éteindre le flambeau :
Plongé dans les douceurs d'une yvresse coupable,
Son cœur d'un tel effort n'est pas même capable :
Au sein de la molesse, où son ame s'endort ;
Il oublie, & le Ciel, & son Juge, & son sort ;
Et sa Muse formée à l'Ecole des Graces,
Ne sçait que badiner, & rire sur leurs traces.
Puisse-t'elle, rompant un sterile sommeil,
A l'Auteur de ses jours consacrer son réveil !
  Ceux-ci d'un vain encens follement idolâtres,
Vendent leur conscience & leurs vers aux Théâtres :
Là de nos passions insensés partisans,
Et de tristes plaisirs dangereux artisans,
Ils troublent de nos cœurs l'heureuse indifférence,
Et nous font, malgré nous, haïr notre innocence.
Là, des amans, qu'on peint sous d'héroïques traits,
Les feux imaginés en font naître de vrais.
Là, fiére de nos maux & de ses impostures,
Leur vanité triomphe, & rit de nos blessures.

Et, non contens d'avoir amolli tous nos ſens;
Pour prix de leurs poiſons, ils veulent notre encens.
Tel eſt le triſte abus, qu'en ce tems déplorable,
Mille Auteurs en crédit font d'un art adorable.
Ah! ſi la vérité préſidoit à leurs ſons,
Quels fruits, dans tous les cœurs, naîtroient de leurs leçons!
Par eux, la Piété perdroit ces airs ſauvages
Qu'un ſévere Docteur lui prête en ſes Ouvrages
Au devant de ſon joug, qu'ils orneroient de fleurs,
La Foi de tous côtés verroit vôler les cœurs:
L'impie, à leur exemple, aprenant à ſe taire,
Humble Foi, beniroit ton bandeau ſalutaire:
Et tous leurs ennemis, prompts à ſe déſarmer,
Loin de blâmer les vers, s'en laiſſeroient charmer:
Voilà le ſeul moyen d'apaiſer leurs murmures.
Mais chanter le plaiſir, ou rimer des injures,
C'eſt des triſtes Cenſeurs autoriſer le fiel,
C'eſt armer contre eux-même & la Terre & le Ciel.
Que dis-je? Ah! trop ſouvent une Muſe lubrique
S'applaudit des ſuccès de ſa plume cynique:
Trop ſouvent parmi nous, à la honte des mœurs,
D'infames nouveautés illuſtrent leurs Auteurs.
Faut-il s'en étonner? Aveugles que nous ſommes,
Au pied du Bel-Eſprit nous meſurons les hommes.
Charmés du faux éclat dont il eſt revêtu,
Nous ſemblons l'excuſer de braver la vertu.
Oüi, c'eſt notre coupable & lâche complaiſance,

Qui nourrit des Auteurs la superbe insolence.
Tant que sur leurs travers ils seront applaudis ;
Ce peuple libertin se croira tout permis.
Voyez, comme enyvrés de notre folle estime,
Ils lévent l'étendart du scandale & du crime ;
Se dressent des Autels, & fiers de notre encens,
Foulent aux pieds la Foi, les mœurs & le bon sens.

Racine, tu n'as pas ce reproche à te faire,
Tu sçus mettre à profit les regrets de ton pere :
Et le torrent impur des rimes de nos jours
De ta veine jamais n'a pû grossir son cours.
Maître & modéle heureux, dans l'âge des novices,
A la Grace on t'a vû consacrer tes prémices :
Et du sein de l'Ecole, au Parnasse François
La conduire, l'orner, & nous dicter ses Loix.

\- - - -
\- - - -
\- - - -
\- - - -
\- - - -

Revien briller encor dans la noble carriere :
Tes Ecrits sont-ils faits pour craindre la lumiere ?
Voi la Religion, objet de tes travaux,
Qui déja se promet des triomphes nouveaux.
Elle veut rappeller ses enfans qui la quittent :
Son zéle la dévore, & tes délais l'irritent.
Vien donc la seconder : sois sensible à sa voix :
Mets le comble à ta gloire, en soutenant ses droits.
Son honneur est le tien ; ton Art, la Vertu même,
Pour se justifier, n'attend que ton Poëme.

LETTRE

D'un Maître de Géographie,

A M. l'Abbé D. F.

S'Il est, Monsieur, de l'interêt public de connoître le mérite & les défauts de tous les Livres, c'est surtout par rapport à ceux qui ont pour objet des matieres de science & d'érudition. Une Géographie historique, par exemple, trop remplie d'erreurs, est assurément de ces Livres, dont on doit se hâter de faire connoître les fautes, à peu près comme on a soin de marquer sur une bonne Carte marine les rochers à fleur d'eau & les écueils. Tout le monde est en état de juger d'une façon ridicule d'écrire, ou d'un raisonnement absurde. Mais peu de personnes peuvent discerner les bévuës d'un Géographe, qui se donne en même tems pour Historien.

On ne peut que loüer le zéle & le travail infatigable de M. l'Abbé Gourné pour le progrès de la Géographie. On sçait quelle peine il s'est donnée autrefois, pour rédiger en Tables plusieurs parties de cette science, & le

ſoin qu'il a pris de répandre habilement lui-même cette production. Depuis qu'il a formé le projet de nous enrichir d'une nouvelle Géographie historique, que de travaux & de ménagegemens pour y réuſſir ! On peut dire qu'il n'a rien négligé pour faire un Ouvrage digne de lui, & pour en perſuader l'utilité à toutes les perſonnes curieuſes.

Mais l'homme qui a le plus de génie & de ſçavoir, eſt toujours foible & borné, & malgré ſes lumieres & ſes peines, il lui échape toujours quelques mépriſes. C'eſt ce qui eſt arrivé à M. *Gourné*, qui s'en conſolera, en ſe ſouvenant qu'il eſt homme. C'eſt ce que nous devons auſſi nous rappeller, toutes les fois que nous voyons un Auteur publier un Ouvrage plein de fautes. En voici quelques-unes que j'ai remarquées dans les deux premiers *demi-tomes* de M. *Gourné*. Je ne prétends pas avoir découvert toutes les autres mépriſes qui s'y peuvent trouver. Il y auroit trop de préſomption dans cette idée, & je ſuis trop occupé d'ailleurs pour avoir pû me donner la peine d'examiner & d'approfondir tous les articles. Je ne marque ici que ce qu'il y

a de plus palpable, que ce qui s'est offert sans le chercher, & que ce qui suffira pour former un jugement général sur l'Ouvrage.

1°. L'Auteur auroit dû parler avec plus de ménagement dans la Préface de son premier *demi-tome*, & dans celle du second, des Dictionnaires de MM. Corneille & de la Martiniere : le premier (dit-il, T. 1. p. 97.) *est un répertoire général des fautes de ceux qui ont écrit jusqu'à lui sur la Géographie, & le second en dix immenses volumes sert de Supplément à toutes les erreurs qui ont échapé au premier.* Il est certain qu'il y a un déluge d'erreurs & d'absurdités dans le Dictionnaire de Th. Corneille, parce que cet Auteur a compilé sans discernement tout ce qui avoit été écrit avant lui sur la Géographie. Mais on ne peut pas porter le même jugement de l'Ouvrage de M. de la Martiniere, qui a fait de très-grandes recherches, & qui a corrigé presque toutes les fautes de Corneille. Ce n'est pas qu'il n'y ait aussi des articles fautifs dans ce grand Dictionnaire, dont heureusement plusieurs ont été réformés depuis peu dans l'édition de Dijon; un Ouvrage d'une si vaste étenduë pouvoit-il être exempt de

fautes ? D'ailleurs il s'en faut bien que la connoissance de la Géographie ancienne & moderne soit arrivée au degré de perfection, où elle tend, & où vraisemblablement elle ne parviendra que dans bien des années. Mais convenoit-il à M. Gourné de faire de pareils reproches aux deux Ouvrages *volumineux* (pour me servir de son expression) de MM. Corneille & de la Martiniere, lui qui dans deux petits *demi-tomes in-12.* a fait cent fois plus de fautes à proportion, qu'il n'y en a dans les dix volumes du dernier de ces Dictionnaires ? De plus a-t-il pû présumer qu'il étoit en état de corriger toutes les méprises échapées à un sçavant Géographe, qui a passé presque toute sa vie à composer cet Ouvrage immense ? M. de la Martiniere n'a eu garde de copier les contes ridicules semés dans le Dictionnaire de Corneille. Cependant ces contes ont paru à M.Gourné des événemens réels, & assez considerables pour en orner son Ouvrage *méthodique*. C'est pour cela qu'on y retrouve le Pélerin de S. Jacque pendu & *vivant à la potence* durant plusieurs mois. M. Gourné a même pris la peine d'amplifier le roman. C'est encore d'après Corneille, qu'il raporte

un autre conte ridicule des Cordeliers de Valladolid. Il en a même copié jusqu'aux fautes d'impression.

On lit dans Corneille (art. *Clugny*) que le Pape Gelase s'y réfugia, fuyant la persecution de l'Empereur Henri IV. Notre sçavant *Géographe méthodique* n'a pas manqué de copier la faute. C'est Henri V, & non Henri IV, qu'il falloit dire. Car Henri IV mourut en 1106, & Gelase ne fut élu qu'en 1118. A l'article *Aurilhac*, il dit encore d'après Corneille, que Guillaume de Paris est *connu* par quantité de beaux Ouvrages sur l'Ecriture sainte. Cependant on ne trouve dans l'édition des œuvres de cet Auteur aucun ouvrage sur l'Ecriture. S'il en a fait quelqu'un (ce qui est en question) ce n'est pas par là qu'il est *connu*. Il assure aussi d'après Corneille, que Henri II engagea Dourdan au Duc de Guise ; qu'en 1586, *elle fut vendue à Imbert de Diesbach de Berne en Suisse, & que ce dernier céda son droit au Sr de Harlay de Sancy, qui le céda au Sr de Rosoy.* Le Dictionnaire de Trévoux, M. Piganiol, & par conséquent M. Gourné, disent *Rosoy*, au lieu de *Rosny*. C'est ainsi que les fautes se perpétuent. C'est encore Thom. Corneille qui a fait

dire à notre nouveau *Géographe méthodique* que Jean Vivès mourut à Bruges en 1536, au lieu de 1540.

2°. C'est sans doute en marchant sur les traces de Th. Corneille que M. Gourné donne *la succession chronologique & les principales actions des Souverains de chaque Etat* (Pref. hist. p. xcvii.) chose assez inutile; car personne ne s'avisera de chercher l'histoire des Rois de France, & d'Espagne, &c. dans sa prétenduë Géographie méthodique, où il employe 100 pages pour les Rois de France. Si M. Gourné donne sur ce plan, à l'article *Rome*, l'histoire des Rois, des Consuls, des Empereurs & des Papes, un volume entier ne suffira pas pour cet article. Mais ces sortes d'abregés historiques sont-ils exacts & instructifs? *Pharamond*, dit M. Gourné, *établit*, dit-on, *la loy Salique. Clodion le Chevelu, fils*, dit-on, *de Pharamond. Meroüée parent*, dit-on, *de Clodion.* L'Auteur ne décide point: il a raison; quand il décide il réussit mal, comme vous en allez juger. *Clovis se fait baptiser en 499*, (en 495). *Clovis meurt en 514* (en 511). *Clotaire Premier meurt en 564* (561). *Dagobert meurt en 643* (en 638). *Charles VII meurt en 1462* (en 1461). *Char-*

les VIII meurt en 1497 (en 1498). On lit dans l'Abregé historique de notre Auteur, que *Philippe de Valois mourut en* 1350. Mais à l'art. *Nogent-le-Roy*, pag. 140. tom. 2. il dit que *Philippe de Valois y mourut en* 1360; c'est peut-être une faute d'impression. Je le crois : l'Auteur dit pourtant dans une note qui précede la Préface historique, *que le respect dû au Public a fait veiller d'une maniere particuliere sur l'exécution de cet Ouvrage, où l'on ne croit pas qu'il soit échapé de fautes qui demandent un* Errata, *à l'exception d'une qu'il marque.* Il en faudroit cependant un très-long : car presque tous les noms des Auteurs sont estropiés. On lit tom. 1. p. 199, *Gongola* pour Gongora, *Beaudran* pour Baudran ; p. 46, *Margarin* pour Marguarit, p. 218 ; tom. 2. p. 48 & 49, *Baudot* & *Bodelot* pour Baudelot de Dairval ; pag. 262, *le Cardinal Ballu* pour la Balluë ; p. 359, *Meziria* pour Meziriac ; p. 170, *le Comte* pour le Conte. Préface historique, pag. L, *Emmanuel V* pour Emmanuel I, ou Emmanuel le Grand ; car il n'y en a point eu de second. *Ibidem*, p. LXIII, *Alexandre IV* pour Alexandre VI, comme on le dit dans la note au bas de la page. Pourroit-il prouver ce qu'il avance

après quelques Auteurs, sur Sebastien Roi de Portugal ?

4°. M. Gourné place dans son abregé, suivant le systême de Corneille, *les Hommes célèbres qui ont pris naissance, ou qui sont morts* dans certaines Villes. Mais combien en oublie-t'il ! Combien fait-il de bévuës sur Orleans! Il dit que *Petau y naquit en* 1585. (en 1583.) que *Dolet fut brulé en* 1544. (en 1546.) Sur Grandmont, *c'est la Patrie de Muret, qui y naquit en* 1527. il naquit à Muret en 1526 : Sur Dijon, il donne Etienne Tabourot pour un *fameux Poëte lyrique. Art. Tulle*, il s'étend sur *Jarrige*, & ne dit qu'un mot de *Baluse*, qu'il fait naître en 1630. (1631.) Il donne encore de fausses dattes sur *Colomb* (Christophe) sur *Gilles Ménage*, sur le P. *Labbe*, &c. Il dit sur Saragosse, d'après Corneille, que nous avons de *Prudentius des Hymnes pour tous les jours*, &c.

5°. Les Géographes ordinaires donnent toujours, après la description générale de chaque Province, la description de la Capitale. M. Gourné au contraire parle de lieux fort obscurs, & la Capitale se trouve ensuite confondue avec des Bourgs ou Villages. On n'a qu'à jetter les yeux sur quelque Province,

comme sur le Maine, où il enchasse faussement *Mortagne*, *Nogent-le-Rotrou*, & tous les lieux considérables du Perche, &c.

6°. Il adopte des Fables. *Lisbonne*, dit-il, *fut bâtie par Ulisse*, *Alise par Hercule*, qui a encore *bâti la Tour de l'Espejo à la Corogne. Lusus* xme. *Roi d'Espagne*, dit-il tom. 1. p. 88. *regnoit l'an du monde 2484. quinze cens seize ans avant Jesus-Christ, la treisiéme année du regne d'Asparadis.... tems auquel on bâtit la Ville de Troye, qui fut brulée, après un siége de onze années, le Mardi 23 Juin*, &c. Quel profond sçavoir! Il dit tome 1. p. 157. que la critique de Mariana est *peu judicieuse*, & il l'appelle, *ce bon Pere* (Art. Badajoz) *J'ai été étonné*, dit-il, *que M. de Commanville n'en ait pas dit un mot, dans ses Tables Géographiques & Chronologiques de tous les Archevêchés & Evêchés de l'Univers*, &c. Il y a bien plus lieu d'être surpris que M. Gourné s'avise de critiquer un Ouvrage, qu'il dit excellent, sans paroître l'avoir ouvert : car il y auroit trouvé *Badajox* dans la Table Alphabétique françoise; *Pax Augusta* dans la Table Alphabétique latine, & *Pax Julia* ou *Beja* p. 81. sous la Métropole de Compostelle. M. de Commanville prend *Beja* pour *Badajox*.

Du reste Messieurs Lenglet & Noblot sont vivement attaquez par notre sçavant Critique, tom. 2. p. 137. & 138.

7°. La Géographie de M. Gourné contient bien des choses inutiles. Tome 2. p. 273. *à S. Benoist du Sault*, dit-il, *il y a une célébre Abbaye, où est une Bibliotheque mal en ordre, & dans laquelle est un grand lit, que les Benedictins donnent à leurs hôtes qu'ils considérent. Ils me firent cet honneur. J'y couchai lorsque j'y passai au mois de Mai* 1734. Cela est fort digne d'être sçu. Le Prieuré de *Taverni*, dont l'Auteur est décoré depuis peu, n'est pas oublié, tom. 2. p. 189. Il y fait valoir les droits du Prieuré aux dépens des Peres Benedictins, qui veulent, selon lui, les anéantir. Cet article est important. Art. *Bonnêtable* p. 213. tom. 2. l'Auteur nous apprend qu'il a beaucoup voyagé, & que dans l'Auberge de *Bonnêtable* il ne trouva rien de bon à manger; qu'il faudroit par conséquent que ce lieu s'appellât *Malêtable*. L'Article de *La Fleche* en Anjou est bien fautif. Pag. 241. & 242. il y a une longue Dissertation, terminée par la representation de la Comédie du *Monde démasqué* du P. Pougeant, vuë pour la 12e fois par l'Auteur, avec des danses aux violons, &c. Cela est curieux.

8°. Il y a des contradictions de l'Auteur avec lui-même sur les dates. La p. 192. du tom. 1. comparée avec l'abregé historique des Rois d'Espagne suffiroit pour le prouver. La longue Préface historique, que M. Gourné a fait imprimer à la tête de son premier *demi-tome*, seroit ce qu'il y a de meilleur dans son Ouvrage, si elle étoit bien faite; mais il n'y a rien de neuf : c'est une compilation de deux *Essais sur l'origine & les progrès de la Géographie*, par M. de la Martiniere. Le premier Essai se trouve dans le mois d'Octobre des *Mémoires Historiques & Critiques* de 1722. à Amsterdam, chez Bernard; & le second dans le mois de Décembre du même Ouvrage : ces *Essais* valent beaucoup mieux que la Préface Historique. C'est de là que l'Auteur de cette Préface a emprunté son Catalogue des Géographes, &c.

Voici un projet de Souscription pour le Recueïl des Ouvrages de M. *Bossuet*, Evêque de Meaux. Cette entreprise est très-belle, & doit intéresser tous ceux qui ont du goût pour la piété, ou pour l'éloquence.

» Les Ouvrages de feu M. Bossuet, » Evêque de Meaux (disent les Li» braires chargés de cette entreprise) » sont en si grand nombre, & quel-

» ques-uns ſont devenus ſi rares ;
» qu'il eſt preſque impoſſible aujour-
» d'hui de les raſſembler tous. C'eſt
» ce qui nous a engagés à publier une
» Collection complette de tous les
» Ecrits de ce ſçavant Prélat. Pour y
» réuſſir, nous avons eu ſoin de re-
» cueillir exactement les meilleures
» Editions de chacun de ſes Ouvra-
» ges, & principalement celles où l'Au-
» teur a jugé à propos de faire des
» changemens & des additions ; & nous
» marquerons à la marge l'Edition où
» ſe trouvent ces changemens, afin
» qu'on ne puiſſe pas douter qu'ils
» ne ſoient de M. Bossuet. Nous
» avons pris auſſi toutes les meſures
» & tous les ſoins néceſſaires, pour
» faire enſorte qu'il ne nous échapât
» aucun Ecrit de ce célébre Auteur.
» L'ordre qu'on ſe propoſe de ſuivre
» dans cette Collection, eſt celui des
» matieres. On commencera par ce qui
» concerne l'Ecriture Sainte : on don-
» nera enſuite tout ce que l'Auteur a
» écrit pour la défenſe de la Religion
» Catholique contre les Proteſtans ; &
» on continuera de ranger avec ordre
» les autres Oeuvres de ce grand Evê-
» que, ſuivant les diverſes matieres
» qu'il a traitées. A la tête de chaque
» Ouvrage on donnera en peu de mots

» une idée de ce qu'il contient, & l'on
» rapportera ce qui y a donné lieu. On
» éclaircira aussi par des Notes placées
» au bas des pages, les endroits où il y
» auroit quelque obscurité pour le Lec-
» teur. A l'égard de la forme, on a suivi
» l'avis du plus grand nombre, & l'on
» s'est déterminé pour l'*in-quarto*. Ce-
» pendant, parce qu'on peut regarder
» M. BOSSUET comme un Pere de
» l'Eglise Gallicane, plusieurs person-
» nes ont paru souhaiter d'avoir ses
» Ouvrages *in-folio*, pour les placer à
» la suite des Peres. C'est ce qui nous
» a engagés à imprimer quelques Exem-
» plaires sous cette forme, mais en très-
» petit nombre. Les conditions sont
» de payer d'abord 30 livres : puis 24
» en recevant les quatre premiers vo-
» lumes : puis 18 liv. de six en six mois
» en recevant deux volumes. La souf-
» cription n'est ouverte que jusqu'au
» premier Septembre prochain.

La Religion, Poëme.

On vient de m'apporter la magnifique édition qui vient de paroître, du Poëme si célébre & si attendu de l'illustre fils du grand RACINE, intitulé *La Religion*. Il est imprimé en grand *in*-8°. sur du papier double & en caracteres neufs, d'un goût qui charme les yeux.

Ce Livre, qui seulement considéré du côté du matériel, est un chef-d'œuvre, digne du sujet qu'il renferme, a été imprimé chez Jean-Baptiste *Coignard*, & se vend chez lui & chez Jean *de Saint*, ruë S. Jean de Beauvais. A la tête est une Préface de l'Auteur, qui contient le plan & l'analyse du Poëme. Le plan a été formé sur cette courte *pensée* de M. Pascal. *A ceux qui ont de la répugnance pour la Religion, il faut commencer par leur montrer qu'elle n'est pas contraire à la raison; ensuite qu'elle est vénérable; après la rendre aimable; faire souhaiter qu'elle soit vraie; montrer qu'elle est vraie; & enfin qu'elle est aimable.* » Cette pensée, » dit l'Auteur, est l'abregé de tout ce » Poëme, dans lequel j'ai souvent fait » usage des autres pensées du même Au» teur, aussi-bien que des sublimes » réflexions de M. de Meaux sur l'His» toire Universelle. «

Le Poëme est partagé en six Chants. Chaque Chant contient une matiere differente, & fait, pour ainsi dire, un Poëme particulier. Cependant ils paroissent répondre tous au dessein général, & être liés ensemble avec autant de méthode que de génie. Cet Ouvrage sérieux n'a pû admettre de fictions. Sont-elles nécessaires? Si l'on excepte la Fable d'Aristée, il n'y en a point dans les

Georgiques de Virgile, & cette Fable n'en fait pas la plus grande beauté. C'eſt par les magnifiques deſcriptions & les vives images, que ce Poëme ſe fait admirer des connoiſſeurs. Celui de M. Racine conſiſte principalement en raiſonnemens ; mais il n'eſt pas dépourvû d'images, à ce qu'il m'a ſemblé en le parcourant. Je vais me mettre inceſſamment en état d'en juger, ſelon la foibleſſe de mes lumieres, afin de pouvoir en rendre compte. Il eſt accompagné de Notes au bas des pages. Ces Notes, qui m'ont paru ſçavantes & judicieuſes, inſtruiſent & ſoulagent le Lecteur, qui a beſoin de proſe, pour ſe délaſſer de la fatigue que cauſe toujours une longue ſuite de vers Alexandrins, quelque beaux qu'ils ſoient. Je ſuis, &c.

Ce 10 *Mars* 1742.

Fautes à corriger.

Lettre 402. p. 267. lig. 4. *de l'Eccléſiaſte*, liſez *de l'Eccléſiaſtique.*

Lettre 403 p. 292. l. 28. *admittit*, liſez *amittit.*

ibid. p 310. l. 20. 1734. *liſ.z* 1742.

ibid. p. 312. l. 3. Rivez, *liſ.z* Rivet.

APPROBATION.

J'Ai lû par Ordre de M. le Chancelier, le Tome XXVII. des *Obſervations ſur les Ecrits Modernes*, & j'ai crû qu'on en pouvoit permettre l'impreſſion. A Paris, ce 9 Mars 1742.

Signé, MAUNOIR.

De l'Imprimerie DE JOSEPH BULLOT, 1742.

